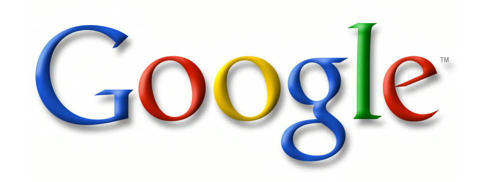
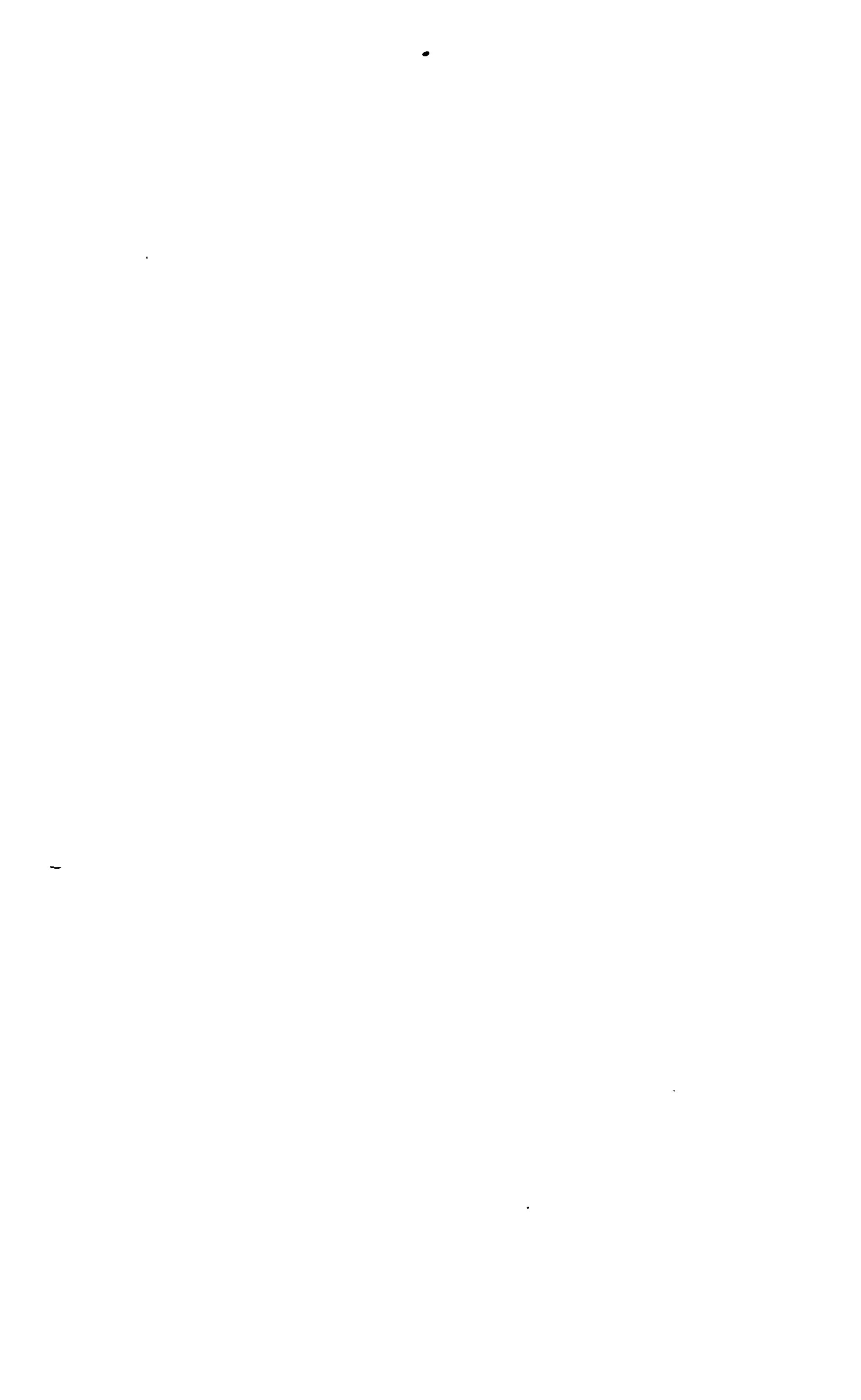








JOSEPH II., LEOPOLD II.

UND

KAUNITZ.

IHR BRIEFWECHSEL.

HERAUSGEGEBEN

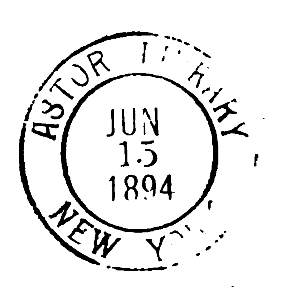
VON

ADOLF BEER.

WIEN 1873.

WILHELM BRAUMÜLLER

K. K. HOF- UND UNIVERSITÄTSBUCHHÄNDLER.


ASTOR LIBRARY
JUN
15
1894
NEW YORK

Vorrede.

Die englische Geschichte des achtzehnten Jahrhunderts gewinnt dadurch ein lebendigeres Gepräge, dass wir durch eine grosse Anzahl von Briefen und Memoiren einen tieferen Einblick in den Gedankenprocess der bedeutenden Persönlichkeiten gewinnen. Wir sind nicht auf die allgemeinen Principien der politischen Thätigkeit der hervorragenderen Staatsmänner beschränkt, sondern auch im Stande gleichsam die psychologischen Momente zu belauschen. Auch die Geschichte anderer Staaten besitzt gerade im vorigen Jahrhundert eine Fülle interessanter, um mich so auszudrücken, persönlicher Documente, die viel mehr zur Erklärung verwickelter Thatsachen und verschlungener Ereignisse dienen, als eine grosse Anzahl offizieller Depeschen. Für das Studium der französischen Geschichte ist die Kenntniss der Memoiren und Briefe unentbehrlich, die preussische Geschichte hat für die wichtigste Epoche des vorigen Jahrhunderts in den Werken Friedrichs des Grossen eine bisher noch nicht vollständig ausgebeutete Fundgrube.

Die österreichische Geschichte entbehrte bis in die jüngste Zeit derartiger Hilfsmittel. Es ist das Verdienst Arneth's in dieser Richtung ungemein thätig gewesen zu sein. Wir danken ihm die Herausgabe höchst wichtiger Correspondenzen,

und auch diese Seite seiner Wirksamkeit kann nicht hoch genug angeschlagen werden. Arneth bietet dem Forscher einen lückenlosen Apparat, er hat nichts verheimlicht und zurückgehalten, und wir sind in der Lage das Verhältniss der einzelnen Glieder der kaiserlichen Familie vollständig zu überblicken und selbst einen tiefen Blick zu thun in die Differenzen, die innerhalb derselben von Zeit zu Zeit auftauchten und auf die Gestaltung der politischen Verhältnisse nicht ohne Einfluss blieben.

Es fällt mir nicht bei, den von mir der Oeffentlichkeit übergebenen Briefwechsel zwischen Joseph, Leopold und Kaunitz mit den Publicationen Arneth's in eine Linie stellen zu wollen. Bei meinen Studien über die Geschichte des 18. Jahrhunderts im kaiserlichen Staatsarchive fiel mir eine grosse Anzahl von Briefen von und an Kaunitz in die Hände, die in mir die Ueberzeugung erweckte, dass diese Schriftstücke zur Beurtheilung und Kenntniss der österreichischen Politik im 18. Jahrhundert manchen nicht unwichtigen Beitrag liefern.

In dem Zeitraume von 1753—1792 machten sich verschiedenartige Einflüsse in der österreichischen Politik geltend und mannigfache Schwankungen bemerkbar. Aus den Depeschen an die Gesandten lassen sich dieselben nicht erkennen, und zum Verständnisse der Zeit liefern uns gerade die Briefe ein unschätzbares Material. Die Differenzen zwischen Mutter und Sohn liegen uns jetzt in der Correspondenz zwischen Maria Theresia und Joseph zu Tage, das Verhältniss zwischen dem Kaiser und seinem Bruder und Nachfolger, Leopold, sind wir nun nach der jüngsten Publication Arneth's zu beurtheilen im Stande. Um das Bild vollständig zu machen, dürfte

der Briefwechsel zwischen den Regenten und ihrem ersten Minister nicht ganz überflüssig sein.

Die Stellung des Staatskanzlers während seiner vierzigjährigen Thätigkeit war eine solch eigenartige, sein Einfluss ein so hervorragender, dass zur Kenntniss seiner politischen Ideen das genaue Studium der von der Staatskanzlei ausgegangenen Weisungen an die Gesandten nicht ausreicht. Die Denkschriften und Briefe bieten nicht nur eine willkommene Ergänzung, sondern durch sie lässt sich der Standpunkt des Fürsten Kaunitz einzig und allein erkennen und beurtheilen. Von den ersteren habe ich in dem Archive für österreichische Geschichte einige veröffentlicht, andere gedenke ich demnächst zu publiciren, die Briefe von ihm und an ihn erscheinen hier zum ersten Male in einer fast vollständigen Sammlung.

Friedrich der Grosse nennt Kaunitz den Vicevezier. Für die Zeit von der Uebernahme des Staatskanzleramtes im Mai 1753 bis zum Tode des Kaisers Franz ist diese Bezeichnung ganz zutreffend. Schon die Form der Behandlung der Geschäfte wurde durch den Eintritt von Kaunitz eine andere. Bisher wurden fast sämmtliche wichtigeren Angelegenheiten in der Staatsconferenz, in der engeren oder weiteren, entschieden. Die Rescripte ergingen fast ausnahmslos im Namen des Monarchen an die Gesandten und wurden auch von ihm unterfertigt. Seit dem Eintritte des Fürsten Kaunitz verlor die Staatsconferenz mit der Zeit ihre Bedeutung; er entledigte sich derselben, und nur in seltenen Fällen wurde sie später manchmal zusammenberufen. Die Weisungen an die Vertreter bei den auswärtigen Mächten wurden vom Minister erlassen. Neben den von der Kaiserin unterfertigten officiellen Instructionen erliess der Staatskanzler auch geheime

von ihm allein unterzeichnete Anweisungen. Bei einschneidenden Fragen, besonders aber, wenn eine Aenderung der bisher befolgten politischen Grundsätze sich als nothwendig herausstellte, erbat sich der Minister von der Kaiserin die Festsetzung der Normen, nach denen künftighin vorgegangen werden sollte, und ertheilte auf Grundlage derselben die nöthigen Befehle an die auswärtigen Minister.

Kaunitz war mehr als Minister der auswärtigen Angelegenheiten. Nicht bloss die italienischen und niederländischen Provinzen standen unter seiner Leitung, auch bei allen wichtigen Gegenständen, welche die innere Organisation der übrigen Länder betrafen, erbat sich Maria Theresia seinen Rath; und sie dürfte wohl schwerlich eine irgendwie belangreiche Entscheidung gefällt haben, ohne sich die Ansicht des Mannes erbeten zu haben, der ihr volles Vertrauen in ausnehmendem Maasse besass. Selbst in Familienangelegenheiten wurde die Stimme des Fürsten nicht bloss gehört, sondern war vielfach ausschlaggebend.

Das Verhältniss Maria Theresia's zu Kaunitz war einzig in seiner Art. Sie versäumte keine Gelegenheit ihm ihre Dankbarkeit zu bezeugen und in den herzlichsten Ausdrücken ihre Anhänglichkeit gegen ihn an den Tag zu legen. Das grossartig liebenswürdige Wesen der Monarchin tritt aus allen Zeilen, die sie an den Staatskanzler richtete, hervor, und nichts ist interessanter, als manche Entscheidungen auf die Vorträge zu lesen, wie sie ihn fast um Verzeihung bat, wenn sie einen von seinem Antrage abweichenden Entschluss gefasst. Maria Theresia war ein dankbares Gemüth, und nie vergass sie dem Fürsten, dass er ihr in trüben Zeiten mit

Rath und That zur Seite gestanden und ihrer Ansicht nach nur zum Heile des Staates gewirkt hatte *).

Mit dem Tode des Gemahls Maria Theresia's trat vielfach eine Veränderung ein. Joseph gewann Einfluss auf die Geschäfte. Zwischen dem jungen Monarchen und dem Minister bestand keine durchaus vollständige Uebereinstimmung über die Richtung der Politik. In vielen Punkten wichen die beiden Männer von einander ab. In der polnischen Frage und während des bairischen Erbfolgekrieges trat dieser Gegensatz der Meinungen oft schroff hervor. Nicht minder divergirend waren vielfach die Ansichten über die Regelung der inneren Angelegenheiten. Kaunitz konnte sich rühmen, dass die Kaiserin zumeist ihm beipflichtete. So stolz Maria Theresia auf ihren Sohn war, welch' hohe Meinung sie auch von seinem Geiste hatte, sie beugte sich vor der Erfahrung und Einsicht des Ministers und entschied, wo sie nur konnte, nach seinem Sinne, wenn alle Vermittlungsversuche gescheitert waren. Niemand kannte die Schwäche dieses Staatswesens so genau wie Kaunitz, während Joseph von den

*) Für die kleinste Aufmerksamkeit zeigte sie sich ihm verbunden. Um einen Zug anzuführen: Am 31. März 1774 übersendet Kaunitz der Kaiserin einen Beichtzettel mit einem eigenhändigen Schreiben, worin er um Entschuldigung bat, dass er am Gründonnerstage aus Gesundheitsrücksichten nicht habe erscheinen können. Sie antwortete ihm: Vous me serez trop bien pour que je puisse douter que vous n'en faite de meme a notre maitre commun en faisant vos devoirs avec autant de fidelité que d'attachement, j'avoue j'aurois souhaitée pour ma consolation dans cette grande journée et pour le public que votre santé auroit permis d'y assister comme les autres années, je vous sais bon gré de m'avoir envoyée le billiet (d. h. d. Beichtzettel) et j'espere si nous existons encore l'année qui vient nous nous y retrouverons.

MARIE THÉRÈSE.

Hilfsmitteln der österreichischen Monarchie in vielfacher Beziehung eine zu weit gehende Vorstellung hatte. Hierin beruhen die Differenzen zwischen den beiden Männern. Während der Streitigkeiten um die Regulirung der polnischen Grenze hätte Joseph auch einen Waffengang nicht gescheut, um nur seinen Willen durchzusetzen, und im Kriege über die bairische Erbfolge stemmte er sich auf das hartnäckigste gegen die Niederlegung der Waffen.

Die Principien des politischen Systems, welche Kaunitz im Jahre 1755 als massgebend für die Monarchie aufgestellt hatte, änderte er während seiner langen Amtswirksamkeit fast nicht. Die Allianz mit Frankreich hielt er für die bedeutsamste That seines Lebens; gegen die britischen Staatskünstler wurde er seine Antipathie nie ganz los, Preussens Bekämpfung betrachtete er als einen Cardinalgrundsatz der österreichischen Politik, und eine Verbindung mit Russland war sein sehnsüchtiges Streben, nachdem die bestandene Allianz durch den Tod Elisabeths gelöst worden war.

In diesen Gedankenkreisen bewegte er sich herum.

Man hat dem Staatskanzler Unrecht gethan, wenn man die Behauptung ausgesprochen, dass er in den letzten Jahren Maria Theresia's sich mehr auf die Seite des Kaisers gestellt habe. In Kleinigkeiten erwies er sich allerdings nachgiebig, in den grossen Fragen behauptete er seine Ansicht unerschütterlich und bekämpfte auf das energischeste den Standpunkt Josephs.

Die Stellung des Staatskanzlers erhielt seit dem Regierungsantritte Josephs theilweise eine Aenderung. Die leitende Rolle büsste Kaunitz ein; der Kaiser bestimmte die Grundsätze der Politik.

Im Wesentlichen jedoch bewahrte sich der Staatskanzler trotz mancher abweichenden Ansichten seine einflussreiche, hervorragende Wirksamkeit. Die Erklärung liegt darin, dass die Politik beider Männer sich in den Grundgedanken begegnete und nur bezüglich der Durchführung divergirende Meinungen zu Tage traten. Kaunitz verstand es aber seinen Widerspruch in solche Formen zu kleiden, dass das reizbare Gemüth des Kaisers sich dadurch nicht verletzt fühlte, auch musste Joseph das überlegene und feine diplomatische Talent seines Ministers anerkennen.

Es dürfte nicht ohne Interesse sein, die Stellung der beiden Männer in den wichtigsten politischen Fragen in den Grundzügen ins Auge zu fassen.

Die orientalischen Pläne, die unter Joseph in den Vordergrund traten, sind von Kaunitz längst ins Auge gefasst und vorbereitet worden. Der Gedanke einer Theilung des türkischen Reiches wurde schon während der Verhandlungen über Polen von dem Staatskanzler in eingehender Weise erörtert, und als die polnische Frage von der Tagesordnung abgestellt war, verlor er das Project nicht aus dem Auge. Das Ob konnte als entschieden gelten, es fragte sich nur um das Wie. Drei Modalitäten wurden nun in Betracht gezogen: entweder dass Oesterreich allein ohne Verständigung mit anderen Höfen „von der türkischen Ausbeute zu profitiren sucht,“ oder eine Vereinbarung mit Russland und Preussen anzubahnen, oder endlich ein Concert zwischen Oesterreich, Russland und Frankreich zu Stande zu bringen, wobei sodann Preussen entweder ganz ausgeschlossen oder wenigstens die demselben zuzuwendenden Vortheile so gering als möglich ausgemessen werden sollten. Erst als die Heranziehung Frank-

reichs vorläufig aufgegeben werden musste, steuerte Kaunitz nach Beendigung des bairischen Erbfolgekrieges auf eine Verständigung mit Russland los *).

Als die Entrevue zwischen Joseph und Catharina ins Werk gesetzt wurde, war es der Minister, der für den Kaiser ziemlich umfassende Instructionen entwarf. Joseph war mit denselben vollkommen einverstanden; er sagt es selbst, dass die von dem Staatskanzler aufgestellten Punkte keinem Widerspruche unterliegen **). Damals befand sich der Kaiser mit der Politik des Staatskanzlers im vollständigen Einklange. Alles, schreibt Joseph, was in der deutschen und französischen Schrift des Fürsten enthalten ist, und die verschiedenen dabei angeführten Particularumstände gründen sich und gehen meines Erachtens darauf allein hinaus, nämlich der russischen Kaiserin einen echten Begriff von meiner persönlichen Denkungsart und dem österreichischen Staatssysteme beizubringen, um sie zu einer engeren und natürlicheren Verknüpfung mit uns in allen politischen Fragen anzueifern, welches nicht geschehen kann, ohne dass zugleich ihre so enge Verbindung mit unserem Erbfeind, dem König von Preussen, erkalte.

Kaunitz hatte für Alles und Jedes Sorge getragen: dem Kaiser bis in die kleinsten Details sein der Monarchin Russlands gegenüber einzuhaltendes Benehmen vorgezeichnet. Er legte ihm die Worte in den Mund für den Fall, wenn das orientalische Project zur Sprache kommen sollte; und so weit

*) Beruht auf zwei bisher nicht bekannten Actenstücken des Staatsarchivs, das eine vom 22. December 1776, das andere vom 6. Juni 1779.

**) Anmerkungen von Joseph vom 5. Mai 1780 im geheimen Staatsarchiv.

wir über die Unterredungen Josephs und Catharina's unterrichtet sind, hat sich der Kaiser fast wörtlich daran gehalten.

Beiden war es höchst willkommen, dass die Begegnung mit Catharina die beabsichtigte Wendung nahm; merkwürdiger Weise gingen die Anstände über die Prärogative des Kaisers bei dem Abschlusse des Vertrages von dem Minister aus, er war es, wie aus seiner Correspondenz mit Joseph hervorgeht, der hartnäckig den Standpunkt verfocht, dass der Kaiser nicht nachgeben könne und dürfe.

Kaunitz arbeitete jedoch unermüdlich an der Befestigung des Bündnisses zwischen Oesterreich und Russland. Wäre es nach seinem Sinne gegangen, so hätten die Verwicklungen zwischen Russland und der Pforte im Jahre 1783 eine friedliche Lösung nicht gefunden, sondern Oesterreich würde die Gelegenheit benützt haben, um von der Pforte Alles zurückzuverlangen, was es bei dem Friedensschlusse zu Passarowitz erworben hatte.

Eine bisher unbekannte Denkschrift des Staatskanzlers, in welcher er dem Kaiser seine Gesichtspunkte auseinandersetzt, ist in dieser Beziehung höchst belehrend*). Drei mögliche Wege gebe es, sagt Kaunitz, sich ganz passiv zu halten, oder sich den russischen Absichten entgegenzusetzen, oder endlich mit Russland gemeinschaftliche Sache zu machen. Das erste ginge nicht an, denn „die Freundschaft der Kaiserin, um die man so mühsam gebuhlt, wäre auf einmal und für beständig weg," „ihre erworbene Hochachtung würde sich in Hass verwandeln," Preussen seinen alten entscheidenden Einfluss in Petersburg gewinnen,

*) Sie ist als Beilage einem Vortrage vom 12. Mai 1783 beigeschlossen; ich gedenke dieselbe zu veröffentlichen.

Russland erhielte allein eine Vergrösserung u. dgl. m. Kaunitz gesteht zu, dass es am erwünschtesten wäre, wenn der Vergrösserungssucht Russlands Einhalt geschehen und die Pforte im statu quo bleiben würde, allein diess sei nicht möglich, viel weniger wahrscheinlich. Es bleibe demnach nur der dritte Weg übrig, und Kaunitz legte dem Kaiser auch in der That einige hierauf bezügliche, vollständig ausgearbeitete Depeschen vor. Joseph ging damals auf die Vorschläge seines Ministers nicht ein *).

Auch später, im Jahre 1787, war es Kaunitz, der zur Kriegserklärung gegen die Pforte drängte, während Joseph noch einige Zeit zuwarten wollte, bis die Rüstungen in grösserem Massstabe vollendet sein würden.

War auch die Allianz mit Russland ein Grundgedanke in dem politischen Systeme beider, so legte Kaunitz dennoch ein weit grösseres Gewicht darauf als Joseph. In einer Denkschrift vom 10. Mai 1789 sind übersichtlich die Gründe zusammengefasst, die für eine Erneuerung des getroffenen Uebereinkommens sprachen**). Die Schrift ist insofern von grossem Interesse, als der Staatskanzler am Abende seines Lebens fast ähnliche Gründe ins Feld führte, wie im Jahre 1749 in seiner grossen politischen Denkschrift ***). Ihr Inhalt ist fast wörtlich folgender:

---

*) Vergl. den Brief von Joseph vom 10. August 1783 an Leopold bei Arneth: Joseph und Leopold I. 164.

) **Memoire über die Räthlichkeit, Nützlichkeit und Nothwendigkeit, das zwischen uns und Russland nun zu Ende gehende Allianzsystem nicht nur unverzüglich zu erneuern, sondern auch auf alle mögliche Art fortan bestens zu cultiviren. Den 10. May 1789.

***) Vergl. Aufzeichnungen des Grafen Bentinck, herausgegeben von Adolf Beer.

„Russland war noch nicht lange als ein civilisirter Staat in den politischen Senat der europäischen Mächte eingetreten, als schon zwischen diesem Hofe und Oesterreich ein enges Freundschafts- und Allianzsistem errichtet wurde. Von dieser Zeit an bis auf den Regierungsantritt Peter's III. betrachteten sich beide Höfe als natürliche Allürte, sie hatten auch in der That und haben noch bis zu dieser Stunde alle charakteristischen Eigenschaften natürlicher Alliirten. Sie sind unmittelbar nicht benachbart, können sich daher wechselweise Vergrösserungen gönnen und selbst befördern, sie haben auf der einen Seite einen gemeinsamen Feind an der Pforte; hierzu erhielten sie später einen gemeinsamen gefährlichen Nachbar an Preussen, welcher um so bedenklicher werden wird, wenn ihm gelingen dürfte, seine Herrschaft in Polen weiter auszubreiten und nach und nach daselbst den vorigen Einfluss der beiden kaiserlichen Höfe vollends ganz zu schwächen und zu vernichten. Diese Absicht, die Preussen seit der Wiedererneuerung unseres Allianzsistems mit Russland zu seiner Fundamentalpolitik angenommen hat, ist sowohl uns als Russland höchst nachtheilig. Solche soviel nur immer möglich zu verhindern, erfordert das gemeinsame österreichische und russische Staatsinteresse. Das österreichische, weil jede neue Vergrösserung Preussens in unserer unmittelbaren Nachbarschaft mit einem neuen schädlichen Druck auf unsere politische Existenz und Wohlfahrt wirket und wirken muss; das russische, weil dieser Hof, wenn er durch Preussen von Polen gleichsam abgeschnitten und eliminiret wird, seine bisherige directe Communication und einfliessende Kraft auf den übrigen europäischen Continent fast ganz verlieret.

„Bei diesen offenbaren unstrittigen Beweisen, dass die Verbindung beider kais. Höfe eine wahre natürliche ist, sollte man mit allem Rechte schliessen können, dass sie nicht wohl eines Unterbruches fähig sein dürfte. Gleichwohl hat sich solcher unter Peter III. ergeben, und es fehlet wenigstens an dem festen preussischen und grossbrittanischen Vorsatze nicht, diesen Unterbruch noch einmal zu bewerkstelligen.

„Was übrigens jedes Allianzsistem überhaupt, folglich auch das unsrige mit Russland mehr oder weniger räthlich, nützlich, schätzbar und auch nothwendig macht, beruhet auf zwei wesentlichen Betrachtungen der reellen Vortheile, die aus dessen Bestand gezogen werden können, und der Nachtheile, die bei dessen Nichtbestand zu besorgen sind.

„Es ist ausser allem Zweifel, dass der russische Hof aus dem erwähnten Allianzsistem die wichtigsten Vortheile bereits gezogen hat. Wenn die unsrigen mit den russischen noch bis nun zu in keinem Verhältnisse stehen, so ist doch gewiss, dass dieses Missverhältniss nicht dem Sistem selbst, nicht dem üblen Willen unsers Allürten, sondern andern Umständen und Ursachen zuzuschreiben sei. Es ist gewiss, dass dieses Sistem an und für sich selbst, so wie die persönliche Gesinnung der russischen Kaiserin und ihrer Minister uns beträchtliche Vortheile wenigstens thunlich hätte machen können, und in der Folge der Zeit noch machen kann.

„Sollte aber auch der reelle Gewinn aus dem Bestand des ofterwähnten Sistems als accidentel zu betrachten sein, so ist doch der reelle Schaden aus dem Nichtbestand desselben unvermeidlich, imminent und fortwährend

höchst bedenklich. Wenn heute die Allianzerneuerung von uns verweigert wird, so wird unmittelbar hierauf die russische Kaiserin von Preussen und England mit offenen Armen empfangen. Die sichere Folge davon ist die Zustandebringung einer engen Ligue gegen uns von Russland, Preussen, England, Holland, der ganzen deutschen Confoederation, von Dänemark und Polen.

„Wir würden hiebei ganz isolirt stehen, und auf Frankreichs wenigstens dermalige völlige Ohnmacht ebenso wie auf Spaniens passive Politik nicht das geringste zählen können, von Neapel nichts zu erwarten und gegen Sardinien allerdings Beisorge zu tragen haben.“

Auch in einer andern Frage, die Joseph beschäftigte, befand sich der Kanzler mit ihm in voller Uebereinstimmung: über den Austausch Bayerns. Nur die Motive waren nicht durchweg die gleichen; Joseph hatte dabei im Auge, dass der Besitz von Bayern vielleicht das einzige Mittel sei, um einmal die preussische Macht niederwerfen zu können, während Kaunitz auch in Erwägung brachte, dass die Allianz zwischen Frankreich und Oesterreich durch den Austausch eher consolidirt als geschwächt würde, weil der Versailler Hof, in eben dem Maasse als Oesterreich weniger abhängig von ihm sei, mit desto grösserer Aufmerksamkeit und Sorgfalt zu Werke gehen werde. Auch würde sodann der Verlust dieses Bündnisses weniger bedenklich als gegenwärtig sein; denn gerade der Besitz der Niederlande bringe das Haus Oesterreich in volle Abhängigkeit von Frankreich *).

---

*) Vortrag vom 7. April 1784. Vergl. Ranke die deutschen Mächte. I. S. 164.

Ueber die Haltung Oesterreichs zu Preussen herrschte im Grunde genommen zwischen den beiden Männern fast vollkommene Uebereinstimmung. Kaunitz ist sich in dieser Beziehung Zeit seines Lebens gleich geblieben.

Selbst zur Zeit, als Kaunitz einer Vereinbarung mit Preussen das Wort redete, blieb sein Misstrauen stets rege, oder erwachte von Neuem, wenn die Politik Friedrichs eine Richtung nahm, die seinen Voraussetzungen nicht entsprach. Wie die Dinge lagen, konnten sich die beiden Staaten nicht in freundschaftlichen Geleisen bewegen, der Gegensatz war noch nicht zu überbrücken. Kaunitz war eben so tief von der Gegnerschaft Preussens überzeugt, wie Friedrich von jener Oesterreichs. Und wenn dieser die Ueberzeugung hegte, dass der preussische Staat auf solcher Basis aufgebaut sei, dass selbst die Stümpereien seiner Nachfolger ihn nicht zu Grunde richten können, so fehlte dieses Bewusstsein dem leitenden Minister Oesterreichs ganz, und in dem Emporkommen des Nachbarstaates sah er den Glanz und Machteinfluss des habsburgischen Hauses beeinträchtigt.

Nach dem Tode Friedrichs tauchte bei Joseph allerdings momentan der Gedanke auf, dass es nunmehr vielleicht möglich sein dürfte, bessere Beziehungen zu Preussen anzubahnen, aber er liess denselben sogleich fallen, nachdem Kaunitz seine Bedenken entwickelt hatte *). Wie der Minister die Beziehungen zu dem neuen Könige von Preussen auffasste, zeigt eine ministerielle Depesche an den Gesandten in Berlin vom 30. August 1786. „Nichts wäre erwünschlicher,“ schreibt er,

*) Die hierauf bezüglichen Schriftstücke hat Ranke in den Analecten zu seinem Werke „die deutschen Mächte“ mitgetheilt.

„als wenn der neue König in eine vollkommene Ruhe und Sicherheit gegen uns versetzt werden könnte. Um dieses zu erwirken, müssen wir sorgfältig die Klauen verbergen, um dann, wenn man uns auffordern sollte, desto sicherer hauen zu können.

„Dieses und nichts anders muss der ganze Endzweck unsrer Politik sein, denn dass jemalen unser wahres Staats-Interesse mit jenem des preussischen Hofes auf eine solide, dauerhafte Art vereinbaret und gleichsam in eines zusammengeschmolzen werden sollte, gehöret unter die bloss frommen Wünsche. Zwar wenn wir weiter nichts als den Ruhestand erhalten und andere Höfe was ihnen beliebt vor- und unternehmen lassen wollen, so wird die äusserliche Freundschaft und ein ungestörtes nachbarliches Einverständniss zwischen beiden Höfen lange zu pflegen, keiner sonderlichen Schwierigkeit unterliegen, wenn aber nach dem leider nur allzuthätigen Beispiel besonders des russischen und des französischen Hofes auf einige Erweiterung unserer Gränze, auf welcher Seite es immer sei, dereinst der Antrag gemacht würde, so braucht es eben keinen prophetischen Geist, um über kurz oder lange neue Collisionen zwischen uns und Preussen vorauszusehen, welche auf keine andere Art, als entweder mittels eines abermaligen Partage-Einverständnisses oder mit dem Degen in der Faust zu entwickeln sein werden. Da nun der erste Weg nur zu momentanen Flickmitteln führen kann, die anstatt künftige Collisionen aus dem Grunde zu heben, solche vielmehr vergrössern und die gegenseitige Reibung in eben dem Maasse verstärken müssen, als dem Berliner Hofe durch eine wiederholte Theilung neue Kräfte zuwachsen würden, so bleibt für uns nichts anderes übrig,

als uns in solche Verfassung zu setzen, durch welche aller preussische Widerwillen gegen uns vereitelt werde, welches nun freilich nicht zuverlässigerer vorzubereiten und in Erfüllung zu bringen sein dürfte, als wenn es uns gelingen sollte, den neuen König nach und nach von kriegerischen Gesinnungen abzuwenden und eben dadurch die Ressorts der preussischen Maschine immer mehr abspannen zu machen, und sodann, wenn es nöthig sein sollte nach Zeit und Umständen mit aller möglichen Gewalt gegen sie loszubrechen."

Die Antipathie Kaunitzens gegen England theilte Joseph nicht. Der Plan, mit dem Inselstaate eine Allianz zu suchen, ging von dem Kaiser aus. Er trug dem Minister auf, ihm seine Ideen darzulegen. Kaunitz erwiederte, dass ein solch wichtiger Schritt kaltblütige Ueberlegung fordere, und erbat sich Zeit. Eine Denkschrift liegt vor, in welcher Kaunitz die Gründe dafür und dagegen zusammenstellte.

„Ein mit England zu errichtendes Defensivbündniss," meint Kaunitz, „kann nur in sofern für räthlich und möglich angesehen werden, als solches den bestehenden Verbindlichkeiten nicht entgegen ist."

„Ein Defensivbündniss mit Engeland von der nemlichen Art, wie dasjenige ist, welches mit Frankreich bestehet, und dieses nicht aufhebet, würde allerdings den Interessen Oesterreichs zusagen, und zwar zunächst aus dem Grunde, weil es, so lange Frankreichs Ohnmacht andauert, das französische, in so weit es die defensiven Verbindlichkeiten des Versailler Tractats betrifft, ersetzen würde, ohne Oesterreich des unschätzbaren Vortheils der Neutralität Frankreichs zu berauben, sodann aber hauptsächlich desshalb, weil es vermuthlich ein sicheres Mittel abgeben würde, um Preussen von einem

feindlichen Angriffe gegen die Monarchie abzuhalten. Es frage sich aber, ob es auch Engeland in gleichem Maasse anständig sein könnte. Auch dieses sei der Fall. Das politische Staatssistem mache es erwünschlich, dass der Krieg sich nicht weiter verbreite, und dadurch die Wiederherstellung des allgemeinen Ruhestandes befördert werde. Auch könnte das Defensivbündniss Englands mit Preussen fortbestehen, wie jenes Oesterreichs mit Frankreich. Nur wäre es möglich, dass Frankreich vielleicht auch mit Preussen ein ähnliches Bündniss zu Stande zu bringen suchen dürfte; allein diess sei ziemlich gleichgültig, indem es, im Wesentlichen durch die Garantien des Aachner und des Teschner Friedens ohnediess schon bestehet, und daher im Wesentlichen keine Veränderung in dem allgemeinen politischen Staatssisteme von Europa machen würde."

Kaunitz befreundete sich demnach am Abende seiner Wirksamkeit mit einem Gedanken, den er bisher energisch bekämpft hatte. Er gab den Rath den Versuch zu machen, und es ergingen auch an den österreichischen Gesandten hierauf bezügliche Weisungen *).

In vielen Fällen war Kaunitz bemüht den hastigen Eifer des Monarchen zu hemmen. Der Kaiser erliess am 2. Januar 1783 ein Handschreiben an den Staatskanzler über das Vorrücken der österreichischen Grenze bis an die Unna (S. 127). Kaunitz machte seine Bedenken in einem Vortrag vom 4. Januar geltend. Durch Unterhandlungen, meinte er, sei nichts zu erreichen; es gebe nur einen Weg zum Ziele zu gelangen, nämlich sich in den Besitz des Landes in ähnlicher Weise

*) Vorträge vom 28. November und 2. December 1789, im geh. Staatsarchive.

zu setzen, wie es vor Jahren mit der Bukowina geschehen. Zugleich wies er aber auf die Gefahr hin, dass durch eine Vorrückung der Grenzen die Czarin zur Nachahmung verleitet werden könnte. „Diese Fürsorge," fügte er hinzu, „scheint in Ansehung einer Frau nicht ganz leer zu sein, deren Ruhm und Convenienzbegierde fast grenzenlos ist." Der Kaiser erklärte sich damit einverstanden, dass der weitere Verlauf der Irrungen zwischen Russland und der Pforte abgewartet werden solle *).

Aus dieser Darlegung dürfte genügend erhellen, dass in den wesentlichsten Angelegenheiten Joseph in vollster Uebereinstimmung mit Kaunitz vorging. Eine bedeutende Differenz zeigte sich bei der holländischen Verwicklung: hier war es der Kaiser, der vielfach gegen den Rath des Ministers vorging. In der auswärtigen Politik hat Kaunitz daher nur bei der Durchführung der festgesetzten Massnahmen oft eigenartige Gesichtspunkte aufgestellt, und der Kaiser fügte sich in dieser Beziehung zumeist dem bewährten Rathe seines Ministers, der seinem Herrn durch Erfahrung und genaue Kenntniss der massgebenden Persönlichkeiten an den einzelnen Höfen überlegen war.

Der Tadel, der so vielfach gegen die Tendenzen Joseph's ausgesprochen worden ist, trifft dort, wo er begründet ist, nicht ihn allein, sondern auch seinen Minister.

Vollkommen selbstständig ging Joseph nur in der inneren Politik vor. Hier liess er sich von einmal gefassten Grundsätzen schwer abbringen. Ohnehin war diess eine schwache Seite der Kaunitz'schen Thätigkeit; ihn interessirte von jeher

---

*) Vortrag vom 4. Januar 1783. Wiener Staatsarchiv.

nur die sogenannte „grosse Politik," während er selten die Initiative ergriff, wenn es sich um Dinge handelte, welche die innern Verhältnisse der Monarchie betrafen. Hier griff er nur ein, wenn er musste, wenn es ausdrücklich von ihm gefordert wurde. Einschneidenden Aenderungen war er in der späteren Zeit seines Lebens durchaus abgeneigt. Es ist bekannt genug, dass Joseph gerade hierin den Schwerpunkt seines Wirkens sehen wollte. Wir finden nicht, dass Kaunitz seinen Widerspruch gegen die Massnahmen des Kaisers in energischer Weise zur Geltung brachte; wohl rieth er in dem einen oder anderen Punkte ab, aber er liess geschehen, was er nicht ändern konnte, und suchte nur, wenn der Kaiser einen Entschluss gefasst hatte, bei der Ausführung manche Spitze abzustumpfen. Im Grunde genommen, billigte er das Vorgehen Josephs in Belgien nicht, aber er mahnte doch nicht energisch genug ab, wenn er auch seine Bedenken nicht verheimlichte. Andere, z. B. der Vicekanzler Cobenzl, traten weit entschiedener auf.

Beurtheiler der Josephinischen Politik haben die mannigfachsten Erklärungen versucht, aus welchen Gründen seine gewiss wohlmeinenden, wenn auch vielfach überstürzten Bestrebungen scheiterten. Bei der auswärtigen Politik liegt die Sache einfach, nicht so sehr bei der inneren. Ja die Resultate wären hier andere gewesen, wenn es dem Monarchen nicht an den erforderlichen Kräften zur Durchführung seiner Absichten gefehlt hätte. So wie im Türkenkriege die Generale sich gegen die Vollstreckung der kaiserlichen Befehle fast auflehnten, in ähnlicher Weise versagten die Organe der Civilverwaltung ihre Mitwirkung. Mit welchem Widerstande der Kaiser hier zu kämpfen hatte, wird man erst ermessen können,

wenn wir eine quellenmässige Geschichte Josephs besitzen werden. Auf diesem Gebiete stand er fast vereinsamt, selbst an Kaunitz hatte er keine Stütze.

Es ist hier nicht der Ort zu eingehender Erörterung; nur eine Resolution des Kaisers mag als Beleg dienen, mit welchen Hindernissen er zu kämpfen hatte. „Vom 6. Juni,“ schreibt Joseph wörtlich an die Hofkanzlei im Jahre 1783, „war mein Billet, und vom 13. October ist dieser Vortrag datirt, also über vier Monate lag er bei der Kanzlei in Ueberlegung, sie soll die darin enthaltene Ausarbeitung, und vielmehr die Beantwortungen, wann sie kann, ohne Erröthen lesen und selbst urtheilen, ob dieser Quark so viele Zeit an Ueberlegung erfordert hätte, aber noch vielmehr, ob es den von mir gegebenen Punkten, welche Befehle sind, angemessen ist? In keinem Stück wird zu Werke geschritten, sondern blosse kahle Auskünfte oder unbedeutende Schwierigkeiten aufgeworfen, und geflissentlich nur mit dem andern vermengt, um nur nicht das Wahre erkennen und greifen zu müssen, ob nun dieses aus Gesinnung, die alte Verwirrung beizubehalten, oder aus Scheu der Arbeit geschehen ist, will ich dahin gestellt sein lassen. Wenn ich nach gewonnener Localeinsicht meinen Stellen Aufträge mache, so müssen selbe nach Pflicht sich meine Gesinnungen eigen machen, selbe mit Eifer prüfen und alle Mittel ersinnen, sie zu bewerkstelligen, und nur über Zweifel und Anstände sich bei mir anfragen, nicht aber meine Befehle als ein Klaglibell betrachten, auf das sie ihren ganzen Witz verwenden, um eine advokatische Replik zu machen, um nur das Vorhergegangene zu beschönigen.“ *).

---

*) Das betreffende Actenstück befindet sich im kais. Staatsarchiv.

Befand sich Kaunitz mit Joseph in den wichtigsten Punkten in vollster Uebereinstimmung, so änderte sich diess seit dem Regierungsantritte Leopolds. Die innern und äussern Verhältnisse des Staates nöthigten dazu in andere Bahnen einzulenken. Hier trat nun eine Differenz zwischen dem Kaiser und seinem Minister zu Tage. Während Leopold die Gesammtlage der Monarchie ins Auge fasste, berücksichtigt Kaunitz bei seinen Erörterungen über den einzuschlagenden Weg bloss die auswärtigen Verhältnisse. Kaunitz wollte von einer Nachgiebigkeit gegen Preussen nichts wissen, während der Kaiser von der Nothwendigkeit bessere Beziehungen zu Friedrich Wilhelm anzubahnen überzeugt war. Kaunitz überschüttet den Monarchen mit Denkschriften, worin in der schärfsten Weise die mannigfachsten Gründe erwähnt werden, die gegen eine Verbindung mit Preussen sprechen. Auch nach der Zusammenkunft in Pillnitz kam er von seiner festgewurzelten Ueberzeugung nicht zurück, dass der Gegensatz zwischen Preussen und Oesterreich nicht ausgeglichen werden könne.

Dieser Zwiespalt der Meinungen zwischen Herrn und Diener wurde durch ein Nachgeben von Seite des Fürsten behoben; die von ihm angebotene Entlassung nahm der Kaiser nicht an; Erzherzog Franz wurde an ihn gesendet, um ihn von seinem Vorhaben abzubringen. Die Ansicht Ranke's jedoch, „dass sich die obersten Organe des Staates im Widerspruch befanden,“ und gewissermassen zwei Regierungen neben einander bestanden, hat, wenn überhaupt nur für die ersten Monate der Leopoldinischen Regierung einige Wahrheit für sich. Kaunitz erfreute sich des vollen Vertrauens des Kaisers, da er seinen Widerspruch gegen die

neue Richtung fallen liess und bei den Weisungen an die Gesandten den Ansichten seines Herrn Rechnung trug. Nur erbat er sich bei Fragen, worüber er anderer Ansicht war, von dem Kaiser die Normen für sein Verhalten, aber die Durchführung lag fast in demselben Maasse wie früher in seinen Händen. Ohnehin bezog sich die Differenz zwischen dem Kaiser und seinem Minister nur auf die Beziehungen zu Preussen, sonst bestand zumeist Uebereinstimmung. Die Politik Leopold's Frankreich gegenüber billigt Kaunitz fast vollständig, und seine Ansichten über die französische Revolution zeigen deutlich, dass der Minister auch in seinem hohen Alter die Frische des Geistes und Ungetrübtheit des Blickes besass, um jenes Ereigniss vollauf würdigen und beurtheilen zu können *).

Erst unter Franz nahm die österreichische Politik eine solche Richtung, dass Kaunitz den Entschluss fasste, sich ins Privatleben zurückzuziehen, trotzdem Franz vielfache Versuche machte ihn zu halten **).

Ueber die Sammlung der Briefe habe ich nur wenige Worte zu sagen. Der Kern besteht aus der Correspondenz zwischen Joseph, Leopold und Kaunitz. Ich habe aus den Jahren 1780—1792 alle nur einigermassen wichtigen Stücke gesammelt; von den schon gedruckten jedoch nur diejenigen aufgenommen, die aus einer zusammenhängenden Reihe von

---

*) Interessante Aufzeichnungen hierüber bringt die demnächst erscheinende Publication Vivenot's: Oesterreichische Geschichtsquellen im Zeitalter der Revolution.

**) Vergl. Analecten zur Geschichte der Revolutionszeit in Sybels's hist. Zeitschr. Band XXVII. 16 fg.

Briefen nicht herausgerissen werden können. Zur Aufnahme der anderen Briefe konnte ich mich aus dem Grunde nicht entschliessen, weil sie ohnehin in allgemein bekannten Werken zugänglich sind, so bei Brunner und Ranke.

In dem Anhang habe ich eine Anzahl von Briefen von und an Kaunitz mitgetheilt. Zunächst einzelne Briefe von Maria Theresia. Es sind zwar mehr als 100 Zettel von der Hand der Kaiserin, zumeist undatirt vorhanden, aber einerseits nicht gerade wichtigen Inhalts, andererseits erfordern sie zum Verständniss eine eingehende Erklärung.

Von den Briefen Josephs vor 1780 habe ich auch nur einige ausgewählt. Der Gegensatz der Meinungen tritt in dieser Epoche nicht so sehr in der Correspondenz als in den Denkschriften hervor, deren Veröffentlichung bezüglich der polnischen Frage unmittelbar bevorsteht.

Aus den Jahren 1778 und 1779 ist eine grössere Anzahl von Briefen vorhanden, die in einer demnächst erscheinenden Arbeit über den baierischen Erbfolgekrieg abgedruckt werden sollen.

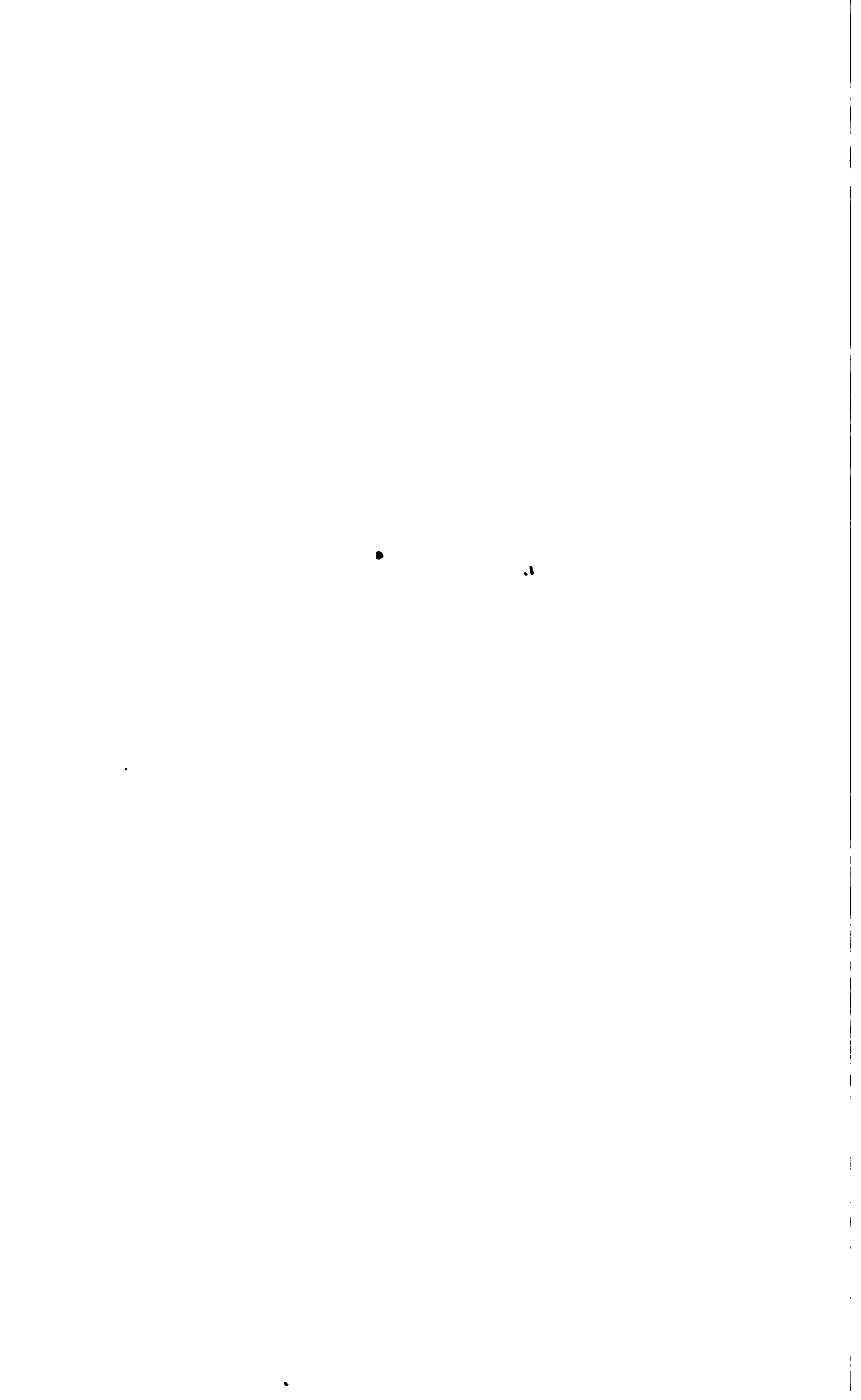
An der Schreibweise habe ich keine Veränderung vornehmen zu dürfen geglaubt. Die Episteln erscheinen mit allen sprachlichen und orthographischen Fehlern des Originals.

Die Correctur der letzten 20 Bogen war Dr. Weyda, dem ich auch Inhaltsverzeichniss und Register verdanke, so gütig zu übernehmen. Die Druckfehler der ersten Bogen fallen mir zur Last.

Wien am 1. November 1872.

Adolf Beer.

JOSEPH II. UND KAUNITZ.



1780.

JOSEPH AN KAUNITZ.

Mon prince, quoique j'aurais crû, que Sa Majesté l'Imperatrice de Russie, à ce que disaient les nouvelles, étendrait plus vers le midi de ses provinces encore son voyage, neansmoins la distance je ne la mêts à aucune valeur, quand je puis me procurer le plaisir et l'honneur de faire la connaissance d'une princesse et d'une souveraine aussi memorable pour mon siècle. Quant à la route, que le prince de Galitzin vous a communiquée, il m'est parfaitement égal, laquelle je prenne; celle qu'il a indiquée par Kiovie selon la carte parait un peu detournée, et l'une de ces deux routes ci-jointes tenant pourtant les grands chemins paraitrait plus droite, mais les difficultés locales peuvent sans doute les rendre très differentes; pour mon retour j'userai toujours de celle par Kiovie à Brody.

Vous scavés, mon prince, combien exactement dans tous mes voyages j'aye soutenû mon titre de comte de

1 *

Falkenstein, et le privilège qu'il me donne, c'est de n'avoir ni étiquettes ni ceremoniel ni fêtes quelqueconques à subire, ainsi ni accompagnement ni logement ni garde, rien enfin; c'est de cette façon, que la France, l'Italie et l'Allemagne ont bien voulû me traiter et que je m'en suis bien trouvé. J'espère donc, que Sa Majesté l'Imperatrice m'accordera les mêmes avantages, et sur tout celui, que j'ambitionne audessus de tous les autres, c'est que je ne la derange ni l'incommode en façon quelqueconque, et toutes mes vues se réunissent à avoir seulement l'honneur de faire sa connaissance. Je serais donc au desespoir, si elle voulût s'arrêter pour moi plus long temps à Mohylow, que dans les autres capitales de ses provinces, et je prefererais infinement d'avoir l'honneur de la suivre jusqu' à Smolensk, si elle le trouvait bon, que de l'arreter une heure seule- [ment et] inutilement pour moi à Mohylow. La vie, que Sa Majesté y mênera, me sera certainement la plus chère, et je respecterai ses occupations et ne desirerai pour le comte de Falkenstein que la permission de pouvoir être mêlé parmi les messieurs de sa cour et de jouir des moments, qu'elle pourra ou voudra donner à la societé.

Vous me connaissés assés, mon prince, et je crois en avoir fait mes preuves comme quoi tout, ce que je dis ici est très sincère. Quant à la suite, que je pourrais avoir, je n'ai point positivement encore determiné, qui m'accompagnera, mais ce seront probablement une couple de generaux et un officier de l'etat major. En voitures: six chaises ouvertes composeront toute ma suite. Comme les chevaux sont petits et les chemins peut être mauvais, en comptant six chevaux par chaque chaise, cela ferait 36 chevaux à

chaque station et peut etre en sus une couple de bidêts, si l'on mettait quelqu'un à cheval.

Vous me ferés plaisir, mon prince, de vouloir parler en consequence au prince de Galitzin et l'assurer de ma part, combien j'avais été sensible à la façon, avec laquelle Sa Majesté l'Imperatrice de Russie a voulu recevoir mon desir, de Lui presenter ma personne, et combien je lui sçais personellement gré de la façon, avec laquelle il s'est voulu charger et faire reussir si agreablement la commission, dont je l'avais prié.

Vienne, ce 1er de mars 1780.

(Signé:) JOSEPH, Corégent.

ROUTE.

de Brody	à Bolonka	de Samojska	à Kossow
à Luko	„ Myr	„ Woislawieck	„ Buczacs
„ Uljika	„ Stolpczy	„ Wladjejurs	„ Bolonka
„ Kolk	„ Krojetonowa	„ Luko	„ Swianticzi
„ Sczartorysk	„ Minsk	„ Uljika	„ Kleck
„ Liobiaz	„ Antopol	„ Kolk	„ Cymkowice
„ Janow	„ Boryszow et de	„ Sczartorysk	„ Sluck
	là à la droite	„ Liobiaz	„ Hlusko
„ Besdes		„ Janow	„ Bobrysle
„ Ilmsk		„ Besdes	„ Popolowo
„ Kossow		„ Ilmsk	„ Rohacsew et de
„ Buczacs	„ Mohylow		là tout le long
			du Dniepper à
			Mohylow.

NB. Ce ne sont point les noms des postes ni des stations, mais seulement des endroits, par lesquels sur la carte le grand chemin a l'air de passer.

KAUNITZ AN JOSEPH.

Sur la note très-humblement cy-jointe, que vient de me remettre le prince Galitzin, ce ministre se trouve avoir deja repondu à la pluspart des choses, que lui demande Mr. de Roumanzow au moyen du courier, qu'il lui a adressé, il y a une quinzaine de jours, à l'exception seulement de celles qu'il lui fait au sujet des jours de repos, que Vôtre Majesté pourra être dans l'intention de faire, et qu'il voudroit savoir pour pouvoir y préparer, selon ce qu'il a fait entendre, quelqu' amusement à Vôtre Majesté.

Le prince renverra son officier à Mr. de Roumanzow avec ce que Votre Majesté pourroit trouver bon de m'ordonner de lui dire sur cette communication, et j'attendrai moyennant cela ce qu'il Lui plaira à me faire connoître à cet égard, pour m'y conformer. Avec le plus profond respect.

Vienne, le 15. Mars 1780.

(Signé:) KAUNITZ-RIETBERG.

APOSTILLE DES KAISERS.

Comme je me flatte, que le prince Galitzin aura bien comprise ma reponse, il parait qu'on pouroit s'y raporter et surtout apuyer aupres du marechal Roumanzow sur la necessité de me laisser voyager en particulier, et par consequent de ne penser ni aux gites ni a des amusement ou secatures d'aucune especc, que je ne pourais accepter, devant etre consequent dans mes demarches. Le chemin le plus

court pour aller a Mohilow sera celui qui pour mon empressement sera le plus naturell. Adieu, mon chere prince, je suis veritablement honteux de vous doner tant de peine.

JOSEPH, Corrégent.

KAUNITZ AN JOSEPH.

Le courier que V. M. J. vouloit dépecher à Petersbourg, encore dans la semaine, poura partir quand Elle le voudra, ses dépéches se trouvant toutes préparées, et il poura être areté en même tems, selon le bon plaisir de V. M. parceque au fond il n'y at rien qui presse; mais je ne peut pas m'empecher cependant de faire observer très humblement à V. M. 1°. que je n'ai aucune idée des reponses qu' Elle paroit attendre de Petersbourg, d'ou, de ma connaissance au moins, nous n'en attendera aucunes, et 2°. que le marechal Roumanzow déclaroit positivement: que la route qui a été choisie par l'Imperatrice de Russie étant la meilleure et la plus commode, il avoit déja fait les arrangements necessaires afin d'y etablir des stations de poste, et demandant en meme têms au prince Galitzin d'etre informé au plutot du jour du depart de V. M. et de celui de son arrivée à Brody. Il ne me paroit pas possible de le laisser sans reponse, d'ailleurs il pouroit paroitre désobligeant à l'Imperatrice de Russie, que V. M. n'eut point adopté une route proposée par Elle, quoique peut être plus longue de quelque chose, ainsi qu'au maréchal qu'Elle n'eut point daigné s'en raporter à son avis, et il pouroit fort bien de petit choses de cette éspèce résulter

des impressions facheuses, même encore avant que l'on ne se fut vû. Ce que V. M. pouroit faire de mieux par conséquent, ce me semble, ce seroit, de me charger de dire au prince Galitzin: qu'Elle s'en tiendra purement et simplement à la route proposée par l'Imperatrice et qu' Elle remercie Mr. le marechal de ses attentions. Il en sera cependant tout ce qu' Elle voudra ou ne voudra pas, mais ce que je me flatte, qu' Elle voudra bien toujours c'est d'être persuadée de la pureté de mes intentions.

le 7 avril 1780.

KAUNITZ-RIETBERG.

APOSTILLE DES KAISERS.

Quand dans la première lettre venue de l'Imperatrice elle proposa que je prisse le chemin par Kiow, on lui fit la réponse que vous avés vue et qui contenoit qu'a cause du detour je prefererois de prendre la route la plus courte que je designois, mais que pour le retour j'userai de celle de Kiowie. Or c'est sur cette reponse que de mon scu il n'y a point encore de nouvelle de Petersbourg et que j'ai cru bon de l'attendre puisque c'est par elle qu'on scaura seulement les vrais intentions de l'Imperatrice. Le detour par Kiow est très considérable et il paroit fait exprés pour doner a Monsieur de Roumanzow un vaste champ a me doner des secature; il en sera neamoins, ce que vous jugerés pour le mieux et je vous prie de ne vous pas gener la dessus. Adieu...

KAUNITZ AN JOSEPH.*)

Par la réponse que de Petersbourg on fera à Galitzin, V. M. comprend bien, que sur la route on s'en raportera encore une fois au sentiment de Roumanzow, et, quant à la façon, dont, en Comte de Falkenstein, V. M. désire être traitée, on dira sans doute, qu'Elle peut compter que tout sera comme Elle le veut. V. M. peut être assurée de même, qu'Elle n'at aucune secature à apréhender de la part du maréchal, le prince Galitzin en répond, et moyennant tout cela, j'ose prier V. M. de m'authoriser à répondre au prince Galitzin de la façon obligeante pour le sentiment de l'Impératrice et de son maréchal, que j'ai pris hier la liberté de lui proposer. Si Elle vouloit bien me faire connoitre en même têms le jour à peu près de son départ d'icy et de son arrivée à Brody, je pourai en prévenir Galitzin qui sera bien aise de pouvoir le mander au maréchal. Je suis aux pieds de V. M....

le 8 avril.

---

*) Beiliegend folgender Brief von Galitzin an Kaunitz.

Je m'empresse de vous renvoyer, mon prince, les billets, que vous avés eû la bonté de me communiquer, en vous remerciant très humblement de m'en avoir fait part.

L'observation de Sa Majesté l'Empereur est on ne peut pas plus juste que nos couriers arrivent en quinze jours de tems a Petersbourg; mais en y ajoûtant la reflexion, que ceux-ci vont nuit et jour et qu'ils ne s'arrêtent absolument nulle part, il paroit, mon prince, qu'en calculant d'après eux il faudra toujours à Sa Majesté en proportions des mêmes distances un beaucoup plus long espace de tems, puisqu' Elle ne voyage pas de nuit.

APOSTILLE DES KAISERS.

Vous pouves repondre au prince Galitzin ce que vous croyés convenable; mon depart d'ici sera vers le 26 ou 27 de ce mois, mais comme je fais plusieurs detours, mon arrivée à Brody ne sera que vers le 28 de may. L'essentiell est de savoire le nombre de jours qu'il me faudra de Brody à Kiow et de la a Mohilow; je crois que le courier pouroit en dire quelque chose; il faut les compter en voyageant la journée sans la nuit et plustot plus que moins, a cause des accidens possibles. C'est de la que j'abregerai ou allongerai mon arrivée a Brody voulant pour sure etre a Mohilow a l'arrivée de l'Imperatrice. Adieu, je suis faché, mon prince, de vous incomoder de ces pauvretés...

JOSEPH AN KAUNITZ.

Je veux encore vous avertir, mon prince, pour le dire au prince Galitzin, que je compte envoyer tousjours un ou deux jours davance un officier, tant en Pologne, qu'en

---

Je suis enchanté que Sa Majesté ait approuvé la minute de ma lettre au feldmaréchal comte de Roumanzow et rien n'empêche maintenant que je ne l'expedie tout à l'heure; mais n'aiant point gardé de copie de cette même minute, j'ose vous supplier, mon prince, de m'en faire remettre en possession. Rien ne m'est plus precieux que de pouvoir vous réiterer ici les sentimens de ma haute estime et de mon inviolable attachement.

Vienne, ce 8 avril 1780.

Russie, qui m'ordonera les cheveaux en route et qui me devancera tousjours sous le nom de comte de Falckenstein; c'est par lui que les vrais journées pouronts seulement se determiner. Je suis bien faché, que toutes ces miseres doivent se traiter par vous et par ecrit et vous incomoder si cruellement. Adieu.

ce 9 avril 1780.

KAUNITZ AN JOSEPH.

J'ai l'honneur d'envoyer à Votre Majesté la minute de la lettre que le prince Galitzin se propose de depécher incessament par courier au maréchal Roumanzow, et je La supplie de me la renvoyer après qu'Elle y aura fait les changements, que peutêtre il pourroit être de Son bon plaisir d'y faire. Mais une circonstance, dont sur toutes choses je crois ne pas devoir tarder à informer Votre Majesté, c'est qu'il résulte de la conversation très detaillée, que j'ai eu avec l'officier courier du prince Galitzin, que, comme il y a de Brody à Kiow soixante et quatre, et de Kiow à Mohilow soixante et une lieues d'Allemagne, en faisant dix *meilen* par jour, il faudroit treize jours environ de Brody à Mohilow. et que par conséquent pour y être le 5 ou le 6 de Juin, il faudroit se mettre en route de Brody dez le 22 ou le 23 may. Il se peut que Votre Majesté fasse peutêtre en beaucoup moins de tems la route en question, mais j'ai crû qu'il étoit toujours plus sûr de calculer largement.

Vienne, le 9 avril 1780.

(Signé:) KAUNITZ-RIETBERG.

APOSTILLE DES KAISERS.

La distance et la diference enorme prouve pour le chemin que j'avois choisi, qui est en grande partie route de poste et ne fait que 90 meile. Mais de cette façon il faut passer par ce qu'ils veulent. La lettre du prince de Gallitzin paroit très juste, et venant desja a Kiow je compte moi meme aller voire le marechall Roumanzow et les objets envieux comme les catacombes qu'on dit s'y trouver. Mais je ne puis croire qu'il faille 13 jours, un courier allant d'ici en 15 à Petersbourg; neamoins je vous prie de bien prende des exactes nouvelles la dessus et je reglerai mon arrivée à Brody en conséquence. Adieu...

JOSEPH AN KAUNITZ.

Mon chere prince, en vous renvoyant ces papiers, permettés que je vous fasse quelsques reflexions. Le projet paroit bon meme facile a executer, mais voici ce qui m'a arreté de le presenter a S. M. encore.

1$^{mo.}$ des raisons prises dans sa personne et dans le peux de stabilité et de sureté dans ses resolutions, ce qui serait de la consequence la plus dangereuse dans une grande entreprise comme celleci, joint au peux de courage et d'energie avec laquelle elle soutiendroit les droits et l'honneur de son pavillon.

2$^{do.}$ de la viendroit peut etre un embaras et une consideration politique que je soumets a vos reflexions. Est ce le moment et l'epocque à exciter de la jalousie, est celui a

s'exposer aux inconveniens qui en pourroient resulter, est celui enfin, ou l'on vengeroit quelconque affront et at on les moyens a cella vis a vis de toutes les puissances qui pouroient nous insulter? une grande puissance doit elle etre petite dans une partie ou vaut il mieux qu'elle n'y paroise point si elle ne le peut dans sa proportion? notre situation est elle faite pour une marine sufisante a nos enemis et a ce que nous nous devons, coment venger un affront maritime sur des anglois Hollandois Danois Suedois Turcs François Espagnols Venetiens, meme sera ce par une guerre de terre, ou l'entreprendre, et quelle en seronts les suites? ou est ce que l'on devra tout dissimuler et alors qu'elle role jouera-t-on joignés a cella l'experience de l'annee 1778? et voyés, mon prince, ce que l'on peut en esperer de S. M., dont deux années de plus n'ont pas afermis le courage. Pardonés moi ces reflexions a ma parfaite confiance en vous; il y a deux ans que quand j'etais convaincu du bien, je ne craignois point de le pousser en avant, mais l'on m'a faite une rude leçon et je ne l'oublierai plus. Adieu.

ce 30 mars 1780.

JOSEPH, Corrégent.

JOSEPH AN KAUNITZ.

Mon cher Prince comptant partir sous tres peu de jour, voudries vous bien me faire parvenir, les point d'instructions que je vous avais prié de minuter, afin qu'ils me servent de guide je vous on serai très obligé et m'y

conformerai, avec la plus juste confiance très exactement. Adieu croyes moi bien vraiment et pour la vie votre

ce 23 avril 1780.

JOSEPH.

JOSEPH AN KAUNITZ.

Mon cher Prince, au moment que je monte en chaise pour aller à Brody arrive le courier, je n'ai que le moment de vous remercier des bons avis et sages conseils dont vous m'honorez car ils sont dignes de ce nom. Je tacherei de faire et executer vos sages vues et le moins mal que possible ibant qua poterunt, sera mon excuse, portés vous bien mon cher Prince et soyez persuadé qu'il n'y a point de lieu ou votre souvenir et le cas tout particulié que je fais de vos conseils et de votre amitié ne me suive

Leopoll, ce 19 Mai 1780.

JOSEPH.

JOSEPH AN KAUNITZ.

Voudriez vous bien mon cher Prince qui avés tant eu desja de peines avec mon voyage pour l'arranger à ma parfaite satisfaction avec le Prince Galitzin, assures de ma part je vous prie ce galanthomme, que j'ai resenti les fruits de ses conseils reiterés, que mon voyage à été arrangé par le maréchall Romanzow, a merveille avec toutes les comodités, et le moins de gene que possible, que mon

sejour à Kiow a été de meme très agreable, que j'y ai tout vu, et que si tout le reste du voyage va de meme, je pourrois être infiniment content de l'avoire fait, et qu'il me sera satisfaisante pour toute ma vie, d'avoire vu les objects interessants, qu'on me presente, et que j'attens encore d'avoire le plaisir de voire, vous aimés a faire plaisir et a reconaitre le vrai merite je suis donc bien sure que vous vous ferés un plaisir de doner cette satisfaction au Prince Galitzin, que je crois lui devoire adieu croyés moi pour toujours votre

Kaczilitz, ce 31 Mai 1780.

JOSEPH.

JOSEPH AN KAUNITZ.

Je viens de recevoir mon cher prince les détails que vous aves bien voulu me faire du tous le changemens avantageux, donts vous vous ete occupé pendant mon absence a la gallerie des Tableaux, je vous en suit infiniment obligé et je ne doute nullement qu'ils rempliront perfaitement l'objets c'est a dire d'unir autant que possible l'ordre necessaire des écoles, avec le gout et le coup d'oeil qui paroit exiger quelque simetrie, c'est avec empressement que j'attens mon retour pour les voire et pour mettre un grain de plus a toutes les obligations que personellement et surtout en homme de l'état je vous ai, croyés mon amitié à toute epreuve, et mon estime pour vous bien vraie

Vers la mie aoust je compte etre a Vienne et avoire le plaisir de vous entretenir au long des choses que j'ai

pus observer. Adieu mé voici a Grodno en Lituanie continuant ma route sur Zamosc en Gallicie.

Grodno, ce 28 Juillet 1780.

JOSEPH.

JOSEPH AN KAUNITZ.

Mon chere Prince par le raport de Thugut l'on voit clairement la mauvaise volonté du Roi de Pologne et des Russes, il me paroit essentiel qu'on execute tout de suite la menace faite, de dedommager Julius sur les revenus du Roi et de Rzewusky qui se trouvent en Gallicie, je desirerois que cet ordre puisse partir, avant, que je ne recoive la lettre de l'Imperatrice, afin qu'on en tire quelque chose et qu'au moins je puisse lui repondre, que c'est dejà une affaire faite et qu'aussi les Polonois voyent que nos menaces sont serieuses. Adieu si vous me dites ce que vous en pensés, je me reglerai en consequence.

ce 14 octobre 1780.

JOSEPH.

KAUNITZ AN JOSEPH.

La liste des tableaux que Votre Majesté Impérial m'a ordonné de faire garder à Bruxelles, est tirée de l'ouvrage de Descamps, dont j'ai eû l'honneur de Lui parler; mais je crois devoir observer à Votre Majesté, qu'il est en encore plusieurs autres dans l'inventaire, dont ledit Descamps eût

certainement parlé de même avec éloge, s'ils avoient existé en 1754, année, dans laquelle il n'a pu en faire mention, parce qu'ils n'y étoient pas, et je crois par conséquent, que pour ne pas s'exposer à faire vendre des tableaux précieux dans leur genre, dont aussi bien on ne retirera pas beaucoup d'argent, ce que Votre Majesté pourroit faire de mieux seroit, si Elle veut bien s'en rapporter à moi, comme je pense qu'Elle peut faire sans risque de me charger d'ordonner qu'on envoye ici tout de suite tout ce que je croirai qui puisse meriter de l'être. Les fraix de transport sont une bagatelle, qui ne mérite aucune consideration. Lorsque ces tableaux seront ici, nous nous assurerons par nous-mêmes de ce qu'ils vaillent, ce qui est tousjours plus sûr que de s'en rapporter au jugement d'autruy, ou moins éclairé ou prevenu, ou pour ou contre. Ce seroit mon très-humble avis, dont Votre Majesté fera le cas, qu'il Lui paroitra mériter. On pourra cependant excepter de l'ordre d'envoyer le tableau de Rubens de la chapelle particulière, estimé à dix mille florins, et un plafond de Rubens dans le cabinet à ecrire, évalué quatre mille florins; si tel est le bon plaisir de Votre Majesté.

Sur la pompeuse liste des tableaux de l'agent Sehnbach qu'il a plu à Votre Majesté de m'envoyer, j'ai été les voir et examiner moi même et je m'en suis fait donner les prix, que Votre Majesté trouvera détaillés dans la declaration très-humblement ci-jointe. Il y a quelques petits tableaux, qui ne sont pas sans mérite: rien n'est digne cependant de la gallerie Imperiale, et les prix sont ridicules et d'un enthusiaste ignorant.

Sur l'un et l'autre de ces deux objets j'attendrai les ordres de Votre Majesté Imperiale avec la plus profonde soumission.

Du Fauxbourg Mariahilff le 1 novembre 1780.

(Signé:) KAUNITZ-RIETBERG.

APOSTILLE DES KAISERS.

Les tableaux de l'agent ne meritent aucune consideration, et comme je compte aller moi meme aux pays bas je verrai avec quelque conoisseur, ceux qui pourronts convenir d'etre transportés ici, et je vous prierai, mon prince, de m'en envoyer les listes a son temps.

JOSEPH.

JOSEPH AN KAUNITZ.

Mon cher Prince je vous communique ici une lettre que j'ai reçue hier de l'Imperatrice de Russie, son contenu est assés amicale, je croirois qu'il seroit bon d'envoye le 10 de ce mois un courier à Petersbourg, je le chargerois de quelques objets que S. M. m'a demandés et en meme temps il arriveroit precisement pour la S. Catherine, jour de nom de S. M., et Cobentzel pouroit comme une marque d'attention et rechercher de ma part faire valoire la lettre qu'il lui presenteroit de ma part sauf votre avis mon chere prince. Adieu.

Ce 7 novembre 1780.

KAUNITZ AN JOSEPH.

S'il y avoit la moindre connexion entre le prince Louis et la cour de Berlin, j'envisagerois également la demarche qu'il vient de faire, ainsi que fort bien observe V. M., comme une de ces misérables méchancétes auxquelles se réduit à peu près la politique berlinoise; mais comme le prince Louis bien loin d'etre dans aucune liaison, que je sache, avec ce païs là, y est tout au contraire noté dans le livre noir, je pense que sa démarche n'est qu'une suite de la tournure romanesque de son esprit. Quoiqu'il en soit cependant, il me semble neantmoins que, ni plus ni moins, il conviendra toujours à V. M. I. de ne pas s'exposer au risque de l'abus, que le plus méchant des hommes pouroit tacher de faire de sa condéscendance à la prière du prince, et je suis moyennant cela de très humble avis, que V. M. I. pouroit borner à lui répondre:

Qu'Elle a reçu sa lettre, qu'elle partage sincèrement le plaisir que doit lui faire l'heureuse grossesse de Madame la princesse son epouse, et qu'Elle en est d'autant plus fachée de ne pas pouvoir lui complaire dans cette occasion, mais qu'Elle n'en sera pas moins dans d'autres occurrences toujours disposée à lui donner des preuves de son éstime, et qu'Elle le prie d'en être persuadé et de la croire etc. Je soumet mon opinion au bon plaisir de V. M. I....

le 23 novembre.

APOSTILLE DES KAISERS.

Je vous suis infiniment obligé, mon chere prince, et suivant votre avis j'ecris au prince Louis. Adieu....

JOSEPH AN KAUNITZ.

Mon cher Prince la nuit d'aujourdhui a été très grave, Sa Majesté a été incomodé a un point vraiment menacant comme l'avés vu par le bulletin, vers midi les symptomes relacherent, un lavement fit un bon effet, cette aprèsdiné a été un peu plus tranquille, le poulse est variant, tantot un peu plus elevé tantot moins, les forces sont encore assés bonnes, la presence d'Esprit parfaite, point de douleur fixe, nulle part la respiration par fois courte mais toujours très gené, surtout si elle se couche, elle est presque toujours assise à sa table, ou elle lit et ecrit meme parfois, son courage sa resignation et la fermeté et patience avec laquelle elle soutient ses incomodites est estonante parlant de tous pourtant avec peine, son excellent temparament ses forces les parties nobles qui ne paroissent point encore essentiellement attaqués me laissent bien de l'espoir encore, qu'elle pourra surmonter son mal. Adieu je prens bien de la part a vos inquietudes mais jugés des mienes et de ma peine.

ce 28 novembre 1780.

JOSEPH AN KAUNITZ.

Mon chere Prince, le malheur affreux qui m'accable, vous sera desja conu, j'ai cessé d'etre fils, c'est que je croyois etre le mieux; il faut envoyer encore ce soire des Gardes à Florence et Napple l'un, un autre à Millan et un à Parme, enfin un quatrième a Paris; je vais ecrire ces tristes lettres; restés mon ami, soyés mon aide, mon guide, dans le

poids qui vient de tomber sur moi vous, savés sans cella combien je vous estime adieu.

ce 29 novembre 1780.

JOSEPH.

KAUNITZ AN JOSEPH.

Mes très humbles avis n'auront jamais pour objet que la gloire de V. M. et ce qui, de bonne foi, me paroitra être du plus grand bien de son service, je ne lui dirai jamais que ce que je me dirois à moi même si j'étois à sa place, et ce que je pourai avoir l'honneur de lui dire personne jamais ne saura que je le lui ai dit. C'est ainsi seulement, que je tacherai de meriter la confiance dont Elle voudra bien m'honorer, et il m'est bien doux de voire par son gracieux billet de tantot, qu'Elle m'authorise, qu'Elle me commande même, de lui dire toujours ma pensée librement et sans ménagements, c'est à dire, ce me semble, comme je la dirai à un ami que j'aimerois pour le moins autant que moi même. V. M. I. trouvera un échantillon d'un avis de ce genre dans les très humbles observations cy jointes, que j'ai dictées à la hâte et que je prend la liberté de lui envoyer tels qu'elles sont, parcequ'elles ne sont que pour Elle, pour ne pas lui faire attendre si peu de chose. V. M. I. excusera en tout cas avec son indulgence ordinaire la franchise avec laquelle j'ai crû pouvoir m'expliquer consequemment à ses ordres.

le 3 décembre 1780.

APOSTILLE DES KAISERS.

Il est satisfaisant de pouvoir compter sur l'amitié et la sincerité d'un homme comme vous; je vous prie de me continuer tousjours vos bons conseils et en consequence voici la copie toute simple du billiet que j'ecris au prince de Schwartzenberg.

JOSEPH.

KAUNITZ AN JOSEPH.

Le projet de lettre très humblement cy rejoint, sur lequel V. M. m'ordonne de lui dire mon très humble sentiment, est très bien à mon avis, mais comme il poura paroitre convenir à V. M., ainsi qu'il me le paroit, de ne rien écrire dont on pourait tot ou tard faire un mauvaix usage vis à vis de l'Angleterre, et qu'il me paroit convenir de même, de ne point exciter la jalousie de Mr. de Maurepas au sujet de Necker, qui d'aprés ce qui n'arrive que trop souvent dans ce païs là pouroit bien ne plus exister à l'arrivée de la lettre de V. M., je soumet à son jugement, si l'effet essentiel de sa lettre n'y perdant rien, il ne seroit pas plus sûre d'omettre la totalité du passage que j'ai enclavé au crayon.

Pour Starhemberg je crois qu'il sera mieux que ce soit moi qui lui écrive au mom de V. M.; j'attendrai cependant ses ordres ultérieurs....

le 5 décembre 1780.

APOSTILLE DES KAISERS.

Voici mes deux lettres. J'ai omis dans celle au Roi les passages marcqués, et je vous en suis vraiment obligé; de

cette facon le bien devra se faire. Vous pouvés expedier le courier demain ou après demain à votre bon plaisir et je vous prie d'ecrire mes intentions au prince de Staremberg, faite (s) lui gouter cella comme une marque de ma confiance et enjolirés cella le mieux que vous pourrés, neamoins tousjours comme une chose que je desire et non que j'exige, Adieu....

KAUNITZ AN JOSEPH.*)

Je viens de recevoir la lettre du prince de Starhemberg très humblement cy jointe avec son incluse. Engagé déja du vivant de feue S. M. à rester quelques mois avec les nouveaux gouverneurs generaux, comme rien ne presse, je ne lui ai point écrit encore, que V. M. désiroit qu'il continuat à rester avec eux, pour laisser à V. M. la liberté de pouvoir prendre encore tel parti à cet égard, que les circonstances pouroient lui faire juger préferable, et je suis moyennant cela en mésure de pouvoir faire encore tout ce qu'il poura plaire à V. M. de me commander sur ce sujet, et je l'exécuterai alors avec le plus profond respect.

le 20 décembre 1780.

KAUNITZ-RIETBERG.

APOSTILLE DES KAISERS.

Voici la réponse au prince de Starhemberg que je vous prie, mon cher prince, de lui envoyer; la copie vous fera

---

*) Eigenhändig mit Bleistift geschrieben und mit Tinte überzogen.

voire son contenu. Je suis tousjours du meme avis et par consequent je crois qu'il faudroit que vous tentiés à persuader le prince de Starhemberg à rester plus longtemps dans sa place a Bruxelles. Adieu.

JOSEPH AN KAUNITZ.

Mon Prince, comme je seais que l'Imperatrice de Russie lit exactement les interceptes c'est une façon de Lui faire connoitre par fois très naturellement ma façon de penser en ecrivant a Cobenzel; je viens donc de lui ecrire aujourdhui la lettre dont je vous joins ici la copie et continuerai de meme a faire passer toujours a votre connoissance tout ce que dans la meme intention je pourais jamais lui ecrire. Adieu.

ce 23 decembre 1780.

JOSEPH.

JOSEPH AN COBENZEL. *)

ce 23 decembre 1780.

J'ai reçu vos deux lettres; mon ame etoit bien trop affecteé, et mon esprit si obéré de pensées, que j'ai tardé jusqu'a present de vous faire reponse; car je ne vous aurois rien dit qui vaille; j'espere que mon courier Le Lieutenant Daniel porteur de la nouvelle du malheur qui vient de me

---

*) Bildet eine Beilage zum Briefe vom 23. Dezember 1780 an Kaunitz.

frapper sera arrivée heureusement à Petersbourg, il a pris son chemin par Berlin et un bruit vague le dit noyé; il seroit facheux qu'il le fut, et que ses depêches soient restées peut être sêches en Pomeranie, d'autant plus qu'il vous portoit des chiffres.

Ce que S. M. l'Imperatrice malheureusement l'unique à présent, et Leurs altesses Imperiales vous ont dit et temoigné de la continuation de leur amitié pour moi, m'a été d'autant plus satisfaisant, que quand on est vraiment affligé, comme j'ai tout lieu de l'être, tous les témoignages d'interêt augmentent infiniment de prix, et je puis vous assurer, que ce n'est pas une phrase, que si quelqu'un a gagné à cet evenement c'est l'Imperatrice de Russie, elle ne s'en souciera pas, mais je lui ai voué vraiment et sincerement une grande partie de l'attachement infini et surtout de l'estime que j'avois pour mon auguste mere. J'avois toujours craint les suites et les consequences d'un coeur trop pris, mais je vois qu'il n'est pas moins difficile d'en porter un vuide d'attachement, je vous laisse juger si dans ce moment je me trouve des occupations, et combien toutes mes démarches, tous mes propos sont observés et commentés. Si depuis longtems je ne m'etois fait des principes invariables de marcher mon droit chemin, et de laisser dire et imaginer tout ce qui bon semblera, je serois agité, incertain et troublé à chaque pas, et pendant que les Cabinets de l'Europe brassent des Idées sur mes projets, que tous mes employés se cassent la tête pour deviner mes Idées, et pour apprendre la vraie route pour parvenir aux leures, je vais tranquillement à faire aller le courant de mes affaires, et je veille surtout pour qu'aucune stagnation dans aucune partie jamais indifferente à un

Etat se trouve. Les changemens pour le mieux à ma façon de les voir, arriveront à leur tems; ce n'est pas dans le paroxisme qu'un medecin doit donner medécine; il faut pour obtenir les vrais effets des facultes et des volontés des hommes, avoir preparé leurs têtes et trouvé leurs façons de penser, et je me souviens avec trop de plaisir et d'intérêt de tout ce que la grande Princesse à la quelle vous êtes accredité m'a dit, pour oublier qu'elle m'a repété plusieurs fois, que pourvû que son gouvernement aille bien en avant, que son pays augmente et profite, qu'il lui étoit bien egal tout ce qu'on en disoit, qu'elle ne voyoit qu'à ces effets. à dieu, vos nouvelles me seront toujours interessantes et agreables, n'oubliés pas de me rappeller le plus souvent que vous pourrés au souvenir de l'Imperatrice et de L. L. A. A. I. I. elle ne trouveroit j'espere point de difference entre mes paroles et mes actions, et le Corregent n'en aura pas plus dit, que le regent fera portés vous bien.

IN CHIFFERN.

Wie wichtig anjetzo die Beobachtung alles desjenigen, was die Preussischen Bearbeitungen seyn werden, und der Eindruck und die Vermuthungen über meine Handlungen in inn- und äusserlichen und vorgehenden Veränderungen ist, wird Ihnen von selbst einleuchten; Ich erwarte also die Empfindungen zu vernehmen, die der Tod der Kaisserin, und meine angetrettene Regierung veranlasset haben; der Satz bleibt richtig, dass Russland mit uns und wir mit ihm alles, eines ohne dem anderen aber sehr beschwehrlich etwas wesentliches und nutzbares ausrichten können, welche Warheit Sie nie genug gelten machen und

bis zur Ueberzeugung den am Brett sitzenden erneuern wollen.

KAUNITZ AN JOSEPH.

La lettre, que V. M. I. a bien voulu m'envoyer, ainsi que celles qu'Elle poura trouver bon de me communiquer par la suite, serviront de régle à ma conduite et à mes propos dans la marche des affaires politiques, dans lesquelles il est, sans doute, très importants, qu'il ne se dise et ne se fasse rien de ma part, qui ne soit parfaitement analogue aux intentions de V. M. D'ailleurs V. M. sait, que Mr. de Panin communique parfois des interceptes au Roi de Prusse, et comme moyennant cela je suis persuadé, qu'Elle ne mettra rien dans ses lettres, dont il pouroit abuser, pour faire croire en France, que ses vues sont reéllement, d'établir une triple alliance entre Elle, la Russie et l'Angleterre, je n'ai rien à ajouter que l'assurance respectueuse des voeux que je fais pour la gloire et la prosperité de son regne.

le 24 décembre 1780.

KAUNITZ-RIETBERG.

APOSTILLE DES KAISERS.

Mon prince, je vous enverrai, quand le cas se donera, tousjours le brouillion de ma lettre, et vous me ferés plaisir d'y corriger ou retrancher ce que vous pourriés trouver sujet à inconvenient. Adieu.

JOSEPH AN KAUNITZ.

Mon prince, je vous envois ici la dépeche de Cobentzel et les lettres de S. M. l'Impératrice de Russie et de Leurs Altesses, que je viens de recevoir. Leur contenu me paroit fort satisfaisant, et l'attention d'envoyer le prince Wolkonsky est trés galante et cella meme avant d'avoire reçu ma lettre de notification par notre courier. Je compte par consequent dés qu'il demandera audience la lui doner, quoique je ne reçoive encore personne que les ministres, et je crois qu'il sera seant que dans une couple de jours nous y renvoyons un courier pour porter ma réponse. Adieu.

ce 28 décembre 1780.

JOSEPH AN KAUNITZ.

Mon prince, en vous renvoyant ces depeches, que j'ai lues avec attention, je vous prie en meme temps de me renvoyer mes lèttres de l'Impératrice et de Leurs Altesses, pour pouvoir comencer à imaginer les réponses; de meme je vous prie de penser, si il sera convenable d'envoyer quelsques points d'instruction a Cobentzell au sujet de la garantie reciproque et coment vous croiriés que la chose pouroit etre comencé et arrangé pour le mieux. Je viendrai plus tard vers 1 heure vous en parler. Adieu.

ce 29 décembre 1780.

1781.

KAUNITZ AN JOSEPH.

La reponse, qu'il est necessaire de remettre au chevalier Keith, doit

1°. pouvoir être communiquée tant en Russie qu'en France et en Espagne;

2°. témoigner au Roi de la Grande-Bretagne la sensibilité et la satisfaction de Votre Majesté sur son bon procedé, sans donner lieu neanmoins à faire soupçonner qu'il a été provoqué ou qu'il est la suite d'une trop grande intimité.

3°. Elle peut et doit être flatteuse et obligeante pour l'Impératrice de Russie, mais avec dignité cependant, attendu que lorsqu'on veut conserver un ami, j'ai toujours vû, qu'il est ordinairement tout aussi important de ne pas le gâter, qu'il est de le menager.

4°. pour le décorum de V. M. ainisi que par un juste égard pour les deux autres puissances belligérentes et pour

la cour comédiatrice, il étoit necessaire d'attacher l'acquiescement de V. M. à Sa co-médiation à la condition, qu'elle sera desirée par les trois autres cours ainsi que la desire l'Angleterre.

5°. Il m'a paru utile de faire sentir que l'on pourroit ne point regarder la continuation de la guerre comme indifférente, et enfin

6°. j'ai taché de faire comprendre à la Grande-Bretagne et par ricochet aux deux autres puissances belligérentes d'une façon qui sera agréable à la France sans pouvoir déplaire à la cour de Londres, que, si on veut sérieusement la paix, ce n'est pas par des propositions aussi inadmissibles que l'est celle que l'Angleterre établit pour préalable dans sa reponse, que l'on peut se flatter d'y parvenir.

Votre Majesté Impériale jugera, si j'ai rempli tous ces objets dans la minute très humblement ci-jointe. Les dépêches pour l'Angleterre, la Russie, la France et l'Espagne sont faites en conséquence; et dez que Ses ordres me seront parvenus, j'aurai soin de remettre la réponse projettée au chevalier Keith et de faire partir les courriers respectifs pour Petersbourg, Paris et Madrid.

Avec la plus profonde soumission

Vienne le 9 janvier 1781.

(Signé:) KAUNITZ-RIETBERG.

APOSTILLE DES KAISERS.

Je ne puis que vous rémercier, mon prince; la réponse à donner à Keith est superieurement bien faite, elle remplit tous les objets possibles. Je vais écrire en Russie et en

France, je vous enverrai ce soire les minutes et, si vous les trouvés bonnes, je les copierai demain matin et les courriers pourronts partir demain vers midi. Adieu.

Je garde les reponses verbales pour me regler dans mes lettres.

JOSEPH AN KAUNITZ.

ce 9 Janvier 1781.

Mon chere Prince, voici ma lettre à l'Imperatrice je vous prie d'y ajouter ou retrancher ce que vous voudrés, mais il faut savoire qu'on a faire avec une femme, qui ne se soucie que d'Elle, et pas plus de la Russie que moi, ainsi il faut la chatouiller, sa vanité est son ideale, un bonheur enragé et l'hommage outré et à l'envie de toute l'Europe l'onts gatés, il faut desja huerler avec les loups, pourvu que le bien se fasse, il importe peux de la forme sous laquelle on l'obtient.

Ma lettre en france ne sera qu'une d'amitié à la reine. Adieu. m. p.

Si vous me renvoyés cette minute je la copierai tout de suite et vous enverrai la lettre pour en charger le Courier.

JOSEPH AN KAUNITZ.

ce 19 Janvier 1781.

Mon chere Prince, en vous renvoyant ces lettres, il me paroit pour tout qu'il vaudroit la peine de penser un peux

aux moyens possibles à faire savoire à la Ville d'Anvers la liberté du Comerce sur la Meuse ne pouroit on pas s'entendre avec les français leur faire valoir avantage qu'ils auroient et dans la guerre presente et dans celles à venir d'y avoire un porte neutre et ami; enfin je crois que ce grand objet et cette belle occasion ne doivent point être negligés et je vous prie mon cher prince d'aviser à ce qu'il y auroit moyen de faire, il faut quelquefois risquer quelque chose pour reussir. Adieu.

KAUNITZ AN JOSEPH.

Vienne le 20 Janvier 1781.

Ce qui peut être osé en Politique doit à ce qu'il me semble:

1mo. pouvoir être justifié

2do. se trouver dans le Cas d'un succès, si non infallible, au moins vraisemblable, et enfin

3tio. de nature à ne point présenter plus de dangers et d'inconvéniens que d'avantages.

L'Idée de Milord Mansfield, qui est conforme à ce que Milord Stormont a écrit il y a quelque tems au Chev. Keith ne se trouve dans aucun des trois cas susdits.

1er. Son éxécution ne pourroit se justifier, parce qu'elle seroit une Contravention manifeste à l'Article XIV du Traité de Munster de l'Année 1648 confirmée dans tous les Traités postérieurs relatifs aux Pays Bas Autrichiens.

2do. Le Succès de la tentative seroit non seulement incertain, mais même invraisemblable; parceque les Etats

Généraux autorisés à reclamer sur la Contravention du Traité, qui fait la base du Commerce des Villes d'Amsterdam et de Rotterdam seroient indubitablement soutenus par la France, Laquelle dans aucun tems, mais à présent, surtout, ne pourroit abandonner la republique dans une Cause juste par elle même, et du plus grand intérêt de la ville d'Amsterdam, qui lui est particuliérement devouée, et enfin par le Roi de Prusse qui ne peut que s'opposer à tout ce qui peut nous être de quelque avantage.

3tio. Dans la Supposition la plus favorable et tout à fait invraisemblable du succès de la voye de fait, il n'en resulteroit, que le très mince avantage d'enrichir peut-être quelques particuliers d'Anvers par un cabotage un peu plus étendu, tandis que l'entreprise de vouloir rouvrir l'Escaut nous attireroit indubitablement une guerre générale, dans laquelle par la dissolution de notre Alliance avec la France, qui ne pourroit manquer de s'ensuivre, et dont le Roi de Prusse ne manqueroit sûrement pas de profiter, vû la nécessité, ou nous serions de nous affoiblir vis-à-vis de Lui, pour nous deffendre aux Pays-Bas, et peut-être en même tems sur le Rhin et en Italie, nous nous trouverions avoir exposé la Monarchie au plus grand danger possible, pour nous être laissé séduire par un appas très peu signifiant, et qu'en effet on ne peut se permettre d'envisager que comme un pur effet d'un dépit momentané de l'Angleterre contre les Etats Généraux, ou peut-être même comme un moyen imaginé par la Cour de Londres, pour nous mettre dans la nécessité de devoir rentrer dans notre ancien esclavage vis-à-vis d'Elle, en nous laissant âller à une démarche, qui ne sauroit manquer de rompre notre systeme actuel d'Alli-

ance, qui seul nous met dans le cas d'être actuellement et tant qu'il durera en état de pouvoir tenir tête au Roi de Prusse et même à la Porte si l'un ou l'autre s'avisoit de vouloir nous attaquer, chose, dans tout autre cas que dans l'état actuel des choses, absolument impossible.

Ce sont ces considérations indépendamment beaucoup d'autres, qui n'echapperont pas à la penétration de Votre Majesté, qui m'ont empéché de faire ou de Lui proposer chose quelconque rélativement aux propos de Milord Stormont et de Milord Mansfield, dont sans cela je n'eusse pas manqué de profiter, conformément à mon zèle pour son service, lequel pendant tout le Cours de mon Ministère non seulement n'a jamais manqué aucune occasion favorable, mais m'a même dans tous les tems rendu soigneux d'en faire naitre un grand nombre, dans lesquelles, plus ou moins, je n'ai échoué dans aucune, parceque je ne me suis jamais permis d'oser que conformément aux trois considérations dont j'ai fait mention à la tête de ce petit nombre de réflexions, que je soumets néanmoins avec le plus profond respect au jugement supérieur de Votre Majesté et à ce qu'Elle trouvera bon de m'ordonner sur cet objet.

KAUNITZ-RIETBERG.

APOSTILLE DES KAISERS.

Les informations c'y contenues me servent de notice.

JOSEPH AN KAUNITZ.

ce 1 fevrier 1781.

Mon chere Prince, je vous envois ici la lettre que la Reine vient de m'écrire, elle contient des dispositions et une

façon de penser qui promest d'etre satisfaisante, peut-être que le Courier de Bretueil en dira d'avantage, en me renvoyant cette lettre je vous prie de me marcquer si vous croyes attendre avec le depart du Courier du Mois ou le faire partir dans peux; adieu.

KAUNITZ AN JOSEPH.

Le 6 février 1781.

Je crois que nous pouvons très-bien nous dispenser d'envoyer quant à présent un courier en Russie avec la réponse préalable que vient de nous donner la France, attendu que quoiqu'il y soit dit sur la fin: „que le rétablissement de la paix acquereroit un nouveau prix aux yeux de S. M. T. C., s'il pouvoit être le fruit des soins combinés de l'Empereur et de l'Impératrice de Russie,“ on y ajoute néanmoins à cette expression des sentimens du Roi T. C., qui contient au fond une acceptation éventuelle de la médiation: „que S. M. T. C. n'etant cependant point seule impliquée dans la guerre, Elle ne peut s'expliquer que des concert avec Ses alliés“, dénomination, dans laquelle on entend sans doute, non seulement le Roi d'Espagne et le congrès américain, mais peut-être aussi les Etats généraux des Provinces Unies. Comme ce ne sera qu'aprés le retour du courier que de Versailles on a dépêché à Madrid le 22, que la France sera en état de pouvoir répondre definitivement, que ce courier pourra se retrouver à Versailles le 6, ainsi que celui qui nous rapportera la réponse directe de l'Espagne, que tous les deux pourront être ici vers la moitié du mois, et que celui

que nous attendons de Pétersbourg pourra arriver à peu près dans le même tems, je pense, sauf le meilleur avis de V. M., qu'il vaudra mieux différer jusques là une expédition à Pétersbourg, et qu'il est d'autant moins pressé de communiquer cette réponse préalable, qu'elle contient quoiqu'en termes très-honnêtes, une espèce de reproche de ce que la Russie s'étoit énoncée plus explicitement à Londres, qu'elle ne l'avoit fait par son chargé d'affaires à Versailles, et que cela pourroit deplaire à l'Impératrice de Russie, quoique réellement le propos de cet homme, rapporté dans la réponse, ne fut en effet qu'une phrase de rhétorique si peu significative, que la France pour ne nous l'avoir point redite, ne peut point être accusée de réticence, pour ne nous avoir point communiqué d'abord un discours vague, qu'elle a été en droit de ne regarder que comme un propos d'autant plus qu'il est clair à présent, qu'elle ne savoit rien de rien alors de l'insinuation faite en Angleterre, et que ce n'est que par nous qu'elle en a été informée.

Elle me paroit excusable en même tems de n'avoir rien dit du Roi de Prusse qu'elle doit menager par rapport à tous les bons services qu'il lui a rendus jusqu'ici, et tous les mauvais qu'il pourroit lui rendre, si elle le choquoit. La communication de l'insinuation faite à Londres et notre réponse à la cour Britanique n'en fournissoit pas même l'occasion, et il me paroit par conséquent tout simple, qu'elle n'en ait point parlé dans la supposition où je suis, que, si l'Impératrice de Russie ne propose pas la comédiation du Roi de Prusse, la France certainement ne la proposera pas, assureé comme elle l'est que cela nous deplaisoit.

Je crois devoir communiquer très humblement à V. M. ce petit nombre des reflexions, et j'ai l'honneur de l'informer en même tems, que le courier que le chevalier Keith a dépêché à Londres avec la réponse de V. M. en est déjà revenu, et que ce ministre a été chargé de me prier de porter à Sa connoissance les assurances les plus fortes non seulement de la vive sensibilité du Roi de la Grande Bretagne sur les termes dans lesquels elle est conçue, mais en même tems aussi de sa plus parfaite conformité à tous les sentimens qui y sont énoncés. Le chevalier Keith a ajouté au sujet de Vienne à choisir pour lieu du congrès avec un compliment rélatif à moi parfaitement pareil à celui du comte de Vergennes, que le Roi de la Grande-Bretagne n'hésiteroit pas un moment à en adopter l'idée de préférence à toute autre, s'il ne croyoit pas devoir auparavant à l'Impératrice de Russie l'attention de la pressentir sur cet objet, et que sa cour à cet effet avoit déjà dépêché un courier à Petersbourg.

On travaille actuellement à une expédition pour le courier mensuel, et il pourra partir après demain, si V. M. l'ordonne.

J'ai l'honneur d'être avec la plus profonde soumission...

KAUNITZ AN JOSEPH.

Vienne, le 27 Fevrier 1781.

Jusqu'à présent le succès de la négociation d'un nouveau Traité défensif avec l'Empire de Russie à été si incertain, et il l'est même si fort encore, attendu les deux diffi-

cultés de l'Alternative et de l'Article secret tel qu'il est proposé, qu'en supposant une insistance invincible sur ces deux objets, ou même l'un des deux seulement, il deviendroit impossible.

Je n'ai pas été dans le cas moyennant cela de pouvoir proposer jusqu'ici à Votre Majesté de trouver bon que j'en parlasse en façon quelconque. Mais comme la nouvelle expedition pour Petersbourg, dont je suis actuellement occupé, nous mettra peut-être dant le cas de pouvoir regarder l'événement de la négociation comme moins douteux, je crois que l'on pourra alors, supposé qu'il plaise à Votre Majesté de l'approuver, charger alors tout de suite le C[te.] de Mercy de participer, pour autant qu'il conviendra de le faire c qui est sur le tapis. Quelsques soient néanmoins les ordres qu'il plaira à Votre Majesté de me donner à ce sujet, je ne manquerai pas de m'y conformer avec la plus profonde soumission.

KAUNITZ-RIETBERG.

APOSTILLE DES KAISERS.

En vous envoyant l'intercepte qui en traité j'ai seulement voulu vous demander mon Prince ce que vous en pensiés et je suis parfaitement d'accord que vous diferiés jusque à cette Epocque toute communication; adieu.

— — —

KAUNITZ AN JOSEPH.

Le Comte de Panin peut être violemment soupçonné d'avoir voulu faire manquer toute la negociation, soit par la proposition malitieuse de l'Alternative insoutenable, par

laquelle il a compté prendre l'Impératrice par son foible, soit par la tournure également malitieuse qu'inadmissible, qu'il a donné à l'Article separé et secret, qui regarde la Porte-Ottomane, mais pour peu que l'Impératrice soit équitable et raisonnable, j'espère que cette fois au moins il en aura été pour ses peines. Je desire avoir rencontré les intentions de Votre Majesté dans mon travail. Je crois que du nombre des arguments, que Cobenzl est chargé de faire parvenir à la connoissance de l'Impératrice, Votre Majesté Impériale pourroit exposer directement à cette Princesse, dans sa lettre particulière ceux qu'Elle jugera être les plus propres à faire impression sur son coeur et son esprit, et qu'il faudroit tacher entre autres de Lui faire comprendre à quel point il est desirable que le Roi de Prusse ne parvienne pas à avoir connoissance de l'Article séparé et secret; par la raison que s'il parvenoit à le savoir il ne manqueroit pas certainement d'en informer tout de suite directement ou indirectement tout au moins la Porte et la Cour de Versailles et peut-être même de sonner le Tocsin dans toutes les autres Cours, qu'il croira pouvoir ameuter et engager à prendre d'avance des contremesures propres à faire échouer, en tems et lieu tout le succés vraisemblable des arrangements, qui se trouveront avoir eté pris par le dit Article; mais même à mettre les deux Cours contractantes d'avance dans des très grands embarras, par les demandes de partager au gateau, qu'il pourra engager plusieurs Cours de l'Europe à Leur faire.

Je soumets néanmoins ces réflexions ainsi que le résultat de mes méditations au degré d'attention, dont Votre Majesté Impériale pourra les juger dignes.

D'ailleurs le Prince de Galitzin vient d'avoir un Courier de sa Cour: Il m'a envoyé la lettre de Cobenzl très-humblement ci-jointe, et tout ce que j'ai pû en apprendre jusqu'à present, c'est qu'il lui a apporté les Pleinpouvoirs de l'Imperatrice pour la médiation et que moyennant cela, Vienne est par Elle accepté pour lieu du congrès. Il s'est déjà recommandé à moi pour être guidé dans l'exercice de son emploi de Plenipotentiaire. Je l'ai assuré qu'il pouvoit compter que je répondrois à sa confiance sans certainement en abuser. Il m'a paru être parfaitement rassuré et tranquillisé par cette assurance de ma part, il doit me communiquer aujourd'huy les Ordres qui Lui sont parvenus, et j'aurai l'honneur d'en informer Votre Majesté Impériale dez qu'ils seront à ma connoissance.

Avec la plus profond soumission

Le 2 Mars 1781.

KAUNITZ-RIETBERG.

APOSTILLE DES KAISERS.

Je vous suis infinement obligé mon Prince de l'important ouvrage que vous venes de faire, il n'est pas possible que l'Imperatrice y trouve un mot a redire si sincere sont ses intentions, je vous prie de me faire copier l'instruction et le nouveau tant comme l'article secret proposé par les Russes afin que je me regle dans ma lettre en consequence, sauf votre avis je croirois que le courier pouroit attendre deux ou trois jours, que l'autre que Cobentzl dit expedié sera arrivé et alors l'Expedition en pourra être d'autant plus complette. Adieu mon cher prince.

JOSEPH.

KAUNITZ AN JOSEPH.

D'après ce que Votre Majesté Impériale a la bonté de me marquer par son Apostille à mon dernier billet d'aujourd'huy, j'ai lieu de supposer qu'Elle n'a eû par le courier qui est arrivé dans cette matinée, ni une lettre autographe de l'Impératrice, ni une lettre particuliere de Cobenzl. Je m'empresse par conséquent de Lui envoyer la dépêche, dans laquelle Elle verra qu'il n'a pas été dans le cas de pouvoir conclure, dont au fond je suis bien aise, parceque j'aurois envisagé comme chose très facheuse, s'il avoit admis l'article secret, proposé par la Russie, ou s'il avoit consenti à son entiere supression, attendu que tout le traité sans aucune stipulation sur l'objet du dit Article n'eut été à peu près qu'un morceau de papier de plus dans les Archives; mais le grand mal est en ce que toute la conclusion est arrétée par l'insistance opiniâtre de l'Impératrice sur alternative; sur laquelle il ne me paroit pas possible que Votre Majesté Impériale puisse se prêter sans les plus grands inconvenients. Je n'y vois pas de remède cependant si ce que Votre Majesté pourroit Lui écrire sur cet objet ne produit pas le miracle de la faire revenir de son obstination. Je pense qu'Elle pourroit peut-être Lui dire des choses capables de produire cet effet desirable.

Si je pourrois avoir l'honneur de voir Votre Majesté demain dans la matinée, je pourrois avoir celui de Lui communiquer mes idées à cet égard.

J'enverrai demain un courier en France pour informer le Comte de Mercy de ce qui se traite en Russie, quoique malheureusement non seulement il n'est rien de fait encore,

mais qu'il n'est même pas impossible que les plus belles esperances n'aillent à Vau-l'eau.

Je suis avec la plus profonde soumission

Vienne le 3 Mars 1781.

KAUNITZ-RIETBERG.

APOSTILLE DES KAISERS.

Je vous envoys mon Prince cette depeche imaginant que vous pourrés en avoir besoin pour les Expeditions a former, je pense et repense a un mezzo termine et je n'en trouve pas de bon, je vois aujourdhui les ambassadeurs, avant et après l'Eglise, en suite je passerai chez vous, l'Imperatrice ne m'a point ecrit par ce Courier, adieu.

JOSEPH.

KAUNITZ AN JOSEPH.*)

Le Prince Gallitzin m'a remis les papiers très humblement cy joints, et il semble, qu'avant de repondre à la reponse de l'Imperatrice, il conviendra d'attendre non seulement le premier mais peut etre meme le second courier, qu'aura à envoyer Cobenzl, sur l'objet de la médiation.

Mais il n'en est pas de même, ce me semble, de la negociation au sujet du Traité, qui est une chose indépendante de la médiation, sur laquelle Cobenzl ne peut rien nous mander d'essentiellement different du contreprojet Russe que nous avons déja, et qu'il importe beaucoup, à

*) Ursprünglich mit Bleistift von Kaunitzens Hand.

mon avis, de porter à sa conclusion, s'il se peut, au plutôt, pour obvier, à toutes les entraves possibles du Roi de Prusse et à touts les dangers du chapitre des accidens, que peut amener le laps du tems.

Je soumets donc aux reflexions de V. M. s'il ne seroit pas bon de depécher le courier dont l'expedition est prête, le plutot que possible.

le 3. Mars 1781.

APOSTILLE DES KAISERS.

En vous renvoyant mon chere prince ces papiers je vais travailler a ma lettre pour l'Imperatrice eventuellement, ne sachant point si le Courier arrivé depuis une couple d'heures n'a rien aporté de nouveau, ou qui exige de nouvelles mesures; je vous ferai voire ma lettre et vous prierai de la corriger; adieu.

KAUNITZ AN JOSEPH.

Le Prince Galitzin a eû hier un second courier de sa Cour, uniquement relatif à l'objet de la négociation du traité, qui est encore sur les tapis, et surtout à l'objet de la difficulté, sur laquelle roule le projet de la lettre, que Votre Majesté a eû la bonté de m'envoyer. Il m'a confié, que, si après qu'il auroit fait tous les efforts imaginables pour engager Votre Majesté par mon moyen, à renoncer à sa prérogative en faveur de l'Imper.ce, il lui arrivoit de ne pas réussir, il étoit autorisé à proposer enfin, mais comme de lui meme seulement, et non au nom de l'Imp.ce en der-

nier ressort, un tempérament, qui à Petersbourg leur paroissoit admissible.

Que si je le croyois tel, il devoit alors remettre à Votre Majesté, ou Lui faire remettre par mon canal, une lettre autographe de l'Imp^{ce}, dont il m'a même confié la copie ci-jointe, avec les instances les plus fortes cependant de ne pas le compromettre. Mais qu'en échange, si je ne trouvois pas cette nouvelle idée praticable, il ne devoit point remettre du tout la dite lettre, et il m'a même assuré qu en ce cas, il n'avoit rien de plus, ni rien d'autre à proposer. Assertion que je ne garantis pas cependant.

Ni sur le champ, ni du depuis, l'idée ne m'a point paru plus praticable, que toutes celles, que nous avions imaginées jusqu'ici. Le pauvre homme, parceque c'est en effet un pauvre mais bon homme, se trouve être de tout ce fatras de papiers qu'on lui a envoyé, ainsi que de cette commission, dans une inquiétude d'esprit qui surpasse toute imagination. Il m'a fait les plus vives instances, pour que nous nous prétions à différer de deux ou trois jours au moins le départ de notre courier. Rien ne presse par conséquent pour la lettre de Votre Majesté, à la quelle il faudra sans doute faire des changements conséquents au parti que l'on prendra.

Votre Majesté Impériale voudra donc bien me laisser le tems d'y penser, pour ne pas m'exposer à faire une etourderie. J'aurai l'honneur de Lui dire mon avis, dez que je croirai le pouvoir raisonnablement, et je suis en attendant avec la plus profonde soumission

Vienne le 5 Mars 1781.

KAUNITZ-RIETBERG.

APOSTILLE DES KAISERS.

C'est embaras sur embaras et je desire que la chose puisse s'arranger d'une ou de l'autre façon, cette demarche prouve que l'Imperatrice est empressé elle même a conclure, je viendrai demain en causer un peux avec vous mon chere prince.

KAUNITZ AN JOSEPH.

V. M. I. jugera si la reflexion dans la tournure cy jointe seroit propre a faire impression, sur l'esprit de Catherine 2de et en ce cas s'il pouroit etre utile qu'elle lui donnat place dans sa lettre.

„V. M. I. est trop éclairée pour ne pas sentir, que, de ce qu'Elle desireroit, il suivroit sans doute, que toutes les Puissances de l'Europe, qui ont accordé jusqu'ici à l'Empereur la prérogative dont il s'agit, et que jamais jusqu'ici ne lui a refusé l'Empire de Russie, ne la Lui accorderoient plus à l'avenir. Si V. M. I. étoit à ma place, croiroit Elle pouvoir se prêter à ce desagrément et à cette espèce de dégradation? J'en appelle à la Princesse du monde la plus equitable. Mon amie pourroit Elle ne pas se mettre à ma place dans une Circonstance où il n'y a rien à perdre pour Elle et tout pour moi?"

KAUNITZ-RIETBERG.

le 5 Mars 1781.

APOSTILLE DES KAISERS.

Je trouve la reflexion excellente mais en sortant de chez vous je me suis mis a copier la lettre et la recomencer est un peu desagreable adieu.

KAUNITZ AN JOSEPH.

Le Chevalier Keith par un Courier, qui lui est parvenu hier de sa Cour, et qu'il aura peut-être déja redépéché à Petersbourg, a eû ordre de me communiquer, jointe à une communication verbale de la Cour de St. Petersbourg à celle de Londres, la reponse de celle-ci; et comme il n'a point fait difficulté de me laisser les copies de l'une et de l'autre de ces deux pièces, toutes deux très remarquable, pour me mettre en état de pouvoir les mettre sous les yeux de Votre Majesté, j'ai l'honneur de les Lui faire parvenir très humblement ci-jointes, avec la plus profonde soumission.

Vienne le 10 Mars 1781.

KAUNITZ-RIETBERG.

APOSTILLE DES KAISERS.

en vous renvoyant ces papiers mon chere Prince je ne pus disconvenir que je trouve la declaration de l'Imperatrice de Russie fort singuliere.

JOSEPH AN KAUNITZ.

Mon chere Prince, ma juste confiance en vous ne peut vous etre inconue; en voici une nouvelle preuve, je vous prie de me dire sincerement votre avis dans une chose, où ma volonté se trouve en suspens. Voici ce que c'est.

Vous savés, que depuis long temps, j'avois guetté l'Epôque de l'intervalle que la mort du Prince Charls et l'arrivée des nouveaux gouverneurs laisseroit pour me rendre aux pays bas, tout étoit meme decidé pour entreprendre ce

voyage lorsque le malheureux evenement survenu m'en a empeché jusqu'a ce moment.

Cette occasion ne reviendra plus si je ne la saisis apresent, d'un autre coté je suis douteux si je puis dans ces circonstances faire une absence d'apeupres deux mois et si l'envoy de frequens Couriers pourroient supleer en partie, la circonstance politique se joint à cella; enfin voici le projest, si jusqu'a la mié Avril, que nous avons Pacques, je pouvois partir, je crois que pour le traité et pour la mediation nous aurions des nouvelles decisives, et j'aurois eu le temps d'y faire reponse, dans les affaires internes en n'alterant point la forme qui existe ni les individus je crois, que je pourrois leur Tallier, assés de besogne preparatoire pour que je n'eus pas grande chose a faire en route et que neamoins tout iroit son train en meme temps, j'eviterois tous les departs de mes soeures en m'eloignant le premier dans ce voyage, je pouroit remplir l'objest, de voire les pays bas, de faire une visite de peux de jours à la Reine et peut etre en revenant, le prince de Würtemberg, avec sa fille si jusque la je lui avois desja fait conaitre mes intentions. Je n'ai parlé à personne au monde de cette idée quoique l'on la debite en ville, et votre avis mon chere Prince me decidera entièrement, si vous croyés que sans inconvenient je puis l'entreprendre je le ferai, si au contraire vous croyés que ma presence est necessaire ici je n'en bougerai point, avec la meme resignation; adieu pardonés que je vous incomode avec mes questions, mais elles sonts la suite de l'estime parfaite que je vous ai voué tout comme la plus sincere amitié.

ce 12 mars 1781.

JOSEPH.

KAUNITZ AN JOSEPH.

Vienne, le 24 mars 1781.

Par les expressions du Billet autographe, dont Votre Majesté Impériale a eû la Bonte d'accompagner la boëte qu'elle a daigné m'envoyer, et qui contient le precieux recueil des Portraits de toute la famille Impériale Elle vient de recompenser, de la façon du monde qui pouvoit être la plus agréable à mon coeur, lès services que je puis avoir eû le bonheur de rendre à son auguste maison depuis quarante ans.

Il ne me restoit à desirer que de les voir honorés des sentiments que Votre Majesté veut bien leur accorder, et il ne manque plus rien moyennant cela, à mon entière satisfaction, qui en est d'autant plus vive, que des traits de ce genre ne peuvent manquer de transmettre le nom de Votre Majesté à la Postérité, dans le sens de ceux de Trajan, de Marc Aurele, et de Henry quatre, dont jusqu'à nos jours on bénit la mémoire, et prononce encore les noms avec autant de vénération que d'attendrissement.

Je ne puis en témoigner ma reconnoissance à Votre Majesté Impériale qu'en continuant et en redoublant même, s'il est possible de zèle pour son service et d'attachement pour sa Personne. J'y prends bien plus d'intéret qu'à moi même, et comme je crois qu'il ne se trouvera peut-être jamais une occasion plus propre à donner de Votre Majesté Impériale l'opinion, que je desire que toute la terre puisse prendre d'Elle, que ne l'est le contenu de son gracieux Billet; je ne saurois Lui cacher que je desirerois fort, qu'Elle trouvât bon qu'il ne restât pas ignoré. Je ne ferai cepen-

dant rien à cet égard avant d'en avoir obtenu sa permission, si ce n'est de faire un Fidei commis dans ma famille da la boëte, ainsi que de ce respectable Billet.

Je supplie Votre Majesté Impériale de vouloir bien accueillir en attendant avec bonté l'assurance respectueuse de ma vive reconnoissance et de mon attachement sans bornes pour sa Personne, qui ne finira qu'avec moi.

KAUNITZ-RIETBERG.

APOSTILLE DES KAISERS.

Je suis charmé mon chere prince que cette bagatelle vous ait fait plaisir, les quatre mots que j'y ai ajoutes sonts les sentimens de mon coeur dont je ne fais point mistere, vous en pourres faire ce que bon vous semblera.

JOSEPH.

KAUNITZ AN JOSEPH.

Vienne, le 25 mars 1781.

A la suite d'une assés longue conversation que j'ai eû hier au soir avec Mr. Le Nonce, qui est à peu près une répétition litterale de la dernière absurde représentation de Mr. le Cardinal, à la quelle j'ai répondu, à ce que je crois ni plus ni moins qu'il ne m'a paru convenir, il vient de m'envoyer la note très humblement ci-jointe. Il dépendra des ordres de Votre Majesté de se laisser ennuyer de ses mielleuses représentations, ou si Elle veut que je me borne à lui dire en réponse que j'ai eû l'honneur de Lui remettre sa petite note, et qu'Elle ne m'a chargé d'aucune

reponse, je ferai ce qu'il plaira à Votre Majesté de me commander avec la plus profonde soumission.

Je viens de recevoir la lettre pareillement ci-joindre de ce bon diable, de Mechel que je crois devoir prendre la liberté d'envoyer à V. M. telle qu'Elle est, afin qu'Elle soit informée de ce qu'il fait.

KAUNITZ-RIETBERG.

APOSTILLE DES KAISERS.

Je suis tout prest a recevoir le Nonce si vous le croyés convenable, si non, je m'en dispenserai tout aussi volontiers.

Je vous renvoys mon chere prince en meme temps la lettre de Mechel je suis charmé que son ouvrage avance a Presbourg. adieu.

JOSEPH.

Vienne, le 4 avril 1781.

KAUNITZ AN JOSEPH.

Votre Majesté Impériale aura observé sans doute dans les lettres autographes, que j'ai l'honneur de Lui renvoyer très humblement ci-jointes, qu'il n'y a de remarquable, que le passage de la lettre de l'Imperatrice du 5. dans lequel il est dit: „et ce me seroit un vrai chagrin, s'il arrivoit que les formes devinssent nuisibles a la réalité“ et qui fait bien parfaitement la condamnation de celle, qui, sans aucun droit ainsi contre toute raison et justice s'obstine à vouloir sacrifier la réalité à ce qu'Elle appelle des formes, et qui prouve par là qu'Elle y attache une assés médiocre valeur. Mais cela se verra mieux à l'arrivée du courier,

qui pourra nous venir de ce pays-là, à ce que je pense le 10 ou le 12 du courant. Je crois, que, comme l'arrivée de ce courier est si prochaine, il conviendra de ne faire jusques là aucune démarche relative à la médiation vis à vis des Puissances belligérantes, quoique, à la rigueur, on y seroit autorisé par le contenu de la dernière dépèche du C[te] Cobenzl. Jl dépendrat cependant des ordres de Votre Majesté à cet égard, et en attendant je preparerai toujours à bon compte de materiaux propres à être mis en oeuvre, consequemment à ce qui pourra me parvenir par le dit courier.

J'ai l'honneur de joindre aussi ici la communication que m'a faite le P[ce.] Galitzin.

Avec la plus profonde soumission

KAUNITZ-RIETBERG.

APOSTILLE DES KAISERS.

Vous avés parfaitement raison et je viendrai demain matin en causer avec vous mon chere Prince adieu.

KAUNITZ AN JOSEPH.

Vienne, le 11 May 1781.

L'Impératrice de Russie, par une suite des raisons, qui ne lui ont point permis de laisser ignorer au Roi de Prusse, son allié, qu'il se négocioit un traité d'alliance défensive et de Garantie reciproque entre Elle et Votre Majesté, ne peut pas Lui laisser ignorer non plus ce qui en aura résulté, et ce Prince qui n'a pas tardé un moment à mettre de la confidence l'Europe et l'Asie, ne manquera pas non plus naturel-

lement de s'empresser à publier de même le dénouement de la pièce, sourtout s'il est au desavantage de la cour de Vienne. Ce qui se fera deviendra par conséquent tout aussi public, et tout aussi promptement public, que l'est dévenu, ce qu'il a pû savoir jusqu'ici de la négociation. Nous mêmes, qui à l'éxemple de la Russie, n'avons pas pû naturellement nous dispenser de participer à notre Allié, ce que la Russie avoit communiqué au sien, par la même raison, ne pourrons pas nous empécher de lui faire part de la façon, dont pourra avoir été, ou n'avoir point été levée la difficulté, qui a arrétó jusqu'ici la signature du traité.

Or tout ce qui n'est pas à la lettre le cérémoniel usité entre les cours, que l'Imperatrice de Russie a promis de maintenir, et de ne point blesser, par sa déclaration de 1762, et qui fait pour Elle par conséquent un engagement de plus que celui de toutes les autres principales Puissances de l'Europe, n'est plus, et ne peut plus être nommé ainsi: Le plus leger changement, la plus légère différence de ceremonial vis à vis de la Russie, met toutes les autres Cours de l'Europe incontestablement en droit de ne plus accorder à l'Empereur la prérogative de la prééminence que la Russie ne lui accorderoit plus.

Ni l'un, ni l'autre donc des deux moyens termes ci-joints, ni un troisième, que l'on doit me donner encore, ni aucun autre quelconque certainement qui puisse ne pas avoir toujours les mêmes inconvenients, n'est imaginable, et ne peut être admis selon mon peu de lumières; et j'ose même dire, qui si Votre Majesté Impériale se déterminoit, à renoncer à sa prérogative, independemment de la peine qu'on auroit à justifier cette resolution vis à vis de la Diète

de l'Empire, aux protocolles de la quelle est déposée la déclaration solemnelle du Cte de Kaiserling, personne dans le monde, lorsqu'il verroit le traité sans l'article secret, ne pourroit comprendre, comment il a été possible, que pour si peu de chose l'Empereur ait pû renoncer à sa prérogative; qu'il n'est personne, qui pût ne pas supposer, que ce ne peut être qu'à des avantages les plus considérables qu'il en a fait le sacrifice, et que l'on n'en concluât sur des vues et des arrangements de la plus grande conséquence pour le sistème politique général et particulier, qu'en consequenee il n'en resultât des contremesures, des liaisons nouvelles, et de proche en proche le bouleversement du sistème général de l'Europe, et tous les malheurs, qui s'en suivroient dans un avenir plus ou moins, et vraisemblablement même peu éloigné.

Lorsque j'aurai la dernière des proposition, que l'on a à me faire, à ce qu'on dit, je ne manquerai point de la faire passer à la connoissance de Votre Majesté, et en attendant que les papiers, qu'il faut avoir sous les yeux pour pouvoir travailler, me reviennent ou me parviennent, je ferai ce que je pourrai, et de façon, s'il est possible, à ce qu'au moins de tout il ne résulte aucun mal personnel entre Votre Majesté et l'Impératrice, puis qu'Elle est absolument obstinée à ne pas vouloir que le bien se fasse.

KAUNITZ-RIETBERG.

APOSTILLE DES KAISERS.

Il est impossible de rien decider tant qu'on n'ait vu le fond du sac du prince Gallitzin, en lui disant, mon chere Prince, une partie de ses bonnes, et convaincantes raisons

je crois que vous l'engagerés a decouvrir son dernier mot reste a voire ce que cella sera. Adieu.

- -

KAUNITZ AN JOSEPH.

Vienne, le 12 Mai 1781.

Votre Majesté Imp[le] observera par les communications très-humblement ci jointes, qui sont le dernier mot du P[ce] Galitzin, qu'elle ne me fournissent rien qui puisse me permettre de changer d'avis sur le désagréable état des choses, qui resulte du comble de la déraison de la cour de Petersbourg. Je travaille moyennant cela conséquemment à la façon dont je crois de mon devoir d'envisager les choses; mais il en sera malgré cela, comme de raison, ce que Votre Majesté voudra, et tout ce que j'aurai fait, sera changé en conformité de ce qu'Elle ordonnera lorsque je serai en état de pouvoir Lui présenter mon travail.

J'ai l'honneur d'être avec la plus profonde soumission.

(Signé:) KAUNITZ-RIETBERG.

APOSTILLE DES KAISERS.

Je vous renvois mon chere Prince ces papiers, et je viendrai moi meme en causer avec vous apres tant ce qu'il s'est dit de convainquant je ne seais si l'on peut ce flater, que l'Imperatrice se desistera de ses pretentions, si des liens avec elle, sonts desiderables, si l'on ne veut pas donner gain de cause, en tout point, au Roi de Prusse, il faudra pour tant aviser, à quelque temperament quelconque, et celui qui est le plus eloigné, du nom de traité, qui ne peut

être cité par d'autres en exemple, qui depend uniquement de sa volonté, savoir cette espece de lettre obligatoire proposé en second lieu ou quelque chose d'aprochant me paraitroit encore le seul temperament possible; adieu.

KAUNITZ AN JOSEPH.

Vienne, le 19 May 1781.

J'ai pensé, que si Votre Majesté Impériale propose à l'Impératrice d'écrire de sa main l'une des deux lettres, en Lui laissant la liberté de faire écrire l'autre d'une autre main, on pourroit se croire moins obligé au secret sur l'une, que sur l'autre. Je soumets moyennant cela aux reflexions de Votre Majesté s'il ne seroit peut être pas mieux de s'en-tenir à Lui laisser pour toutes les deux le choix de la methode, dont Votre Majesté Lui donneroit l'exemple, et j'ai l'honneur de Lui envoyer en conséquence et l'une et l'autre des deux lettres, qu'Elle auroit à honnorer de la courtoisie et de la signature de Sa main.

J'ai l'honneur de Lui envoyer en même tems, en original et en copie, la pièce dont Elle a besoin; mais je crois qu'il vaudroit mieux n'envoyer que la copie, pour exposer, le moins que faire se peut, la source d'où elle vient.

J'ai l'honneur aussi de renvoyer à Votre Majesté la minute de la lettre, qu'Elle a bien voulu me communiquer, et à laquelle je ne puis qu'applaudir.

Et j'y joins enfin une Lettre que nous venons de recevoir du Sr. St..., parce qu'elle revoque très agréablement, ce qu'il nous avoit mandé il y a quelques semaines, et qu'elle

vient à l'appuy de ce que depuis peu nous avons apris d'ailleurs.

(Signé:) KAUNITZ-RIETBERG.

APOSTILLE DES KAISERS.

Je devrois changer toute ma lettre si j'envoyois cette piece, de l'article secret aussi signée à l'Imperatrice, outre cella dans cette copie vous avés ajouté les deux mots sous-lignés en rouge que nous etions convenus d'ometre et que j'ai effectivement omis dans mon original; les couriers pourronts partir demain au soire; adieu mon chere prince je suis charmé que les nouvelles de Montbeillard se decident.

JOSEPH.

Von der Hand von Kaunitz:

Touts nos trois couriers pouront être dépechés, je pense, demain au soir, si Votre Majesté le souhaite.

KAUNITZ AN JOSEPH.

Vienne, le 20 May 1781.

J'ai été hier assés longtems en Conférence dans mon cabinet avec ce bon homme le Prince Galitzin, pour lui faire comprendre le parti qu'avoit pris Votre Majesté, tant au sujet de l'une, qu'au sujet de l'autre de nos deux grandes affaires, et pour lui mâcher sa besogne. Il l'a bien compris enfin, à ce qu'il m'a paru; mais malgré cela, comme il est de ces bonnes gens auxquelles il faut beaucoup de tems pour faire même peu de choses, il a insisté à ce que je diffère à demain au soir le départ de nos couriers, dont il profitera pour leurs quatre destinations différentes.

Je n'ai pas voulu manquer d'en avertir Votre Majesté seulement afin qu'Elle le sache.

Pour ce qui est de la Lettre que Votre Majesté m'a, renvoyé hier, il n'y pas grand mal, à ce que les choses en restent à cet égard sur le pied de la methode qu'Elle a adopté, et sa remarque d'ailleurs sur les trois mots: en trouppes de terre est très juste, et elle ne m'a échappé, que parce que dans le tourbillon de tout ce qui étoit sur mon tapis dans ce moment là, pour les affaires du dehors et du dedans, je n'ai pas eû le tems de collationner moi-même ce que l'on m'avoit engagé.

(Signé:) KAUNITZ-RIETBERG.

Am Rande eigenhändig von Kaunitz.

Je ne scai si V. M. a pensé à écrire, de sa main, à l'Imperatrice le voyage qu'Elle va faire et entre autres sa petite course à Versailles, et je crois moyennant cela devoir lui en faire très humblement l'observation à tout événement.

APOSTILLE DES KAISERS.

Je couvert ma lettre par votre conseil et en ai donné part très amicalement à l'Imperatrice de meme. Le depart des couriers peut attendre le prince de Galitzin, mon depart je l'ai fixe a mardi soire.

KAUNITZ AN JOSEPH.

(Dicté par S. A.)

Vienne le 2 juin 1781.

Il est si singulier, que dans une affaire aussi complettement personnelle et par conséquent aussi caractérisée pour

être traitée par lettres autographes, l'Impératrice n'aye écrit ni au Roi de Prusse ni à V. M., qu'il est impossible qu'Elle n'aye eû, ou au moins qu'Elle n'aye crû avoir de puissantes raisons pour en user ainsi et pour préférer de s'expliqner à cet égard ministérialement, tant vis-à-vis de V. M. que vis-à-vis du Roi de Prusse. Voici ce que je crois qui pourroit l'avoir déterminée. Vis-à-vis du Roi de Prusse c'est peut-être embarras; peut-être la peur de s'exposer à une réponse par écrit desobligeante; peut-être aussi la supposition, que la commission executée ministerialement par Mr. de Görz pourroit faire plus d'impression ou au moins ne pas tant la compromettre et lui laisser au pis aller la gradation de pouvoir insister par une lettre de Sa main.

Et pour ce qui est de V. M., il se peut qu'Elle n'a pas voulu écrire parcequ'Elle ne s'est pas crue assés certaine de la déférence du Roi de Prusse pour oser articuler à V. M. une assurance positive; peut-être aussi a-t-Elle voulu gagner du tems et attendre l'issue des difficultés, qui se sont opposés de Sa part à la signature du traité.

Toutes ces choses me paroissent possibles, reste à voir laquelle aura été la veritable. V. M., qui connoit personnellement l'être aussi singulier qu'inconsequent, auquel nous avons à faire, la devinera sans doute beaucoup plus facilement que je ne puis le faire; mais quoiqu'il en soit, je crois cependant que la surprise agréable qu'aura causé à Petersbourg la nouvelle, que doit y avoir apporté hier ou aujourd'huy notre dernier courier, mettra fin vraisemblablement à toute incertitude ultérieure et pourroit bien, s'il le faut, engager même l'Imperatrice à hausser le ton dans cette occasion vis à vis de Son cher ami le Roi de Prusse, sur le

chapitre duquel en verité il faut qu'Elle soit bien complettement aveuglée, si tout ceci, ainsi que l'intercepte, que V. M. Lui a deja confié, et le ci-joint, dont je pense qu'Elle feroit fort bien de le regaler de même, ne Lui ouvre pas les yeux sur les sentiments de ce cher ami à Son égard, si ce n'est tout haut, ce dont sans doute il ne faut pas se flatter qu'Elle puisse convenir, au moins tout bas, ce qui peut et doit nous suffire.

Par toutes les raisons connues à V. M. le dernier courier mensuel pour la France n'a pas pû être dépêché que le 23 du mois dernier, et je me propose moyennant cela, pour remettre cette correspondance dans l'ordre, d'en dépêcher un au comte de Mercy dans deux ou trois jours, quoique au fond il n'y ait pas grand' chose à lui mander; mais comme il pourroit avoir en échange de son coté beaucoup de choses à nous mander, dont il peut être important que nous soyons informés, j'imagine que V. M. trouvera bon, que je me sois determiné à prendre ce parti.

Je ne sais rien du tout de la santé de V. M. depuis son départ et je ne saurois Lui cacher que cela m'afflige par nulle autre raison cependant qu'à cause de vif et, j'ose dire, tendre intérêt, que j'y prends, et je prie par conséquent V. M. d'avoir la bonté d'ordonner au bureau de son cabinet ici de me donner de ses nouvelles toutes les fois qu'il Lui en parvient. Je Lui demande pardon de cette liberté et La supplie de vouloir bien me continuer sa bienveillance . . .

JOSEPH AN KAUNITZ.

Luxembourg, le 4 Juin 1781.

Je vous suis infiniment obligé, mon cher Prince des details que vous me mandés. Les communications que vous avés faites aux Ministres respectifs n'etoient pas susceptibles de replique, étant vues avec autant de justice que d'impartialité.

Le depart du Baron de Breteuil ne m'étonne non plus; l'incertitude du ministre françois dans ce moment, le renvoy qu'on dit assuré ici du S[r.] Necker, le changement qu'il pourroit entrainer peut-être et pour M[r.] de Vergennes et pour Mr., de Maurepas même sont des objets trop interessans pour son ambition et ses vues pour qu'il ne veuille pas les voir et les suivre de prés, et se mettre dans le cas de pouvoir selon l'occurence en profiter.

L'intercepte que vous avés bien voulu m'envoyer de Berlin, me prouve à ce que je crois, très surement, que le mariage de la Princesse de Würtemberg n'est rien moins que sùr, et que bien au contraire il est à esperer que nous aurons dans peu d'ulterieures nouvelles satisfaisantes de Petersbourg; je vous prie en attendant, mon Prince, s'il en arrivent, d'ouvrir la lettre qui me sera adressée par l'Imperatrice, de la lire et de me l'envoyer ensuite avec vos reflexions sur ce que j'aurois peut-être à ecrire moi-même en consequence au Prince de Würtemberg.

Je vous suis sincerement obligé de l'interêt que vous prennés à ma santé, elle est très bonne; mon voyage a été des plus heureux; la chaleur et la poussiere ont été excessives. J'ai pris la route la plus courte pour venir ici, sa voir

par Ratisbonne, où j'ai vu ces fameuses têtes tenant diete assemblées au Parterre de la comedie; delà j'ai pris par Nuremberg, Wurzbourg, Aschaffenbourg, Hanau, Francfort et enfin j'ai fait un detour pour voir la partie la plus fertile de l'Allemagne, savoir la Bergstrasse et le Palatinat, etant passé par Darmstadt, Heidelberg, Schwetzingen, Manheim, Worms à Mayence et de là à Coblenze, Trèves jusqu'ici à Luxembourg. Je ne me suis presenté nulle part et je n'ai vu ni Prince ni Electeur, exceptè le Prince George de Darmstadt avec son fils l'officier qui est venu me relancer à Francfort a 4 heures du matin. Je crois ainsi avoir evité tous les inconveniens et toutes les incommodités possibles et d'avoir ainsi gardé regi-ément tous les avantages que me donne le comte de Falkenstein.

Pour ici j'ai mis 3 jours à voir les details de cette place et à faire exercer les troupes qui y sont, de même qu'à parler aux Employés et gens du Pais. Le sol et quelques circonstances paroissent s'opposer au Bien-être de cette Providence, contre le premier il n'y a point a lutter et quant aux autres quelques ameliorations dans la partie juridique semblent les plus desirables et necessaires.

Je compte partir le 4 au matin pour Namur, y arriver à peu prés le 5 et ne m'y arreter qu'un couple de jours pour me rendre ensuite à Bruxelles.

Je suis au reste fort sensible aux offres que vous me faites, et dés que j'en aurai l'occasion, comptés que j'en profiterai même peut-être avec indiscretion, mais toujours avec la plus parfaite confiance. Adieu mon cher Prince,

soyés persuadé des sentimens que je vous ai voués et avec les quels je serai toujours

(Signé:) Votre très affectioné

JOSEPH.

JOSEPH AN KAUNITZ.

Mons, 7 Juin 1781.

Mon cher Prince, Ayant pris le parti de faire le tour des Provinces avant d'aller à Bruxelles, le courier de Paris qui m'y attendoit a peut-être été retardé d'un jour ou deux. J'ai lu la depeche du Comte de Mercy, qu'il vous remettra ci incluse; elle n'est pour le moment ni interressante, ni meme satisfaisante; car elle ne contient que la reserve outrée de M. de Vergennes et l'incroyable présomption que leurs sots arrangemens et changemens continuels pourront neanmoins encore produire des évenemens decisifs pour la cause. J'attendrai un courier ulterieur avant de me decider sur mon voyage de Versailles quoique la Reine m'ait ecrit par ce courier et m'ait beaucoup pressé de venir la voir, et que le Comte de Mercy lui même m'aye assuré que cela feroit plaisir au Roi. Je compte d'ici me rendre à Tournay, delà par Courtrai, Menin, Ypres, Furnes, Nieuport, Ostende, Blankenberg, Bruges, Gand, Anvers, Malines, Louvain à Bruxelles. Je ne perdrai point de tems et je n'y arriverai que plus instruit; cela s'appelle voir l'etoffe avant les tailleurs. La partie que je viens de voir, commence à etre belle et je ne peux qu'etre touché des sentimens qu'on m'y temoigne. Adieu mon cher Prince, je viens de voir une bien

jolie et aimable chanoinesse qui vous interesse et qui fait vraiment honneur ici au nom qu'elle porte et particulierement à son grand-pere. Croyés-moi bien sincerement et avec toute la consideration possible

(Signé:) Votre très affectioné

JOSEPH.

KAUNITZ AN JOSEPH.

(Dicté par S. A.)

Vienne, le 10 Juin 1781.

Je remercie très humblement V. M. I. de ce qu'Elle a eû la bonté de me donner des nouvelles du progrés de son voyage et surtout de sa précieuse santé, que je La supplie instamment de vouloir bien continuer à soigner. J'imagine que les ameliorations dans la partie juridique au Luxembourg, dont fait mention V. M. porte sur la multiplicité et peut-être aussi sur la longueur des procés dans ce pays-là, et qui tient en partie à l'esprit de chicane national et en partie à l'avidité des avocats, qui sont en grand nombre dans la province et ne contribuent pas peu, comme je l'ai observé depuis longtems à rendre les habitans du pays, à l'exemple des Liégeois, des espéces de Normands des Pays-bas. Je suis persuadé que plus ou moins par quelque ordonnance dans le goût de celle que V. M. a fait emaner dans ce pays-ci depuis peu, adaptée à la constitution pourra y faire quelque bien, et si je ne me suis pas trompé dans ma supposition, je pourrai soumettre à l'appro-

bation de V. M. ce qui me paroitra être de son meilleur service à cet égard.

Je joins ici trois communications que m'a faites le chevalier Keith et dont j'ai fait tirer copie.

En reponse de nos couriers dépêchés le 21 du mois dernier, celui de Paris, qui ne peut guéres rien dire que de vague, attendu le concert indispensable avec l'Espagne, peut être ici à toute heure; celui d'Angleterre dans 7 à 8 jours, et ceux de Russie et d'Espagne vers la fin du mois à peu près à ce qu'il me semble.

Je prie Dieu qu'il conserve V. M. en bonne santé et je lui baise les mains avec la plus profonde soumission.

JOSEPH AN KAUNITZ.

Ostende, ce 13 Juin 1781.

Mon cher Prince. J'ai reçu par le courier votre Lettre; je vous suis bien obligé de l'intérêt que vous prennés à avoir des nouvelles de me santé, elle est trés bonne et comme je n'avois rien a mander par la poste et que je n'avois reçu des nouvelles de Vienne que par le courier, ce n'est que par lui que j'ai ecrit et que vous aurés recu ma Lettre. La seule raison pourquoi que je crois que l'Imperatrice de Russie ne m'a pas ecrit Elle-même cette fois-ci, est qu'elle se reserve de le faire quand tout sera arrangé avec le Roi de Prusse et qu'en même tems Elle desiroit avoir des nouvelles du parti que j'aurois pris dans l'objet du Traité et de la mediation; je crois par consequence n'etre point dans le cas de Lui ecrire pour le present, ni de faire

encore aucune demarche vis-à-vis le Prince de Würtemberg; vous voudrés bien seulement instruire le Comte Cobenzl ou le Prince Galitzin de la reconnoissance que j'avois ressentie et des obligations que j'avois à l'Imperatrice des peines qu'Elle s'etoit données pour cette affaire et que j'en attendois avec empressement les ulterieures nouvelles. Il seroit fort à desirer pour mes projets que ces nouvelles vinssent assés à tems pour qu'avant mon retour je puisse profiter de l'occasion de voir par moi-même le Prince de Würtemberg et sa fille.

Quant à ce que Cobenzl mande pour les fils du Prince de Würtemberg qui se trouvent au service Prussien, il y aura moyen de placer l'un ou l'autre dans notre armée, en attendant pourtant je crois ne devoir rien encore avancer. J'ai fait passer tout de suite le dernier courier au Comte de Mercy avec un mot de lettre pour la Reine. Je continue ma tournée et je reparts aujourd'hui d'ici par Blankenberg pour Bruges. Si l'on pourroit croire que le commerce se soutiendroit ici de la même force et dans le même mouvement dans lequel il se trouve actuellement, il vaudroit bien la peine qu'on y fasse plusieurs améliorations en tout genre, mais ainsi l'on ne pourra que deux ans aprés la guerre juger à peu prés du commerce stable qui se conservera dans cette ville. Adieu mon cher Prince, soyés bien persuadé de la parfaite estime et consideration avec les quelles je suis

Votre très affectioné

(Signé:) JOSEPH.

P. S. Voici un paquet de lettres venues par la poste du Comte de Mercy et du Comte Joseph votre fils de Ma-

drid, que j'ai gardées quelques jours pour les remettre à ce courier.

--- -- --

KAUNITZ AN JOSEPH.

(Dicté par S. A.)

Du jardin à Mariahilff le 17 juin 1781.

J'ai reçu la lettre, que V. M. I. a eu la bonté de m'écrire et que je suppose être de Mons; quoiqu'elle soit sans le nom du lieu ni la date du jour, auquel elle a été écrite. La façon d'être et de s'énoncer de Mr. de Vergennes tient à la circonspection et timidité ordinaire aux ames un peu foibles, et elle me paroit un peu plus excusable d'ailleurs dans ce moment-ci en réunissant les trois circanstances: 1$^{mo.}$ qu'il n'avoit pas encore eû le tems de refléchir; 2$^{do.}$ qu'il n'avoit pas encore rendu compte au Roi et à son conseil de ce qu'on venoit de lui remettre; et enfin 3$^{tio.}$ qu'il ne pouvoit qu'ignorer quelle pourroit être à cet égard l'opinion de l'Espagne et des Américains. Il me semble que V. M. pourroit en attendant écrire à la Reine: que le comte de Mercy Lui avoit rendu compte de la façon, dont Mr. de Vergennes avoit accueilli la communication qu'il lui avoit faite conjointement avec Mr. de Chotinsky; qu'Elle croyoit que si non tout haut au moins tout bas on ne pourroit pas s'empêcher de convenir que les deux cours Impériales avoient parfaitement resolu le problème, que contient l'exposé de l'état respectif des prétentions des trois puissances belligerantes; qu'il eut été honnête peut-être d'en convenir tout haut vis-à-vis d'elles et de leur

témoigner qu'on leur en savoit bon gré; mais qu'au demeurant on étoit le maître de trouver convenable ou non convenable dans ce moment-ci à ses intérêts, ses vues ou ses espérances, ce qui avoit été proposé et qu'au reste les médiateurs croyant avoir satisfait par cette prémière demarche à ce que pouvoit permettre l'état actuel des choses, il pouvoit leur être très indifférent que les puissances belligérantes éloignassent ou rapprochassent le moment du retour de la paix entre elles. Et si V. M. va à Versailles, je pense qu'Elle pourroit dire dez en arrivant au Roi et à la Reine: Je ne viens que pour vous faire une visite de bonne amitié et par cette raison je me propose de ne point vous parler d'affaires en façon quelconque. Ce qui cependant n'empêchera pas que V. M. ne puisse leur répondre, s'ils Lui en parlent de leur propre mouvement au cas qu'Elle le juge à propos.

Le prince Galitzin vient de me faire la communication très humblement ci-jointe.

Ce que nous écrit Cobenzl, le chevalier Keith me l'a confirmé dans le plus grand détail, mais avec la notable différence cependant, que Mr. Harris assure que la communication que le Roi de Prusse a faite du contract de mariage, il doit l'avoir fait par une lettre autographe, et que l'Imperatrice doit y avoir répondu de la même façon et dans des termes très ressentis, et non pas ministérialement comme le suppose Cobenzl, auquel j'avoue que je ne comprends pas trop, pourquoi Harris peut avoir laissé ignorer cette circonstance après lui avoir communiqué toutes ces anecdotes, qu'il semble ne pouvoir tenir que de lui.

Nous aurons sans doute un courier de Petersbourg vers la fin de ce mois; mais je ne pense pas qu'il puisse rien

appoiter de decisif au sujet du mariage, les réponses de Berlin ne pouvant guéres être arrivés à Petersbourg au moment auquel il aura été dépêché.

Je remercie très humblement V. M. de la façon, dont Elle a eû la bonté de s'expliquer du sujet de ma petite fille, chanoinesse de Mons, et je prends la liberté, de la recommander avec moi et toute ma famille à la continuation de Sa bienveillance.

JOSEPH AN KAUNITZ.

Anvers, ce 19 Juin 1781.

Mon cher Prince. J'ai reçu par le courier les depeches que vous m'aves envoyées et je m'empresse de vous le renvoyer pour vous porter le paquet venu par extraordinaire du Comte de Belgioioso qui contient la reponse de l'Angleterre absolument negative et d'un genre à faire voir qu'il n'y a pas la moindre esperance de parvenir à quelque arrangement de préliminaires et encore moins d'oser esperer une pacification ou un congrès prochain; il ne reste plus rien à dire à de pareilles reponses, et tu l'as voulu George Dandin sera la seule chose qu'on pourra leur repondre lorsqu'ils ressentiront probablement les effets de leur entêtement.

La partie que j'ai continué à voir, est certainement la plus belle qui puisse exister, et il est etonnant que cette ville avec ses entraves de commerce soit encore dans cet état; je rassemble beaucoup de materiaux dont je tacherai de m'eclaircir à Bruxelles et avant de rien decider je vous

en enverrai, mon Prince, les details, en vous priant de m'eclairer de vos lumières. Adieu mon Prince, soyés persuadé de toute ma consideration et de ma sincère amitié avec la quelle je suis

(Signé:) Votre très affectioné

JOSEPH.

JOSEPH AN KAUNITZ.

Bruxelles, ce 24 Juin 1781.

Mon cher Prince, J'ai reçu avant'hier le courier qui vous apportera ses depêches d'Espagne. Comme les reponses n'etoient aucunement decisives, je l'ai gardé jusqu'à l'arrivée du courier ordinaire pour pouvoir faire les expeditions tout de suite.

Il me paroit que la médiation se trouve fort en l'air et qu'il faudra encore attendre des évenemens pour la rendre efficace, si jamais elle doit l'être. Le courier qui doit arriver de Paris à tout moment, nous mettra encore plus au fait; en attendant il est très sur qu'avec les dispositions des cours belligerantes il n'y a pas à se flatter de sitot de quelconque pacification, avant que les circonstances ne changent cette nouvelle idée, ce nouveau projet d'Assaut sur Gibraltar que méditent les Espagnols prendra probablement la fin de toutes leurs entreprises, et ce sera vraisemblablement le second tome de l'Expedition d'Alger.

J'ai vû ici tous les corps assemblés et puis nombre d'Audiences. J'attends avec empressement de vos nouvelles pour savoir si je dirigerai ma marche et mon retour sur Mont-

belliard ou non; il me tarde de ne pas en être au fait pour me regler en conséquence.

Adieu, mon cher Prince, portés-vous bien et soyés persuadé de toute mon estime et amitié avec la quelle je suis.

P. S. Dans ce moment arrive le courier ordinaire expedié de Vienne et par le quel je reçois, mon cher Prince, Votre lettre. Les nouvelles qu'elle contient de la Russie sont fort singulières et ce nouveau prétexte du Roi de Prusse, pour empecher le mariage à cause du changement de religion de la Princesse et de l'interêt que les Etats de Würtemberg y mettent, est par trop plaisant. Comme je prevois bien de ne pas recevoir de sitôt la nouvelle positive de la conclusion et de l'arrangement de cet objet, je vous prie, mon cher Prince, de m'eclairer de Votre avis sur ce que j'ai a faire pour ne pas manquer mon but; savoir si vous croyés que je puisse toujours régler mon retour de Paris par Strasbourg à Freibourg, et proposer directement sous prétexte de la connoissance avec la grande Duchesse un Rendés-vous au Prince de Würtemberg soit à Freibourg, à Basle ou ailleurs dans le voisinage? Ou si vous prefereriés de faire insinuer sous main par le canal que vous savés au Prince de Würtemberg de désirer lui même de me voir et de m'en faire connoitre le lieu? Il s'entend que sa famille y devra être comprise, puisqu'il ne peut ignorer les propositions que j'ai faites pour sa fille à S. M. l'Imperatrice de Russie.

Je compte toujours, mon cher Prince, rester ici à peu près jusqu'au 7 ou 8 Juillet, de là partir pour la Province de Limbourg par Liège, en suite aller voir Spa, Aix-la-Chapelle, Mastricht et puis faire une excursion en Hollande;

de façon que je serai pour le 19 ou 20 de retour ici, ou je resterai 3 ou 4 jours pour en repartir en suite vers Paris et Strasbourg.

Adieu, mon cher Prince, je vous prie, de me dire bien sincèrement votre avis sur tous ces objets.

(Signé:) Votre très affectioné

JOSEPH.

KAUNITZ AN JOSEPH.

(Dicté par S. A.)

Au jardin à Mariehilff le 24 juin 1781.

Votre Majesté Impériale trouvera très humblement ci-joint tout ce que m'a remis le garde Siclosy le 21 du courant. J'ai ouvert les paquets à l'adresse de V. M. ainsi qu'Elle m'a ordonné de le faire par sa lettre du Luxembourg, et comme je n'y ai rien trouvé qu'il pût importer à V. M. d'apprendre 3 jours plustôt ou 3 jours plustard, j'ai crû pouvoir différer à cette expédition ordinaire du dimanche l'envoy de tout ce que j'ai l'honneur de Lui faire parvenir aujourd'huy, et il ne me reste qu'a souhaiter que V. M. puisse ne point desaprouver que j'en aye usé ainsi. Il n'y a assurement rien que de très satisfaisant dans toute cette expédition et ce qui y manque encore pour que la certitude morale, que contient la lettre d'Impératrice devienne réelle, vraisemblablement ne se fera pas attendre encore longtems. J'ai l'honneur de feliciter très humblement V. M. de tous ses heureux succès et j'espère, qu'Elle voudra bien accueillir avec bonté la part que j'ose témoigner prendre à

tout ce qui peut être de sa gloire et de son intérêt. Je crois ne devoir point Lui laisser ignorer ce que me mande Cobenzl dans sa petite lettre particulière très-humblement ci-jointe, et il me paroit comme à lui, que la différence de la forme du traité que vient de signer V. M. avec l'Impératrice, ne devroit rien changer à tous les présents d'usage dans ce pays-là, que l'on eut été dans le cas de ne pas pouvoir se dispenser de faire, s'il avoit eû lieu tout uniment dans les formes ordinaires. V. M. aura la bonté par conséquent sur cet objet de m'ordonner ce qu'elle trouvera bon. Parmi les lettres rentrées hier et avanthier, les plus notables sont celles de Belgiojoso et de Rewitzky. La premiére nous previent sur la reponse de l'Angleterre au sujet des articles préliminaires proposés. On pouvoit s'y attendre et comme d'ailleurs elle doit en rehausser le prix vis à vis de la France et de l'Espagne, elle fera pourtant une sorte de bien par la suite des tems, et pour le moment auquel l'une ou l'autre des puissances belligérantes se trouvera avoir plus envie ou plus besoin de la paix que dans ce moment-ci, et j'ai peine à croire, que lorsqu'il sera venu plustôt ou plustard, ils puissent trouver mieux que ce que V. M. vient de leur proposer.

Il paroit un peu singulieur que l'Impératrice dans sa lettre ne dise rien du tout au sujet de la médiation et pas même à Galitzin ministérialement autre chose, si ce n'est qu'Elle est fort contente de sa conduite; mais je crois cependant qu'il ne faut l'attribuer qu'à ce que leur attention a été absorbée par l'objet majeur du traité, et peut-être aussi parcequ'ils n'ont pas trop senti le mérite de ce qu'a fait V. M. à l'égard de la médiation. Quoique qu'il

en soit cependant, ils ont déclaré qu'ils sont contents et cela doit suffire.

La seconde des ces deux lettres, qui est de Rewitzky, est assés remarquable par la négociation, qu'on lui a supposé exister actuellement entre Berlin et Petersbourg; elle est sans doute dans le cas de possibles; si ce n'étoit ce qu'on lui a supposé, il n'y auroit même rien d'essentiel à dire à cet égard; mais il ne seroit neanmoins pas trop amical, supposé que cela fut, de n'en rien dire du tout à V. M. et je suis curieux par conséquent de voir ce qui pourra lui parvenir par la suite à ce sujet de Petersbourg. La lettre circulaire adressée par l'Impératrice de Russie à tous ses ministres dans les cours étrangères est fort bien et j'aurai soin d'en faire parvenir au plustôt de la même teneur, mutatis mutandis à tous les ambassadeurs et ministres de V. M.

Dez que le courier que l'Impératrice annonce à V. M. sera arrivé, je ne tarderai pas de le Lui faire parvenir, afin qu'Elle puisse se regler en conséquence pour sa tournée à venir, et j'ai l'honneur en attendant de me mettre à ses pieds avec la plus profonde soumission.

P. S. Le chevalier Somma m'a prié de faire passer à V. M. I. la lettre très-humblement ci-jointe du Roi des Deux-Siciles. Il désireroit fort que V. M. voulut bien faire le plutôt possible la distribution des 25 sujets contenus dans la note, afin qu'ils puissent se trouver selon le bon plaisir de V. M. là, où Elle voudra bien les placer, et ne pas manquer moyennant cela les différents campements de cette année. V. M. voudra donc bien donner ses ordres à cet égard et avoir la bonté de m'en

informer, afin que je puisse en donner connoissance à Mr. de Somma.

Je baise très-humblement les mains à V. M.

JOSEPH AN KAUNITZ.

ce 25 Juin.

Dans ce moment arrive enfin le courier de Paris. J'ai lû les expeditions dont il est porteur; mais elles ne contiennent pas la moindre reponse encore à notre proposition pour la mediation, et j'avoue que je suis étonné de cette longueur, d'autant plus que la lettre de Mr. votre fils de Madrid qui est rejointe à ce paquet, prouve que M. de Vergennes en a reçu un courier, mais dont les depeches ne l'auront point satisfait, et que les vues et les reponses de l'Espagne sont peut-être differentes de celles que la France veut nous faire.

J'ajoute a ce même Paquet une lettre du Comte de Belgiojoso arrivée par la poste ainsi qu'une Copie d'une lettre envoyée par le Correspondant qui vous est connu, et qui est écrite de la part du Nonce de Vienne. La demande de Monsieur de Barré est si juste que je vous joint ici le billet pour la chambre par la quelle je lui assigne la continuation des gages et pensions.

JOSEPH AN KAUNITZ.

Bruxeles, 26 Juin 1781.

Mon cher Prince. Je vous envoye ci-joint par la Poste les Depeches que j'ai reçues de la Haye et une Lettre de

M. le Comte de Belgioioso, vous y verrés la façon avec la quelle le Prince Louis de Brunswic a été attaqué et la reponse moderée qu'il a faite; j'avoue que si j'avois été à sa place, j'aurois écrit d'une autre encore à ces Messieurs d'Amsterdam. Adieu mon cher Prince, je suis toujours avec les mêmes sentimens.

(Signé:) Votre bien affectioné

JOSEPH.

JOSEPH AN KAUNITZ.

Bruxelles, ce 1er. Juillet 1781.

Mon cher Prince, c'est avec bien du plaisir que j'ai reçu par le courier votre chere lettre et les détails interessants qu'elle contenoit de la Russie. Voilà donc cette affaire importante arrangée et c'est à vous, mon cher Prince, que je dois avec l'Etat cette bonne besogne. Je vous renvois ici les Pieces autographes afin que vous les fassiés garder séparément, tout comme l'a fait l'Imperatrice, dans les Archives de la Chancelerie d'État.

L'affaire du mariage ne me paroit plus douteuse et par conséquent j'espère de recevoir encore à tems le courier Russe avec la Lettre que l'Imperatrice me promet, pour pouvoir faire à mon retour la connoissance personnelle de la famille du Prince de Würtemberg.

Quant à la médiation il me semble que l'Imperatrice est très indifferente à ses détails, pourvû qu'Elle y soit pour quelque chose.

Je vous envois ici une lettre de Belgioioso arrivée par la Poste qui contient l'avis préalable d'une affaire navale qui ne paroit pas avoir été à l'avantage des Anglois.

Pour moi je passe ma vie ici entre audiences et occupations, devant accélérer, vû le peu de séjour que j'y peux faire, d'acquerir les connoissances indispensables.

Je compte partir vers le 7 et d'être de retour ici le 19 aprés avoir fait ma tournée à Spa et en Hollande. Vous voudrés bién continuer à m'envoyer encore à Bruxelles les couriers qui partiront le 8 et le 15 Juillet; celui du 22 pourra prendre en droiture sur Paris, de même que celui du 29, en passant neanmoins par Freibourg.

Adieu, mon cher Prince, je vous renouvelle avec plaisir les assurances de la plus parfaite estime et amitié avec la quelle je suis.

(Signé:) Votre très affectioné ami

JOSEPH.

P. S. Le désir que le Comte de Cobenzl dans sa Lettre particulière vous marque au sujet des présents à donner à l'occasion de cette expose de traité je l'aprouve entierement et vous voudrés bien, mon Prince, préter cet argent de la chambre et en faire faire la remise au Comte de Cobenzl pour qu'il le distribue aux Individus, et même je vous envois ci joint une petite lettre pour lui qui en contient une pour l'Imperatrice, par laquelle je lui reponds, ce que vous verrés par la copie cijointe; vous voudrés bien la lui faire parvenir par un courier Russe ou par un des notres, comme vous le jugeres à propos.

KAUNITZ AN JOSEPH.

(Dicté par S. A.)

Du jardin à Mariehilff le 1 juillet 1871.

J'ai reçu par le garde Pottorniay la lettre que V. M. I. a eu la bonté de m'écrire d'Anvers le 17 Juin dernier; j'espère que nous aurons aujourd'huy des nouvelles de Son heureuse arrivée à Bruxelles, et la seule chose de quelque considération que je puisse avoir l'honneur d'envoyer à V. M. dans cette journée c'est la copie de ce que j'ai crû devoir écrire au comte de Cobenzl au sujet de la réponse angloise à l'occasion du courier que le prince Gallitzin n'a pu se dispenser d'envoyer à sa cour, pour laquelle les rapports de messieurs de Chotinsky et de Simolin lui ont été addressés. Ce que contient ma lettre à Cobenzl pourra servir de réponse un jour vis à vis de l'Angleterre, laquelle faute de bonnes n'a pu dire que des mauvaises raisons. Ce seroit cependant à pure perte actuellement: il conviendra, ce me semble, de reserver l'employ de la valeur de nos répliques pour le moment, auquel elles pourront faire effet; mais il m'a parû qu'en attendant il étoit bon de ne pas laisser ignorer à la Russie que lorsqu'il en seroit tems, on ne manqueroit pas de bons arguments vis à vis de la Grande-Bretagne.

Il n'est rien arrivé encore ni de Petersbourg ni de Paris.

Je m'attendois bien à voir trouver très intéressant à V. M. le pays qu'Elle vient de parcourir en spectateur eclairé. Je repondrai avec la morale et l'attachement que V. M. me connoit pour sa personne, au dégré de confiance, dont Elle trouvera bon de m'honorer, et je La supplie de

vouloir bien accueillir avec bonté en attendant les assurances réitérées de tous les sentiments, avec lesquels je Lui suis devoué.

P. S. Je n'ai pas pu me refuser aux instances du pauvre vieillard de 89 ans de faire passer sa supplique aux pieds de V. M., et j'espère qu'Elle ne trouvera pas mauvais que j'aie osé m'en charger; le cas est si rare, qu'il m'a paru pouvoir être de la cathegorie des exceptions, et je baise très-humblement les mains à V. M.

KAUNITZ AN JOSEPH.

Du Jardin à Mariahilff le 8 Juillet 1781.

Nous sommes enfin prets à finir au Belvedére. L'ouvrage a été un peu long sans doute, mais aussi a-t-il été très considérable, parceque, la Gallerie des grands Rubens excepté, M. Mechel a été dans le cas de devoir presque tout déplacer pour pouvoir trouver des emplacemens raisonnés et convenables aux nouvelles acquisitions qui ont été faites dans le courant de l'année. Mechel a beaucoup et bien travaillé à ce qu'il me semble; Vòtre Majesté le verra par Elle même à son retour, et je me flatte, qu'Elle sera contente. Au retour de V. M. Mechel sera sans doute dans le cas de Lui présenter les inventaires de touts ses tableaux, que nous n'avons actuellement, que par les soins de cet honnête-homme, attendu qu'il n'y en avoit que de très defectueux de ce qui étoit en place, et aucun de plus de 2000 tableaux qui étoient dans les greniers, pour la pluspart détruits. Dans le compte qu'il aura à rendre, il doit y entrer

sans doute l'employ qu'il a fait de tout ce qui lui a été confié, et par conséquent entre autres celui de quelques tableaux, qu'il a plû à feue S. M. l'Impératrice de me donner, après les avoir verifiés par ses propres yeux, être conformes à la description détaillée qu'en trouvera V. M. I.le dans la note très-humblement ci jointe. V. M. peut être persuadée, que dans l'etat où ils étoient, il n'y en avoit pas 4, qui valussent 10 Fls. et le reste pas une obole; cependant, en me les faisant raccommoder ou plutôt repeindre, j'ai pu en tirer quelque parti, à ma campagne d'Austerlitz, oû ils m'ont servi à remplacer du bon, que j'en ai tiré. C'est là le fait dans la plus exacte verité, dont V. M. sait, que je ne suis pas capable de m'écarter. Si Elle veut bien confirmer ce don, que feue S. M., avec la bonté, que Lui connoissoit V. M., voulut qualifier de saloperie, qu'elle étoit honteuse, disoit Elle, de m'avoir donné, je le regarderai comme une nouvelle preuve de bonté de sa part; et dans le cas contraire au premier ordre, je ferai tout revenir et tout rendre. Je demande pardon à Votre Majesté d'avoir osé entrer dans un si grand detail sur si peu de chose; mais je suis si scrupuleux sur tout ce qui peut me regarder personnellement que j'espére qu'Elle voudra bien ne pas le trouver mauvais.

Je Lui baise les mains avec la plus profonde soumission.

KAUNITZ-RIETBERG.

APOSTILLE DES KAISERS.

C'est avec bien du plaisir mon chere prince que je confirme les dons que S. M. vous a fait en Tableaux et en vous priant de vouloir seulement faire remettre cette liste

avec tout l'inventaire au Comte de Rosemberg et a Rosa le tout se trouvera arrangé.

JOSEPH.

KAUNITZ AN JOSEPH.

Du jardin à Mariehilff le 8 juillet 1781, au matin, par le garde Siklosi.

(Dicté par S. A.)

J'ai reçu la lettre, dont m'a honoré V. M. I. en date du 24 avec son P. S. du 25 du mois dernier, et je n'aurois pas manqué de la tirer d'incertitude au sujet de Mme la princesse Élisabeth par un courier extraordinaire, si cela ne m'avoit paru superflu après la lettre, que j'ai eu l'honneur de Lui faire parvenir par mon estafette du 27 juin, qui ne laissoit pas plus aucun doute sur ce chapitre. Il n'est point encore arrivé à la verité de courier de Petersbourg du depuis, mais il me semble, que c'est néanmoins tout, comme et moyennant cela je suis du très humble avis, que ce qu'il y auroit de plus simple, ce seroit que V. M., qui est aussi bien accoutumée à ne point mettre de bornes à son humanité et à sa politesse, allât tout uniment surprendre la famille de Montbeillard à Montbeillard même à son retour de Paris. Ce sera une attention que pourra paroître à V. M. mériter une famille, à laquelle Elle va faire l'honneur de s'allier et dont les dames pourroient peut-être même avoir difficulté de se rendre en lieu tiers pour se faire voir, et un menagement surtout auquel ne pourra manquer d'être sensible la jeune princesse.

Mais ainsi qu'il me paroît convenir que l'apparition de V. M. à Montbeillard ait l'air d'une surprise, il me semble

aussi qu'une surprise effective pourroit peut-être un peu trop embarasser cette respectable famille dans son petit ménage, et j'ai pris par cette consideration le parti de les faire prevenir en secret par le canal connu à V. M., qu'ils pourroient avoir la visite d'un grand personnage entre le 4 et le 10 août prochain au plustard, et qu'on les prioit par conséquent de vouloir bien dans le tems indiqué se trouver au logis à Montbeillard. On sait déjà dans le monde le concert de V. M. avec l'Impératrice de Russie au sujet d'une alliance avec le maison de Würtemberg; en Lui faisant une visite on n'apprendra donc rien au public, que plus ou moins il ne sache déjà, et je n'y vois par conséquent aucun inconvenient, au lieu qu'il pourroit y en avoir dans tout autre parti que l'on eut pù prendre, comme très bien l'a observé V. M. Je souhaite, qu'Elle daigne approuver ce que j'ai fait, et je l'espère même, parce que ce que je propose me paroît raisonnable, et que tout ce qui est de cette cathégorie, un grand homme tel que l'est V. M. ne peut que l'approuver.

La médiation est effectivement très fort en l'air, même très certainement renvoyée ad altri tempi, c'est à dire au moment, auquel quelqu'un aura eu une tappe d'importance ou ne pourra plus trouver les fonds nécessaires à la continuation de la guerre. L'une ou l'autre de ces deux choses ne peut pas manquer sans doute d'arriver plustôt ou plustard. Quant à nous, il y a plutôt à gagner qu'à perdre à la continuation de la guerre, qui nous devient utile par l'épuisement mutuel de ceux qui la font et par les avantages du commerce, qui nous en reviennent pendant qu'elle dure. Il pourroit nous être très indifférent par con-

séquent qu'elle dure encore 10 ans, et si ce n'etoit qu'il convient à V. M. de jouer un grand role, s'il se peut, à l'occasion de la pacification et d'influer dans le systême politique de l'avenir, la médiation même ainsi que l'ouverture du congrès pourroit nous être egalement indifférente. Mais cela n'est plus vrai depuis que nous sommes parvenus à nous la faire déférer. Cela étant, il convient qu'elle aye lieu et qu'elle ne puisse plus nous échapper et c'est ce qui m'a engagé à la demarche des articles proposés pour base de l'ouverture du congrés. Par cette considération j'avoue que j'aurois été bien aise qu'il eut pû s'ouvrir effectivement, et cela fait la durée de la guerre m'eut été souverainement indifférente. Mais en échange comme ce n'est que dans le cas de tous les plénipotentiaires rassemblés au congrès qu'il est possible de saisir le moment d'un événement pour se procurer la paix tout d'un coup, et que je pense que le besoin d'un pareil moment n'est peut-être pas fort éloigné pour la France et l'Espagne, j'avoue que je ne conçois pas l'aveuglement des cabinets de Versailles et de Madrid à n'être pas plus empressés d'ouvrir le congrés que les Anglois, tandis qu'il y a une énorme différence entre le cas de la maison de Bourbon et de l'Angleterre dans cette guerre, attendu que quelque soit la durée de la guerre, il ne peut arriver pis aux Anglois que de devoir consentir enfin à l'indépendance de leurs colonies, au lieu que si, faute de pouvoir la continuer, la France et l'Espagne se trouvent dans la necessité de devoir consentir à la paix et par conséquent à voir rentrer les colonies sous l'obéissance absolue de la Grande Bretagne, elles auront tout perdu pour le passé et l'avenir, pour ne s'ètre pas prêtées à un moyen,

qui dans le cas d'un événement un peu favorable pour elles, auroit peut-être pu engager l'Angleterre à se relâcher sur la prétention de la dépendance absolue des colonies, et par conséquence à faire obtenir à la France et à l'Espagne au moins en partie ce qui les a engagées ou entraînées dans la guerre présente. De tout quoi je conclus qu'au cas que ces messieurs en France s'avisassent de vouloir régaler V. M. des mauvaises raisons qui les ont déterminés à ne point accepter ce qui leur a été proposé, Elle pourroit se contenter de leur faire sentir la valeur du raisonnement que je viens d'avoir l'honneur de Lui exposer, en leur protestant d'ailleurs que s'ils ne sont pas pressés, Elle doit l'être sans doute bien moins qu'eux.

V. M. a très bien observé, que les dépêches d'Espagne et de Paris ne contiennent rien de decisif; on peut prévoir cependant, que l'une et l'autre des deux cours declinera la proposition, qui leur a été faite par les médiateurs, et je ne doute pas un moment avec V. M., qu'elles n'auront pas été absolument du même avis, ayant comme on sait des vues très-différentes dans la guerre actuelle, et que conséquemment elles n'auront pas été plus contentes l'une de l'autre en matière de paix qu'en matière de guerre.

Je baise les mains à V. M. avec la plus profonde soumission.

KAUNITZ AN JOSEPH.

(Dicté par S. A.)

Du jardin à Mariehilff le 8 juillet 1781, après dîner.

Le garde Vass vient d'arriver lorsque le porteur des paquets de ce jour étoit sur le point de partir. J'ai vû avec

bien de satisfaction par la lettre, qu'a bien voulu m'écrire V. M. I. le 1r. du courant, qu'Elle a reçû avec plaisir les dépêches, que par celui du 24 juin dernier j'avois eu l'honneur de Lui adresser. Je reçois comme une marque de bonté de V. M. la part qu'elle veut bien m'attribuer dans ses succés, et j'en userai avec les pièces autographes conformement à ses ordres.

Sur l'affaire du mariage je prends la liberté de m'en rapporter à ce que j'ai l'honneur d'en dire à V. M. dans ma lettre de ce matin, dans laquelle j'ai osé m'expliquer avec la franchise, dont Elle m'a ordonné d'user, et que moyennant cela je suis très certain qu'Elle ne désapprouvera pas.

Quant à la médiation, je pense avec V. M. qu'effectivement, pourvu que sa gloriole soit satisfait, l'Impératrice s'embrassera d'autant moins des details de cette grande affaire, qu'Elle la trouve trop bien entre les mains de V. M. pour devoir s'en inquiéter.

La nouvelle de l'affaire navale que mande Belgiojoso n'est encore bonne à rien, parcequ'elle n'est decisive ni pour les uns ni pour les autres.

Je compte infiniment sur tout ce qu'aura vu et observé la supériorité du génie de V. M. dans nos Paysbas, et tout ce qui me reste à desirer, c'est qu'Elle puisse avoir trouvé que si depuis mon administration je n'ai pas pu y faire tout le bien que j'eusse voulu, j'y ai fait au moins tout ce que j'ai pu faire.

Je souhaite à V. M. continuation de bonne santé pour le reste de son voyage, et entre autres moins de chaleurs, que nous n'en essuyons depuis près de quinze jours sans

interruption et qui a dejà été ces jours derniers à 25 degrés et demi de Reaumur.

Pour le départ des quatres couriers, qui doivent suivre celui-ci, je me reglerai d'après les directions que me prescrit V. M.

Je me reglerai également d'après Ses ordres au sujet des sommes, qu'Elle me prescrit de prélever de la chambre, et de faire remettre au comte de Cobenzl, auquel j'enverrai un courier des notres, ne fut ce que pour le mettre à même de pouvoir présenter à l'Impératrice la lettre de V. M., qui doit lui faire grand plaisir, et que j'ai trouvé au dessus de tous les éloges que je pourrois lui donner.

Je La supplie de vouloir bien me continuer les sentiments, dont Elle a la bonté de vouloir bien m'assurer et de daigner être persuadé en échange, que personne dans le monde ne Lui est certainement plus attaché et plus devoué que moi.

JOSEPH AN KAUNITZ.

à La Haye ce 10 Juillet 1781.

Mon cher Prince, J'ai reçu par le courier votre Lettre du 1er Juillet, je vous ecris celle-ci de la Haye où je suis arrivé hier aprés midi et d'où je compte repartir demain matin.

Je ne saurois rien ajoûter à ce que votre clairvoyance vous a fait ecrire au Comte de Cobenzl.

Quant aux affaires d'ici les deux Partis ont taché de me faire faire quelques démarches qui pussent etre interpretées en faveur d'un chacun; mais j'ai soigneusement

évité tout ce qui auroit pû me compromettre dans ce genre, et je crois même que le parti françois sera content de moi. J'ai été voir M. de la Vauguyon, de même que le Prince Stadthoudre et la Princesse. Le Prince Louis de Brunswic m'a témoigné infinement d'empressement, mais je me suis contenu dans les égards que je lui devois comme Parent. La Princesse d'Orange est certainement une femme d'esprit, mais impérieuse et qui a l'air d'etre plutôt mechante que bonne; quant à lui, il paroit un bon Prince, mais d'une espéce bien foible.

Je compte voir aujourd'hui les objets materiels et diner avec Leurs Altesses à leur maison de Campagne au Bois oú Elles logent actuellement.

Je ne puis vous cacher que le bon vieux Baron de Reischach est tellement affoibli d'age et d'infirmités que s'il y avoit la moindre chose à négocier ici, il faudroit absolument penser à lui envoyer quelque aide; car il ne bouge de sa chaise et est entierement adonné aux anciens principes et tenu par la clique Angloise; il ne voit et ne fait autre chose que ce que le Prince Louis et le Greffier Fagel lui disent.

Adieu, mon cher Prince, je vais continuer ma route pour la Nord-Hollande, soyés en attendant bien convaincu de la sincerité de mes sentimens d'estime et d'amitié avec les quels je suis

(Signé:) Votre très affectioné

JOSEPH.

KAUNITZ AN JOSEPH.

Le 15 Juillet 1781 par le garde courier hebdomadaire.

(Dicté par S. A.)

La lettre du comte Cobenzl très-humblement ci-jointe m'apprend, que je ne dois plus attendre ici le courier de Petersbourg, que jusqu'ici j'ai compté voir arriver tous les jours, et j'ai même grand' peur, qu'à force d'avoir voulu prévoir tous les cas, pour avoir oublié exactement celui qui aura lieu, c'est à dire, que de Paris V. M. I. ne retournera pas à Bruxelles, mais reviendra en Allemagne par la route de Strasbourg ou à peu près, il pourroit fort bien arriver qu'il manquât V. M. tout à fait. Heureusement mes lettres de Bruxelles du 4 m'apprennent, que V. M. a reçu celle que j'ai eu l'honneur de Lui adresser par estafette et par laquelle Elle aura vu, qu'Elle peut en toute securité aller voir la famille de Montbeillard, que j'ai déjà fait prévenir et que V. M. par conséquent trouvera très certainement au logis; mais je dois avertir V. M., que ce n'est point à Montbeillard, mais à sa maison de campagne, nommée Etupes à une demie heure de distance de Montbeillard qu'Elle la trouvera, que cet endroit est encore à la rive gauche du Rhin, que l'on y arrive de la station de Bedford, d'Etupes à Strasbourg et non de Strasbourg à Etupes: attendu qu'il faudroit retrograder, si on alloit à Strassbourg avant d'avoir été à Etupes. V. M. avec son attention ordinaire à toutes choses saura peut-être déjà tout cela, mais j'ai cru cependant devoir l'en informer à tout événement.

Le courier porteur de la lettre de V. M. à l'Impératrice de Russie est parti le 11. J'en ai dépêché un autre pour

Paris le 13 avec une expédition pour le comte de Mercy, dont copie est ci-jointe, et je me suis d'autant plus determiné a cette expédition, que le comte de Mercy se trouvera moyennant cela avoir à l'arrivée de V. M. tout au moins un courier de plus à sa disposition.

Pour ce qui est de la prétendue rupture de la négociation du traité d'amitié, qui étoit sur le tapis avec la Russie, le Comte de Mercy se sera sans doute déjà expliqué en consequence vis-à-vis du ministre françois, et V. M. jugera à propos sans doute de s'expliquer de même, ni plus ni moins, supposé qu'on Lui en parle, ou qu'Elle veuille en parler Elle même de son propre mouvement et comme par manière de conversation.

Quant à l'Espagne, d'après nos dernières lettres, il ne paroît plus douteux, qu'elle est déterminée enfin à quelque grande entreprise, apparemment sur ce que j'ai dit ici au marquis de la Torre, qui est un homme honnête et sensé, en substance: „Si vous voulés Gibraltar ou autre chose, commencés par vous mettre dans le cas d'avoir quelque chose d'importance à rendre.“ Ce que ce pourra être on l'ignore, et j'ai grand' peur, qu'ils ne prennent de préference le plus mauvais des partis possibles.

Il parviendra aussi par cette expédition à V. M. un circulandum et recirculandum du conseil d'Etat; bon et sage comme Elle est, Elle verra mieux que nous ce qui Lui paroîtra convenir, et ce qu'Elle ordonnera, sera fait comme de raison.

Je baise les mains à V. M. I. avec la plus profonde soumission.

JOSEPH AN KAUNITZ.

Utrecht ce 16 Juillet 1781.

Mon cher Prince. Je viens de recevoir ici le courier. Je vous suis bien obligé des details que vous me mandés et des dispositions préalables que vous avés prises par rapport à Montbelliard, cependant pour ne pas y tomber comme une bombe, je compte ecrire une Lettre au Prince pour l'en prévenir.

Je viens de finir ma tournée en Hollande dont j'ai été très content, j'y ai non seulement trouvé beauté de Local, richesse d'industrie incomparable et incroyable si on ne la voit point, mais aussi de la bonhommie et de la prévenance de la part des habitans qui m'étoit entiérement inattendue. Je crois avoir trouvé moien dans ce moment de troubles, de ne choquer aucun des deux partis, de ne m'engager à rien vis à vis le Prince Louis et surtout de paroître beaucoup plus françois que le Roi de Prusse n'auroit envie qu'on me crut; J'ai même trouvé occasion de le témoigner très positivement à M. de la Vauguyon, dont je vous parlerai plus au long la premiere fois.

Je suis parfaitement de votre avis au sujet de la médiation et j'arrangerai en consequence mes propos si l'on venoit à m'en tenir à Versailles.

Je parts d'ici tout de suite pour Ruremonde, Aix la Chapelle et Spa, d'où je reviendrai à Bruxelles.

Adieu, mon cher Prince, portés-vous bien et soyés persuadé de la parfaite consideration et amitié avec la quelle je suis

(Signé:) Votre très affectioné
JOSEPH.

JOSEPH AN KAUNITZ.

Ruremonde, ce 17 juillet 1781.

Mon cher Prince. Je vous joins ici la Lettre qu'un officier Russe vient d'apporter directement à Bruxelles, d'où le Prince Starhemberg me l'a envoyée ici; elle contient la nouvelle de l'arrangement pour le mariage en question. Je n'ai qu'un moment et je vous prie aprés lecture faite de la remettre dans la lettre ci-jointe que j'ecris à mon frere le Grand-Duc et que vous voudrés Lui envoyer aussitot par un garde.

Je fais rester l'officier Russe à Bruxelles jusqu'à mon retour pour l'expedier en suite de là avec ma reponse. Adieu mon cher Prince, je vous reitére avec plaisir l'assurance de la parfaite estime et amitié avec les quelles je suis.

KAUNITZ AN JOSEPH.

Du jardin à Mariehilff le 22 Juillet 1781.

(Dicté par S. A.)

Si la cendescendance de l'Impératrice de Russie au voyage de Mr. le Grand-Duc n'etoit que la suite des instances de jeunes gens, auxquels il a pris l'envie de voir le monde, ce seroit sans doute une chose très simple; mais la lettre du comte de Cobenzl nous apprend que ce n'est pas par eux, mais par l'Imperatrice Elle-même et son favori, que le projet en a été conçu, qu'il a fallu même une négociation pour engager le Grand Duc et la Grande-Duchesse

à en faire la proposition, et que ce n'est que sur les répresentations réitérées du prince Repnin qu'ils s'y sont déterminés, peut-être parce qu'ils se sont apperçus que l'on étoit décidé à vouloir les éloigner pour quelque tems, ou peut-être aussi parce qu'ils ne s'en sont pas doutés. C'est ce qui est douteux, mais ce qui ne l'est point, c'est que de concert avec son favori, l'Impératrice a imaginé cet éloignement, et qu'il faut qu'Elle ait eu sans doute pour cela une puissante raison. Il est impossible d'assurer ce qui peut L'y avoir déterminé; la conjecture la plus vraisemblable cependant me paroît être: qu'Elle pourroit avoir découvert quelque intrigue nouvelle et serieuse du Roi de Prusse et du comte Panin, pour culbuter le prince Potemkin, et qui sait peut-être même pour faire beaucoup pire encore. Que pour en prévenir et traverser les effets on veut éloigner pour toujours Mr. de Panin, peut-être meme d'autres personnes de sa clique, et que pour pouvoir procéder avec moins de risque et plus de tranquillité à cette operation, on a jugé dévoir éloigner le Grand-Duc avec son épouse, afin de pouvoir pendant leur absence faire maison neuve, tout à son aise, en jouant la comédie fort adroitement, avec la décadence pretendue du credit de Potemkin, et autres intrigues de cette espèce. La défense de passer par les Etats du Roi de Prusse en venant à Vienne, vient assés à l'appuy de cette idée; mais quoiqu'il en soit, ce voyage, qui ne paroît presque fait que pour faire une visite à V. M. I. et ensuite à la plus grande partie de sa famille en Italie, est et sera toujours à bon compte un événement, dont les suites peuvent nous être des plus avantageuses, et dont moyennant cela je suis certain

que V. M I. tâchera de tirer tout le parti possible et désirable.

Je sais que je me conforme à ses intentions, lorsque je Lui parle à coeur ouvert, et je crois par conséquent ne pas devoir Lui dissimuler mes idées en gros sur cet important sujet.

Il me semble, que l'effet qu'il pourroit convenir de faire sur le coeur et sur l'esprit de Mr. le Grand-Duc et de Mme. la Grande-Duchesse pendant qu'ils seront avec V. M. et dans Ses états, ce seroit: 1mo de tâcher de se les attacher de plus en plus par la conduite la plus franche, la plus honnête et la plus amicale; et 2do de leur faire prendre une haute idée de la puissance de cette monarchie par tous les moyens imaginables, qui peuvent produire cet effet sur l'esprit de jeunes princes accoutumés à juger de la grandeur par des dehors de toute espèce. À cette fin il me paroit, que comme dans des occasions de cette importance, chi più spende, meno spende, soit par cette raison, soit pour rendre leur séjour à Vienne le plus agréable que faire se pourra, il pourroit être fort utile de leur presenter la cour et la ville dans tout son éclat possible. La première de ces deux choses ne peut être faite que par V. M. en fesant venir d'Italie, par exemple, pour donner un magnifique opéra serieux italien, trois ou quatre des meilleures voix, qui existent actuellement, ainsi que la meilleure trouppe de ballets possibles avec le jeune Vestris et Mlle. Hennel. En rassemblant, pour le tems que sera ici le Grand-Duc, au manège de la cour en ville, chose dont on dit qu'il s'amuse, outre les meilleurs chevaux et les meilleurs écuyers que peut avoir V. M. à ce manège, ainsi qu'à

celui de campagne l'écuyer Rainer avec tous les meilleurs de celui qui Lui est confié. Une belle chasse du cerf le jour de la St. Hubert, une autre belle chasse dans les toiles; des bals à la rédoute, gratis, pour le rendre bien nombreux; une magnifique partie de traineaux pendant l'hyver; du meilleur qu'il se puisse en spectacle national tragique, comique et en musique; un beau concert au Belvédere, à quelle fin il faudroit faire venir aussi un premier violon, Pugniani ou Nardini par exemple, ne fut-ce que pour l'opéra, parceque nous en manquons absolument. Un jour d'appartement pour y rassembler toute la noblesse de Vienne. On pourroit même faire insinuer aux plus considérables de la noblesse des provinces, qu'il séroit agréable à V. M., qu'ils se rendissent à Vienne pour ce tems-là, peut-être pourroit on faire donner un beau feu d'artifice, supposé que le tems et la saison le permettent etc. etc., en un mot, tout ce qu'on pourroit imaginer pour arrêter ici ces illustres personnes, au moins pendant une bonne partie de l'hyver. Il est outre cela encore d'autres choses, auxquelles il me semble, quil sera indispensable de pourvoir, comme, par exemple, à une dame au moins du Pays, pour aider à V. M. à pouvoir faire les honneurs de chez Elle, ce que sans cela Elle ne pourroit guères toute seule et n'ayant ici aucune des Mesdames Ses soeurs. Il faudroit aussi s'assurer d'une maison pour les cas que ces illustres hôtes ne voulussent loger ni chez le prince Galitzin ni dans la Burg; et cela supposé je ne verrois guères rien de convenable que l'hôtel de Lichtenstein dans la Herrngasse.

L'usage que V. M. I. croira pouvoir ou vouloir faire du militaire comme spectacle, V. M. sait mieux que moi ce

qui peut convenir à cet égard, et moyennant cela, je crois que j'ai dit à peu près tout ce qui me paroît pouvoir être digne de ses reflexions. Ce n'est au reste que pour lui epargner une partie de la peine d'y penser que je Lui indique à la hâte tout ce qui m'est venu dans la pensée: ce que je puis avoir oublié, la sagacité de V. M. y pourvoira, et Sa bonté excusera la bonne intention, quand même Elle jugeroit dévoir envisager les choses dans un point de vue différent. Je ne dois point appréhender par conséquent que mes réveries puissent l'importuner, et c'est dans cette confiance que je Lui baise les mains avec la plus profonde soumission.

Postscript autographe du jardin à Mariehilff le 22 juillet 1871.

Si ma lettre est pleine de réveries, en voilà une bien plus forte encore, et que cependant je ne crois pas pouvoir dissimuler à V. M. I. sans donner atteinte à mon attachement pour Sa personne. On espère facilement, ce que vivement on désire, et moyennant cela je ne puis pas m'empêcher de me flatter que V. M. I. nous donnera peut-être encore un jour, plus tôt ou plus tard, la consolation de la révoir, en ménage. Si jamais cela arrive, il faudra sans doute ou en totalité ou au moins en partie, ce que je propose dans ma lettre.

Il y auroit un bien beau moyen d'englober les dépenses qu'il faudra faire alors, dans celles, donc V. M. ne pourra guères se dispenser actuellement, et si par hazard V. M. se détermineroit pour Elle même en faveur de Madame la Princesse Elisabeth de Würtemberg, voici quel il seroit. Il

faudroit engager, en ce cas, toute la famille de Montbeillard à se rendre ici pour le tems auquel pourront y venir le Grand-Duc et la Grand' Duchesse de Russie, et leur donner par là la surprise, sans doute, et en même tems la compagnie la plus agréable des possibles. Il faudroit même inviter à venir ici les frères de Mme. la Grande-Duchesse, ainsi que Mr. le Duc de Würtemberg regnant, célébrer le mariage pendans l'hyver, et faire servir toutes les fêtes au double objet, de cette auguste union et de l'amusement des illustres hôtes de V. M., ce qui feroit financièrement d'une pierre deux coups, et seroit en même tems politiquement d'une valeur incalculable.

Ce sont les idées du serviteur de V. M., qui Lui est certainement le plus attaché, je dirois de l'ami de Joseph 2de, s'il pouvoit m'être permis de me servir de cette expression.

Que V. M. aye la bonté de les agréer à cette titre, et qu'Elle me permette de Lui réitérer l'assurance réspectueuse de tous mes sentiments pour Elle.

JOSEPH AN KAUNITZ.

Bruxelles, ce 24 Juillet 1781.

Mon cher Prince, J'ai reçu par le courier votre Lettre du 15 de ce mois et je vous remercie des renseignemens que vous m'y donnés au sujet de mon voyage à Montbelliard, mais les choses ont changé depuis de face puisqu'il a plu à S. M. l'Imperatrice dé m'envoyer la Lettre que je vous ai fait parvenir de Ruremonde; j'ai expedié en consé-

quence ce matin l'officier Russe avec ma reponse à S. M. et une Lettre à la Grande Duchesse dont je vous envoye les copies; un de mes gardes est allé porter en même tems une Lettre de ma part au Prince Eugene de Würtemberg dont la copie est jointe à la même feuille. Toutes ces Lettres ont été ecrites dans un moment de secheresse et vous trouverés sans doute qu'elles s'en ressentent. Mon courier a ordre de venir me retrouver avec la reponse à Versailles d'où je prendrai ma route par Troyes et Langres sur Beffort sans toucher Nancy ni Strasbourg, aprés avoir passé chés le Prince de Würtemberg à Etupes je reviendrai par Basle pour gagner le grand chemin de Günzbourg et d'Auxbourg. Je vous envoyé aussi une depêche que le Comte de Merci a envoyée par mon courier et j'y joins une Lettre du Comte de Belgioioso qui est arrivée ici par la Poste.

Je ne manquerai pas de tenir à Versailles le même Langage très essentiel au bien de la chose, au sujet de notre alliance avec la Russie.

On doit s'attendre de jour en jour aux nouvelles de cette fameuse Expédition que méditent les Espanols; je souhaite qu'ils y reussissent.

Je me suis entierement conformé à l'opinion que vous avés donnée sur l'affaire de l'Evêque de Basle rapportée au Conseil d'Etat, et qui etoit egalement appuyée sur la fermeté et les interêts de l'Etat.

Vous avés très bien fait, mon cher Prince, d'informer le Comte de Mercy des circonstances singuliéres dans lesquelles je m'étois trouvé avec le Prince Louis de Brunsvic. Je crois que toutes les nuances facheuses auront été dissipées par ma conduite et mes propos en Hollande, dont

à la verité le Prince n'aura pas lieu d'etre infinement satisfait. Je me suis meme trouvé dans le cas d'informer M. de la Vauguyon d'une menée sourde que la ville d'Amsterdam surtout guidée par le Bourguemaître Rendorp faisoit dans ce moment par l'entremise du Ministre de Sardaigne en Hollande pour s'arranger une paix et un accommodement privatif avec l'Angleterre. Cette nouvelle doit avoir convaincu la France, si elle est convaincable, de ma façon de penser à mon égard.

J'ai eu l'occasion à Spa d'y voir familierement le Prince Henry, quoique je ne me fie aucunement à lui et que ses brouilleries avec le Roi paroissent des affaires arrangées entre eux, comme dit le proverbe, de Larrons en foire. Cependant tout ce que j'ai pû en tirer de positif, c'est qu'il espére et fait des voeux au ciel pour que l'existence du Roi ne soit plus longue et qu'il se flatte d'avoir du crédit sur l'esprit de son neveu, qu'il dit penser tout autrement que le Roi son oncle, surtout par rapport à un million de chicannes et de petits moiens. Au reste j'ai eu pour lui tous les égards de politesse et j'ai même accepté un petit Diner chés lui, composé de l'Abbe Raynal et de M. de Grimm.

Enfin je crois avoir trouvé moien de contenter la societé angloise et françoise, car en allant le droit chemin on ne heurte nulle part.

Le Sr. Bolts est arrivé ici; quant à l'Octroy à accorder il paroit d'accord avec les Proli, et pour ses autres affaires d'argent, il y a apparence qu'ils s'arrangeront à l'amiable. Cependant je vais examiner plus en détail ces objets pendant les peu de moments que je serai encore ici pour y donner une resolution definitive.

Je compte partir d'ici le 27 pour Valenciennes, de là aller voir le fameux Canal de Picardie et puis prendre ma route par Saint-Quentin à Paris; Je compte m'établir à Versailles où je resterai 5 ou 6 jours pour aller ensuite à Montbelliard.

Comme j'ai trouvé ici dans la salle où s'assemble la chambre des Comptes un tableau assés interessant de Van Thulden, j'ai ordonné de le faire empaqueter pour être transporté à Vienne pour la Galerie où il pourra figurer dans un des appartements.

Adieu mon cher Prince, portés vous bien et ne doutés point des sentimens de consideration et d'amitié avec lesquels je suis

(Signé:) Votre très affectioné
JOSEPH.

P. S. Je vous envoye aussi ci-joint la lettre d'Heydar Ally avec la traduction françoise, qui m'a été remise par le Sr. Bolts.

JOSEPH AN KAUNITZ.

Bruxelles, le 27 Juillet 1781.

Mon cher Prince. Par le retour du Capitaine Bourguignon je vous envoye les nouvelles de L'ambassadeur votre fils, qui paroissent assés interessantes. L'issue de la grande Entreprise Espagnole pourra decider de cette campagne. J'ai employé la Journée de hier et les derniers moments que j'etois ici, à discuter avec Mrs. Bolts et Proli les objets ulterieurs pour le commerce des Indes. Les deux Personnes, qui paroissoient si éloigné l'une de l'autre, s'étant trouvés mu-

tuellement des torts, et j'ose le dire des actions vraiment de mauvaise fois à se reprocher, viennent de s'accommoder et de s'arranger ensemble à l'amiable, quant au passé, uniquement pour que ces objets ne percent pas; quant à l'avenir il ne me paroit pas, qu'une grande compagnie seroit avantageuse ou même faisable pour le moment, qu'il falloit eviter tout, ce qui pourroit donner grande apparence d'idées de suites à ces entreprises pour diminuer la jalousie avec laquelle elles sont regardées par toutes les puissances, par conséquent ce ne sera qu'en étendant un peu l'octroi de Bolts, et en permettant à ces Messieurs sans publication, comme à la compagnie de Fiume de faire des actions et de les vendre, et en se relachant du coté de l'eraire pour un tems sur le payement des armes et du cuivre, ou autres objets avancés, et en s'assurant par contre, qu'à l'expiration de leur octroi la possession pleniere des etablissements qu'ils auront fait, tant à Nicobar qu'à Dellagoa restera à l'état. Vous voudrés donc mon Prince donner les ordres à Veigl de Florence, que les arrets juridiques de la part de la chambre et de l'eraire mises sur les effets et Marchandise du vaisseau, que Bolts à amener des Indes à Livourne, soient levés; au reste ils vont donner dans quelques jours une soumission ici au Prince de Starhemberg, qui vous sera envoyé pour deliberer et determiner finalement tous ces objets. Vous recevrés aussi un Protocolle et deux Memoires sur les objets principaux, qui se sont traités ici, il n'y que l'objet pour les forteresses ici, et celle pour nous de faire des Garnisons Hollandoises, qui soient deduits, tous les autres ne sont qu'ebauchés et exigent ulterieure explication. Je vous prie donc de prendre l'objet des forteresses et des Hollandois en

mure reflexion, puisque le tems presse, et que de sa decision et de la continuation ou cessation des Garnisons Hollandoises dans toutes nos villes dependent une infinité de petits arrangemens tant militaires que civiles, tous très necessaires, mais en suspens j'usqu'à ce qu'on sache à quoi s'en tenir à ce sujet.

Adieu mon Prince soyés bien persuadé de toute mon estime.

(Signé:) Votre bien affectioné

JOSEPH.

JOSEPH AN KAUNITZ.

Versailles, ce 31 Juillet 1781.

Mon cher Prince, Il ne pouvoit m'arriver de nouvelle qui me surprit d'avantage que celle que le Comte de Cobenzl nous a mandée du voyage du Grand Duc et de la Grande Duchesse de Russie à Vienne. Je vous suis infinement obligé de tous les details et des points de vue sous lesquels vous envisagés cet événement. Je vous joins-ici les differens ordres que j'ai crû devoir donner en conséquence à la Chancelerie de Boheme, au Conseil de guerre, à la chambre et au Comte de Rosenberg. Si vous n'y trouvés rien à observer, vous aurés soin de les faire passer aux departemens respectifs, ainsi que d'expédier deux couriers ensemble avec ma lettre au Comte de Cobenzl que je vous envoye également sous cachet volant, afin qu'il puisse m'en renvoyer tout de suite un par la Gallicie. Par cet arrangement je compte avoir rempli en partie les avis très sages

que vous me donnés par votre lettre et qui sont conformes à la raison et aux circonstances.

Quant à Vienne je me propose à mon retour d'arranger moi-même le necessaire. À l'egard de l'Opera serieux d'Italie c'est trop tard de se procurer quelque chose de bon et c'est d'ailleurs un spectacle si ennuyant que je ne crois pas pouvoir jamais en faire usage. Mais je verrai, s'il y auroit moyen ici, d'avoir quelque chose de passable en Ballets et qui en vaille les frais et la peine; enfin pour tous les autres objets je tacherai a mon retour de me concerter avec vous pour le mieux. Il n'y a que la maitresse du Logis soit en propre ou de Louage qui me paroit de trop et pour recevoir une femme, il vaut cent fois mieux à mon avis de ne point lui presenter une Emule.

Au reste je vous envoyé ci-joint copie de la Reponse que le prince Eugene de Würtemberg m'a faite. Je compte par conséquent l'aller voir à mon retour, quoique la petite Princesse se trouvoit selon le rapport de mon courier très incommodée d'une fievre, pendant qu'il étoit à Etupes.

Je suis avec des sentimens inalterables de considération et d'amitié, mon cher Prince

(Signé:) Votre très affectioné

JOSEPH.

Von der Hand des Kaisers.

La lettre autographe, que vous avés bien voulue m'ecrire m'a penetré de reconaissance, j'y vois toute votre ame et vos sentimens developés le plus sincerement à mon egard, je vous en suis infiniment obligé, mais bien des choses s'oposent encore jusqu'a present dans mon ame a ce projest.

La Princesse Elisabeth de France n'est certe pas faite pour les combatre elle est epaissie d'une façon dont vous ne vous pouvés pa's faire une idée. Adieu.

JOSEPH AN KAUNITZ.

Montbeillard le 7 Août 1781.

Mon cher Prince, j'ai reçu votre lettre du 29 Juillet que vous m'avés envoyée par le courier. Vous verrés par les Lettres ci-jointes de l'Imperatrice et de Cobenzl, qu'un officier Russe m'a remises à Versailles, de quoi il s'agit du Voyage du grand duc et j'ai repondu par ce même officier à l'Imperatrice et l'ai amené jusqu'à Montbeillard, pour que Leurs Altesses puissent savoir par Lui les plus fraiches nouvelles de Leurs parens. Je n'ai rien pu arranger pour avoir des ballets à Vienne, Noverre étant engagé en Angleterre et l'opera allant se rouvrir au commencement d'Octobre, il n'y a pas moyen d'avoir quelque chose qui vaille, je dois entierement abandonner ce projet, il faudroit donc se contenter du spectacle qui se trouve à Vienne.

Pour ici j'ai diné et passé ma journée avec la famille de Würtemberg: le Pere est fort complimenteur et paroit un galant homme. La Mere est une femme de tête. Quant à la petite Princesse, Elle n'est ni belle, ni sera jamais jolie, mais une Phisionomie de douceur et d'esprit melée ensemble pourra La rendre assés interessante. Elle est trés maigre, très pâle, vu qu'elle sort d'une maladie assés grave, savoir d'une Fievre continue, qui l'a tourmentée quelques jours; Elle a la bouche trop grande, et les cheveux un peu

trop blonds, Elle est fort grande pour son age et comme elle était très faible de sa maladie, elle ne pouvoit pas diner avec nous, et elle a du se retirer tout de suite.

Adieu portés vous bien, je compte vers le 16 d'Août au soir d'être a Vienne, étant toujours

(Signé:) Votre bien affectioné

JOSEPH.

JOSEPH AN KAUNITZ.

Günzbourg, ce 11 Août 1781.

Mon cher Prince. Je vous renvoye ce courier en y joignant la copie de la Lettre qu'il m'a paru décent d'ecrire au Duc de Würtemberg avec sa reponse.

Quant à ce que vous voulés bien me marquer du Billet imprimé qu'on a affiché, je vous avoue, qu'aprés l'avoir examiné de toute façon j'ai l'esprit assés bouché pour n'y trouver ni sel ni malice; c'est vraiment une plattitude dont je ne conçois pas l'objet.

Comme vous m'aviés mandé le désir qu'a l'electeur Palatin de me voir un moment en passant, je crois bien faire de prendre mon chemin par Munic et l'aller voir pour une demie journée à Nimphenbourg; étant le seul que j'aurai vû dans toute l'Empire, j'espére que cette destinction sera de quelque valeur.

Je ne compte pas beaucoup sur les avantages de l'expedition espagnole, n'étant plus combinée avec la flotte françoise sortie depuis peu de Cadix, et uniquement conduite par Crillon que je connois personnellement. Elle est dirigée

sur Mahon et je ne sais pas comment il y aura moyen de s'emparer du fort Sr. Philippe, ainsi il faudra se borner à quelques Pirateries et degats à faire sur l'Isle.

Voici la Lettre du Cardinal Herzan au sujet de la demande que j'ai faite au Pape; il n'est plus question de se relacher là dessus et il faut à présent soutenir la partie et emporter la piéce.

Je vous envoye aussi quelques copies de Lettres écrites par le Nonce. On dit qu'il veut faire un voyage en Hongrie, cela ne peut etre qu'une lodrerie pour manger gratis chés les evêques et Prelats, en même tems qu'il parsemeroit et echaufferoit de ses principes toutes les contrées qu'il porcoureroit. Vous voudrés donc, si le cas existe, lui faire connoitre de ma part que je croyois que dans ces circonstances sa présence pourroit etre necessaire à Vienne, et qu'il ne veuille point s'en absenter.

Adieu, mon cher Prince, c'est toujours le 16 que je compte etre rendu à Vienne et avoir le plaisir de vous revoir, ainsi que de vous témoigner de bouche la parfaite consideration avec la quelle je suis pour la vie...

(Signé:) Votre très affectioné

JOSEPH.

KAUNITZ AN JOSEPH.

(Dicté par S. A.)

Le 12 août 1781.

On vient de me supposer que c'étoit l'intention de V. M. I., qu'on Lui envoyât encore un courier aujourd'huy di-

manche. Je La crois actuellement à Munich, et je pense moyennant cela, que le garde porteur des paquets de ce jour pourra avoir l'honneur de La rencontrer à Linz. Pour me conformer cependant plûtôt plus que moins à Son intention, je crois ne point dévoir hésiter à le Lui envoyer, et comme par cet envoy j'en ai l'occasion, j'ai l'honneur de Lui faire passer la lettre de Msgr. le Grand-Duc de Toscane très-humblement ci-jointe et les deux dernières lettres qui me sont parvenues de Petersbourg. V. M. y verra dans la nouvelle insistance de l'Impératrice sur l'admission de Sa médiation particulière une disparate des plus marquées vis-à-vis de la démarche, que, sans que personne l'en ait prié, Elle vient de faire tout recemment, pour engager les États Généraux à accepter celle des deux cours impériales conjointement, mais qui ne m'étonne pas beaucoup cependant, parceque je commence à m'accoutumer à la politique inconsequente de cette cour-là. Bien pire encore. Elle verra dans l'invitation très singulière au moins, si elle n'est pas absurde, de l'accession de V. M. à la confédération maritime des puissances du Nord, à l'exemple du Roi de Prusse, de l'accession duquel on voudroit que V. M. partageât le ridicule, indépendamment de l'odiosité de l'imitation, et de toutes les réflexions, que peut meriter la très grande différence du cas rélativement au Roi de Prusse et même à l'Impératrice. Comme V. M. I. doit être ici naturellement dans deux ou trois fois 24 heures au plustard, et que moyennant cela je serai à portée de recevoir Ses ordres à cet égard de vive voix, il seroit superflu de m'étendre davantage dans ce billet, et par conséquent n'ayant d'ailleurs rien d'important à Lui mander aujourd'huy, je crois dévoir me borner à Lui

présenter les voeux que je fais pour son prompt et heureux retour et Lui baiser les mains avec la plus profonde soumission.

KAUNITZ À L'EMPEREUR.

Mariahilf den 7. September 1781.

Ich finde mich über die Güte, mit welcher Eure kaiserliche Majestät unter so vielen Beschäftigungen dennoch eigenhändig von Allerhöchst Dero heute noch bevorstehenden Zurückkunft mich zu benachrichtigen geruhet, so lebhaft gerühret, dass ich mich nicht enthalten kann, Allerhöchst Denenselben den allerunterthänigsten Dank dafür unverzüglich abzustatten, mit der allerunterthänigsten Bitte solche huldreichst aufnehmen zu wollen. Zu gleicher Zeit jedoch glaube allerunterthänigst erinnern zu sollen, dass, da die in Vorschlag gebrachte Antwort an die drey kriegenden Mächte nicht unterlassen werden kann, weilen denenselben ihre wechselseitige Antworten mitgetheilet werden müssen, meine Absicht bei derer Entwerfung gewesen, solche nicht nur unbedenklich zu verfassen, sondern zu gleicher Zeit nebst der Unverfänglichkeit der diesseits vorgeschlagenen Artikeln, auch die Vortheile, welche deren Annahme hätte nach sich ziehen können, so wie die Unbilligkeit jenseitiger Zumuthungen auf eine höfliche Art zu beweisen.

Eurer kaiserlichen Majestät Allerhöchsten Huld und Gnaden empfehle mich inzwischen in tiefester Unterwürfigkeit.

KAUNITZ-RIETBERG.

APOSTILLE DES KAISERS.

Ich wollte nur sagen das ich zu Beförderung des Friedens nichts gedeihliches aus dieser erklärung hoffe, sonsten ist sie sehr wohl verfasst und nutzbar zu erlassen

JOSEPH.

KAUNITZ AN JOSEPH.

Vienne le 15 Nov. 1781.

Ayant vû par les lettres, que Votre Majesté Impériale a bien voulû me communiquer après midi, qu'au lieu du 18. Leurs Altesses Impériales seront déjà à Troppau le 17. et le Prince Galitzin sur la requisition, qu'Elles lui en ont fait, s'etant déterminé à partir aujourdhui pour se rendre auprès d'Elles, si non à Troppau même, au moins dans quelque lieu en deça, je crois bien faire d'envoyer à Votre Majesté dez aujourdhui le Courier, qu'Elle m'avoit ordonné de Lui dépêcher dans la journée de demain, pour ne pas l'exposer à être prevenue ou par un Courier ou du Prince Galitzin, ou peut être des Grand Ducs Eux mêmes.

Il n'est d'ailleurs rien arrivé dans la journée, qui meritât d'etre porté à la connoissance de V. M. Impériale, que la lettre de Son Ambassadeur à la Cour de Madrid très humblement cy-jointe. L'esprit des Colonies Angloises fomenté peut-être parmi les Espagnoles par les insinuations d'Emissaires Anglois et des moyens fournis par la Grande Bretagne à l'exemple de ce qui a été fait par la

France vis-a-vis des Angloises, avant même la déclaration de la guerre, pourroit avoir des suites singuliéres pour cette partie du monde en général, et qui sait s'il ne pourroit pas y avoir plutôt à gagner qu'à perdre pour tout le monde, si elles pouvoient devenir universelles.

Je prie V. M. de ménager ses yeux, et en général toute Sa precieuse personne, si Elle veut se conserver, comme Elle nous le doit, attendû qu'il est impossible qu'Elle puisse continuer à vouloir faire, de corps et d'esprit, tout ce qu'Elle a fait jusqu'à présent, sans Se détruire, si non tout d'un coup, tout au moins en detail. Il faudra absolument imaginer et pratiquer des moyens d'alléger son travail et ses fatigues, si Elle veut épargner l'inquiétude continuelle et très fondée de La voir succomber à ceux de Ses sujets et serviteurs, qui pensent comme moi, et qui Lui sont véritablement attachés. Je demande grace à V. M. I. pour cette effusion de coeur, et je Lui baise les mains avec la plus profonde soumission.

KAUNITZ-RIETBERG.

APOSTILLE DES KAISERS.

Je vous suis fort obligé mon Prince de l'interet que vous me marques. Leurs Altesses viennent d'arriver, il paroit qu'il regne encore du froid et surtout force de Compliments; mais cela se donnera tout comme cela ne se soutiendra point, puis que ce n'est pas dans du beurre que l'on peut faire quelque chose; Adieu, je compte toujours d'arriver avec Elles Mercredi à Vienne, mes yeux sont asses discrets pour ne me point mettre hors de combat.

(Signé:) JOSEPH.

Eigenhändig:

Mes yeux sont assez discrets pour ne me point mettre hors de combat.

JOSEPH AN KAUNITZ*).

le 29 Octobre 1781.

Mon cher Prince dans cet instant je reçois cette excellente nouvelle qui me comble de joie, je vois ecrire tout de suite au Roi et à la Reine et vous prie de depecher tout de suite un Courier avec mon compliment; demain j'aurai grande Gala et les spectacles je les donerai gratis; adieu

*) Unmittelbar nach Empfang der Nachricht von der Entbindung Maria Antoinette's geschrieben.

1782.

KAUNITZ AN JOSEPH.

Le 17 février 1782.

On travaille actuellement à l'expédition pour Varsovie et Paris, et j'espère que tout sera en état pour demain au soir selon les intentions de V. M. I. à laquelle je baise les mains, et dont je voudrois bien apprendre au vrai, le véritable état d'une santé qui devroit être aussi précieuse à tout bon Citoyen qu'elle me l'est bien certainement à moi.

KAUNITZ-RIETBERG.

APOSTILLE DES KAISERS.

Je ne trouve rien a ajouter au contenu de ces Expeditions, quant a ma santé c'est pour guerir radicalement la fluction que j'ai depuis 4 mois aux yeux que je ne sors point, en meme temps une toux comme presque coqueluche m'a tourmenté et excité les hemoroides tout cella ne sonts que des incomodités et si je ne voulois faire le sage et le vieux je pourrois aller partant le grand froid me retient aussi, mais j'espere bientot en etre entierement libre et avoire le plaisir de vous venir voire adieu.

KAUNITZ AN JOSEPH.

le 19. Mars 1782.

Pour épargner à Vòtre Majesté autant qu'il peut dépendre de moi, de la peine et de l'ennui, j'ai imaginé le papier ci-joint qui contient ce me semble malgré sa précision, avec beaucoup de modération, avec dignité, et sans compromettre V. M. des choses si raisonnables et si incontestables, qu'elles devroient persuader, si tant est, que l'on ait à faire à un homme sensé, et qui soit de bonne foy.

Si Vôtre Majesté trouvoit bon d'en faire usage, je pourrois, si Elle l'aimoit mieux, le reduire en forme de billet amical, qu'Elle adresseroit au St. Pére; ou bien Elle pourroit même de Lui communiquer tel qu'il est de la main à la main; et en ce cas il n'y auroit rien d'autre à Lui donner; et la seule observation, qui me reste à ajouter, c'est que, si tant est, que V. M. trouvat bon d'en faire usage de l'une ou de l'autre maniére, je La prierai de vouloir bien n'y rien ajouter, et n'en rien ôter, parceque j'ai si murement pésé tout ce que j'y ai mis, et ce que j'ai crû ne point devoir y mettre, que je pense, que ni l'un ni l'autre ne pourroit se faire, sans altérer tout l'esprit de la chose.

Quelle que puisse être néanmoins la détermination de V. M. je me flatte, qu'Elle n'en agréera pas moins avec bonté cette nouvelle preuve de ma bonne volonté et de mon attachement pour Sa personne.

(Signé:) KAUNITZ-RIETBERG.

APOSTILLE DES KAISERS.

Je vous suis fort obligé mon Prince pour les reflexions que vous m'avés envoyé. J'en ferai usage selon les occurances, mais il me paroit qu'il ne seroit pas convenable d'entrer dans aucune Justification ni particuliere ni generale, avant que le St. Pére m'ait comencé par s'expliquer.

(Signé:) JOSEPH.

KAUNITZ AN JOSEPH.

Le prince Galitzin vient de me faire les communications très humblement cy-jointes. Il n'y a rien à désirer ni sur le fond ni sur la tournure très honnête et très amicale des réponses à celles que Cobenzl a été chargé de faire à la cour impériale de Russie, et j'aurai l'honneur de présenter à Votre Majesté les ordres qu'en conséquence il me paroîtra de Son service de donner à Ses ambassadeurs et ministres aux cours belligérantes, après en avoir conféré avec le prince Galitzin, afin qu'il en fasse passer d'analogues aux ministres de sa cour. Mais ce qui régarde l'exposé comparatif, sur l'objet et sur l'usage duquel on ne s'explique en façon quelconque, il faudra voir, ce me semble, ce que pourra nous apprendre à cet égard ce que nous attendons du comte Cobenzl ou ce que m'en dira le prince Galitzin; et au cas que nous n'apprenions ni de l'une ni de l'autre façon les vues et les intentions de l'Impératrice sur cet objet, il faudra entrer en pourparlers directes avec la cour de Petersbourg sur cette importante matière, pour

savoir jusqu'où Elle se propose d'aller et comment Elle compte s'y prendre; attendu que ce n'est qu'après que l'on saura l'une et l'autre, que l'on sera à même de juger de la part, qu'il pourra convenir à Votre Majesté de prendre à ses démarches et de la façon, dont il pourra être de Sa convenance de séconder ses vues; et c'est tout ce que je crois, quant à présent, pouvoir me permettre d'exposer à V. M. avec la plus profonde soumission.

Vienne le 5 avril 1782.

(Signé:) KAUNITZ-RIETBERG.
(Signé par la main de l'Empereur) Placet.

KAUNITZ AN JOSEPH.

Le 16 juillet 1782.

Allergnädigster! La lettre du comte de Mercy me paroît ne laisser aucun doute que, s'il se peut, chose assés douteuse encore, les puissances belligérantes feront la paix directement et sans médiation, à moins que le changement aussi subit qu'inopiné arrivé dans le ministère anglois le 4 ou le 5 du courant, comme le verra V. M. dans la lettre du comte Belgiojoso, n'entraine quelque changement dans la négociation pacifique.

V. M. I. apprendra aussi l'arrivée des grands princes aux Pays-Bas par la lettre t. h. cy-jointe du prince Starhemberg.

J'ai l'honneur de me mettre aux pieds avec la plus profonde soumission.

KAUNITZ AN JOSEPH.

Le 1 aoust 1782.

V. M. I. aura observé dans la dépêche du comte Cobenzl, que tout ce que je lui ai mandé par son ordre en lettre d'office et particulièrement par ma lettre familière, dont il a donné copie à cet automate du comte Osterman, a fait au fond tout l'effet que cela devoit faire. L'amour propre n'a pas permis de convenir qu'on avoit mal vu en tout et partout et qu'en partant de là on avoit proposé des choses ridicules, mais on en est convenu de fait en se prêtant foncièrement à tout ce que j'avois proposé par ordre de V. M. par ma susdite lettre familière que Cobenzl ainsi que je le lui avois suggéré a communiqué sous le titre de reflexions.

Ut aliquid dixisse videantur, on propose à V. M. des insinuations en France et en Espagne, qui se sont trouvé faites et répetées à plusieurs réprises longtems avant qu'on y eut seulement pensé en Russie. Aussi Mr. de Vergennes a-t-il eu soin de charger en conséquence le baron de Bréteuil par une très longue dépêche, qu'il m'a lue en entier, d'une apologie des plus détaillées de la conduite de la France relativement à la négociation particulière entamée par l'Angleterre à Versailles pour justifier la nécessité, dans laquelle on s'y est trouvé de ne pas s'y refuser, en réitérant néanmoins à chaque conférence, qu'il auroit été et qu'il seroit encore toujours très agréable au Roi T. C., que l'on préferât la voye de la médiation. La réponse de l'Angleterre, qui ne peut pas tarder à nous parvenir et à laquelle té-

moignent souscrire d'avance les cours de Bourbon, si elle est favorable à la médiation, en décidera au moins pour le présent, et dez qu'elle sera arrivée, il conviendra de faire comme on en a usé jusqu'à présent la communication respective des trois reponses à la dernière insinuation verbale des deux cours impériales au sujet de l'ouverture définitive du congrès, et ce n'est qu'après qu'on aura vu celle de l'Angleterre, qui ne peut pas se deviner que l'on sera en état de pouvoir juger de l'éspèce d'insinuation, dont il pourra convenir d'accompagner cette nouvelle communication.

J'ai l'honneur de renvoyer à V. M. I. la lettre autographe de l'Impératrice, qui est selon moi le plusparfait des galimathias possibles. Sur laquelle il ne reste rien à faire, ce qui est proposé étant fait dépuis longtems.

Je soumets néanmoins le tout au bon plaisir de V. M. avec le plus profond respect.

JOSEPH AN KAUNITZ.

Vienne le 15 Septembre 1782.

Mon cher Prince, J'ai reçu votre Billet; aprés mure reflexion je crois que comme l'on s'est adressé à vous c'est aussi vous qui deviés seul repondre au Duc et cela à peu prés dans ce sens: que si pour le tems que Leurs Altesses Imperiales voudront encore s'arrêter ici, Mde. la Princesse Mere voudra en augmenter l'agréable compagnie, que vous etiés sur qu'elle sera la bien venue, que même le duc ayant annoncé dans sa Lettre que Sa Belle-Soeur en ignoroit

parfaitement la question qu'il vous en faisoit, que je n'avois point voulu Lui en ecrire moi-même, pour ne pas la mettre dans l'embarras si elle n'avoit point envie de faire ce voyage, et si peut-etre elle savoit que LL. AA. II. ne voulussent rester ici que peu de jours, elle ne voulut point faire cette course pour si peu de tems, puisque vous l'avertisiés en confidence que je comptois tout de suite aprés le départ de L. A. I. I. de faire le voyage de Florence et que sûrement je remettrois mon départ même au hazard à une plus mauvaise saison, si S. A. R. se trouvoit aprés le départ de LL. AA. I. I. à Vienne; qu'en outre en fait de congé les plus courts en etoient toujours les meilleurs, et que la sensibilité connue de M[de]. Princesse Elisabeth exigeoit que par ménagement l'on tache de lui épargner de si justes et violens chocs le plus que possible, n'en faisant pas naître à differentes reprises la cause. Voilà mon cher Prince, bien du Linge sâle que je vous envoye on vous priant de le blanchir et d'arranger la chose comme vous pourrés; car je prevois que si elle vient ici, ce sera le diable à pretensions, et que nous nous en tirerons alors plus mal, que si nous tachons de l'éviter dès à present, ne me sentant ni envie ni voyant de possibilité de leur accorder ensemble les demandes qu'ils pourront faire, et de cette façon nous risquons de nous separer plus mal que si nous parvenons à eluder cette visite de bonne maniere.

(Signé:) Adieu mon chere Prince a revoire.

JOSEPH.

KAUNITZ AN JOSEPH.

le 15 Septembre 1782.

J'ai l'honneur d'envoyer à V. M. I. la lettre autografe de M. le Duc de Würtemberg que je viens de recevoire par Estafette, et j'attendrai les ordres qu'Elle trouvera bon de me donner, pour y répondre, également par Estafette. Avec la plus profonde soumission.

KAUNITZ-RIETBERG.

APOSTILLE DES KAISERS.

Cette question est aussi indiscrette qu'embarassante pour y repondre, il est infiniment desirable que l'on finisse une fois et la venue de la Princesse Mere seroit une source abondante de congés de lamentations mais qui pis est d'intrigues, et de desirs pecuniers, et autres de toute espece si il est possible de l'eviter sans choquer de front il faut le faire ou au moins lui declarer, que pour accelerer les congés a la petite princesse sa mere devroit sans le dire partir d'ici le meme jour que la Grand Duchesse, car sans cella il n'y aura pas de fin ni de cesse, je vous prie de me dire votre avis et nous nous arrangerons ensemble sur la façon, adieu j'ai voulu vous voire mais vous eties sorti, c'est pourquoi je vous ecrit mon chere Prince touts ces details.

JOSEPH.

JOSEPH AN KAUNITZ.

ce 23 Septembris 1782.

Mon chere Prince hier soire en dictant un mot de reponse au Comte de Mercy, il me vint cette idée dont je vous joins la copie, voyés un peu je vous prie si mes idées sonts justes et si de l'une ou de l'autre façon il y auroit moyen de parvenir a faire cesser de bonne façon cette gene plus honteuse que nuisible sur l'Escaut, vous m'avés si souvent rectifier sur mes idées que je vous prie de le faire encore cette fois. Adieu.

JOSEPH.

COPIE D'UNE LETTRE DE L'EMPEREUR AU Cte. DE MERCY *).

du 23 Sept. 1782.

Mon cher Comte Mercy, j'ai reçu votre lettre et j'y ai vu avec plaisir les soins, que vous continuez toujours à me donner, et qui ne se rallentissent jamais pour le Bien de l'Etat.

L'acquisition d'une possession dans quelqu'Isle de l'Amérique n'est point à rejetter, et quelque difficile, qu'en paroisse la reussite, il ne faut point la perdre de vue; il y auroit encore un autre objet egalement interessant et parfaitement conforme aux grands principes de liberté et de commerce, on reconnoissant l'indépendance d'une nation étrangére, et faisant cesser toute condition odieuse et honteuse. Les Espagnols pour Gibraltar, les François pour Dun-

*) Bildet eine Beilage zu dem vorhergehenden Briefe.

kerke, et les Russes en général prechent ce langage, pourquoi serois-je le seul à ne pouvoir faire usage de mon Escault? à considérer la chose sous le vrai point de vûe et d'aprés les circonstance présentes cela ne feroit certainement point un bien moindre dérangement au Commerce d'Hollande, que cela est un germe continuel d'aigreur entre nos Flammands et les Republicains, car tant, que Rotterdam et Amsterdam n'avoient pas pris une assiette aussi solide de commerce, Anvers sans doute a dû être détruit par cette gêne, et comme nous avons tourné du depuis nos vûes sur Ostende, l'Escault même ouvert ne feroit pas plus de tort aux Hollandois, qu'Ostende ne leur fait actuellement, et nos speculations ne se dirigeroient plus gueres de ce coté-là. Ce seroit peu de chose pour la Republique et ses alliés, et il paroit être infiniment intéressant pour elle, quand dans les circonstances, où elle se trouve avec l'Angleterre, elle obvie pour le présent et pour l'avenir à toute aigreur et humeur de ma part, et que rassurée pleinement sur le Continent, elle puisse tourner toutes ses vues et efforts à remonter et augmenter sa Marine, par là elle deviendra d'autant plus utile à la France.

Voilà bien des raisonnemens que je vous jette ici au hazard, mais vous saurez les débrouiller, et sonder le terrain, pour voir, s'il y auroit moyen d'en tirer parti, et si je pourrois être redevable au crédit et à l'amitié de la Reine, et enfin à la France de ce joli cadeau; qui ne me rendroit pas ni plus riche ni plus puissant, ni plus formidable, mais qui me feroit contribuer avec un double empressement à conserver à la France toute sa préponderance en Hollande, en m'otant en meme tems toute idée de recher-

cher et d'étendre mes droits et convenances sur les possessions de la Republique à l'occasion des différends des limites, qui subsistent entre nous.

C'est par la voye de la France que le plus surement on pourroit arriver à ce projet; enfin voyez un peu, mon cher Comte, comment vous débrouillerez tout cela; vous saurez, sans me compromettre voir un peu comme pour vous même, si la chose pourroit avoir lieu.

JOSEPH.

KAUNITZ AN JOSEPH.

Vienne le 24 Septembre 1782.

Ce que Votre Majesté Impériale m'a fait l'honneur de m'envoyer hier m'a paru asses important, pour mériter qu' avant de prendre la liberté de Lui en dire ma pensée, je me donasse le tems d'en raisonner vis-à-vis de moi-même, et en conséquence je crois pouvoir me permettre actuellement de soumettre à ses hautes lumieres les reflexions suivantes.

Votre Majésté desireroit, à ce qu'il me semble, sonder les intentions du Ministére françois, et apprendre non seulement si la France seroit disposée à ne plus s'opposer à l'exécution de ses vues, mais ains au contraire, même portée à en seconder les succès, et Elle fournit à cette fin au Comte de Mercy les argumens, qui Lui ont paru les plus propres à pouvoir engager la Cour de Versailles à seconder son desir, ou au moins à ne pas s'y opposer, ni directement ni indirectement.

Il s'agit donc, ce me semble, d'examiner d'abord de sang froid, s'il est vraisemblable que ces argumens puissent produire l'effet auquel ils sont destinés, ou bien, si cela est vraisemblable.

Dans le premier cas, ce sera fort bien fait sans doute d'avoir fait la tentative de les mettre en oeuvre; mais dans le dernier cas, elle seroit tout au moins exposée à l'inconvénient majeur de rechauffer l'alerte sur les vues dangereuses, que l'on a protées à Votre Majesté depuis son avenement au Trone de ses Ancêtres, et à engager par là plusieurs Puissances de l'Europe à des mesures de précautions entre elles; lesquelles, témoin l'experience, d'encore en encore ébranlent et dérangent même quelque fois le systéme général de l'Europe.

Or il est fort à craindre que dans le prémier raisonnement on n'y voye d'abord que, dans ce que fait actuellement l'Espagne au sujet de Gibraltar, et la France pour se débarrasser d'un Commissaire Anglois à Dunquerque, et nullement encore pour en rétablir le port, il n'y a rien du tout à conclure sur le droit de rouvrir l'Escaut; par la raison que le Droit de la Guerre délie ces deux Puissances des engagemens contractés ci devant par des traités au sujet des deux places maritimes en question, tandisque les obligations, qu'impose à la maison d'Autriche le Traité de Münster, subsistent dans toute leur étendue, Votre Majesté n'étant point en Guerre avec les Etats généraux des Provinces Unies; et que c'est dans cet engagement que se trouve tout naturellement la réponse au pourquoi Elle est dans le cas de devoir supporter une gêne, dont en échange, attendu la différence de la circonstance, la France et

l'Espagne sont parfaitement en droit de se délivrer, si elles le peuvent, pendant la guerre actuelle, ou au moyen par la paix qui doit s'en suivre.

Il est fort à craindre de même que le second argument ne persuadera pas davantage. La France se trouve avoir un intérêt si manifeste à ménager la Republique d'Hollande pour le présent et l'avenir, soit qu'elle doive devenir son alliée par la paix prochaine, ou reprendre son ancien système avec l'Angleterre, qu'il paroit impossible, qu'elle puisse se permettre même la plus légére des Démarches capables de la blesser ou de l'allarmer seulement, et surtout la partie de la Republique qui Lui est la plus particulierement attachée, et à la tête de laquelle se trouve la Ville d'Amsterdam; et je le crois si fort, que je suis persuadé, que, quand même la France pourroit se déterminer à être, de bonne foi, tout à fait passive à l'égard de l'objet dont il s'agit, à la prémière démarche, même la plus amicale, que nous ferions vis à vis des Etats généraux, et la reclamation qui s'en suivroit sans doute aussitôt de leur part en France, la Cour de Versailles certainement ne pourroit pas se dispenser de nous faire les représentations les plus fortes, à moins qu'elle ne voulut s'exposer à perdre la Republique dez à présent, et peut être pour toujours: Ce qui est de la plus parfaite invraisemblance.

Les circonstances actuelles de la Republique d'Hollande vis-à-vis de l'Angleterre, et par la suite des tems vis-à-vis de Nous, quelque soit le système qu'elle prenne ou reprenne par la paix, n'ont d'ailleurs, ce me semble, rien d'assez embarrassant pour que la République, et surtout les Villes d'Amsterdam et de Rotterdam dussent se déterminer à con-

sentir, moyennant le rétablissement d'Anvers, de gré à gré, à tout ce qui pourroit arriver de plus fatal à leur commerce dans le Continent de l'Europe; attendu que, si la France veut se les conserver pendant le reste de la Guerre, en faire ses alliés par la paix, ou au moins se conserver la possibilité de pouvoir tirer d'eux dans les guerres à venir le parti qu'elle en tire dans celle ci vis-à-vis de l'Angleterre, ils sont trop clairvoyants pour ne pas sentir qu'il est tout au moins invraisemblable, que la France puisse jamais vouloir coopérer en façon quelconque au rétablissement d'Anvers, qui seul, et bien plus encore conjointement avec Ostende, un peu plus tôt ou un peu plus tard deviendroit indubitablement la ruine d'Amsterdam.

De ce petit nombre de raisons, auxquelles je crois devoir m'abstenir d'en ajouter d'autres, pour ne pas devenir encore plus long que je ne l'ai déja été à mon grand regret, il me paroit donc resulter, que la tentative pourra être tout au moins infructueuse; mais je crois cependant qu'en abandonnant à la sagesse du Cte. de Mercy, comme a la bonté de faire Votre Majesté, l'usage, qu'il jugera pouvoir faire sans la compromettre, de ce qu'Elle lui fait l'honneur de lui communiquer, il n'y a point d'inconvénient considérable à appréhender de la confiance, qu'Elle veut bien lui témoigner, et à ce que la Lettre très-humblement ci-rejointe lui soit envoyée.

Votre Majesté n'ignore pas que je sais garder le silence, lorsqu'Elle ne m'autorise pas à parler, et moyennant cela je n'ai jamais appréhendé et ne crains pas plus dans cette occasion que je puisse lui déplaire par l'exposé de la façon, dont je vois, de bonne foi, dans toutes les

circonstances, ainsi que dans celle-ci en particulier, et c'est dans cette respectueuse confiance, que j'ai l'honneur d'être avec la plus profonde soumission

(Signé:) KAUNITZ-RIETBERG.

APOSTILLE DES KAISERS.

je vous suis tres obligé mon prince de vos reflections très justes et bien combinés, mais le proverbe existe et il est de fait chi non risica non rosica, souvent les choses les plus invraisemblables reussissent Adieu.

JOSEPH AN KAUNITZ.

2 Octobre 1782.

Mon chere prince, je recois dans ce moment le courier de Lehrbach, leurs Altesses Imperiales arriveront jeudi a Mölck, je pars demain pour les aller trouver a Ens adieu.

JOSEPH.

apres leur arrivée le courier pour Peterbourg devra partir.

JOSEPH AN KAUNITZ.

10 Octobre 1782.

Voici enfin mon chere Prince cette longue lettre, vous serés etonné de son contenu, des iddées, et pas un moyen raisonné, encore moins calculé de reussite, au premier abord il me paroit qu'il n'y aura qu'une reponse dilatoire avec quelques doutes a y faire sans s'oposer au desir si peux maché et bien vu, du moment je viendrai vous en parler adieu

JOSEPH.

KAUNITZ AN JOSEPH *)

Ce n'est qu'à regret, que je me laisse aller à envoyer à V. M. I. mon travail très humblement cy joint, dont j'ai jugé devoir differer l'envoi dépuis son retour, pour ne pas exposer V. M. à empirer son incommodité, mais malgré cette bien juste consideration je n'ose cependant pas differer davantage, et il ne me reste moyennant cela qu'à la supplier, de vouloir bien alléger, autant qu'Elle poura la peine que je suis dans la nécéssité de devoir lui donner, l'affaire, de toutes, la plus importante, étant indubitablement, le ménagement de sa precieuse Santé.

le 28 Oct. 1782.

KAUNITZ-RIETBERG.

APOSTILLE DES KAISERS.

L'impossibilité absolue où je suis, de lire et d'ecrire par moi-même, et de dicter plus que quelques mots, me met dans le cas de vous annoncer, mon Prince, qu'avant 15 jours il ne sera pas possible que j'y mette la main; je crois donc qu'il seroit à propos d'en prevenir le Comte de Cobenzl par une Estaffette pour que l'Impératrice sache la raison valable de ce retard, et pourqu'il Lui fasse mes excuses de ne pouvoir pas encore repondre à la longue Lettre que S. M. a bien voulu m'ecrire. Un petit mot sur la façon inconcevable dont LL. AA. I. I. ont quitté mes Etats, après m'avoir chargé moi-meme, de Leur faire la

*) Ursprünglich mit Bleistift von Kaunitzens Hand.

Route par Teschen ayant fini dans le dernier moment néanmoins par prendre celle de Ratibor, reconnue par tous les Courier pour la plus mauvaise. Cela marque la foiblesse étonnante et la peur de tous deux et la finasserie de M. de Soltikof e a voulu faire l'honneur au Roi de Prusse de leur fair voir quelques villages de la Silesie prussienne, n'ayant pû les faire passer par Berlin. Adieu, mon chere Prince, je vous suis bien obligé de vos bons soins.

(Signé:) JOSEPH.

— —

1783.

JOSEPH AN KAUNITZ.

Bei dem beständigen Nachsinnen, was zum Besten des Staats gereichen könnte, und wie vielleicht einige Umstände hierzu glücklich zu benützen wären, fällt mir unter Anderm ein, dass vielleicht von der Pforte bei der jetzigen Lage, wenn sich kein Krieg ereignete, die Vorrückung unserer Grenzen von einem Theil der Bannal- und Carlstädter Grenze an die Unna und den Unnatzfluss, so in die Unna fällt bis an das hohe Gebirg des Venetianischen Dalmatiens, wo letzterer entspringt, und so weiters an den Gebirgsrücken bis an das triplex Confinium könnte durch eine Negociation erhalten werden.

Folgende wären die Ursachen, die man den Türken vorlegen könnte:

1. Alle Räubereien und Unordnungen auf den Grenzen kommen immer aus dieser als einer trockenen zwischen Wäldern und Gebürgen lauffenden unbestimmten Grenze bestehenden Gegend her, die Türken würden daher auf einmahl von aller Besorgniss, dass unserer Seits ihre Excessen die sie nicht einmal bey ihren Leuten hintanzuhalten im Stande

sind, und die hierorts auf die lezte auf bedenklichere und ernsthaftere Maasnehmungen leiten könnten, befreyet werden.

2. Ist das derjenige Winkel, wo sie am mehrsten Rebellanten haben, die sich wider die Pascha setzen, die ihre Befehle kaum annehmen und schlecht beobachten.

3. Bezahlen diese Leute aus der nemlichen Ursache der Pforte schier nichts.

4. Wollte Ich der Pforten dafür blos zu Versicherung der Ruhe auf beständige Zeiten und zu Herstellung einer unverbrüchlichen guten Nachbarschaft diesen Terrain, wenn sie wollte, auch um Geld abkaufen, dafür bis eine Million oder etwas mehrer geben. Auch wollte Ich mich verbinden, die Moscheen, wenn sich einige daselbst befänden, selbe unbetastet stehen zu lassen, um diejenige Musselmänner, so in diesem Districte als ruhige und gute Unterthanen verbleiben wollten, darinn ihr Gebet und ihre Religionsübung frey verrichten zu lassen, und sie nicht darin zu stöhren.

5. Sollten die Türken in ein oder anderm Schlössel, so sich in dieser benannten Gegend befindet, etwas an Artillerie oder Munition haben, so stände es ihnen frey, solche entweder über die Unna und den Unnatz zu schaffen, oder sich solche gegen Geld ablösen zu lassen.

6. Dass wenn Ich durch Meine Veranlassung und Zuspruch allein von einem so gefährlichen Krieg, welcher der Pforte ihren ganzen Umsturz drohet, sie rettete, Ich auch diese kleine Gefälligkeit so für Mich kein Zuwachs, weder für die Pforte ein Verlust, sondern nur eine freundschaftliche nachbarliche Einverständniss und ein Vertausch dieses Stück Landes gegen Geld zu Vermeidung aller Uneinigkeiten wäre, verhoffen könnte.

Wie nun dieses einzuleiten wäre, und ob nicht etwa auch der Russische und vielleicht auch sogar der Französische Hof zu einer willfährigen Concurrirung dahin gebracht werden könnten, überlasse Ich Ihrer weiteren Veranstaltung, welche Ich in so vielen wichtigen Gelegenheiten mit so grossem Nutzen erprobet habe.

Dieses liesse sich desto mehr verkleiden, als es ein wirklicher Ankauf wäre. Auch könnte man dem Herbert gestatten, zwischen den Türckischen Ministern und jenen, die am meisten dazu concurriren könnten, einige Tausend Dukaten in Geheim zu vertheilen. Nebst diesem ist es sicher, dass der Sultan mehr Einkommen durch eine Million erhalten würde, als er wirklich dermalen aus diesem Distrikte beziehet. Für mich aber wäre es von einem unendlichen Werth sowohl für die Versicherung der Grenzen, leichtere Besetzung derselben, Hintanhaltung der Räubereien, Vermehrung der Grenz-Mannschaft, als auch für den Stichhandel, welcher dadurch vom Venetianischen Dalmatien etwas abgezogen und nach Carlobago und Zengg leichter eingeleitet werden könnte.

Wien, den 2. Jänner 1783.

(Gez.) JOSEPH.

KAUNITZ AN JOSEPH.

Le P[ce]. de Gallitzin vient de m'envoyer la Lettre très-humblement ci-jointe pour Votre Majesté.

Et pour ce qui est de la pièce secrete, que V. M. a bien voulu m'envoyer separement, il me semble qu'en même tems que quant au fond, ce n'est que du verbiage qui ne

contient rien d'essentiel, la prétendue confidence est si visiblement controuvée et de la composition de ce misérable menteur à gage, qu'il n'est personne qui puisse ne pas s'en apercevoir au premier aspect, et que par conséquent elle ne feroit effet sur personne; le Roi de Prusse excepté, qui le croira peut-être, parcequ'il est toujours disposé a croire les choses même les plus invraisemblables, lorsqu'elles sont telles qu'il voudroit qu'elles fussent. Il en sera cependant ce que m'ordonnera Votre Majesté.

Vienne, le 15 Janvier 1783.

KAUNITZ-RIETBERG.

APOSTILLE DES KAISERS.

En France je crois que la communication peut etre de trop mais comme Bulgakow a lui meme desire qu'on prenne garde a la correspondance prussienne, et que cette piece contient des details pour l'assemblee des trouppes Turcques je crois qu'il ne sera pas inutile, de la comuniquer en Russie; il faut que la lettre de la Grand Duchesse soit venu par Courier car elle est daté du 1. Janvier; adieu mon chere prince.

JOSEPH AN KAUNITZ*).

Petervardein le 19 May 1783.

Je vous envois mes résolutions et la réponse a l'Imperatrice de Russie. Elle est faite de façon que je ne re-

*) Aus der Correspondenz Josefs mit Leopold; Handschrift des Letzteren.

connois point la prise de possession de la Krimée et du Kuban comme une suite du traité de paix de Kainardgi, et par conséquent je ne me reconnois pas obligé à prendre part à la guerre qui en pourroit resulter, par là je retiendrai l'Imperatrice en bonne humeur, ayant contribué a lui faire obtenir differents avantage, et on peut faire valoir près de la France cette modération de ma part après les offres de l'Imperatrice, je gagne du temps pour preparer mieux mes dispositions et porter le coup lorsque les circonstances seront plus favorables, car où les Turcs feront la guerre, et il se présentera des occasions plus favorables que la presente pour en profiter, où les Turcs ne feront pas la guerre et l'Imperatrice ne donnera pas de répos et fera valoir les droits du Kan de Krimée sur Oczakof, l'assiegéra encôre cette année, et obligera les Turcs a faire la guerre et y porter leur armée, et alors on pourra les attaquer avec avantage.

Le projet d'entrer avec un corps de troupes a présent tout de suite dans la Vallachie et Moldavie n'est pas a approuver.

1. on se tireroit par ce pas toute l'armée turque seuls sur les bras tandis que les Russes resteroient inattaquables spectateurs dans la Krimée;

2. je commencerois la guerre moi sans motif ni raison, ni même de prétexte et m'attirerois par là l'odiosité de toute l'Europe;

3. on n'est pas encôre sûr si la prise de possession faite de mon côté de la Vallachie et Moldavie conviendroit aux Russes pour leur grand projet ulterieur;

4. on ne peut avancer en Moldavie ou Vallachie sans assieger et prendre les forteresses turques de Chotzim, Ibraila, Galatz qu'il faudroit sans cela laisser derriere soi;

5. la subsistance de l'Armée seroit impossible n'ayant ni le Danube libre, ni la Pologne en notre faveur, ni la communication avec notre Transilvanie;

6. tout le pays depuis Schinpanek jusqu'a la Dalmatie et le coeur de la Monarchie restent exposé a toute invasion quelconque, et pour les defendre il faudroit dégarnier tout a fait la Bohéme et Moravie de trouppes et la laisser en proie au Roi de Prusse;

7. la possession de la Moldavie et Vallachie sont de toutes les provinces de l'Empire ottoman celles qui conviennent le moins a la Monarchie a cause de leur situation et voisinages de la Russie;

8. probablement les Turcs laisseroient en repos les Russes, enverroient une armée en Vallachie en Esclavonie qu'ils ravageroient.

Il faudra donc faire goûter toutes ces raisons a Petersburg et y faire sentir qu'en commençant une guerre on allumeroit une guerre générale qui pourroit avoir les plus facheuses suites surtout de la part de la France et du Roi de Prusse, au lieu que tant que l'on ne fait rien, on tient en êchec et suspects les Turcs, la France et le Roi de Prusse.

L'internonce a Constantinople tachera d'animer les Turcs a maintenir la paix avec les Russes, sans faire connoitre sur ce point nos intentions, en cas de rupture il tachera d'obtenir toute sureté en faveur des Ministres, agents et sujets Russes pour leurs personnes et papiers.

En France on chargera le Comte de Mercy de demander a cette Cour une réponse cathégorique sur le projet en question, pour être assuré de ce que la France d'acord avec le Roi de Prusse a intention de faire contre la Russie, où quelle condescendance elle aura, où quel'avantage Elle souhaite pour soi, dans le cas de la destruction de L'Empire ottoman.

JOSEPH AN KAUNITZ.

Czernowitz le 19 Juni 1783.

Mon cher Prince de Kaunitz! Je vous envois ici la lettre de l'Imperatrice que je viens de recevoir de Vienne, je n'en conçois ni le sens ni l'objet, et comme elle ne derange en façon quelconque mes arrangemens pris ni nos Expeditions, je crois qu'il n'est pas necessaire de se donner la torture de deviner la fin de tout cela.

On m'a fait ici differentes Insinuations de la part de Plusieurs Boyars de la Moldavie et particulierement de Canti-Cuzene, en me temoignant combien ils desireroient d'être sous ma protection et combien ils sont effrayés des effets d'un nouvelle guerre turque; mais je n'ai pas fait le moindre semblant de me rendre a leurs desirs; je leurs fit plutot sentir que je les supposois tout a fait Russes.

Adieu, mon cher Prince, je compte de vous revoir vers le 12 Juillet.

(Signé:) JOSEPH.

P. S. Vous aurés, mon cher Prince parmi les Interceptes des Depeches du Roi a Golz du 8, 12 et 13 de Mai, contenant tous les details du partie que la Russie vient de prendre contre la Porte, elles me paroissent assés interessantes pour etre communiquées au Comte de Cobenzl; comme il n'a pas de Courrier, il seroit a propos de lui en expedier un incessament, et de lui faire parvenir a cette Occasion ces pièces importantes.

JOSEPH AN KAUNITZ*).

Schmölnitz ce 5 Juillet 1783.

Je viens de recevoir votre Lettre du 30 Juin avec la Copie des Rapports du C. de Mercy et celle du P. S. de Herbert. Tous ces objets, ainsi que ce que vient de se passer en Crimée et ce qui en suivra peut-être encore, sont sans doute de la plus grand importance. La Russie possede deja ce qu'elle veut, la France paroit ne rien tant redouter que la guerre et mon aggrandissement, et la Porte voudroit sans doute éviter la guerre à tout prix que ce soit, pourvû que le Sultan et ses ministres puissent donner un vernis à leur conduite pour tranquilliser le Peuple et les Ulemas et maintenir leurs personnes en place.

La Reponse que la France m'a faite est captieuse foible, et dévoile plus de mauvaise humeur que de mauvaises intentions; mais sans m'arreter à éplucher tout ce qui s'est dit entre Mercy et Vergennes ni la démarche que fait la

*) Aus der Correspondenz Josefs mit Leopold.

France vis à vis de la Russie, je Vous dirai franchement mon cher Prince, l'idée qui me vient, comment la chose pourroit peut-être se tourner encore à l'avantage de ma Monarchie. — C'est 1° en sommant l'Imperatrice de Russie, supposé qu'elle puisse obtenir sans guerre la possession de la Crimée, du Couban et de l'Isle de Taman, de tenir sa parole et d'appuyer avec fermeté auprés de la Porte les demandes que j'aurois également à Lui faire, tout comme j'ai fait de mon coté, en appuyant et lui faisant obtenir les siennes, en y joignant les préparatifs les plus menaçants.

Il me paroit que la Russie ne pourra s'y refuser puisqu'elle m'a tant de fois réiteré, et qu'il est aussi de sa convenance d'affoiblir la Porte, et de reserrer encore davantage nos liens, et nos Interets reciproques. — 2° il me semble que la France dans sa position actuelle, où sa paix avec l'Angleterre n'est pas encore conclue définitivement, où ses finances sont si fort derangés, son armée de terre si fort dechue et sa Cavallerie presque pas remontée ne pourra desirer de rompre les liens, qu'elle a contracté avec moi, en me mettant par là du coté de l'Angleterre conjointement avec la Russie, sans autre ressource que le Roi de Prusse, et du quel encore elle ne seroit gueres sûre, puisqu'il seroit fort embarassé de lever en même tems le bouclier contre moi, et la Russie, et d'en payer peut-être seul l'écot, tout celà dis-je, joint aux interêts personels du C. de Vergennes et des Ministres en place, soit vis à vis de la Reine, ou du Roi même, me fait juger que ce ne seroit que la derniere des Extremités, qui pourroit engager la France de prendre un tel parti, mais comme il seroit tou-

jours très facheux, il faut aussi ne rien negliger pour l'eviter le plus qu'on pourra. Je crois donc, qu'en procurant à la France une raison plausible et un moyen de se couvrir vis à vis du public françois, comme si le Ministère eût abandonné la Porte, et qu'en otant au C. de Vergennes la crainte, qu'il paroit avoir, que nous occupassions la Valachie, et la Moldavie, tout cela seroit contenu dans le projet que voici: La France venant d'offrir sa mediation à la Russie, il ne me paroit pas, que si je la lui demandois de même pour arranger mes differends avec la Porte, elle puisse s'y réfuser, — or je mettrois pour base des mes demandes l'accomplissement strict des Articles de la paix de Belgrade, en declarant comme nulles les conventions, qui s'en sont suivies du depuis, et qui ont été obtenues ou par négligence de nos negociateurs ou des malheurs des tems, dont la Porte a profité; Je pense qu'en examinant bien le texte original de la Paix de Belgrade, que pour le moment je n'ai point à la main, l'on pourroit y trouver qu'il n'est pas bien clair, que la Valachie nommée Autrichienne dût être rendue à la Porte, il est sûr, que nous devions garder les deux rives de la Save, depuis Sabacs jusqu'à l'Unna de la façon, comme l'a determiné auparavant la paix de Passarovitz, et que c'est Mr. de Neipperg seul, qui nous a fait perdre cette partie. Le District de l'Unna a été perdu par la faute du C[te]. Uhelfeld pour le miserable mésentendu de la denomination entre l'Esclavonie et la Croatie, et ces limites ont étés disputés encore des années aprés. Les Turcs ont rébati les fortifications de Belgrade, et d'Orsova contre la teneur expresse de la paix de Belgrade. Or si nous pouvions seulement, par la médiation de la France,

obtenir la Valachie Autrichienne, les deux rives de la Save jusqu'à l'Unna, la partie de l'Unna entre l'Esclavonie et la Croatie, et enfin la démolition des fortifications rébaties à Belgrade et Orsowa, alors je crois, que je pourrois m'en contenter pour le present, et tout le monde ne trouveroit cette augmentation ni si saillante, comme effectivement elle ne l'est point, ni si criante, puisqu'il y seroit du moins employé un titre, qui auroit l'air de quelque raison.

Quant à la Porte je sens bien, que cette concession ne pourra lui être arrachée que par la crainte qu'il ne lui arrive pire, et je pourrois même, après avoir prevenu la Russie et la France, commencer par me mettre en possession d'une partie des districts ci-dessus notés. Il paroit, que par cette démarche les Ministres de la Porte pourroient se justifier vis à vis le peuple et les Ulemas, d'avoir consenti à cette cession, plutot que de risquer une guerre bien plus destructive avec moi et la Russie.

Je ne vous donne ceci mon Prince! que comme une idée très passagère, qui m'est venu dans ce moment, je vous prie de la bien peser, et de m'en dire vôtre avis à mon retour. — Votre longue experience, et la penetration, dont vous envisagez toutes les choses, me font ésperer, qu' éclairé par vos conseils, je serai à même de tirer le parti le plus avantageux des présentes circonstances.

Adieu mon cher Prince! Je compte d'avoir peut être le plaisir de vous voir aujourd'huy en huit.

KAUNITZ AN JOSEPH.

Vienne, le 7 Juillet 1783.

Je viens de recevoir le Billet daté de Schmölnitz dont a bien voulu m'honorer Votre Majesté, et en même tems par le Prince Galitzin la lettre autographe de l'Imperatrice de Russie très-humblement ci-jointe. Les lettres du Cte. Cobenzl ayant été confiées à un courier Russe ne peuvent point être envoyées à Votre Majesté, parcequ'il n'est pas possible qu'elles soient déchiffrées avant le depart du Courier que l'on dépéche aujourd'huy. J'aurai l'honneur de soumettre mes très humbles idées aux lumieres superieures de Votre Majesté, sur l'objet important de son gracieux billet lorsque nous aurons le bonheur de la revoir, avec la plus profonde soumission.

(Signé:) KAUNITZ-RIETBERG.

APOSTILLE DES KAISERS.

Je vous envoys ici mon chere Prince la lettre de l'Imperatrice il me paroit que ma lettre a assés reussie mais la derniere Phrase paroit bien porter sur Moldavie et Walachie, adieu a revoire Samedi.

JOSEPH.

KAUNITZ AN JOSEPH.

Le Prince de Gallitzin vient de me remettre la lettre autographe de l'Impératrice très-humblement ci jointe, qui

lui est parvenue par un Courier de sa Cour et qui lui aura apporté sans doute des ordres relatifs à son contenu. J'ignore cependant jusqu'à présent quels ils peuvent être: ce Ministre jusqu'ici s'étant borné à m'annoncer qu'il m'en informeroit, dez qu'il auroit eu le tems de lire, relire et comprendre ses Dépéches. En attendant il m'a appris que son Courier avoit rencontré un de nos Gardes nobles sur la route. Il devroit arriver moyennant cela aujourd'huy; j'aurai l'honneur de rendre compte à Votre Majesté après son arrivée de ce qu'il pourra nous apporter, et en conséquence j'ai jugé à propos de retarder le départ de celui, que j'étois sur le point de dépécher. Je pense que nous ne serons peut-être pas longtems sans en avoir un du Comte de Mercy, et jusqu'à ce moment il n'y a rien de nouveau de Constantinople. Avec la plus profonde soumission.

Du jardin à Mariahilff le 16 Septembre 1783.

(Signé:) KAUNITZ-RIETBERG.

APOSTILLE DES KAISERS.

Je vous joins ici mon Prince la lettre original de l'Imperatrice, rien d'important mais elle est convenable, comme c'est une réponse à la mienne je n'y fais pas d'abord de reponse, mais si vous croyés qu'il en faudroit une, je vous prie de me le marquer et de me renvoyer cette lettre, adieu portes vous bien mon chere Prince.

JOSEPH AN KAUNITZ.

Mon chere Prince, venant d'expedier les ordres au Chancelier d'hongrie pour la promotion future de l'ordre

de S. Etienne, j'ai voulu me doner la satisfaction, car c'en est une bien reelle pour moi, que de pouvoir imaginer quelque chose qui vous fasse plaisir que j'ai doné la grande croix a mon ambassadeur en Espagne, qui comme fils et comme ministre la merite de preference, en meme tems sachant l'interest que vous prenés au Comte Philip Cobentzel votre Chancelier je vous charge de lui faire scavoir, qu'il est egalement nomé grand Croix, adieu mon chere Prince ne doutes ni de la justice que je vous rends ni de l'amitié toute distingue que je vous ai voué.

Ce 26 Octobre 1783.

JOSEPH.

KAUNITZ AN JOSEPH.

ce 26 Octobre 1783.

Mon fils doit me savoir bien bon gré de n'avoir pas demandé pour lui la Grace, que V. M. vient de lui faire de son propre mouvement, elle en devient bien plus précieuse et pour lui et pour moi. Il en sera penétré de reconnoissance: Je le suis bien vivement de mon côté, et je supplie V. M. de daigner en agréer mes très-humbles remerciments, ainsi que de celle qu'Elle a bien voulu y ajouter, en gratifiant en même tems de la Grande Croix le Comte Philippe de Cobenzl, que je regarde réellement comme mon fils de même que son cousin Louis. V. M. a voulu mettre le comble à ma satisfaction par l'assurance des sentimens dont Elle m'honore à la fin de son gracieux billet. J'en suis

pénétré, je tacherai d'en mériter la continuation, et je La supplie de vouloir bien en agréer la tres humble protestation.

KAUNITZ-RIETBERG.

KAUNITZ AN JOSEPH *).

Le Pce. Galicin vient de m'envoyer, a titre de communication, censée avoir été faite, de sa part verbalement, les écrits cy joints, l'importance desquels n'échapera pas à V. M. I. et sur lesquels je pourai avoir l'honneur de lui dire mon très humble avis, si Elle l'ordonne, après qu'il Lui aura plû de me les renvoyer et que j'aurai eu le loisir, de reflechir un peu, surtout, sur la partie de leur contenu, qui regarde le plus directement V. M. Imple.

le 31 Octobre 1783.

APOSTILLE DES KAISERS.

J'ai lu avec attention ces pieces et je vous les renvoys mon chere Prince, demain je viendrai en causer avec vous quant a ce qui regarde la porte avec quelques modifications et surtout en n'oubliant pas des avantages pour notre commerce, je crois le projest faisable, mais quant a ce qui regarde l'Angleterre c'est l'idée la plus impudente et qui n'a que l'avantage du moment de la Russie en vue sans la moindre consideration pour le mien, ainsi la dessus il n'y aura rien a faire, adieu

JOSEPH.

---

*) Mit Bleifeder von Kaunitzens Hand.

KAUNITZ AN JOSEPH.

Depuis le Départ de Votre Majesté, j'ai jugé devoir me déterminer enfin à une démarche, dont je guette l'occasion depuis long tems. Les têtes dévenues un peu plus calmes par le laps du tems, le moment présent m'a paru favorable, et j'ai adressé en conséquence par la poste ordinaire la lettre très-humblement ci-jointe au Comte de Mercy. Il m'a paru que ce n'étoit qu'aut sic, aut nunquam, qu'il étoit possible de faire rentrer en eux-mêmes des gens, qui peut-être de bonne foi se sont laissés égarer jusqu'ici, en partant de raisonnemens faux sans doute, actuellement, mais que l'on est excusable jusqu'à un certain point d'avoir de la peine à regarder comme tels absolument, après qu'ils ont été vrais effectivement pendant près de trois Siècles.

Il me semble en avoir démontré l'insubsistance actuelle dans ma Lettre; Mais pour ne pas compromettre Votre Majesté il a fallu pouvoir dire avec Vérité qu'Elle ignoroit ma démarche, a fin qu'il ne put en résulter aucun inconvénient imaginable. Je puis continuer à être vrai en L'en informant actuellement; et moyennant cela je m'empresse à Lui envoyer Copie de cette Lettre, très-persuadé, comme je l'étois dejà en l'écrivant, que la Sagesse de Votre Majesté évaluera toutes les choses que j'y dis, exactement, et ni plus ni moins qu'elles ne vaillent.

Vis-à-vis d'Elle par conséquent tout Commentaire ulterieure seroit superflu, et il ne me reste moyennant cela qu'à désirer Son Approbation, et à La supplier en meme

tems de vouloir bien agréer l'assurance respectueuse de mon inviolable attachement.

Vienne, le 19 Decembre 1783.

KAUNITZ-RIETBERG.

APOSTILLE DES KAISERS.

Je trouve parfait en tout point cette lettre et vous suis infiniment obligé de l'avoiro écrite, elle ne peut que faire l'effet que la verité doit faire quand elle est dite avec autant d'energie.

JOSEPH.

KAUNITZ AN JOSEPH *).

ce 20 décembre 1783.

Pas un pauvre petit mot de V. M. depuis treize jours, comme je ne suis pas curieux, je ne lui demande aucunes nouvelles que celle qui seule m'interesse c'est à dire, de sa santé, qu'Elle me fasse donc la grace de ne pas me laisser si longtems dans l'inquietude et qu'Elle me dise le plus souvent qu'Elle le poura: Je me porte bien, je suis icy jusques a tel jour environ, et je serais dans tel autre dans tel tems, Elle doit cette marque de bonté a l'homme du monde qui lui est le plus tendrement attaché et je puis me permettre moyennant cela de l'en supplier.

---

*) Eigenhändig mit Bleifeder.

APOSTILLE DES KAISERS.

Mille graces mon cher prince de votre interest, comme je m'eloignois les Couriers ne pouvoient m'ateindre, vous aurez eu depuis de mes nouvelles, me voici depuis avant hier ici a Caserta, je me porte a merveille, nous avons un temps d'été tout est vert, je compte rester jusqu'au 12 Janvier fete du Roi ici puis passant a Rome voire le Pape et aller a Pise, adieu portes vous bien et soyes bien persuadés de mon amitié.

JOSEPH.

JOSEPH AN KAUNITZ.

Rome, ce 27 décembre 1783.

Mon cher prince Kaunitz. Me voici à Rome où je suis arrivé comme une bombe, inconnu ou plutot pris pour le Roi de Suède. Je crois avoir fait revenir bien des esprits à mon sujet, et le pape est peut etre le seul embarassé dans cette affaire; il doit avoir une de ses lettres en chemin qui m'a croisé par laquelle il m'offre en reponse à celle que je lui ai renvoyée un indulte pour les évêchés et benefices de la Lombardie, conforme à celui que je lui ai cité une fois d'avoir été obtenu au duc Sforza; mais vous sentés bien que ce n'est point là mon affaire. Au reste pour en sortir une bonne fois il n'y auroit que le temperament d'un indulte uniquement accepté par amitié et complaisance, entierement général et à perpetuité tout comme celui que la France a eu du Pape Ganganelli pour la Corse, encore

en bien menageant les termes, qui pourroit être accepté par moi; mais je vous en ecrirai encore.

Quant aux nouveaux evêchés à créer, le Pape est prêt à souscrire aux subdivisions, qui doivent être faites dans l'intérieur de mes provinces allemandes; mais à l'égard des diocéses dont une partie se trouve sous la jurisdiction des princes de l'Empire, de l'evêque de Cracovie et des évêques italiens, il desire deux choses; l'une de savoir le nombre des cures, qu'il perdroient, et l'autre de pouvoir leur donner l'assurance qu'en renonçant à une portion de leur jurisdiction spirituelle il ne perdront point leurs revenues. Je donne en conséquence mes ordres au comte Kollowrat.

Je crois sans me vanter, d'avoir derechef assés bien reussi ici, et que bien des préjugés, qu'on avoit sur mon compte, se sont dissipés.

Je parts le 29 pour Naples où je resterai 10 à 12 jours et puis je ne ferai que répasser ici et irai gagner Pise. Adieu, mon cher prince, portés vous bien et soyés persuadé de mes sentimens d'amitié et d'estime avec lesquels je suis toujours.

(Signé:) Mon chere prince, Votre très affectioné

JOSEPH.

1784.

KAUNITZ AN JOSEPH.

(Dicté par S. A.)

Vienne, le 10 Janvier 1784.

Par la Lettre du 27 Dec. dern., dont a bien voulu m'honorer V. M. j'ai lu enfin avec bien de joie des nouvelles de sa bonne santé. J'y ai vu en même tems que V. M. étoit satisfaite des effets, que ce dernier sejour à Rome y avoit faits; je L'en felicite de tout mon coeur, et il ne me reste qu'à desirer qu'Elle puisse avoir eu sujet de l'être autant du denouement de ses conférences avec le Pape, qui tendoit, à ce que je vois, à Lui faire avouer par le fait, que ce n'étoit pas en vertu des Droits inhérents à la Puissance souveraine, qu'Elle nommoit à tous les bénéfices majeurs et mineurs de ses Etats d'Italie. Ce qui seroit en Contradiction manifeste avec ce qu'a dit et fait V. M. jusqu'ici à cet égard. Cela seroit trés facheux assurement, et je souhaite bien fort, moyennant cela pour la Gloire et pour l'intérêt de V. M., que le Pape puisse avoir échoué dans cette occasion.

Il reste à présent à V. M. tout ce qui a trait aux soins domestiques, qui ont déterminé Son voyage. Je souhaite bien vivement qu'Elle puisse à cet égard trouver les choses et la disposition des esprits tel qu'Elle peut les desirer.

Je La prie d'avoir bien soin de Sa Santé et je Lui baise les mains avec la plus profonde soumission.

JOSEPH AN KAUNITZ.

Persano, ce 16 Janvier 1784.

Mon cher prince de Kaunitz. J'ai reçu votre lettre du 3 janvier dont je vous suis fort obligé. Je vous joins ici en original deux lettres, l'une de l'Impératrice de Russie et l'autre de la Reine de France. Vous verrés par la première qu'elle ne sauroit être plus obligeante, et par la seconde que j'ai déja fait connoître à la Reine ce que vous m'avez dit: de Lui marquer un jour au sujet du baron de Breteuil. Apres les avoir lues je prie de les renvoyer à ma chancelerie.

Je parts décidemment d'ici demain pour être le 23 ou 24 au plustard à Pise, comptant ne m'arrêter qu'un jour à Rome.

Les affaires turques paroissent encore très embrouillées, mais je suis parfaitement de votre avis que la Porte finira par céder. Il faut que vous instruisiés bien decidemment Herbert à exiger absolument l'égalité parfaite avec la Russie relativement au commerce et à la libre navigation sur le Danube et par les Dardanelles.

Il me paroit qu'après une faillite aussi considérable Summerer ne peut plus rester au service; mais comme il est instruit de plusieurs choses secretes vous ordonnerés à Herbert de tacher de le faire revenir à Vienne par terre, ou ce qui seroit plus sûr, par voye de mer; et ce n'est qu'à son rétour qu'on lui signifiera sa demission. Vous tacherés en même tems de trouver quelqu'un pour le remplacer à Constantinople. Adieu, mon cher prince, ma santé est parfaitement bonne; il est si peu question d'hiver dans ce climat que les narcisses et les aricots fleurissent en pleine campagne, et l'on peut se proméner même le soleil couché, sans capote; les couzins et les mouches y existent comme en été chès nous.

(Signé:) JOSEPH.

KAUNITZ AN JOSEPH.

Vienne, le 24 Janvier 1784.

(Dicté par S. A.)

J'ai l'honneur de renvoyer à V. M. I. la lettre originale du Pape qu'Elle a bien voulu me communiquer, et dans laquelle non seulement il conteste manifestement le droit des Souverains à la Nomination des benefices en général, mais il se l'arroge même au moyen de l'expression Crearemo, dont il se sert dans sa Lettre.

J'ai fait passer au Roi de Pologne la lettre de V. M. par son Courier, qu'à cet effet avoit retenu ici l'Abbé Pokubiatto. Je n'ai pu qu'applaudir à son contenu, et il ne reste actuellement qu'à en attendre l'effet ainsi que de la Note à laquelle V. M. se rapporte.

J'ai été charmé d'apprendre que V. M. ait été satisfaite de son sejour à Naples et surtout de la personne de la Reine, dont j'ai toujours porté le Jugement qu'en porte V. M.

Je souhaite de tout mon coeur qu'Elle puisse avoir sujet d'être aussi contente du sejour qu'Elle va faire à Pise, où je la crois arrivée le 19 ou 20.

Dans ce moment auquel Nous étions sur le point de dépecher le Garde Retsey, arrive par une Estafette l'importante nouvelle de Constantinople que j'ai l'honneur d'envoyer à V. M. par mon très humble rapport d'office.

J'en felicite très humblement V. M., et je profiterai d'un courier, que vraisemblablement depechera le P^{ce}. Galitzin avec ce que lui mande sans doute Bulgakow dans un grand paquet à son adresse qui étoit joint à l'expédition de Herbert pour charger le Cte. Cobenzl, de témoigner à l'Imp^{ce}. de Russie le plaisir infini avec le quel j'etois certain que V. M. apprendroit une nouvelle qui devoit être si agréable à l'Imp^{ce}. et que j'allois en informer sur le champ V. M.

J'enverrai aussi un courier au Cte. de Mercy, parceque je suppose que V. M. ne sera pas fachée de pouvoir témoigner au Roi Trés Chret^{n}. l'attention de lui apprendre par courier une nouvelle qui l'interesse si fort.

Je La supplie de me conserver ses bontés et je Lui baise les mains avec la plus profonde soumission.

JOSEPH AN KAUNITZ.

Pise, ce 29 janvier 1784.

J'ai reçu, mon cher prince, votre lettre datée du 16 de ce mois. Vous aurés été longtems, en recevant celle ci, avoir de mes nouvelles. Par le plus singulier hazard un courier que j'ai expedié avec toutes les depêches en partant de Rome le 21 de grand matin, n'est point encore arrivé ici aujourd'hui 29, quoiqu'il soit parti avant moi; j'ai pris à la verité une autre route, savoir par Terni, Foligno, Peruggia, Arezzo à Florence pour venir ici; il est egalement vrai, que j'ai eu des neiges incroyables et surement de deux pieds de haut; mais dès que j'ai vu qu'il en tomboit en si grande quantité, je pris le parti d'aller toute la nuit, quoiqu'en petit pas, de crainte, que si une gelée ou un dégel survenoit, je ne pourrois plus avancer du tout, et par la j'obtins mon but, et je fus le 23 à Florence, tandisque le courier, mes secretaires et une partie de mes gens, qui ont pris le chemin le plus court par Viterbe, Radicoffani et Sienne, ne sont point encore ici; je n'en ai même aucune nouvelle et ne puis concevoir ou ils sont arretés.

Je suis charmé que les affaires avec la Turquie prennent cette tournure, et je ne doute plus que tout reussira, pourvu que Herbert tienne ferme et engage le Russe à l'épauler de même dans tous les avantages de commerce que j'ai desiré.

Le climat de Pise est assés doux; il y a pourtant gelé pendant trois jours au point de ne pas degeler de toute la journée. La vie est on ne peut pas plus monotone, et il

n'est non plus question de carneval, bals et amusemens ici, que si l'on etoit au carême.

Vous sçavés, mon cher prince, le but essentiel de mon voyage, que je tache de remplir dans ce moment ci. Je ne puis vous en rien dire encore, ne voulant me permettre aucune prevention, mais constater par nombre de faits et observations mon jugement, d'autant plus difficile à porter, que tous ceux qu'il interesse, et le jeune homme lui même ne sont aucunement encore dans leur etat naturel. Je compte rester ici à peu près jusqu'a la moitié du mois de février, et puis de me rendre par le chemin le plus court à Milan, d'ou je reviendrai par Trieste. Adieu, mon cher prince, portés vous bien.

(Signé:) JOSEPH.

P. S. Comme mes secrétaires arrivent dans ce moment, aprés avoir été 9 jours dans les neiges entre Roncilione et Radicoffani, je vous joins ici en original l'arrangement avec le Pape.

KAUNITZ AN JOSEPH.

le 31. Janvier 1784.

J'ai appris avec la plus grande consolation la continuation du bon etat de santé dont jouissoit V. M., par le dernier billet dont Elle m'a honoré en date de Persano. Mes voeux l'ont accompagné du depuis sur sa route jusqu'à Pise où j'espere qu'elle sera heureusement arrivée le 23 ou le 24 ainsi qu'Elle se le proposoit, et d'où je me flatte que nous aurons bientot de ses nouvelles.

V. M. verra en attendant par mon rapport d'office et par les dernieres Lettres de Herbert, que je n'ai pas perdu de vue un moment tout ce qui peut regarder ses interets et ses desirs vis à vis de la Porte Ottomanne. Je n'en renouvellerai pas moins pour cela par la premiere poste pour Constantinople, les ordres necessaires à Son Internonce et il seroit toujours à tems de lui faire parvenir ce que V. M. pourra juger à propos d'y faire changer ou ajouter.

Ici il n'est rien arrivé d'extraordinaire que je sache dans l'intérieur.

La Neige et la Gelée se soutiennent encore plus ou moins depuis environ deux Mois.

Ceux qui aiment le froid divertissement du traineau y vont beaucoup. L'Ambassadeur de France donne un bal par semaine, et celui d'Espagne en donne un tous les 15 jours, et tout le monde se porte bien.

L'Ambassadeur de France qui n'ecrit et auquel on n'ecrit, à ce qu'il me semble, pas grand chose, est assurement le moins facendone et le moins importun des possibles.

J'ai renvoyé au Cabinet de V. M. les deux Lettres autographes, qu'elle a bien voulu me communiquer. Je me flatte que Catherine Sec^e. pense tout ce qu'elle Lui dit, et pour ce qu'est des intentions de la Reine de France, elles ne sont pas douteuses assurement, reste à voir si elle pourra jamais trouver l'occasion d'être réellement utile, et je pense qu'on peut l'esperer plustot ou plus tard. J'attends incessamment le courier mensuel du Cte. de Mercy mais avec bien plus d'impatience des nouvelles de V. M. à laquelle

je baise les mains tendrement et avec le plus profond respect.

JOSEPH AN KAUNITZ.

Pise, le 3 février 1784.

Mon cher prince de Kaunitz. Je viens de recevoir par le courier votre important rapport ainsi que votre lettre du 24 janvier, et j'y vois avec plaisir l'arrangement, qui s'est fait avec les Turcs.

Vous avés parfaitement bien fait d'envoyer tout de suite des couriers à Petersbourg et à Paris. Je suis curieux, si les Russes sentiront efficacement l'obligation qu'ils m'ont. J'ai crû convenable d'ecrire moi même à l'Impératrice et même au Grand-Duc pour Leur en faire mon compliment; je vous envoye en conséquence ce paquet au comte de Cobenzl qui contient mes lettres à l'Impératrice et au Grand-Duc et que je vous prie de faire passer incessamment par un courier à Petersbourg.

Comme les choses sont actuellement rentrées dans leur état naturel, j'expédie les ordres au conseil de guerre pour que les troupes rentrent dans leurs quartiers, et je vous prie, mon cher prince, de vous entendre tout de suite avec le departement des finances pour faire cesser tout de suite l'emprunt qui se fait aux Païs-Bas; je donne les même ordres au comte de Kollowrat à l'égard de ceux qui se font à Francfort et à Gênes.

Je me reserve à vous entretenir de bouche et en détail des observations interessantes que j'ai faites ici pour con-

sulter votre amitié et perspicacité sur les partis à prendre; je laisse pour cela toutes les portes ouvertes; en attendant je puis vous dire, mon cher prince, qu'il n'y a pas à la verité tout ce qu'on pourroit désirer, mais que pourtant il ne me paroit pas impossible de reussir, mais il faut changer de principes et de maniere.

Je compte partir d'ici le 13 de ce mois, et si le tems me favorise, je passerai peut-être tout droit de Lerici à Gênes et de là à Pavie et à Milan.

Le tems s'est remis ici au beau, et malgré un petit vent froid nous n'avons ni gêlée ni de neige, et l'on peut se promener sans capote, surtout au soleil.

Adieu, mon cher Prince, portés vous bien et soyés persuadé que je suis toujours avec les même sentimens.

(Signé:) Votre tres affectioné
JOSEPH.

KAUNITZ AN JOSEPH.

Vienne, le 7 fevrier 1784.

(Dicté par S. A.)

J'ai reçu hier en même tems les deux lettres du 20 et du 29 Janv[r]. dern[r]. que V. M. m'a fait la grace de m' ecrire la premiere de Rome, et la seconde de Pise. Je la remercie très humblement de la peine qu'Elle a bien voulu prendre de me détailler tous les raisons, moyennant les quelles Elle s'est déterminée à se prêter à la convention qu'Elle a signée avec le Pape. Dans l'embarras inséparable

des négociations directes entre Souverain et Souverain il ne falloit pas moins que la sagacité de V. M. pour s'en tirer comme Elle l'a fait. V. M. a récupéré l'exercice d'un Droit que ses ancêtres avoient abandonné depuis des siecles, und *der Pabst ist, wie man zu sagen pfleget, mit dem blauen Auge davon gekommen.* Elle n'a point cédé sur le principal, et ce qu'Elle a accordé aux Circonstances personnelles du Pape, il étoit raisonnable et de sa bonté de l'accorder sur quelques accessoires. Je felicite par conséquent de tout mon Coeur V. M. de ce nouveau succès, et je ferai au reste, quant à moi, et les personnes qui dépendent de moi, tant ici qu'à Milan, de la convention l'usage nécessaire, mais modeste, que je vois qu'Elle desire qu'il en soit fait.

Dieu soit loué d'ailleurs que l'extreme rigueur de la saison, ainsi que les incommodités et les fatigues, qui doivent avoir accompagné le penible voyage de Rome à Florence, n'ayent point influé sur la précieuse santé de V. M. Les Détails qu'Elle a la bonté de me mander de sa traversée de Rome à Florence, et tout ce que m'ont conté les couriers de la leur sont terribles: aussi m'ont ils bien inquété jusqu'au moment auquel m'est parvenue la gracieuse Lettre de V. M. datée de Pise, et je ne puis lui exprimer par conséquent le plaisir qu'Elle m'a fait pour autant qu'Elle regarde sa personne. Mais il n'en a pas été à beaucoup près de même, je l'avoue à V. M., de ce qu'Elle a été dans le cas de me confier le sixieme jour après son arrivée à Pise, des gens de là bas. On est empressé de se montrer tel qu'on est, lorsque l'on n'a rien à cacher, et je ne sourois dissimuler par conséquent à V. M. que je n'augure pas trop bien des decon-

vertes qu'Elle aura pu faire successivement. Je puis me tromper cependant, et Dieu sait si je le souhaite pour la satisfaction de V. M.

Je La supplie de vouloir bien me conserver sa bienveillance et d'accueillir avec bonté l'assurance reitérée de mon inaltérable et respectueux attachement.

(Signé:) KAUNITZ-RIETBERG.

JOSEPH AN KAUNITZ.

Pise, ce 10 février 1784.

Mon cher prince de Kaunitz. Je vous suis obligé de votre lettre du 23 janvier et de tous les détails que vous avés bien voulu me mander. Ma santé continue d'être fort bonne ici. Je viens de passer quelques jours à Livourne. Le tems n'est pas aussi froid ici que vous me marqués l'être à Vienne, quoiqu'il fasse quelque fois de la glace de matin; mais les chambres sont si peu garanties contre les rigueurs de la saison, les fenêtres et les portes ferment si mal et la plupart des cheminées fument si fort, qu'on a plus froid dans la chambre que dehors et qu'on a meme de la peine d'y rester quelque tems à lire ou à ecrire.

Ce ne sont certainement pas les spectacles quelconques qui doivent engager à venir en Italie; composition de musique orchestre chanteurs et danseurs, tout est audessous du médiocre. Le fameux Marchesi n'a point d'organe; mais il est vrai qu'il exécute presque tout ce qu'un violon peut faire; et par là il surprend mais ne plait point. En fait d'opéra bouffa, excepté la Coltellini qui est plus actrice que

chanteuse, et un certain Morelli, il n'y a pas un sujet qui mérite d'être entendu; aussi n'ai-je jamais pu resister au delà du premier acte. Adieu, mon cher Prince, portés-vous bien. Je compte toujours partir le 13; j'envois mes voitures avec une partie de ma suite par le nouveau chemin à Modéne et de là à Pavie, et moi je vais par terre à Lerici où je m'embarquerai pour Gènes; je ne compte y rester que 24 heures et me rendre ensuite également à Pavie et Milan.

(Signé:) JOSEPH.

KAUNITZ AN JOSEPH.

Vienne, le 14 fevrier 1784.

Conformement aux ordres de V. M. sa dépêche adressée au Cte. de Cobenzl lui a été envoyée incessament par Courier. V. M. est sans doute trés fort en droit de se flatter que l'Imperatrice et son fils sentiront que c'est à Elle, qu'ils doivent la tranquille possession de leur dernier envahissement, et il faut esperer que bien loin de se faire illusion en cette occasion, on s'en ressouviendra dans celles, que pourra amener l'avenir en faveur de la Maison d'Autriche. J'ai été peu édifié en attendant de ce que mande l'Internonce de la Contenance et des propos assés froids de Mr. de Bulgakow au sujet de nos interets de Commerce vis à vis de la Porte, et je n'ai pas manqué de le témoigner au Cte. de Cobenzl. Je suppose d'ailleurs que V. M. aura lieu d'être satisfaite de la réponse que Lui fera l'Impératrice; mais je ne sais quelle pourra être celle du grand Duc, dans le doute où je suis du prix qu'il attache aux nouvelles acquisitions que vient de faire l'Empire Russe.

La Dépêche du Cte. de Mercy est assès intéressante; mais la lettre particuliere, qu'il a jugé devoir m'écrire à cette occasion, parce qu'il ignore encore, qu'après lui avoir dépêché la mienne par la poste ordinaire, j'ai eu l'honneur de la mettre sous les yeux de V. M., l'est encore davantage; et je crois devoir moyennant cela la Lui envoyer trés humblement ci-jointe. Je suis bien aise cependant de ce que contient sur cet objet sa lettre d'office, parceque en partant de là je pourrai peut être d'une façon ostensible Lui fournir quelques leçons itératives pour Mr. de Vergennes.

Je suis bien aise que V. M. croye pouvoir se flatter, que ce qu'Elle a pû appercevoir jusqu'au 3. de ce mois n'est pas absolument sans remede. Je desirerois seulement pouvoir me persuader qu'il est aussi facile de deraciner des mauvais principes, que d'en donner des bons. Mais je ne me permets aucune opinion, comme de raison jusqu'à ce que V. M. me fera l'honneur de causer avec moi sur cet objet, et alors Elle peut compter dez à présent sur tout ce qu'Elle est en droit d'attendre de la part d'un homme raisonnable et qui Lui est attaché sans aucune vue seconde.

V. M. m'a fait trembler avec la nouvelle qu'Elle me donne de l'idée de son voyage par Lerici à Genes, que je trouve accompagné de tant de risques, que je desire bien fort que le tems y ait mit obstacle. Je souhaite de tout mon coeur qu'il puisse avoir contrarié V. M. dans cette occasion et en attendant de ses nouvelles à cet égard avec la plus grande impatience, je Lui baise les mains avec la plus profonde soumission.

(Signé:) KAUNITZ-RIETBERG.

JOSEPH AN KAUNITZ.

Milan le 20 fevrier 1784.

Mon cher Prince de Kaunitz. J'ai reçu avec une vraie satisfaction votre Lettre du 7. de ce mois, ayant vu que vous avés gouté mes arrangemens faits avec le Pape au sujet des Bénéfices de la Lombardie.

Je suis arrivè ici très heureusement, et je crois avoir pris de tous les parties le meilleur pour me transporter le plus vite de Pise par Genes à Pavie. La neige immense qui etoit tombée dans les Apenins, en rendroit le passage impossible à tous les Couriers, aussi mes voitures ont-elles eu à lutter 4 jours et 4 nuits avec un grand nombre des paisans pour se frayer un chemin. Ma navigation n'a pas voulu reussir, je m'etois embarqué à Lerici sur une Felouque, mais au sortir du Golf je vis bien que je lutterois en vain contre la mer qui étoit fort agitée, ce qui m'a déterminé d'attendre quelques heures à Porte Venere, d'où je pris enfin le parti de remonter à la Spezzia et d'y prendre la Poste aux mules, c'est avec cette monture que j'ai fait 10 Postes le long de la Riviere di Levante en moins de 18 heures jusqu'a Genes, malgré les neiges, les glaces et les sentiers etroits qui empechoient les Couriers d'y passer. Je ne me suis arreté à Genes qu'une journée franche et je suis parti de là pour Pavie où mon frere se rendit le même soir avec le Comte de Wilczek. J'y ai passé avec lui un jour et demi. J'ai eu lieu d'être fort content de tout ce qui s'est fait depuis que j'en y avois été et surtout à l'egard de l'université qui vous doit mon cher Prince, sa nouvelle existence.

Le Roi de Sardeigne vient de m'envoyer un de ses Gentilshommes de la Chambre avec la lettre que vous trouverés ci-jointe, comme elle ne renfermoit qu'un compliment, j'y ai repondu de même ainsi que vous le verrés par la Copie et après avoir remis ma lettre avec une bague à Mr. de Balbis je l'ai renvoyé. Je vous prie de faire remettre celle du Roi à ma Chancelerie après que vous aurès lue.

Adieu, mon cher Prince, je compte rester ici à peu près 10 à 12 jours et puis revenir par Trieste à Vienne. Le tems paroit se remettre au beau. Portès vous bien et soyés persuadé que je suis toujours avec autant d'estime que d'amitié.

(Signé :) Votre très affectioné
JOSEPH.

P. S. Dans ce moment un autre Courier revient de me remettre votre lettre du 14, je m'empresse d'y repondre. Je vous suis fort obligé de tout ce que vous me marqués et qui caracterise si bien votre amitié dont j'ai ressenti les effets dans plusieurs occasions.

Votre lettre ostensible que vous avés envoyée par la Poste au Comte de Mercy, a fait un effet merveilleux, et je ne doute pas qu'en continuant de même, Mr. de Vergennes rentrera tout à fait en lui même. Je ne puis vous cacher, mon cher Prince, qu'il me paroit essentiel de placer quelqu'un de plus convenable et plus capable d'etre utile à la Reine de Naples que Lamberg est. Il est si pauvre d' esprit, si incapable et d'une si singuliere tournure qu'il fait se faire plaisanter et n'a aucune Consideration quelconque et

encore moins d'application et d'attention. Comme ceci ne presse point, je vous prie en attendant d'y penser. Un homme qui sauroit se faire estimer et considerer même du Roi, seroit infinement plus utile qu'en voulant seulement gagner sa bienveillance et etre de toutes ses parties de plaisir. Adieu mon cher Prince.

JOSEPH AN KAUNITZ.

Milan ce 29 fevrier 1784.

Mon cher Prince! C'est avec une vraie satisfaction, que j'ai vu par la lettre que vous m'avés ecrite, que vous approuvés mes arrangemens pris avec mon frère au Sujet de mon neveu. Après le pas que j'ai fait, vous sentéz bien, que je ne negligerai rien, pour faire reussir, de toute façon, ce jeune homme, et si je n'y parviens pas, il faut ou que le terrain ne le comporte point, ou que je prenne absolument de travers.

Le beau tems est revenu ici, quoiqu'il gele encore toutes les nuits. Le Carneval finit aujourdhui. Je n'en ai pris qu'une petite pincée n'ayant été qu'une seule fois au Bal, et celà pour une heure seulement, ce bals ne commencent qu'après minuit, et la matinée etant un tems precieux, que je passe à mes occupations, où à voir des objets.

Après demain je vais à Cremone et à Lodi pour trois jours de la je reviens ici, et puis, allant voir le nouveau naviglio à Vaprio je repartirai d'ici en prenant ma route par Bergamo, Brescia, Padua, Görz à Triest, sans aller

à Venise, et de la je retournerai par Graz à Vienne ou je compte d'arriver vers le 20. du moins de Mars; soyes persuadé mon Prince, que ce sera avec plaisir que je vous reitererai de bouche les assurances d'amitié et d'estime avec laquelle je suis.

(Signé:) JOSEPH.

JOSEPH AN KAUNITZ.

Milan ce 8 mars 1784.

Mon cher prince de Kaunitz. Voilà le dernier courier que vous recevés de moi de Milan; il ne partira qu'un instant aprés moi et je compte me rendre en 3 jours à Gorice par Bergamo et Brescia, sans m'arrêter à Verone ni à Venise.

Je vous renvoye en même tems les depêches d'office des comtes de Mercy et de Cobenzl, que j'ai communiquées par une occasion sûre à mon frere le Grand-Duc. Les paroles de l'Imperatrice ne sauroient être plus obligeantes, reste à voir si les effets y repondront dans l'occasion.

Je me flatte toujours, que Herbert arrangera pleinement nos objets de commerce de la manière dont ils lui ont été prescrits; car il seroit aussi facheux que singulier qu'on y trouvat la moindre difficulté.

Adieu, mon cher prince, portés-vous bien, je me flatte d'avoir bientôt de plaisir de vous voir.

(Signé:) JOSEPH.

JOSEPH AN KAUNITZ.

Gorice, ce 13 mars 1784.

Mon cher Prince de Kaunitz. J'ai reçu votre lettre du 6. de ce mois et je vous remercie de tout ce que vous m'y dites d'obligeant; vous pouvés être bien assuré que votre amitié et votre estime me sont d'un grand prix.

Je pense comme vous sur les expressions dont l'Impératrice s'est servie à votre égard, mais il faut prendre une femme et surtout une femme gâtée par tout ce qui lui a reussi, pour ce qu'Elle est. Je vous joins ici la lettre qu' Elle m'a ecrite et qui certainement est très bien; j'y ajoute une autre que le Grand-Duc et la Grande-Duchesse ont enfin daigné m'ecrire ensemble, vous y trouverés de la part de cette dernière le stile le plus emprunté. Comme j'ai ecrit il y a quelque tems au Grand-Duc, j'attendrai encore pour leur repondre. Je vous prie lecture faite de renvoyer ces deux lettres à ma chancellerie.

La nomination du prince Galitzin comme ambassadeur extraordinaire est encore un de ces traits de l'ostentation qui caracterise l'Imperatrice. Je sents bien qu'il faudra y reposter de même; vous ferés par conséquent arranger les nouvelles lettres de créance pour le comte de Cobenzl, qui lui seront envoyées par un de nos couriers avec ma reponse à l'Imperatrice aussitôt que je serai de retour et que nous aurons causé ensemble.

Vous avés parfaitement bien repondu au comte de Mercy, et j'espére qu'il en fera un excellent usage.

Quant à l'affaire de Toscane, il etoit tout naturel qu' étant une fois arrangée, ni moi ni mon frere n'en faisions plus de mistere; j'ai même crû convenable d'en prévenir la princesse et de faire quelques dispositions avec le comte de Rosenberg qui y sont relatives.

J'ai trouvé dans les provinces de la Lombardie un grand changement en mieux depuis 15 ans que j'en n'y avois pas été; on en est certainement redevable à votre direction. J'y ai laissé les points, dont je vous ai deja envoyé copie, et qui sont les principes etablis pour les provinces allemandes. J'ai chargé le gouvernement de voir de quelle manière on pourra les adapter aux circonstances locales. L'objet le plus important me paroit certainement celui d'ameliorer et d'accélerer l'administration de la justice, qui paroit avoir beaucoup gagné en Allemagne par les principes qu'on y a introduits.

Je ne puis, mon cher prince, m'empecher de revenir sur le poste de Naples, qui comme je vous ai dejà marqué exige absolument de changement et auquel le comte de Lamberg n'est propre d'aucune façon. Les affaires qui pourroient se rencontrer un jour dans ce païs là et surtout l'intéressante personne de la Reine, qui quoique remplie d' esprit et de bonne volonté a neanmoins besoin de quelqu'un qui puisse Lui donner de bons conseils et qui ne se familiarise pas par trop dans la compagnie privée du Roi, tout cela rend ce changement indispensable.

Après avoir longtems reflechi sur le choix à faire, je me suis enfin determiné pour la personne du général comte de Richecourt, qui me paroit réunir toutes les qualités pour bien remplir ce poste. Il sait la langue italienne et

vient de passer plusieurs mois à Naples pour sa santé où il a été très estimé; il est fort connu et même ami de Mr. d'Acton, ainsi je crois généralement qu'il y sera très bien. Le hazard me l'a fait rencontrer ici à Gorice où il a passé l'hiver. Je lui ai parlé de cette idée et il s'est prêté à accepter cette mission. Je vous charge donc, mon cher prince, de vouloir bien dresser une lettre au comte de Lamberg, par laquelle vous lui signifierés d'une bonne façon, que le Roi et la Reine ayant désiré d'avoir à leur service un de mes officiers généraux et surtout de la cavalerie, j'avois jugé plus convénable de leur envoyer un général en même tems revêtu du caractere de ministre, et qui par conséquent put remplir en même tems les deux buts sans causer de la jalousie ni de l'embarras vis-à-vis les généraux nationaux; que c'étoit la seule raison et non un mécontentement qui m'engageoit à le rappeller et à lui substituer le lieutenant-général comte de Richecourt, dont il fera part à Taroucca ainsi qu'à Leurs Majestés de la manière usitée.

Le général Richecourt compte venir lui même à Vienne au mois d'avril pour arranger ses affaires, recevoir ses instructions et se rendre ensuite à sa destination.

Adieu, mon cher prince, portés-vous bien. Je parts demain pour Trieste et faisant de là une petite visite d'inspection à Laybach et à Gratz, je poursuivrai ma route à Vienne, où je comte dans 10 à 12 jours avoir le plaisir de vous revoir.

(Signé:) JOSEPH.

JOSEPH AN KAUNITZ.

Mon cher prince de Kaunitz. J'ai reçu par le courier votre lettre du 13, et j'etois trés charmé d'y voir le succés de notre negociation de commerce. Quoique la condition des cinq pour cent ne soit point entiérement levée on pourra neanmoins en cas de besoin se servir de l'interprétation que vous suggerés; ce qui sera d'autant plus facile que dans ces circonstances les Turcs ne paroissent guères portés à des difficultés.

Le propos de Mr. de St. Priest est assés singulier, mais je crois qu'il ne peut être question d'en faire usage pour le présent. Le vieux Orsova n'est qu'un village tout ouvert, environné de nos postes et dans lequel on peut entrer quand on veut pour en chasser le peu de Turcs qui y sont.

L'occupation de l'Unna exigeroit plus de dispositions, vû qu'il y a des petits forts turcs et des montagnes avec de très mauvais chemins à passer.

Tout cela s'eclaircira encore davantage quand on saura comment la negociation pour le reglement de nos frontières aura reussi; je vous avoue que je ne m'augure pas un grand succés, d'autant plus que l'empressement et la bonne volonté que les Turcs ont mis à l'arrangement de nos avantages de commerce prouvent assés clairement qu'ils veulent être quittes de celui de nos limites.

Je compte partir d'ici après demain et verrai en passant mon harras de Karst et puis me rendrai à Laybach et de là à Graetz. Je ne m'arrêterai dans ces deux dernières villes que le tems qu'il me faudra pour prendre con-

noissance de quelques circonstances locales relatives au grand objet de mon administration interne.

Adieu, mon cher prince, je me fais un vrai plaisir de vous revoir bientôt en bonne santé.

(Signé:) JOSEPH.

Trieste ce 17 mars 1784.

JOSEPH AN KAUNITZ.

Graetz ce 25 Mars 1784.

Mon cher Prince de Kaunitz. J'ai reçu ici avec bien du plaisir vos deux Lettres du 20 et 21 de ce mois, et je vous en suis infiniment obligé. Il me faudra 3 ou 4 jours de sejour à Gratz pour me mettre au fait des détails de ce Gouvernement et c'est avec une vraie satisfaction que je compte alors avoir le plaisir de vous revoir.

Voyant par l'Extrait des Depêches de Herbert que l'affaire de Rosarovich a transpiré, ne croiriés vous pas, que comme cet homme n'est pas sans talens, on pourroit l'employer avec avantage come Consul près d'un Canton Barbaresque, où par les connoissances qu'il a acquises du Commerce turc il pourroit rendre quelque Service.

Nous avons encore ici deux pieds de neige, et il gele toutes les nuits.

Adieu, mon cher Prince, portés vous bien.

JOSEPH.

KAUNITZ AN JOSEPH.

(Dicté par S. A.)

Vienne le 4 Avril 1784.

D'aprés les recherches les plus soigneuses qui se sont faites depuis deux jours dans les Archives de mon Bureau des affaires étrangeres, il se trouve que je me suis trompé en supposant l'existence d'un ouvrage ex professo sur l'échange des Pays bas, contre les Etats de la Baviere, seduit par l'idée qu'il devoit exister, parceque je me rappelloit fort bien différentes particularités sur ce sujet, lorsqu'il en a été question; mais après avoir plus murement reflechi j'ai compris que cela ne s'étoit point fait, soit parce qu'alors on a rejetté le projet; soit parcequ'il a été impossible de pouvoir se procurer des notions suffisantes et certaines sur les revenus de la Bavière, que l'Electeur Palatin lui même n'a point pû parvenir à se procurer, malgré toute l'envie qu'il avoit de les avoir, et de pouvoir nous les communiquer.

Nous n'avons pas pû en avoir non plus ni par le Br. Kresel, ni par Mr. de Lehrbach, que de fort imparfaites; et ce n'a été moyennant cela que le releve sommaire de l'administration du Cte. Rudolff de Choteck, et sa confrontation avec les états de la finance de nos Pays-bas, qui nous a mis dans le cas de pouvoir nous former un à peu près de Calcul comparatif.

Il en a resulté qu'au fond les revenus de la Baviere, quoique mal administrée par ses Souverains, non seulement pouvoient se trouver au pair avec ceux des Pays-bas, mais

qu'ils sembloient meme pouvoir l'emporter sur eux d'un Million environ.

Tout en est resté là cependant comme ne l'ignore pas V. M. C'est d'ailleurs un fait que V. M. est à même de pouvoir constater par les deux pieces trés humblement ci-jointes que je lui envoye pour lui épargner la peine de devoir les faire chercher, en attendant des renseignemens plus individuels, auxquels je fais travailler actuellement, et il me semble qu'il s'en suit: qu'ainsi qu'il n'est pas possible de revoquer en doute que l'idée de l'échange ne convienne hautement en politique, elle pourra convenir peut-être aussi en ligne financiere; et il est certain en même tems, qu'à moins que V. M. ne juge devoir l'abandonner, qu'à Dieu ne plaise, le moment présent est sans doute le plus favorable des possibles.

Je ne puis cependant en ceci comme en toute chose que dépendre de la volonté de V. M., avec la plus parfaite soumission.

KAUNITZ AN JOSEPH.

le 4 Avril 1784.

Pour me conformer aux ordres de Votre Majesté, j'ai fait quelques petits changemens de ma main dans la Minute, qu'Elle a bien voulu me communiquer.

Les deux prémiers ne sont proprement, que de diction; mais le troisieme m'a paru essentiel pour donner à la proposition un pourquoi plus fondé, ou au moins plus spécieux; quoique je pense, que jamais le Roi de Prusse ne consen-

tira à renoncer à son Droit de Souveraineté, qui l'autorise, ainsi que tout autre à établir des impots de transit et de Consommation dans ses Etats, indépendemment du droit de 12 pr. Ct. auquel, vis-à-vis des Polonois, l'autorise son Traité de Commerce avec la Republique de Pologne. Attamen tentare licet.

Avec la plus profonde Soumission

(Signé:) KAUNITZ-RIETBERG.

APOSTILLE DES KAISERS.

Je vous suis infiniment obligé mon Prince et j'ai ecrit en consequence ma lettre à l'Imperatrice, le Courier pourra donc partir quand vous serés pret avec vos depeches, adieu.

JOSEPH.

JOSEPH AN KAUNITZ.

le 5 Avril 1784.

Mon chere Prince j'ai murement reflechi aux objets importants, qui onts formés notre conversation de hier et leur importance me paroit exiger encore un examen plus detaille et un calcule politicque et öcconomicque des avantages ou desavantages du Trocque en question, avant de faire un pas aussi signifiant et du quelle il n'y auroit pas à revenir; je vous prie donc mon chere Prince de m'envoyer les mémoires comparatives que vous fites coucher autre fois et comme cella exigera quelque temps et que je crois convenable que nous envoyassions bientot un Courier en Russie

je croirois que par celuici il ne faudroit rien ecrire encore de ce projest et j'arangerais en consequence, ma lettre à l'Imperatrice.

Ne croiries vous pas que dans l'arrangement a se faire entre Dantzig et le Roi de Prusse l'on pouroit engager l'Imperatrice à faire accorder à la defluitation sur la Vistule une liberté pleniaire de tout impots prussiens. Adieu, je suis faché de devoir vous incomoder ainsi, mais l'objest est d'une trop grande consequence.

JOSEPH.

JOSEPH AN KAUNITZ.

ce 7 Avril 1784.

Mon chere Prince comme l'object est de la plus grande importance et qu'il faut bien conoitre ce qu'on acquiert avant de Trocquer ce que l'on a, je vous renvois ces deux pieces, je crains que celle qui traite de la Baviere est exageré, d'abord l'Innvirtel y etoit encore, et je crois que le Comte de Kotek alors à proposé en enemi ce qu'on pouroit tirer du pays celle est bien diferent d'une possession stable. Je vous prie mon cher Prince de lire dans Schlotzer dont je vous joins dans cette feuille les renseignemens ce qu'il y a de la Baviere, cella est de fraiche date, et difere infinement de l'autre, enfin j'attendrai l'ouvrage que vous faite faire, et je pense comme vous sur l'utilité inestimable militaire, et politicque que cella doneroit, pourvu que le dechet ne soit par trop fort en finances, adieu.

JOSEPH.

KAUNITZ AN JOSEPH.

le 10 Avril 1784.

J'ai l'honneur d'envoyer à Votre Majesté les deux Mémoires, qu'on vient de me remettre de la part des Ambassadeurs de France et d'Espagne.

La tournure en est respectueuse pour la Personne de Votre Majesté, très mesurée relativement à la Russie, et assez adroite vis-à-vis de Nous; attendu que ce n'etoit qu'en s'abstenant du mot de protestation, qu'au fond se trouve être leur déclaration, qu'ils pouvoient la rendre acceptable, n'en étant une que très implicite.

Avec la plus profonde soumission

(Signé:) KAUNITZ-RIETBERG.

APOSTILLE DES KAISERS.

Je crois bien que l'afaire s'arrangera ainsi, de paroitre à Vicenda au Cercle adieu.

JOSEPH AN KAUNITZ.

ce 2 May 1784.

Mon cher Prince, par le Courier qui etoit sur le point de partir j'ai ecrit de main propre à Lehrbach et lui ai fait, les questions que vous verres qu'il repete dans cet ecrit, vous y verrés combien je lui ai recommendé le secret et qu'il a tout ecrit de main propre je vous prie mon chere Prince, de ces diferentes donés assés detailles, de faire faire

un projet comparativ avec les pays bas tant pour le raport, que les forces militaires resources et dettes afin de pouvoir decider avec connoissance de cause cette importante demarche et en même tems pouvoir nous decider sur les diferentes modalités et quelles progressions l'on pouroit adopter, j'ose vous charger de touts ces details mon cher Prince votre amitie et votre zele m'etant conus à toute epreuve. Adieu dans quelques jours je viendrai moi meme vous en parler.

JOSEPH.

KAUNITZ AN JOSEPH.

le 4 Mai 1784.

On travaille actuellement à la redaction de celui des deux ouvrages, dont m'a chargé V. M. qui m'a paru le plus pressé pour ne pas laisser refroidir la bonne volonté de l'Impératrice de Russie, au cas que V. M. se décidât pour l'affirmative de la question An, après que mon travail, que je me flatte de pouvoir lui livrer jusques à jeudi au soir, aura passé sous ses yeux. Dez à présent cependant j'avouerai ingenuement à V. M. que plus je reflechis sur ce grand et important objet, et plus il me paroit desirable que la chose puisse réussir, plus je sens en même tems combien elle pourra rencontrer de difficultés et d'obstacles, bien des volontés à réunir, et de grands et de petits coopérateurs actifs et passifs à se procurer. Un marché qui puisse convenir de part et d'autre à trouver; un secret presqu'invraisemblable et cependant necessaire à établir, par rapport

aux gradations successives et indispensables qu'il faudra observer dans la marche de la négociation, peut-être des moyens pécuniaires considérables, auxquels il faudra se preter, supposé qu'ils se trouvent être nécessaires pour la réussite d'une aussi grande affaire, que de la part de bien des gens par ce moyen et tout autre possible direct et indirect on peut s'attendre à voir contrarier etc. etc.

Quoiqu'il en soit neanmoins, comme on peut se permettre de tenter ce qui n'est pas demonstrativement impossible, j'espere que malgré tout cela aidé des lumieres de V. M. je pourrai peut être m'en tirer à sa satisfaction au cas que cela doive avoir lieu. La seule chose toute fois dont je puisse Lui répondre c'est de mon zele pour le bien de son service et de mon respectueux attachement pour Sa personne.

JOSEPH AN KAUNITZ.

Lieber Fürst von Kaunitz! Ich kann nicht umhin Ihnen folgenden Mir eben beygefallenen Gedanken zu Ihrer weiteren Beurtheilung mitzutheilen. Zu Vervollkommnung des Bayer. Austausch Geschäfts ist ganz gewis nöthig jenes mit Salzburg zu gleicher Zeit zu Stand zu bringen. Nun stehet meines Erachtens diesem letzteren wesentlich im Weege, dass der Erzbischof von Salzburg, wenn er das Luxemburgische Namurische und Limburgische auch bekäme, nachdem allda schon andere Bischöfe ihre Diöcesen haben, keine Diöcess haben würde. Diesem abzuhelfen ist nicht in Meiner Macht. Es ereignet sich aber eben eine Gelegenheit, welche

dazu die einzig fügliche scheinet, nemlich die Vacanz des Bistums Lüttig. Wenn also das Fürstenthum Lüttig mit dem Luxemburgisch- und Limburgischen auf beständige Zeiten vereiniget würde, so wäre dieses allerdings ein Staat, und dabei ein arrondissement, welches dem Primas von Deutschland, wie sich der Erzbischof von Salzburg nennt, ein vollkommenes Auskommen auf immer verschaffet. Zugleich bekäme er eine weitschichtige Diöcess, so die Lüttigische ist.

Namur könnte in diesem Fall noch für den Kurfürsten von Bayern vorbehalten werden, um Ihn zur Uebernahme mehrerer Schulden zu bringen.

Das Kapitel von Salzburg müsste zum Theil mit dem Lüttigs vereiniget werden, da ein Theil davon in Salzburg zurückverbliebe, aus dessen Gremio Ich einen Bischof daselbst ernennen würde.

Um zu wissen, ob die Sache möglich ist, muss man sich in die Stelle aller dieser Leute setzen. Der Erzbischof von Salzburg gewinnt ganz sicher dabey, und wird zugleich von allen Processen mit seinem Kapitel und den Ständen frey. Das Kapitul von Salzburg gewinnt ebenfalls dabey, weil ein jeder Domherr davon die Hofnung überkommt, zu dem neuen grossen Fürstenthum zu gelangen, oder Bischof zu Salzburg zu werden, mithin zwey Aussichten für eine hat. Eben so gewinnt auch das Kapitul von Lüttig unendlich dabey, weil sich jeder davon die Hofnung machen kann, zu einer so ansehnlichen Souvrainität zu gelangen, und beynebst die Stadt und das ganze Land Lüttig durch einen so beträchtlichen Zuwachs von zweyen Provinzen an Reichthum, so wie an Grösse und Ansehen ganz sicher zunehmen wird.

Frankreich sollte durch das, dass die Festung Luxenburg nicht mehr erhalten wurde, und dass solches einen so viel schwächeren Nachbarn bey allen seinen Gränz-Strittigkeiten im Weege hätte, sich auch zufrieden gestellt halten.

Auf diese Art könnte vielleicht in dieser einzigen Gelegenheit die Sache unternommen, und der gegenwärtige Fall, der sich wohl in 30 Jahren nicht mehr ereignen dürfte, benutzet werden. Es entstehet also die Frage, über welche Ich Sie ersuche, nach reifer Ueberlegung Mir Ihre Wohlmeinung zu erstatten, ob Sie nicht glaubten, dass, um aus diesem Fall den erwünschlichen Vortheil zu ziehen, von nun an bey Salzburg dieserwegen ein Anwurf zu machen wäre, auch bevor man noch an Bayern gienge, und ob nicht beede Sachen zugleich betrieben werden könnten? weil wegen der ausgeschriebenen Wahl von Lüttig und der dabey vorgehenden Bewegung im Kapitul eine schleunige Entschliessung nöthig ist, ja der Tausch mit Salzburg auch abgesondert von jenem von Bayern immer getroffen werden könnte und nutzbar seyn würde. Nur kömmt es darauf an zu wissen, was eigentlich das unmittelbar zu dem Erzstift Salzburg gehörige Land einträgt, ohne diejenige Einkünfte darunter zu rechnen, welche solches aus den Oesterreichischen Staaten als partikular Besitzer oder als Erzbischof beziehet.

Dieses ist ein flüchtiger Gedanken, den Ich Ihrer bekannten und geprüften gründlichen Einsicht und Beurtheilung lediglich unterziehe.

Wien den 14. May 1784.

JOSEPH.

JOSEPH AN KAUNITZ.

le 6 Juin 1784.

Je vous envoys ici mon chere Prince tout ce paquet que je viens de recevoir de Napple, vous verres par les lettres, que le Roi, et surtout la Reine me paroisent très animés, sans que je comprene trop pourquoi car enfin si le Roi d'Espagne vouloit faire une loi et un arangement de succession differente à celle qui existe, il seroit essentiell qu'il obtiene le consentement et la renonciation de son fils le Roi de Naples autrement le cas echeant rien ne seroit fait, je vous prie d'avoire l'amitié de me dire ce que vous en pensés, et il est dificile que je done des conseils dans cet eloignement, je compte expedier le Courier pour l'Italie demain, ou après demain afin qu il trouve encore mon frere Leopold à Florence, adieu

---

KAUNITZ AN JOSEPH.

Mariahilff le 10 Juin 1784.

Lorsque je considere que, dans la Correspondance particuliere de Votre Majesté avec l'Impératrice, malgré le ton de la Confiance et de l'amicabilité, de part et d'autre, on a cependant toujours conservé quelque chose du Style de Souverain à Souverain, j'avoue que je suis assez content du contenu de la Lettre très humblement ci-rejointe, dont Elle a bien voulu me donner Communication, parce que le fond en est bon, et qu'au moment, dans lequel elle a été

écrite, on ne pouvoit gueres dire, que ce que l'on a dit, et même plus affectueusement, sans tomber dans un ton de familiarité, que l'on n'a point adopté encore, ni de l'un ni de l'autre coté.

A bon compte, cette Lettre nous apprend que non seulement nous ne trouverons pas la Russie dans notre chemin, mais que nous pouvons même compter dez à present sur toute son assistance possible, et lorsqu'on se rappelle, qu'à l'occasion bien peu eloignée encore, du passage de la Succession bavaroise à la Maison Palatine, la Russie pensoit et croyoit par systeme devoir penser d'une façon diamétralement opposée, il me semble qu'on à lieu d'etre content, bien content même, et j'en felicite Votre Majesté de tout mon coeur.

Elle verra les mêmes choses à peu près dans la Lettre d'Office du Comte de Cobenzl, et le Prince Galitzin m'a bégayé tout cela hier au soir très imparfaitement, uti solet, mais il ne m'a point fait encore de communication par écrit. J'y compte neanmoins, et j'auroi soin de faire passer à la connoissance de Votre Majesté tout ce qu'il pourra me donner ou me dire, supposé que ce soit autre chose ou quelque chose de plus que Nous ne savons deja.

Je suis au reste aussi impatient que peut l'etre Votre Majesté d'apprendre ce que nous attendons de Lehrbach, qu'a des ordres réitérés et si pressants que je me flatte qu'il ne nous fera pas languir au delà du tems, qu'il lui faudra nécessairement, pour ne rien faire maladroitement, ou in tempore opportuno.

Je souhaite bien vivement que Votre Majesté puisse ne pas être contrariée par son incommodité pendant sa Vileg-

giatura et je Lui baise les mains avec la plus profonde soumission.

(Signé :) KAUNITZ-RIETBERG.

JOSEPH AN KAUNITZ.

le 11 Juin 1784.

Voici mon chere Prince les deux lettres que je viens de recevoir vous verrés que l'Imperatrice ne repond pas encore à la derniere et que pour la Wistule elle ne veut pas mordre, et est remplie d'idées infaisables de comerce, adieu mon chere Prince.

JOSEPH.

JOSEPH AN KAUNITZ.

ce 19 Juin 1784.

Mon chere Prince je vous envois ici la lettre, que le Courier arrivé de Petersbourg, vient de me remetre, vous y verrés bien des belles paroles mais tout son contenu a l'air un peu forcé et gené, ce n'est pas l'Imperatrice qui l'a minuté, il n'y a que le postscriptum, qui est de son cru, adieu mon chere Prince, vous aures desja reçu les details du prince Gallitzin il s'agit asteur de presser Lehrbach, pour une fois sçavoir dans l'objet important à quoi nous en sommes.

JOSEPH.

JOSEPH AN KAUNITZ.

le 2 Juillet 1784.

Mon chere Prince, mon frere agrée entierement l'erection de cet acte. je vous prie donc de le faire coucher et ecrire dans les formes usitées tout de suite pour qu'il puisse etre signé encore entre nous pendant le temps que mon frere restera ici qui ne sera que d'une 15aine de jours, l'entrevue entre la princesse, mon frere et mon Neveu s'est tres bien passée hier, et j'ai taché de les debrouiller. je suis derechef contrarié par mon Eresipele et rouge et enflé de façon que je ne scais si je pourrai comparaitre au cercle dimanche, adieu mon chere Prince à revoir.

JOSEPH.

JOSEPH AN KAUNITZ

le 4 Juillet 1784.

En vous renvoyant ce raport mon cher Prince, je ne puis m'empecher de vous communiquer une idée, qui me vient, si peut-etre pour sauver tant l'embarras aux Hollandois, ce ne seroit pas le moment de confier à la France notre projet de Trocque, peut-etre qu'elle le gouteroit plus faciliment, et contribueroit aupres du Duc des Deux ponts à le faire consentir et reussir, si nous pouvions l'engager a cella, sure de l'Electeur et de la Russie tout seroit dit, vous ferés de ceci ce que bon vous semblera. Adieu.

KAUNITZ AN JOSEPH.

Je soumets à la considération de Votre Majesté, si nous sommes dans les cas de pouvoir nous regarder deja comme assurés de l'Electeur, le genre et les conditions de son acquiescement à l'echange proposé nous étant encore inconnus, et pouvant peutêtre n'etre point acceptables. D'ailleurs nos Pays-bas pourront être évalués bien plus avantageusement en notre faveur, si nous n'obténions même que partie de ce que nous demandons aux Hollandois; et pour ce qui est de Mr. le duc de Deuxponts, il me paroit très-certain que ce n'est qu'en profitant de l'urgence de ses besoins qu'on pourra le déterminer à se prêter, comme le fait sentir très-positivement Mr. de Hosenfels dans la lettre très humblement ci-jointe, qui ne peut pas nous être suspecte, attendu l'homme auquel elle est adressée, et il me paroit bien important moyennant cela de ne pas nous laisser prevenir à cet égard par le Roi de Prusse; parce qu'en ce cas Mr. le duc de Deuxponts seroit si bien garotté, qu' il ne pourroit plus oser s'arranger avec nous, quand même il voudroit. Et pour ce qui est de la France, supposé même qu'on pût se flatter d'obtenir dès à présent son concours vis à vis de lui, il me semble que je m'en promettrois infiniment moins, que des moyens, que nous pouvons employer nous-mêmes par les personnages que l'on trouvera plus convenables d'envoyer à cet effet.

Je suis donc du très humble avis qu'il convient à l'interêt de la chose et de Votre Majesté, de ne point troubler le cours actuel de négociations entamées aux Pays-bas et

à Munich, et qui se trouvent même deja préparées jusque à un certain point aux Deuxponts.

Je soumets néanmoins ces reflexions au bon plaisir de Votre Majesté avec la plus profonde soumission.

(Signé:) KAUNITZ-RIETBERG.

APOSTILLE DES KAISERS.

Du Jardin à Mariehilff le 5 juillet 1784.

Je ne vous avois communiqué cette idée que si vous eussiés cru qu'il y auroit moyen de gagner le duc de deuxponts par la france. Je sens bien qu'il faut attendre la relation de lehrbach avant toute demarche et pour la presser, je croit qu'il faudra lui envoyer un homme affidé qui puisse faire le courier sans le paroître. Adieu.

JOSEPH AN KAUNITZ.

Mon officier vient de revenir de Munich, je m'empresse, mon chere Prince, de vous envoyer ici tout ce qu'il en a raporté. Le raport de Lehrbach pour s'etre fait tant attendre est bien maigre, il faudra par le courier qui ira bientot a Paris d'instruire de ce qu'il aura a faire et coment il devra proceder a regler quelque chose de plus positive surtout sur la diference des revenus qui est trop forte, generalement cette afaire doit etre pressé ou elle sera decouverte et manqué. Je soumets tout cella a votre esprit qui saisit et voit tousjours si juste, je viendrai vous en parler demain et vous prie de me renvoyer cette lettre pour que je puisse la faire voire a mon frere. Adieu.

ce 19 juillet 1784.

KAUNITZ AN JOSEPH.

Du jardin à Mariehilff le 30 Juillet 1784.

Lorsque ma place m'y autorise, je croirois manquer aux devoirs les plus essentiels de mon Ministere et du bon Citoyen, si dans les affaires majeures surtout, je dissimulois mon opinion à V. M. même quand elle n'est pas conforme à la sienne. Qu'Elle ne trouve pas mauvais par conséquent que je prenne la liberté de ne pas Lui cacher que si, au plutôt même, Elle ne se determine pas aux mesures vigoureuses qui Lui ont été proposées, ou d'autres équivalentes, relativement aux Négociations entamées à Bruxelles et à Constantinople, je crains fortement qu'on ne les manque l'une et l'autre et que j'apprehende même pareil sort pour celle de l'échange, à moins que V. M. ne veuille bien dorenavant se mettre toujours de sang froid à la place de ceux, aux quels il est ou doit être proposé, dans tout ce qu'il pourra convenir de faire ou de ne point faire à leur égard.

Je me flatte que V. M. voudra bien accueillir cet épanchement comme une preuve de plus, de mes intentions, sur lesquelles aucun doute ne peut avoir lieu.

K. R.

JOSEPH AN KAUNITZ.

30 Juillet 1784.

Je suis si intimement convaincu que la Declaration à faire aux hollandois et en france en même tems pour l'ou-

verture de l'Escaut, que je Vous ai mandée, étoit le seul et le meilleur des partis possibles, pour sortir de cette affaire, vû toutes les Circonstances qui l'environnent; si même précairement les Hollandois dissimulent la liberté de l'Escaut, cela Nous suffira, puisque plus longtems ils la dissimuleront, plus nous aurons de droit à nous en plaindre, s'ils nous la disputoient un jour, et toujours ce seroit le meme cas, qui n'est gueres à prévoir, lorsque les circonstances ne viennent où la Hollande veuille Nous faire la Guerre ou se lier avec des Puissances qui Nous la fassent, et alors tout cesse par soi même. Selon mon principe une grande Puissance ne doit j'amais faire de ces démonstrations, dont la Nullité est bientôt reconnue et qui ne peuvent faire illusion que pour une fois, mais se tenir tranquille, et avoir cette assurance de ses forces, qu'on posera pas avoir l'impertinence de l'offenser et si on l'avoit, sans menacer frapper un coup fort.

JOSEPH AN KAUNITZ.

le 31 Juillet 1784.

Mon chere Prince je vous suis fort obligé de ce que vous m'avés ecrit et j'y reconais toute l'étendue de votre amitié mais consideres que ces trois negociations se trouvent reunies et en meme temps en vigueur que celle de la baviere est la plus importante et que l'incurie et negligence de lehrbach tient depuis plus de deux mois dans l'incertitude que la negotiation avec l'hollande est subordoné a celle la, que celle avec la Porte n'est pas d'une importance a faire la guerre et qu'il sufit qu'on ait fait revaloir ses

droits qu'on tienne la porte ouverte, pour en profiter dans l'occasion et en meme temps qu'on les ai fait reconaitre valide, par la France et la Russie voilla notre position elle me paroit conforme aux circonstances et au pis aller nous resterons comme nous etions et aurons en Hollande et en Turquie fait valoir des droits presque oubliés, en attendant nous avons nos limites etendus vers les hollandais qui exigent un arrangement, ainsi je crois que vu le reste des circonstances ce que je vous ai mandé est le seul bon parti a prendre pour le moment adieu mon chere prince croyés moi bien vraiment votre.

JOSEPH AN KAUNITZ.

Sassin ce 6 octobre 1784.

Mon cher prince de Kaunitz. Ayant eu ici quelques momens de loisir, j'en ai profité pour ecrire à l'Imperatrice et aux Grands-Ducs de Russie, aux quels je n'avois pas ecrit depuis des mois. Je vous envoie donc ce paquet au comte de Cobenzl qui contient mes lettres et je vous prie en y joignant ce que vous croyerés à propos de lui dire pour le moment d'expedier un courier gardenoble pour Petersbourg. Je ne parle a l'Impératrice que très vaguement sur l'indecision de l'Electeur Palatin et en badinant sur mes disputes avec la Hollande.

Après avoir été à mes camps et forteresses j'ai passé trois jours sur mes terres; mais j'en parts actuellement pour Tyrnau, Presbourg et Bude d'où je compte vous révoir vers

le 20 ou 21 de ce mois. Adieu, mon cher prince, portés-vous bien et croyés-moi bien sincérement.

(Signé:) Mon chere prince,

votre très affectioné

JOSEPH.

KAUNITZ AN JOSEPH.

Vienne le 7 Octobre 1784.

Je suis fort aise que V. M. se soit determinée à renouer enfin sa Correspondance amicale avec l'Imp[ce]. de Russie, ainsi qu'avec les Grands Ducs; et j'avoue à V. M. que je desire fort qu'Elle veuille bien ne plus y mettre de si longs intervalles à l'avenir; parcequ'il me paroit très-essentiel, vis à vis d'une princesse capable d'Amitié personnelle, de ne pas laisser refroidir en Elle des sentimens dont quelque fois, dans gens de cette espece, il y a plus de parti à tirer qu'on ne pense. Aussi pour faire parvenir les Lettres de V. M. le plus tôt possible, j'expedierai un Courier au Cte. Cobenzl dez aujourd'huy, et je ne lui ecrirai moyennant cela qu'autant qu'il faudra pour le préparer à un autre, par lequel je me propose de faire suivre celui-ci de plus tôt possible.

Dans mon trés humble Rapport allemand, j'ai l'honneur de soumettre à l'approbation de V. M. le parti qu'il me paroit convenable de prendre dans l'état actuel des circonstances relatives au grand objet de l'échange. *Denn, sonsten kommen wir nicht vom Flecke.* Ce qui me paroitroit bien desirable cependant, c'est que V. M. engageat le Pce. de

Waldeck à se rendre le plus tôt possible aux Deuxponts, si l'état de sa santé lui permet d'en entreprendre le voyage. Il me semble, qu'il pourroit y seconder très-utilement le Cte. de Romanzow, par le Canal duquel nous ne pouvons pas Nous dispenser à continuer à aller; mais supposé que V. M. approuvat mon idée à cet égard; il seroit fort utile, qu'il put venir ici le plustôt possible; parce qu'il seroit assés difficile de le mettre par écrit aussi bien que de bouche au fait de tout ce dont il est bon, même necessaire, qu'il soit informé.

J'attendrai les ordres que V. M. trouvera bon de me donner à cet égard, et je les exécuterai avec la plus profonde Soumission.

JOSEPH AN KAUNITZ.

Hatvan 19 Octobre 1784.

Mon chere Prince, ayant recu ici la nouvelle des trois coups de Canons tires sur mon batiment par les Hollandois j'expedié les ordres en consequence en meme temps, je dois vous prevenir que je croirais hors de saisson pour le present de pousser a l'afaire de l'echange de la Baviere, ainsi je vous prie d'en prevenir par ce Courier Lehrbach, et Mercy, qui dans la suposition diverse, par ce meme Courier recevroient des ordres diferents, vous voudrés donc bien le leur explicquer, que ces lettres de ma part etoient fort antidatés, je vais presser mon retour pour pouvoire veiller de plus pres aux arrangemens à prendre; adieu mon chere

Prince, le Comte Erneste se porte aussi bien qu'il est bon et aimable compagnon, croyes moi tousjours votre.

KAUNITZ AN JOSEPH.

27 Octobre 1784.

Si Votre Majesté veut bien prendre la peine de relire le billet dont j'ai accompagné le projet de lettre, que j'ai eu l'honneur de Lui envoyer hier, Elle y verra, avec les Considérations qui m'ont determiné à la Lui proposer le but auquel elle étoit destinée.

Elle a été motivée d'une façon naturelle, obligeante pour le Roi T. C. et propre à le rassurer parfaitement sur la crainte des vues, peut-être plus étendues au détriment de la Republique, que celles, que l'on témoignoit actuellement et de l'engager par là à des démarches plus pressantes que celles, aux quelles il a cru devoir se borner jusqu'ici, et j'ai eu soin d'y faire tenir en même tems à Votre Majesté, sans jactance et modestement, un langage cependant assez ferme, pour que la démarche de cette Lettre, bien loin de pouvoire être envisagée comme un acte de crainte ou d'inquiétude fut plutôt propre à persuader que c'etoit trés sérieusement, qu'Elle avoit pris et soutiendroit le parti, au quel on L'avoit forcé de se déterminer.

Il m'a paru, que pour pouvoir remplir tous ces objets, ce projet n'étoit susceptible d'aucun changement essentiel, ni quant à son cannevas, ni même dans la diction; et j'avoue à Votre Majesté, comme Elle m'ordonne de Lui dire ce que je pense de celui qui est très-humblement ci-

rejoint, que non seulement je ne crois pas qu'il puisse faire les effets susdits; mais qu'il en feroit même vraisemblablement des diametralement opposés.

Je ne puis par conséquent qu'être du trés-humble avis que, si votre Majesté ne juge pas à propos d'adopter la minute que j'ai eu l'honneur de Lui proposer, et dans laquelle j'ai mûrement pésé tout ce que j'y ai dit, ainsi que tout ce que j'ai cru ne point devoir dire. Je crois qu'il y aura beaucoup moins d'inconvénient à ne point écrire du tout; qu'à ne point écrire dans cet esprit.

Avec la plus profonde Soumission.

KAUNITZ-RIETBERG.

APOSTILLE DES KAISERS.

je suivrai mon Prince votre avis cy enoncé et n'ecrirai point au Roi de france, mais je dois expedier un Courier pour Bruxelles avec des details de dispositions, je vous prie donc de me faire scavoire si vous voudres par la meme occasion repondre au Comte de Mercy pour que je puisse dans ce cas ecrire a la Reine, adieu.

JOSEPH AN KAUNITZ.

Mon cher prince de Kaunitz. Je vous envoie ici la minute d'une lettre en reponse au Roi de France. Vous serés surpris de ne pas trouver dans son contenu le point essentiel, dont nous étions convenus ensemble, mais voici les raisons qui toutes reflexions faites m'en ont empeché et au sujet desquelles je vous prie de me communiquer vos idées:

1. Il m'a paru que de mander directement au Roi le projet de l'echange de la Baviere auroit eu l'air d'y attacher une trop grande importance et de marquer un trop grand desir de le faire reussir, ce qui pourroit justement donner à la France l'envie de l'empecher et l'eveiller sur son importance pour nous.

2. Il m'a également paru qu'il seroit plus analogue aux circonstances du moment, si la proposition venoit m'en être faite de la part de la France, comme un expédient unique pour prévenir la guerre; c'est pour cela que

3. Je n'ai mis dans ma lettre au Roi que l'alternative ou de la liberté de l'Escaut ou de la cession de Maestricht et des territoires que j'avois prétendus pour arranger les frontieres du Brabant et de la Flandre joint à une satisfaction convenable dans l'un et l'autre cas.

4. Ne pouvant prévoir l'effet que le projet de l'echange de la Baviere pourroit produire en France, je croirois plutôt mettre le comte de Mercy dans le cas d'en sonder le terrain par la Reine, à laquelle je pense pouvoir en ecrire quelque chose et même lui envoyer le mémoire que vous avés si bien couché, mon prince, pour Mr. de Romanzow; par là

5. le Roi, pourroit être prévenu et la chose lui être dite et remise d'une façon avantageuse et à propos; au lieu que si elle lui parvenoit par ma lettre sans en avoir une idée préalable, cela lui arrveroit comme une bombe, et la prémiere impression pourroit facilement en être facheuse et l'on auroit ensuite beaucoup plus de peines à l'en faire revenir, qu'à la lui faire goûter peu à peu.

6. Si Mr. de Vergennes goûte l'idée de l'échange, le Roi la goûtera aussi; si non il sera également inutile que la premiere impression du Roi soit même avantageuse, parce qu'il n'en arrivera pourtant rien au fond. C'est donc aprés que Mercy aura bien instruit la Reine qu'elle pourroit sonder Mr. de Vergennes ce qu'il pense sur cet objet, et en même tems en prévenir le Roi, et même si elle y entrevoyoit jour leur faire lire le memoire.

7. Il n'y a pas de doute que toute chose qui pourroit faire paroître aux yeux du public une timidité ou un doute de ma part sur ce que j'ai à faire ou sur la reussite de ce que je me propose contre la Republique, seroit une tâche ineffaçable pour ma personne et un tort irréparable que je ferois à la considération de l'Etat. On ne sauroit donc proposer cet echange à la France dans ce moment et il faudra toujours prendre le biois de lui communiquer seulement par bonne amitié et confiance les points sur lesquels on etoit en négociation actuelle avec l'Electeur Palatin au sujet de l'echange lors de la rupture avec la Hollande et cela pour démontrer à la France combien peu j'ai des vues d'aggrandissement, et surtout aux Pays-Bas.

Voilà les raisons qui m'ont determiné à minuter cette lettre en conséquence et je vous prie, mon prince, de les bien péser et de m'en dire ensuite votre avis.

On ne peut se cacher que si la proposition de l'echange de la Baviere pourroit nous venir de la part de la France et qu'elle se chargent en même tems de la négociation près du duc des Deux-Ponts et de son frère et qu'elle fit cause commune avec moi auprés de l'Electeur Palatin pour obtenir son consentement, ce seroit un grand coup d'Etat,

aulieu que si nous voyons que cette idée ne prend point actuellement en France, alors il faudra prendre son parti et y renoncer à jamais.

Ne seroit il peut-etre pas possible d'engager même les Hollandois pour se tirer de l'embarras dans lequel ils se trouvent et pour se defaire à jamais de mon voisinage, de se charger d'une somme de dettes de la Baviere, ce qui rendroit l'Electeur et le duc des Deux-Ponts bien plus faciles encore à y acquiescer. Adieu, mon cher prince.

Vienne ce 7 novembre 1784.

(Signé:) JOSEPH.

KAUNITZ AN JOSEPH.

le 8 Novembre 1784.

Je crois que le parti le plus raisonnable et le plus convenable, qu'il y ait à prendre dans ce moment-ci, seroit celui de différer toute réponse quelconque, soit au Roi, soit à la Reine jusques après l'arrivée du Courièr que Nous attendons de la part du Cte. de Mercy, et qui doit arriver dans peu de jours; attendu que Nous n'avons point de guide certain actuellement sur ce qui peut etre le plus analogue aux circonstances de dire ou de faire, et que de façon ou d'autre, nous en aurons en échange, au moyen de ce que Nous apprendrons par le contenu des Depeches de ce Courier.

Jusques là il me paroitroit prématuré d'avoir une opinion sur ce que V. M. a bien voulu me mander et me communiquer par le dernier billet dont Elle m'a honoré; et

je pense moyennant cela, qu'Elle ne desapprouvera pas que je diffère à la mettre sous les yeux, jusques au moment, auquel etant plus éclairé, je croirai pouvoir le faire avec plus de fondement et de sécurité.

Avec la plus profonde Soumission.

1785.

KAUNITZ AN JOSEPH.

Vienne, le 14 Janvier 1785.

L'Ambassadeur de France vient de m'envoyer tout à l'heure la lettre du Roi Très-Chrétien pour Votre Majesté, que j'ai l'honneur de Lui envoyer trés humblement ci-jointe; et au delà de la remise de la quelle il semble n'être chargé de rien, moyennant la tournure de son billet, par le quel il ne me demande pas un entretien particulier.

Avec la plus profonde soumission

KAUNITZ-RIETBERG.

APOSTILLE DES KAISERS.

Je vous envoys ici mon chere Prince cette fameuse lettre dont vous jugerés la valeur au moins nous n'en somes pas plus avancés pour l'arrangement avec l'hollande car le trocque est manqué je vous prie de penser a la reponse et je viendrai en causer avec vous demain, adieu.

JOSEPH AN KAUNITZ.

le 13 fevrier 1785.

Je vous envoys ici mon chere Prince la lettre du Roi de France vous y remarquerés le mot de magnanimité qui veut dire que je ne dois rien avoire et pour le duc des deux ponts le mot de Russe est egalement saillant. Adieu nous en parlerons un de ces jours ensemble.

JOSEPH AN KAUNITZ.

ce 14 fevrier 1785.

Je vous envoys ici mon chere prince la lettre de la Reine et celle qui l'acompagnoit du Comte de Mercy je vous prie de bien peser toutes les circonstances et je viendrai demain en causer avec vous il me paroit qu'il faut prendre un parti ou celui de renoncer a Mastricht et a tout par consequent ou a tenir ferme et faire marcher les trouppes qui sonts encore arretes adieu.

JOSEPH AN KAUNITZ.

ce 15 fevrier 1785.

Mon chere Prince il n'y a rien de si juste que vous vous laissiés tout le temps de reflechir au parti à prendre dans ces circonstances c'est pour quoi je ne viendrai point aujourd'hui vous en parler j'ai pourtant minuté quelques reflexions à la hate que je vous envoys ici vous n'en ferés

aucun usage et c'est seulement pour vous metre au fait de plusieurs de mes idées. Adieu.

KAUNITZ AN JOSEPH.

Vienne, le 19 fevrier 1785.

Je n'ai aucune observation à faire sur la minute, dont Votre Majesté a bien voulu me donner communication, que je croye ne pas pouvoir me dispenser de porter à sa connoissance, si ce n'est que je pense qu'Elle peut omettre l'article enclavé, parce qu'on pourra y suppléer, en chargeant le Cte. de Mercy de faire entendre par maniere de conversation, que Votre Majesté ne pourra pas se dispenser de remettre ses trouppes en marche, au cas que, en déans peu, les choses ne prennent une tournure qui en annonce un succès vraisemblable, et on pourra en user de même au sujet du lieu destiné à la reprise des négociations.

Je ferai d'ailleurs, le plutôt possible, du mieux que je pourrai, conformement aux Résolutions de V. M. que l'on vient de me remettre, avec la plus profonde soumission.

(Signé:) KAUNITZ-RIETBERG.

APOSTILLE DES KAISERS.

Je vous suis fort obligé mon chere prince, et je vais ecrire cette lettre en omettant l'article de la marche des trouppes neamoins je disposerai que le bataillon franc de Croatie se mette en marche pour s'aprocher des frontieres et les Ulans de meme.

JOSEPH AN KAUNITZ.

ce 19 fevrier 1785.

Mon chere Prince je vous envoys ici la minute de la lettre que je compterais ecrire au Roi de france, vous verrés que j'ai seulement taché de la rendre plus courte, et un peu plus seche, croyant que cella pouroit faire effet au reste j'y ai suivi la marche de la votre je vous prie de me faire l'amitié d'y ajouter ou effacer ce, que bon vous semblera. L'article pour la marche des trouppes peut etre omis ou laissé comme vous le jugerés a propos adieu.

JOSEPH AN KAUNITZ.

Vienne, le 24 fevrier 1785.

Je vous envoye ici mon cher Prince! le Rapport, que je viens de recevoir hier au soir par courier du Prince Albert, il est trés réel, que si les Hollandois mettent à profit tous ce tems-ci et celui de l'Armistice pour se renforcer et faire des ouvrages, par lesquels ils puissent inonder encore plus de mon pais, alors ils seront encore plus difficiles sur les conditions à accorder, et je serai complettement la Dupe de mes complaisances pour la France, puisque non seulement j'ai differé uniquement dans cet objet-là la marche de mes Trouppes, mais que meme celles, qui s'y trouvent deja, seroient plus que suffisantes, si elles osoient agir, à s'opposer à tous ces ouvrages-là, et à empecher le mal, qui par la suite pourroit m'en revenir.

Ne croiriéz-vous donc pas mon Prince! qu'en renvoyant ce chasseur du P$^{ce.}$ Albert, l'on put y joindre un ordre pour le Comte de Mercy, afin que dans les negociations, qu'il est instruit d'ouvrir avec la Cour de France, il insiste fortement, que pendant l'Armistice la France exige des Hollandois la cessation de ces ouvrages et en même tems l'Ecoulement des Eaux salées, qui font tant de domage, en promettant de mon coté de ne faire aucune aggression; et si la France et les Hollandois surtout se refusent à ces conditions si justes, il n'y a plus à douter de leurs intentions, et alors je crois, qu'il faudra prendre des mesures vigoureuses, et qui seules pourront porter cette querelle à une fin convenable. Néanmoins je soumets tout ceci à vos Lumieres mon Prince! et vous voudréz bien m'en dire votre avis.

(Signé:) JOSEPH.

KAUNITZ AN JOSEPH.

Vienne le 25 fevrier 1785.

Depuis le moment, auquel on a déclaré aux Etats Généraux, que l'on regardoit les coups de Canon, qu'ils avoient fait tirer sur le Pavillon Impl. comme une Déclaration de guerre, ils eussent été en droit de nous la faire, s'ils avoient été dans le cas de le pouvoir et de le vouloir; à plus forte raison par conséquent ont ils été et sont ils en plein droit de pouvoir prendre chez eux toutes les mesures défensives quelconques, sans en excepter même celles, qui peuvent nous faire du mal dez à présent, et qu'une

déclaration de guerre autorise, ainsi que l'on n'est point autorisé à en prendre de ce genre dans le cas contraire; et c'est par cette raison que nous n'avons pas été en droit de nous plaindre de leurs inondations, et que Nous serons obligés de trouver bon toutes celles, qu'ils pourront juger à propos de prendre pendant le terme de la suspension d'armes.

C'est une verité facheuse sans doute; mais ce n'en est pas moins une incontestable. Cela n'empeche pas cependant que l'on ne puisse charger le Cte. de Mercy de tacher d'obtenir que la France s'employe à obtenir des Hollandois la cessation de leurs ouvrages pendant l'armistice, et en même tems l'écoulement des eaux salées. Elle peut s'y employer, mais elle ne peut pas exiger des Hollandois qu'ils renoncent au droit acquis de pouvoir continuer des dispositions défensives, dont l'intermission pourroit leur être trés-préjudiciable, si la guerre devoit encore avoir lieu, comme il est très possible qu'il arrive. Nous verrons quel effet pourra faire cette requisition du Cte. de Mercy, et alors Votre Majesté sera toujours encore à tems de se déterminer à telles mesures vigoureuses, qu'Elle pourra juger à propos de vouloir prendre, et que je ne déconseillerai pas certainement, toutes les fois que les raisons pour me paroitront l'emporter sur les raisons contre, et que le moment selon mes foibles lumieres me semblera convenable.

J'attendrai les ordres de Votre Majesté sur la Dépêche à faire pour le Comte de Mercy et j'ai l'honneur d'être avec la plus profonde soumission.

(Signé:) KAUNITZ-RIETBERG.

APOSTILLE DES KAISERS.

Si vous voulés bien faire coucher une expedition pour le Comte de Mercy en consequence, et quoique les Hollandois outs le droit de faire ce qu'ils fonts il faut aussi faire valoire que nous aurions celui de l'empecher par la force ce a quoi uniquement par consideration pour les desirs de la France, nous nous en somes abstenus, a notre grand domage adieu.

KAUNITZ AN JOSEPH.

Vienne le 26 février 1785.

L'Apostille, qu'il a plû à Votre Majesté d'ajouter à mon Billet qu'Elle m'a renvoyé, contient un ordre, que je ne pourrois pas exécuter, conformement à sa teneur, sans La compromettre très-grièvement.

Votre Majesté convient que les Hollandois ont le droit de faire ce qu'ils font; Mais au lieu d'en conclure ce qui s'en suit nécessairement; c'est à dire: Ergo, nous n'avons pas le droit de les en empécher par la force; Elle en conclut, que Nous en aurions le droit; Ce qui est insoutenable en bonne logique non moins qu'en Justice; et Elle veut cependant, que l'on fasse valoir qu'Elle auroit un droit, que manifestement Elle n'a pas.

Il est impossible, que par un pareil argument on puisse Lui faire obtenir son but. Mais comme je suis bien éloigné de ne pas desirer, qu'Elle puisse y parvenir, Elle verra, par la Minute très-humblement ci-jointe, le biais, que j'ai pris, pour L'y faire arriver par un autre chemin, s'il est possible.

En général néanmoins, je crois, que dans tout ce nous pourrons avoir à faire, ou à ne point faire à l'avenir, il conviendra que Nous Nous dissions toujours à Nous mêmes; Voulons-nous la guerre, ou ne la voulons-nous pas, et que c'est moyennant cela la détermination bien décidée de Votre Majesté sur l'une ou l'autre de ces deux questions, qui sera la régle la plus sûre des meilleures mesures, qui pourront être dans le cas des possibles.

J'ai l'honneur d'être avec la plus profonde soumission.

(Signé:) KAUNITZ-RIETBERG.

APOSTILLE DES KAISERS.

J'approuve entiérement la minute de l'Expedition pour le Comte de Mercy, et je vois par votre Billet, que nous ne nous sommes point compris; vous avez deduit les droits, qu'ont les Hollandois de nous faire tout le mal, qu'ils pourront, soit par inondations soit autrement, du coup de Canon tiré et qui a été pris pour une Declaration de guerre, or! j'en ai conclu en bonne Logique, que la guerre existant nous aurions ergo les memes droits qu'eux, ainsi non seulement celui de les empecher de vive force de nous faire du mal, mais meme de leur en faire le plus que nous pourrions, et je ne desirois autre chose de cet argument, que de faire sentir à la France, que si j'avois suspendu les hostilités et si je souffrois par-là des domages continuels, c'etoit uniquement par consideration pour les desirs, qu'elle m'avoit temoignés, de pacifier encore nos querelles, voilà l'argument, duquel je voulois me servir, et que je vois, que vous avéz parfaitement adopté dans la minute, que vous venéz de m'envoyer. Quant à la question à decider si nous vou-

lons la guerre ou non, je crois, que par les condescendances presqu'en tout point, que j'ai temoignées, j'ai prouvé, combien peu je la desire, mais si les choses devoient etre portées à un degré d'irraisonabilité insupportable, je ne balancerois plus un instant de la faire, quelconque chose, qui en dut naitre, d'autant plus, que l'on devroit croire, que la France alors, aprés avoir tenté en vain de rendre les Hollandois raisonables, ne se meleroit plus directement de cette guerre, tout ce qu'il y a de plus desirable pour le present c'est de savoir le plutot que possible à quoi on aura à s'en tenir. Adieu mon cher Prince! vous pourréz expedier cette lettre, et le courier du Prince Albert pourra par consequent etre expedié demain en passant par Bruxelles.

(Signé:) JOSEPH.

KAUNITZ AN JOSEPH.

Vienne, le 4 Mars 1785.

L'Ambassadeur de Russie m'a communiqué les deux papiers très-humblement ci-joints, pour être mis sous les yeux de Votre Majesté.

La lettre au Comte de Romanzow est un peu longue, apparemment parcequ'on ne s'est pas donné le tems de la faire plus courte, et elle me paroit moyennant cela n'avoir pas toute l'énergie dont elle auroit été susceptible; mais l'esprit de l'une et de l'autre de ces deux pieces est bon, et la substance en est également bonne, et moyennant cela je pense que Votre Majesté peut en être satisfaite. Je de-

sire qu'Elle puisse l'être autant de la déclaration ultérieure aux Etats généraux qu'Elle a demandé à l'Imperatrice en dernier lieu, et je m'en flatte. Avec la plus profonde soumission.

(Signé:) KAUNITZ-RIETBERG.

APOSTILLE DES KAISERS.

En vous renvoyant mon chere Prince ces deux pieces je les juge absolument comme vous est ce que la lettre a Romanzow sera rendue publique ou non je vous prie de me les faire copier pour que je les puisse envoyer a mon frere le grand duc adieu.

JOSEPH AN KAUNITZ.

Vienne le 5 Mars 1785.

Mon chere Prince je viens d'aprendre avec une vraie peine, la perte sensible que vous venés d'eprouver, je la partage bien sincerement, et votre peine, par la sincere amitié et reconnaissance que je vous dois, m'est aussi sensible que vrai et juste sonts mes regrets de la perte d'un aussi utile, et zélé Patriote, qu'étoit le Comte Joseph, dans toutes les branches auxquelles il a été employé; je serois venu moi meme vous en doner les assurances si je n'avois craint dans ces premiers momens de vous etre a charge recevés donc je vous prie par ecrit la certitude du plus parfait interest et de l'amitié et estime avec lesquelles je serai tousjours votre.

JOSEPH.

KAUNITZ AN JOSEPH.

Vienne, le 26 Avril 1785.

Les Demonstrations sont devenues, dans le Commerce politique, un effet de si peu de valeur, si tant est qu'il leur en reste, que je regarderois comme mal employé le plus ou le moins de fraix, qu'elles doivent toujours entrainer. Il faut attendre, ce me semble, les nouvelles, qu'apportera le premier courier du Comte de Mercy et alors comme alors.

Je crois satisfaire à l'intention de Votre Majesté en soumettant cette opinion à son Jugement avec le plus profond respect.

(Signé:) KAUNITZ-RIETBERG.

APOSTILLE DES KAISERS.

Cobentzell ne doit pas m'avoire bien compris; je ne lui ai pas parlé de demonstrations, mais d'hostilités reelles, à cometre le comencement de May arrivant, sans que rien fut conclu avec les hollandois, ces hostilités consisteroient, à entrer sur le teritoire de la Republique, a y lever des contributions, a repousser leurs petits postes, a rassembler dans des camps nos trouppes, et a nous porter la ou nous croirions pouvoir fraper quelque coup, voilla ce qui pouroit je crois accelerer la conclusion et au moins faire voire notre serieux et en convaincre l'Europe, au reste l'on peut attendre le Courier du Comte de Mercy et cella retardera seule-

ment l'effet puisqu'il faudra un temps pour porter chaqu'un a sa place adieu.

JOSEPH AN KAUNITZ.

Wien d. 27. May 1785.

Lieber Fürst Kaunitz! Da ich morgen eine kleine Tour von hier anzutretten entschlossen bin, so ersuche Ich Sie, während meiner Abwesenheit, die Geschäfte, so wie ich es Ihnen durch mein Billet vom 20. May 1781 aufgetragen habe, und wie es sonst bey andern meinen Reisen geschehen ist, zu besorgen; zu welchem Ende Ich meiner geheimen Kabinets-Kanzley, so wie den gesammten Hofstellen die nöthige Befehle hinterlasse.

(Signé:) JOSEPH.

KAUNITZ AN JOSEPH.

Du jardin de Mariehilff 27 May 1785.

Je souhaite un bien bon voyage à Votre Majesté. Mes voeux La suivront en tous lieux, et en attendant son heureux retour, conformement à l'ordre, qu'Elle a bien voulu m'adresser en cette Matinée, je ne manquerai pas de faire tout ce qui pourra dépendre de moi, pour qu'Elle soit bien servie pendant son Absence.

J'ai appris avec beaucoup de plaisir que Votre Majesté emmene avec Elle un homme bien honnête, bien raisonnable,

et qui Lui est bien parfaitement attaché; parceque l'on n'a pas beaucoup de serviteurs de cette espece, et que sur des gens comme cela on peut y compter dans toutes les occasions.

Je baise les mains à Votre Majesté avec la plus profonde soumission.

(Signé:) KAUNITZ-RIETBERG.

APOSTILLE DES KAISERS.

Je vous suis tres obligé mon chere prince, et je pense entierement au sujet du Comte Ernest comme vous il est facheux que les hommes soient si rares adieu.

JOSEPH.

KAUNITZ AN JOSEPH.

du Jardin à Mariehilff le 4 Juillet 1785.

Je suis bien content de cette Lettre, que Votre Majesté a bien voulu me communiquer, elle est simple, sans exagération quelconque, par conséquent veri sigillum, comme dit fort bien le grand Bacon. Plut à Dieu, que l'on pût se flatter de retrouver cette bonne et grande Princesse dans ses successeurs!

Votre Majesté trouvera quelques détails sur son voyage dans les deux Lettres très-humblement ci-jointes; parmi lesquelles, ce que mande Seddeler, le Comte de Cobenzl ne le sauroit pas encore au Jour de la date de sa lettre.

Je voudrois bien que Votre Majesté, pour se bien rétablir de sa petite indisposition, se déterminât à se donner, pendant quelque tems, un peu de repos de Corps et d'esprit et je La prie de vouloir bien déférer à ce bon conseil, dicté par le sentiment.

Avec la plus profonde soumission.

(Signé:) KAUNITZ-RIETBERG.

APOSTILLE DES KAISERS.

Je vous suis fort obligé mon chere Prince et je tacherai en suivant vos bons conseils d'etre bientot en etat de venir vous voire c'est une toux violente et seche qui m'incommode le plus adieu.

KAUNITZ AN JOSEPH.

du jardin à Mariehilff le 17 juillet 1785.

(Dicté par S. A.)

Lorsque V. M. me fait l'honneur de me demander mon avis sur une chose quelconque, je me crois toujours fondé à supposer qu'Elle le veut sincère, sans détour et sans prévention ni vues secondes; parceque je sais qu'Elle me connoit trop pour me faire cet honneur, si Elle en vouloit d'une autre cathégorie; et c'est en partant de là, que je prendrai la liberté de répondre au billet, dont Elle a daigné m'honorer dans la journée d'hier.

Si j'étois à la place de V. M. dans la circonstance dont il s'agit, je commencerois par me dire:

„J'ai obtenu une demarche très forte d'une puissance souveraine et indépendante, qu'au fond je n'étois pas en droit d'exiger d'elle et à laquelle elle auroit pu se refuser; d'ailleurs j'ai promis d'accueillir convenablement les députés qu'elle m'enverroit, et le Roi T. C. s'est rendu garant de cette promesse. Il sera dans l'ordre par conséquent, qu'ils soient accueillis favorablement et même de mon propre intérêt que je donne tout le relief possible à leur caractère ministeriel, pour faire ressortir indirectement le dégré de l'humiliation attachée à leur démarche.“ Et je conclnerois d'après ce raisonnement, que je dois et qu'il me convient de les traiter avec toute la distinction possible; bien loin de vouloir avilir leur caractère, je tacherois d'en augmenter le relief et à cette fin je les traiterois en tout et partout comme des personnes publiques, députées pour l'exécution d'une commission solemnelle par un État souverain, munies de pleinpouvoirs et de creditives; attendu que c'est ce qu'ils font effectivement et que si on ne les envisageoit pas comme tels, on ne pourroit pas même les recevoir.

Je me rappellerois qu'en occasion à peu près pareille Louis XIV très-prudemment en a usé ainsi vis-à-vis du légat du pape et des ambassadeurs extraordinaires de la Républiqne de Gênes, que par cette considération il a reçus et traités avec la plus grande distinction pendant tout le tems de leur séjour à Paris.

Il me paroitroit par conséquent en regle et convenable de ne rien laisser à desirer sur leur reception et leur traitement, pendant qu'ils seront ici pour ne pas donner sujet

à des plaintes fondées, non seulement aux Etats Généraux, mais même au Roi T. C., pour ne pas aigrir les esprits sans nécessité et sans aucun avantage, et pour ne pas donner sujet aux malintentionnés de faire envisager ma conduite à leur égard comme une suite d'un petit ressentiment, que je regarderois comme fort au dessous de ma dignité.

Je les recevrois par conséquent conformement au caractère de députés ou envoyés extraordinaires et en tout et partout je les traiterois en conséquence non seulement à leur arrivée et au jour de leur audience, mais même pendant tout le tems de leur séjour en cette capitale et jusqu'à ce qu'ils demandent d'eux mêmes leurs lettres de recréance, sans leur en fixer le terme; attendu que cela seroit odieux et inutile, après qu'ils auront satisfait à l'objet principal de leur commission.

Pour ce qui est de la réponse que V. M. se propose de donner à Mrs. les députés le jour de leur audience, je crois devoir observer que vraisemblablement elle deviendra publique, qu'elle se trouvera dans toutes les gazettes et sera commentée à tort et à travers; et que moyennant cela, pour ne donner aucune prise, la plus courte et la plus précise sera selon moi la plus conforme à la dignité de V. M. et la moins susceptible de commentaire odieux.

A cette fin je me bornerois à dire: „que V. M. voyoit avec plaisir que les États Généraux au moyen de leur deputation venoient de satisfaire à la condition préalable à tout autre arrangement, dont on étoit convenu; qu'en conséquence Elle autoriseroit incessamment son ambassadeur à Paris à reprendre la négociation, qui y étoit établie sous

la mediation du Roi T. C.; que V. M. comptoit fermement qu'au plutôt elle parviendroit à sa conclusion et qu'Elle souhaitoit que par ce moyen on prévînt promptement toutes les suites fâcheuses, qui pourroient resulter d'un plus long délai.“

Au demeurant il est sans doute très-possible, que les Hollandois cherchent à trainer la négociation, en se promettant peut-être du bénéfice du tems et des circonstances qui pouvent en resulter des avantages que leur ne fournit pas le moment présent, et je ne vois également de moyens plus propres à renverser ce projet, qui peut-être existe, que la détermination d'une époque comme par exemple celle du dernier de septembre pour la signature effective des préliminaires et la déclaration préalable que dans le cas contraire on commencera les hostilités: bien entendu néanmoins que nous soyons assurés d'être en état de pouvoir y procéder sans nous exposer à quelque reciprocité facheuse de la part des Hollandois dans l'un ou l'autre des points d'attaque ou d'invasion possible. Chose que j'ignore et que je ne puis qu'abandonner au jugement supérieur de V. M., qui sait ce que je ne puis que supposer: mais même en ce cas je serois toujours du très-humble avis que ce n'est pas ici mais à Paris qu'il convient de le déclarer.

Finalement je soumets à la pénétration de V. M., s'il ne conviendroit pas, qu'Elle adressât une lettre autographe au Roi T. C. pour l'informer de la commission exécutée à sa satisfaction vis-à-vis d'Elle par les deputés de la République, pour le remercier de la preuve d'amitié qu'il Lui a donnée dans cette occasion, pour le prier de vouloir bien continuer à s'employer efficacement pour ce qui reste à

faire; et pour y faire mention de la fixation du dernier de septembre au plus tard, qui lui paroissoit indispensable.

Je soumets tout ce qui dessus aux hautes lumières de V. M. et j'ai l'honneur d'être avec la plus profonde soumission.

JOSEPH AN KAUNITZ.

le 24 Juillet 1785.

Mon cher Prince, en vous envoyant ici le creditif de Mrs. les deputés je joins en meme temps la reponse exacte que je leur ai faite, afin que vous puissiez la communiquer à l'ambassadeur de France.

Mr. de Wassenaer a prononcé sa longue harangue non sans avoir été embarassé, mais pourtant elle est sortie toute entière. Mr. de Leiden n'a pas proferé une parole, et dès que ma reponse a été faite sans dire autre chose et sans faire aucune autre question, ces Mrs. se sont rétirés et l'audience étoit finie.

KAUNITZ AN JOSEPH.

Le 6 août 1785.

V. M. ne m'ayant rien ordonné en m'envoyant la lettre de Mr. le duc de Wirtemberg qu'Elle a bien voulu me communiquer, j'ai l'honneur de la Lui renvoyer très-humblement ci-jointe.

La seule reflexion dont elle me paroit susceptible c'est, que comme il seroit désirable que nous employiassions dorénavant tous les moyens imaginables, grands et petits, propres à nous ramener tous les esprits et tous les coeurs, qui se sont éloignés de nous. La prière de Mr. le duc de Wirtemberg, que d'ailleurs je n'évalue pas plus qu'il ne vaut, pourroit peut-être mériter quelque attention de la part de V. M. et l'engager à ne pas y regarder si près.

Je soumets néanmoins cette courte reflexion aux hautes lumières de V. M. avec le plus profond respect.

JOSEPH AN KAUNITZ.

Vienne ce 26 Août 1785.

Mon cher Prince! Selon le rapport du Comte de Mercy le courier avec les nouvelles instructions pour les Ambassadeurs hollandois à Paris devoit arriver au plus tard le 15 de ce mois, la conference s'en sera suivie peu après, et le Comte Mercy n'aura pas manqué d'en donner part tout de suite au Gouvernement de Brusselles par le garde noble que le Cte. de Belgioioso lui avoit envoyé, et par conséquent dans trés peu de jours nous en serons instruits ici. La raison qui m'a engagé à vous mander, que je croyois qu'on devoit attendre l'arrivée d'un courier, n'est pas dans l'idée que nous en apprendrons quelque chose de positif mais pour sauver, le plus que faire se pourra l'apparence, que les hostilités annoncées de ma part n'etoient pas que des menaces, et que j'en craignois moi-même la réalité. Voilà le

seul point de vue important, qui me paroit rester encore à toute celle miserable affaire avec la Hollande.

Il ne s'agit pas de moins que d'etablir une fois pour toujours la considération de ma puissance, et mon honneur personnel. Vous sentés bien, que sur ce deux objets là, il faut plus sentir que calculer. Tout le monde a interpreté les tergiversations, les delais, le nombre des lettres écrites et repondues dans cette affaire, comme s'il n'y avoit point de serieux de ma part, et que je ne voulois qu'intimider, et non en découdre. Le Roi de Prusse, le Ministére de France, et d'autres veuillent bien me juger encore ainsi; je crois donc qu'il est de la plus grande importance pour le cas présent et pour tous les cas à venir, de les convaincre du contraire; il n'y en a qu'un seul moyen, celui de tenir ferme au terme peremtoire qui a été fixé. Il arrivera de deux choses l'une: ou les Hollandois cederont au dernier moment, ou ils ne cederont pas, dans le premier cas, tout est dit, et je n'aurai pas fait la moindre démarche douteuse à cet égard; et dans l'autre, il est bien sur, que le terme de 15 jours de plus, et peut-être un million de moins à payer ne les feront point condescendre, et cela rendra trés louche le serieux de ma declaration et de mes intentions; je crois bien au contraire que si les hostilités ont reellement lieu, que d'abord pour cet automne l'on ne se fera pas grand mal de part et d'autre, c'est peut être même le seul expedient de bien décider la Hollande à conclure, et la France sera aussi beaucoup plus engagée à l'en presser, tous les deux s'imaginant encore, qu'il y aura moyen de me trainer, et de gagner du tems et des meilleurs conditions, sans que la guerre s'en suive.

La lettre que le Roi de France m'a écrite, et que vous avés vue, mon Prince, est d'un stile qui m'a paru pour nombre d'expressions, fort peu agréables savoir celle et jugeant seulement les États généraux par la sincerité des dispositions, qu'ils témoignerent pour terminer etc. et cette autre: qu'elle voudra admettre les delais que la nature des choses pourra necessiter. Quant à la premiere, le Roi savoit dejà que les Ambassadeurs hollandois n'avoient pas même d'instructions pour continuer les negociations, aprés qu'elles avoient été suspendues pendant deux mois; ainsi la pretendue sincerité de leurs dispositions n'est qu'une fausseté. À l'égard des autres expressions susdites, ces delais y sont énoncés si vaguement, qu'on ne peut en deduire que la plus mauvaise volonté, et qu'on ne croit point qu'il y a du serieux dans mon fait; bien au contraire à juger de l'ambiguité de ses reponses, je craindrois de sa part quelque demarche hostile, et qu'il me forcera ainsi à en passer par ce qu'il voudra.

Le Courier du Comte Mercy que nous attendons sous peu de jours, nous apportera des nouvelles qui approcheront ou éloigneront les probabilités d'un arrangement préliminaire avec la République dans le tems determiné. Dans le premier cas, je ne vois d'autre parti à prendre, que si le tems physique manquoit absolument pour le retour d'un courier de la Haye avant le 15. de Septembre, qu'alors Mercy soit autorisé à prendre sur lui la prolongation de quelques jours, et d'en avertir le Gouvernement de Brusselles. Dans l'autre cas, je ne vois absolument pas d'autre moyen, que de faire commencer les hostilités coute qui coute, et de convaincre au moins par là tout le monde du serieux de mes declara-

tions, et en même tems de les mettre au pied du mur, puisqu'ils devront se décider pour leur propre conduite.

Je sais fort bien que le jeu n'en vaut pas la chandele; que les avantages qu'on en pourra tirer, n'en vaudront pas la depense; qu'il y a du risque; que les apparences politiques ne sont pas de plus favorables: mais il y a telles occasions, où il ne faut prendre conseil que de son courage; et ou cette fumée de reputation doit prévaloir sur toutes les autres considerations quelconques, parceque la valeur momentanée des Etats, en politique ne se juge que par l'Esprit et la fermete de ceux, qui en sont à la tête.

Voilà mon cher Prince, les reflexions que j'ai cru devoir vous communiquer et que vous jugerés, j'espere, aprés votre equité naturelle, et aprés l'attachement et l'amitié personnels que je vous connois pour moi.

JOSEPH.

KAUNITZ AN JOSEPH.

Le 27 aout 1785.

(Dicté par S. A.)

Mes insistances n'ont eu et n'auront jamais pour principe et pour motif que mon zèle pour les intérêts de Votre Majesté, que je regarde comme s'ils étoient les miens; mais comme au delá des bornes tout perd son prix, je ne dois pas me permettre et ne me permettrai jamais de ne pas les respecter. C'est par ce motif que je ne prendrai plus la liberté de repliquer; et comme je n'ai que des voeux à Lui offrir, je La supplie d'être persuadée qu'ils sont au

moins bien sincères, et de vouloir bien les agréer avec bienveillance.

KAUNITZ AN JOSEPH.

du Jardin à Mariehilff le 30 Août 1785.

L'Ambassadeur de France vient de m'envoyer la lettre très-humblement ci-jointe; et comme il m'a demandé une heure dans cet après-midi, si j'en apprends quelque chose qui mérite d'être portée à la connoissance de Votre Majesté, je ne manquerai pas de Lui en rendre compte avec le plus profond respect.

(Signé:) KAUNITZ-RIETBERG.

APOSTILLE DES KAISERS.

Je vous envois ici mon chere Prince cette lettre assés confuse de la Reine c'est une vilaine histoire que celle du prince de Rohan. Le Courier arrivé de Bruxelles nous metra au claire je n'en ai recu qu'une petite lettre du prince Albert qui me marque avoir jugé par les raports du Comte Mercy le moment venu de faire marcher les troupes qui lui sonts assignés et qui se trouvent encore sur nos frontieres ainsi que les aparences de paix s'éloignent adieu.

JOSEPH AN KAUNITZ.

Vienne ce 1 Septembre 1785.

Mon cher Prince! Vous m'avés demandé ce matin combien j'avois de trouppes au pais bas; je ne m'en suis pas d'abord souvenu, même je me suis trompé dans mon calcul, mais actuellement que j'ai revu les tabelles je puis vous dire qu'avec la fin du mois de Juin l'Etat effectif en etoit de 41/m hommes, qui ira à 47/m lorsque les trouppes, que je viens de mettre en marche y seront arrivées; mais lorsque les Regiments seront entierement complets par la recrue qu'on ne discontinue point de faire l'Etat réel montera à 54/m hommes, sans y comter l'artillerie, les pontonniers, les Mineurs, les Sappeurs et le Fuhrwesen.

(Signé:) JOSEPH.

KAUNITZ AN JOSEPH.

du Jardin à Mariehilff le 19 Septembre 1785.

Il resulte de mes recherches sur l'objet de la succession ou administration dans le Duché d'Oldenburg, qu'il ne nous conste rien légalement sur ce qui a été stipulé à cet égard entre les cours de Petersbourg et de Copenhagen; mais ce qui n'est pas douteux c' est que l' Impératrice ainsi que le grand Prince et la grand' Princesse de Russie sont particulierement intéressés dans cette affaire. Et je suis de très-humble avis par conséquent, que pour ne se compromettre, ni vis-à-vis de ces deux cours, ni même

vis-à-vis de celle de Stockholm Votre Majesté pourroit, ce me semble, sauf meilleur avis, dans sa réponse au Roi de Suede, témoigner à ce Prince:

„Qu'Elle avoit été sensible à la marque de confiance qu'il Lui avoit donné par sa Lettre, et qu'Elle se feroit un plaisir d'y répondre autant qu'Elle le pourroit qu'Elle se feroit rendre Compte des détails que le chargé d'affaires de Sa Mte. Suedoise avoit ordre de communiquer à son ministere, ainsi que de ceux, que se proposoit de mettre sous ses yeux, Mr. le Prince Evèque de Lubeck, et qu'il Lui avoit déja annoncés, mais qui ne Lui étoient point parvenus encore et qu'Elle desiroit fort que l'état des choses pût Lui permettre de donner dans cette occurrence à Sa Mte. Sued. des preuves de Sa bonne volonté pour tout ce qui pouvoit lui être agréable, ainsi que de la haute considération avec la quelle Ect.

Je soumets néanmoins ce très-humble avis au bon plaisir de Votre Majesté, avec la plus profonde soumission.

KAUNITZ-RIETBERG.

APOSTILLE DES KAISERS.

Voici mon chere Prince la minute de ma lettre si vous l'approuvés je l'ecrirai et vous l'enverrés pour la faire passer en Suede corigés ajoutés je vous prie tout ce que vous voudrés.

JOSEPH.

KAUNITZ AN JOSEPH.

Votre Majesté a eu la bonté de m'annoncer par Sa gracieuse apostille à mon très-humble billet du 12 de ce mois, qu'Elle me communiqueroit la réponse qu'Elle se proposoit de faire à l'Impératrice de Russie; Elle a bien voulu ajouter, que si je la trouvois bonne, je pourrois la faire passer ou par le courier du prince Galitzin ou par un courier exprés en Russie; et Elle a daigné s'enoncer dans les mêmes termes par le billet allemand qui accompagnoit cette communication effective. En conséquence je dois à Votre Majesté, de Lui en dire respectueusement ma pensée.

Je l'ai trouvée parfaitement bien relativement à l'impression, qu'a faite à Votre Majesté celle, à laquelle elle est destinée à devoir servir de reponse. Mais j'avoue à Votre Majesté, que, lue et relue de sang froid, elle m'en a fait une toute différente.

L'Impératrice informe Votre Majesté après un détail préalable, qui étoit indispensable pour l'intelligence de ce qu'elle avoit à Lui dire et à Lui demander: „que la cour de Versailles, apparemment, dit-elle, dans l'intention de prevenir les suites sérieuses, que la presente contestation pourroit entrainer, Lui avoit offert ses bons offices, non pas sa médiation pour la terminer; qu'elle avoit jugé devoir les accepter, parceque, dit-elle, si les demarches de la France seront sincères, il n'y a pas à douter, que son influence à la Porte ne puisse faire cet effet; mais que, comme elle étoit persuadée que ses intentions feront doublement leur effet, si elles sont encore secondées par celles de

Votre Majesté, elle les Lui demande avec instances etc., et que c'est à l'amitié active et obligeante de Votre Majesté qu'elle défère le soin de ses intérêts.

Elle finit en Lui protestant, „qu'elle est persuadée, que Ses sentimens à son égard ne pourront jamais varier,“ et en L'assurant, „que les siens pour Votre Majesté porteront constamment la même empreinte de sincerité.“

Dans tout cela, qui est enoncé d'ailleurs dans des termes pleins d'égards et très-affectueux, il n'y a rien, ce me semble, non seulement de reprochable, mais il seroit facheux même, à mon très-humble avis, pour nous, que l' Impératrice n'eut point accepté des bons offices, qu'elle n'a pas demandés, mais qui Lui ont été offerts, qu'elle s'est contentée d'accepter; qu'honnêtement elle n'auroit pas même pu refuser, et qui peuvent d'ailleurs, en empêchant une nouvelle rupture entre la Russie et la Porte, nous tirer de l'embarras, dans lequel elle nous mettroit, tandis que ces bons offices, qu'elle se borne à accepter de la part de la France, elles les demande avec instances à Votre Majesté.

Il n'y a rien d'irrégulier par conséquent dans cette marche, aucun manque d'égards ni de confiance, et en même tems un moyen d'empêcher une nouvelle guerre avec la Porte, qui ne peut nous convenir peut-être dans aucun tems, et beaucoup moins encore dans le moment présent.

Bref, cette lettre, qui est de six pages, avec la permission de Votre Majesté, n'a pas mérité une reponse de sept ou huit lignes, laquelle même par là fera de la peine à l'Impératrice, si elle ne fait pas pis; qui marque une petite jalousie de ce qu'elle s'est adressée à la France, qui est au dessous de Votre Majesté; qui suppose une média-

tion, dont il n'a jamais été question, et qui contient une espèce de reproche sur l'utilité, dont lui a été Votre Majesté à l'occasion de la Crimée, qu'elle n'a pas merité jusqu'ici et qui est de la nature de ceux, qui, comme mieux que moi sait Votre Majesté, font ordinairement un mauvais effet plutôt qu'un salutaire.

Moyennant tout cela je voudrois donc, que Votre Majesté eut la bonté de faire une lettre, beaucoup moins courte, beaucoup plus amicale, et dans laquelle il n'y eut aucune de choses, que je viens d'avoir l'honneur d'observer.

Quant au Postscriptum, je pense qu'il pourroit rester comme il est, et certainement celui de l'Impératrice en mérite bien un aussi affectueux de la part de Votre Majesté, parce qu'il me paroit impossible de tourner plus délicatement et avec plus d'égards l'invitation indirecte, qu'elle lui fait, et dont surtout la dernière phrase me paroit remplie d'égards et presque de respect, lorsqu'elle dit:

„Je n'ose pousser plus loin mes espérances, mais j'ai cru de mon devoir de faire part à Votre Majesté de mes arrangements.“

Il est du mien de dire respectueusement à Votre Majesté ce que je pense, lorsqu'Elle me l'ordonne. J'ai cru que je devois prendre la liberté, parce qu'il me semble, que rien ne presse pour cette reponse, et je baise les mains à Votre Majesté aves la plus profonde soumission.

(Signé:) KAUNITZ-RIETBERG.

Du jardin à Mariehilff le 20 septembre 1785.

APOSTILLE DES KAISERS.

Je vous suis obligé, mon prince, de la confiance, avec laquelle vous m'avés fait connoitre votre opinion sur ma lettre; je viens de la changer et vous la renvoye ici toute faite avec la copie. J'y ai omis soigneusement tout ce qui a trait à la France, et comme il ne s'agissoit que de dire Amen à ce que l'Impératrice demande, et qu'elle en explique les raisons dans sa longue lettre, je n'ai pu être plus long dans la mienne. Compter les lignes ne peut être que l'affaire des amans transis ou des enfans. Je vous prie donc de faire passer maintenant cette lettre avec celle à LL. AA. I. I. à sa destination.

(Signé:) JOSEPH.

KAUNITZ AN JOSEPH.

le 20 Septembre 1785.

Votre Majesté verra par les lettres trés-humblement ci-jointes des Comtes de Mercy et de Belgiojoso, que le premier a eu le 10 au matin le garde noble que nous lui avions dépéché le 2, avec les instructions finales in pessimum, et que voyant l'impossibilité d'une conclusion quelconque jusqu'au terme du 15, il avoit jugé ne pas devoir différer à faire usage du pouvoir, que lui avoit donné Votre Majesté de faire retarder de huit jours le Commencement effectif des hostilités, sans s'y être engagé néanmoins vis à vis des Ambassadeurs hollandois.

D'aujourd'huy en huit d'aprés la Lettre du C[te]. de Mercy, nous pouvons compter sur un courier de sa part, et Votre Majesté verra moyennant toutes ces données, et la vraisemblance d'une conclusion, si Elle ne jugera pas à propos de suspendre jusqu'au 28 le payement et le départ des Voituriers.

Avec la plus profonde soumission.

(Signé:) KAUNITZ-RIETBERG.

APOSTILLE DES KAISERS.

Comme je vois par cette relation qu'on est encore bien loin de compte je verrai si le retard du depart ne sera pas plus couteux que si on laissoit partir tout le train devant payer les journées d'attente aux voituriers adieu voici ma lettre pour le Roi de Suede.

KAUNITZ AN JOSEPH.

du Jardin à Mariehilff le 27 Septembre 1785.

Le Prince de Galitzin vient de m'envoyer tout à l'heure, avec la dépêche du Comte de Cobenzl, la Lettre autographe de l'Imperatrice de Russie très-humblement ci-jointe.

Après la lecture rapide de la dépêche de l'Ambassadeur de Votre Majesté, la seule observation que je croye pouvoir faire, c'est: que s'il est vrai que l'on a pû se servir de la dénomination d'Ami et Allié en parlant du Roi de Prusse, il n'en est pas moins vrai qu'on auroit pû s'en dispenser.

Avec la plus profonde soumission

(Signé:) KAUNITZ.

APOSTILLE DES KAISERS.

Mon chere Prince je vous envoye ici la lettre de l'Imperatrice dans la quelle il y a quelques expressions surtout au sujet de l'Angleterre de quelque consideration, en meme temps je profite de cette occasion pour vous temoigner combien la fete qu'on celebre aujourd'hui m'interesse et les voeux sinceres que je forme pour tout ce qui peut vous être agreable; quant à ma reconnaissance estime, confiance et amitié vous voudrés bien etre persuadé que tant que je sentirai, et reflechirai elles vous seronts dues adieu.

KAUNITZ AN JOSEPH.

Le 28 septembre 1785.

Il est certain, que l'Angleterre par elle même ni en paix ni en guerre ne peut nous faire aucun bien au moins proportionné à celui que nous retirons de notre alliance avec la France, et en echange de part et par la voie de l'Electeur de Hannovre elle vient de nous faire tout le mal, qui pouvoit dépendre d'elle dans le moment présent, en attendant celui qu'elle a pris l'engagement de nous faire à l'avenir. J'avoue, que je ne vois pas trop moyennant ces faits incontestables les ménagemens et les bons procédés qu'elle peut mériter de notre part. Mais il faudra voir cependant pour obliger l'Impératrice de Russie les propos, que sans affectation nous pourrons employer vis-à-vis de la Grande-Bretagne sans nous compromettre vis-à-vis de

la France, avec laquelle on désire si fort nous brouiller, que certainement l'on n'y manqueroit pas, si nous en fournissions l'occasion le moins du monde.

La lettre de l'Impératrice est d'ailleurs bien sensée et d'une amie sincère et véritable.

Je suis pénétré de la plus respectueuse reconnoissance des termes pleins de bonté, avec lesquels V. M. a daigné accompagner l'apostille autographe, dont Elle a honoré mon billet. Je tâcherai de mériter la continuation de sa bienveillance par la persévérance de mon zèle pour ses intérêts et de mon attachement pour sa personne.

Avec la plus profonde soumisssion . . .

KAUNITZ AN JOSEPH.

29 Septembre 1785.

Votre Majesté ne s'est pas rappellé sans doute ce que mande, au sujet du progrès de la Ligue Herzberg à Hoffenfels pag^{a} 2da dans sa lettre ci-jointe, et moyennant cela comme l'énoncé de celle de votre Majesté ne seroit pas exact, il semble qu'il faudroit dire au contraire.

„Elle fait parler ses Ministres en Empire au sujet de la Ligue prussienne qui fait des progrès par un aveuglement inconcevable; et je me flatte qu'également ce ne sera pas sans effet. V. M. I. étend même à mon égard son Amitié."

En ce cas il paroit qu'il faudroit supprimer le passage souligné, et c'est pour obéir aux ordres de Votre Majesté que je fais cette observation.

Avec la plus profonde soumission.

KAUNITZ.

APOSTILLE DES KAISERS.

Je vous suis obligé mon chere Prince et j'ai corrigé la lettre en consequence.

KAUNITZ AN JOSEPH.

Vienne, le 28 Octobre 1785.

Votre Majesté a eu la bonté de vouloir bien contribuer au petit nombre d'amusemens, qui restent à un Viellard, en me gratifiant de deux des poulains de son haras, qui viennent d'arriver en dernier lieu. Ma façon de penser me rendra toujours très sensible à de pareilles marques de la Bienveillance particuliere de Votre Majesté.

En conséquence je l'ai été infiniment de celle qu'Elle a daigné me donner dans cette occasion, et je La supplie de vouloir bien agréer mes très-humbles remercimens.

Avec la plus profonde soumission.

(Signé:) KAUNITZ.

APOSTILLE DES KAISERS.

Si il etoit aussi sure que ces deux cheveaux reussissent, a vous etre d'agremens, que l'est le plaisir que j'ai eu de vous les donner, je serais parfaitement content et croyés mon chere prince invariable en moi le desir de vous temoigner mon amitié et celui de meriter la votre adieu.

KAUNITZ AN JOSEPH.

Vienne le 29 Octobre 1785.

Le Prince de Galitzin nous a remis aujourd'huy les présents, que lui a envoyés l'Impératrice pour être distribués conformement à ses intentions. Celui qui me concerne et qui consiste dans le recueil de l'histoire metallurgique de l'Empire Russe, et que j'ai reçu à titre du présent d'usage en pareils cas, j'aurai l'honneur de l'envoyer à Votre Majesté, dez que j'aurai eu le tems de faire raccomoder quelque petite dégradation qu'il a essuyé par les secousses de la Caléche du Courier russe qui l'a apporté; et pour les autres qui regardent la personne du Vice Chancelier et le Bureau, le Cte. de Cobenzl aura l'honneur de les mettre sous les yeux de Votre Majesté.

Avec la plus profonde soumission.

KAUNITZ.

APOSTILLE DES KAISERS.

Je vous prie d'accepter ce present et de le faire accepter aussi a Cobentzell et aux employés du departement.

KAUNITZ AN JOSEPH.

Vienne le 18/19 Novembre 1785.

Je suis bien aise qu'en fin Votre Majesté n'entendra plus parler de ce bien heureux Traité, qui a été signé finalement à Fontainebleau le 8 du Courant, ainsi qu'immédiatement après le 10, celui du Roi T. C. avec les Etats Généraux.

Le Cte. de Mercy avec zele et dextérité a certainement fait tout ce qu'il étoit possible de faire, et il me semble qu'ainsi qu'à tous égards il mérite d'être approuvé et loué, Votre Majesté peut être satisfaite d'un arrangement par le quel il a été pourvu à Sa dignité et autant que possible même à son intérêt.

Je prends la liberté de Lui en faire mon très-humble compliment et je La supplie de vouloir bien l'agréer.

(Signé:) KAUNITZ.

APOSTILLE DES KAISERS.

Je suis charmé que cette desagreable affaire soit finie et certainement le Comte Mercy s'y est tres bien pris je crois qu'il faudroit envoyer tout de suite un courier en Russie ou je dois sans cella encore une reponse adieu.

1786.

KAUNITZ AN JOSEPH.

Vienne le 27 Janvier 1786.

J'ai eu l'honneur d'informer Votre Majesté dez le mois de Novembre dernier de l'envoy, que Mr. de Königsegg m'avoit mandé avoir adressé à Ostende; et du depuis il m'a informé qu'il en avoit adressé un autre à Trieste; mais je n'ai jusqu'à ce Jour aucune nouvelle de leur arrivée dans les ports susdits, ni de l'un ni de l'autre. J'ai ecrit cependant tant à Ostende qu'a Trieste, qu'on eut soin de m'en informer dez qu'on seroit dans le cas de le pouvoir, et aussitôt qu'il me sera parvenu quelques Notions à cet égard, je ne manquerai pas de les porter à la Connoissance de Votre Majesté.

En attendant je prends la liberté de demander à Votre Majesté la permission de pouvoir envoyer à Raner, que je sais Lui avoir demandé des Chevaux l'un des deux dont Votre Majesté a bien voulu me gratifier en dernier lieu, qu'il sera bien aise d'avoir, et qui sera réellement plus propre à son usage qu'au mien. Je Lui demande même une fois pour toutes la permission de pouvoir en user ainsi,

toutes les fois que Votre Majesté pourroit avoir la bonté de me gratifier de quelque Cheval des ses haras qu'après quelque tems je verrois ne pas devoir tourner de façon à pouvoir devenir propre à mon usage.

Je Lui baise les mains avec la plus profonde soumission.

(Signé:) KAUNITZ-RIETBERG.

APOSTILLE DES KAISERS.

Je vous suis bien obligé mon cher prince que vous ayies pris information de la caisse qui doit etre en chemin, pour moi, pour les cheveaux vous avez mis trop de delicatesse en les faisant passer au manege de Raner, ils etoient à vous, et je voudrois seulement, que mes haras en fournissent propre a vous faire plaisir, adieu.

KAUNITZ AN JOSEPH.

Vienne le 31 Janvier 1786.

Je sais que les plantations, surtout de plantes exotiques interessent Votre Majesté, et je crois pouvoir prendre la liberté moyennant cela de Lui envoyer ce qu'Elle verra sur l'étiquette du petit paquet très-humblement ci-joint. Son brave Maitre Jardinier Scott fera certainement avec zele et jugement des expériences avec ces semences, qu'il conviendra de planter en plein air dans la plaine ainsi que sur des hauteurs, et dans des terres différentes; afin de voir s'il est possible d'en faire un Arbre de nos forets, ce qui

seroit assurement très-important. Je supplie Votre Majesté d'excuser la liberté que je prends et je Lui baise les mains.

KAUNITZ-RIETBERG.

APOSTILLE DES KAISERS.

Je vous suis trés obligé mon chere prince pour ces semences je les ai tout de suite envoyé à Van der Schott.

(Signé:) JOSEPH.

KAUNITZ AN JOSEPH.

Mariahilff le 28 Juin 1786.

Faute de nouvelles quelconques relatives aux affaires étrangeres qui puissent mériter l'attention de Votre Majesté, je ne puis avoir l'honneur de Lui mander que l'arrivée du Nouvel Ambassadeur de Venise, qui m'a remis selon l'usage la Copie de ses Lettres de Creance, et attendant l'honneur de pouvoir on présenter l'original à Votre Majesté, ainsi que celle du nouveau Ministre de la Republique de Provinces unies, qui s'est acquitté de même de ce devoir préalable. Et pour ce qui est du personnel de l'un et de l'autre tout ce que je puis en rapporter à Votre Majesté, c'est qu'ils me paroissent de ces Gens dont il n'y a rien à dire.

Je suis affligé de n'avoir pas la moindre nouvelle de la personne de Votre Majesté depuis son depart, parce que certainement dans toute la Monarchie personne ne Lui est

plus tendrement attaché que moi. Je Lui demande donc pour la suite de Son absence la faveur d'ordonner à l'un de ses secretaires de m'écrire au moins une fois par semaine: „L'Empereur se porte bien, il ne Lui est rien arrivé de facheux, ni d'extraordinaire jusqu'à ce Jour, Il est arrivé ici le tantieme et Il part le tantieme pour Se rendre en tel lieu où Il sera un tel jour.“ Cela ne sera pas bien peinible et sera une Consolation pour son ancien et bon serviteur.

(Signé:) KAUNITZ-RIETBERG.

APOSTILLE DES KAISERS.

Bien obligé mon chere Prince de votre interest je me porte à merveille et la fatigue est devenue medicine pour moi, je vous joins ici ma marche route et mes sejours, je ne puis guere m'en ecarter vu que les camps sonts disposés en consequence, adieu portes vous bien à revoir avec bien du plaisir.

JOSEPH.

JOSEPH AN KAUNITZ.

Hermannstadt le 18 Juill. 1786.

Mon cher Prince de Kaunitz, Vous voulés savoir de mes nouvelles et c'est avec plaisir que je vous en donne, mais je ne puis vous parler d'objets interessants puisque l'heureuse tranquillité qui regne n'en offre point. Je suis

depuis deux jours ici à Hermanstadt, où je suis arrivé à point nommé, c'est à dire, le 16, ainsi que je l'avois marqué, mais non sans avoir eu à lutter contre toutes les difficultés qu'un temps orageux et une pluye continuelle avoient fait naitre sous mes pas, les eaux debordées ont rendu impracticable les chemins qui n'en portent que le nom sans en avoir la moindre qualité, je n'aurois pû les franchir sans une douzaine de boeufs attachés à ma voiture, et qui ont fait ma seule ressource, néanmoins nous nous portons bien, et il ne me reste que le regret de ne pouvoir travailler ici avec la troupe, comme je le désirerois, le terrein destiné aux manoeuvres se trouvant entierement spongieux dont les Cheveaux de la Cavalerie ne peuvent se tirer.

Je ne vous parlerai pas des affaires du Gouvernement d'ici. Le sistéme y existe encore de dire à tout oui et de ne chercher qu'à susciter des entraves et difficultés pour que rien ne se fasse. Je m'apprète à leur donner quelques avis salutaires au moment de mon départ et s'ils ne font l'effet desiré, je m'en tiendrai au Chef, car je lui ai donné assés d'autorité pour se choisir les Sujets propres à faire aller la besogne.

Adieu, mon cher Prince, portés vous bien. Je parts dans un couple de jours et ce sera par le premier Courier, que je vous ferai savoir de mes nouvelles ulterieures.

(Signé:) JOSEPH.

JOSEPH AN KAUNITZ.

Snyatin ce 28 Juillet 1786.

Mon cher Prince de Kaunitz. En vous envoyant les Lettres ci-jointes par Bonne, Bruxelles et Paris, je vous prie de les faire partir tout de suite par un Courier, puisque mon frére Ferdinand qui souhaiteroit de venir me voir à Vienne, est pressé d'en avoir la reponse, renfermée dans la Lettre pour mon frère l'Electeur. C'est en même tems une attention, que je veux témoigner au Roi en lui faisant parvenir sans retard mes Complimens sur l'heureuse délivrance de la Reine.

Je me trouve dans ce moment ici à Snyatin. Ce n'est pas sans peines que j'ai passé la Transilvanie et la Buccowine pour me rendre ici, les pluyes continuelles avoient rendu les chemins impracticables. Plusieurs de ma suite ont été attaqués de la fievre. Quant à moi ce n'est qu'à l'epaule gauche que je me sens depuis plusieurs jours un peu de Rnumatisme qui comme vous savez est plutôt une incommodité qu'un mal, aussi ne m'empeche-t-il pas de vaquer à tout pendant le jour, mais il me devient fort incommode pendant la nuit. Je compte qu'avec de la Flanelle bleue et surtout avec une grande dose de patience et en tachant d'oublier que ce mal existe, je parviendrai à m'en debarasser.

Adieu mon cher Prince, portés vous bien, et soyés persuadé de tous les sentiments d'amitié avec lesquels je suis

(Signé:) Votre très affectioné
JOSEPH.

JOSEPH AN KAUNITZ.

Suniow ce 1 Août 1786.

Mon cher Prince de Kaunitz. J'ai reçu avec bien de la satisfaction votre Lettre du 26 Juillet, les sentimens d'interet et d'amitié que vous m'y temoignés, me sont chers. Je suis actuellement au Camp de Suniow en Gallicie et aussitôt, que j'en aurai achevé les Exercices je me transporterai à Leopol pour y rester 5 ou 6 jours, et me rendre ensuite au Camp de Pesth.

Les plaintes que je vous ai faites à Hermannstadt je pourrois vous les renouveller de même ici. Vous voulez savoir les raisons pourquoi j'ai tant de peines à faire exécuter mes idées, je ne puis vous en citer d'autres si non que par une suite du caractere national ou de l'Education on ne trouve dans la plupart des Employés ni energie ni attachement pour ce que ce soit, ils ne travaillent absolument qu'autant qu'il faut pour ne pas être cassés aux gages, ils ne spéculent qu'à faire naitre des difficultés ou à troubler et suspendre l'execution des Ordonnances, s'il n'y avoit que les gens en place qui eussent cette façon de penser, on pourroit les renvoyer et les remplacer par d'autres, mais cela est malheureusement si général, qu'on ne sait ou prendre du mieux. Enfin mon cher Prince, il faut ramer à cet Galére tant que cela dure, peut-etre, qu'a force de battre à la meme place il en naîtra pourtant quelque chose.

Mon Rhumatisme dont je vous ai parlé, me fait moins souffrir la nuit, mais ne m'a pas encore quitté au point,

que je suis obligé de mener mon cheval avec la main droite, j'ai cependant lieu d'espérer que quand les chaleurs que nous attendons depuis longtems, surviendront à la fin, je me retablirai plus facilement par des bonnes transpirations.

Adieu mon cher Prince, je vous reitère avec plaisir des assurances de mon amitié.

(Signé:) JOSEPH.

JOSEPH AN KAUNITZ.

Leopol ce 9 Août 1786.

Mon cher Prinze de Kaunitz. Comme vous voulés de mes nouvelles je vous dirai que je parts dans ce moment pour Pesth où je compte arriver le 13 où le 14.

Mon Rhumatisme sans etre entierement passé, commence à decliner et à me laisser du repos pendant la nuit.

Je vous envoye ci joint la lettre autographe de l'Imperatrice arrivée par le dernier Courier que le Baron de Seddeler a expedié à Petersbourg. Vous y verrés qu'on ne sauroit écrire plus amicalement, mais elle n'exige point de réponse puisqu'elle en est une à deux de mes Lettres. Selon toute apparence je recevrai au premier jour l'invitation pour le voyage de Cherson. Je vous avoue que la reponse ne sera pas facile à faire mais comme il y aura encore du tems on trouvera peut-etre un pretexte honete pour s'en excuser.

Adieu mon cher Prince portés vous bien, j'espere d'avoir bientôt le plaisir de vous voir.

(Signé :) JOSEPH.

JOSEPH AN KAUNITZ.

Pesth ce 15 Aout 1786.

Mon cher Prince de Kaunitz. Je vous suis très obligé pour la lettre que vous venés de m'ecrire ainsi que pour les Conseils aussi justes que sages, qu'elle contient sur mon Rhumatisme. Quoiqu'en voyage j'ai suivi à peu près cette methode et sans prendre aucune medicine qui auroit pû me gâter l'estomac, me portant du reste à merveille, je n'ai fait que tenir la partie plus chaudement. Cela va beaucoup mieux et il ne m'en reste que quelques ressentimens le matin en me levant.

Vous avés parfaitement bien fait en conseillant à ces trois officiers François d'aller à Pesth. Je serai charmé de les y voir, d'autant plus que je connois Mr. de Chinon et que je fais grand cas du Marechal de Broglio.

Ce que vous me dites sur la non-execution des Ordres dont j'ai eu lieu de me plaindre, est trés bien vû et ma tournée finie nous en parlerons ensemble plus à l'aise pour voir quels seroient les moyens de parvenir à ce but.

Adieu Mon cher Prince, c'est le 25 au soir, que je compte être à Laxembourg puisque le camp y commencera

le 26. Je vous reitere avec une vraie satisfaction les assurances de ma sincère amitié.

(Signé:) JOSEPH.

KAUNITZ AN JOSEPH.

par l'estaffette journalière, du jardin à Mariehilff le 16 aout 1786.

(Dicté par S. A.)

J'ai l'honneur de renvoyer à V. M. très-humblement ci-jointe la lettre autographe de l'Impératrice de Russie, qu'Elle a daigné me communiquer, qui est joliment tournée et réellement très-amicale. V. M. a bien raison lorsqu'Elle pense que chi hà tempo hà vita, et que moyennant cela il faut espérer qu'Elle pourra trouver un prétexte honnête pour décliner la proposition d'une visite à Cherson, que je désire bien vivement qu'Elle puisse s'épargner; parceque V. M. doit à ses bons sujets et à l'humanité de mener dorénavant train qui dure et s'epargner par conséquent autant qu'Elle pourra une continuation de fatigues, qui ne laisse pas d'user, quoique plus ou moins insensiblement.

Je suis bien aise, qu'Elle m'ait trouvé un medecin raisonnable et qui au moins ne tuera pas ses malades par ses recepts; et pour ce qui est du grand trouppeau de gens de mauvaise volonté, ce sera certainement avec bien du plaisir que je chercherai avec V. M. les moyens d'en venir à bout.

Tout à l'heure nous venons d'avoir la nouvelle que contient la lettre de Rewitzky, que j'envoye en original à V. M., afin qu'Elle puisse en voir par Elle même tous les détails. Cela fait une espèce de second tome du malheureux

Damiens; mais quoiqu'il puisse en être, ce sera toujours bien fait de faire passer cette femme pour folle. L'attentat en devient toujours moins odieux; mais il est bien facheux cependant, que l'on voye plus souvent des horreurs dans ce siècle éclairé, que l'on n'en voyoit dans les siècles passés, je dis plus souvent, parceque d'ailleurs on en a vu malheuresement dans tous les tems.

J'attends avec impatience l'heureux moment de revoir ici V. M. selon mes voeux en parfaite santé, et je Lui baise les mains en attendant avec la plus tendre soumission.

KAUNITZ AN JOSEPH.

Le 21 aout 1786.

(Copie.)

V. M. sera informée par la lettre très-humblement cijointe du prince de Reusz, que le Roi de Prusse a enfin succombé comme on avoit lieu de s'y attendre depuis quelque tems. Reste à voir actuellement, quelle sera la façon de penser de son successeur politique et morale, le genre et le degré de ses talents, son caractère et surtout les sentimens à l'égard de la cour de Vienne, qui dependront vraisemblablement plus ou moins de l'influence, que pourront avoir dans les affaires celui ou ceux, que de preférence il pourra honorer de sa confiance. Tout cela doit se voir et se verra sans doute dans peu; comme on dit, il s'ensuivra, qu'il faudra être à son égard alors comme alors, et en attendant, conformement aux très-sages instructions, que V. M. a donné d'avance au prince Reusz; comme Elle

daignera voir par sa lettre ci-jointe, il a déjà fait tout ce qu'il peut convenir de faire dans ce moment-ci; car il n'y auroit rien de pis, comme l'a très bien senti V. M., que de temoigner le moindre empressement. La conduite du nouveau Roi vis-à-vis de V. M. doit décider de la Sienne vis-à-vis de lui, et je suis bien certain, qu' Elle saura la compasser facto et verbis, comme il conviendra pour lui faire sentir qu'il peut s'attendre à la voir répondre à ses bons procédés, mais qu'ils seront la mesure de siens. L'arrivée vraisemblablement prochaine de la notification de son avénement, la façon, dont elle sera stylée, et une lettre autographe, dont peut-être elle sera accompagnée, fourniront une première occasion à V. M. de s'expliquer directement vis-à-vis de lui, et ce sera sans doute à l'avénant de la façon, dont il se sera enoncé de son coté, ni trop ni peu, comme la sagesse de V. M. a coutume de faire dans toutes les occasions. Cette notification arrivée, il conviendra peut-être, que V. M. s'entretienne plus ou moins avec ses alliés sur l'événement de cette notification, et qu' Elle leur communique autant que de besoin, quel est le système, qu'Elle se propose d'adopter envers le nouveau Roi. Ses ordres comme de raison seront la règle de ma conduite à cet égard, et je ne manquerai pas de m'y conformer avec la plus profonde soumission.

APOSTILLE DES KAISERS.

Mon cher Prince comme Militaire je plains la perte d'un grand homme et qui fera Epocque à jamais dans l'art de la guerre, comme citoyen je regrette qu'elle est arrivée cette mort 30 années trop tard l'année, 1756 elle auroit été

autrement avantageuse qu'en 1786, je n'ai pas la moindre esperance de son successeur et tant que Herzberg sera l'âme de tout il faudra s'attendre encore à pire au reste pour le moment comme vous dites très-bien il faut le voir venir et agir alors en consequence adieu mon chere Prince croyés à ma sincere amitié et parfaite estime.

JOSEPH.

KAUNITZ AN JOSEPH.

Mariahilff le 21 Août 1786.

Le Prince Galitzin vient de me remettre la lettre autographe de l'Imperatrice, très-humblement ci-jointe, conjointement à celle du Bn. Seddeler, par laquelle je vois quel peut être à peu près le Contenu de celle de l'Imperatrice à Votre Majesté.

On s'apperçoit par la demarche de la demande de la Mediation de la France, que l'on s'est un peu compromis par le haut ton, que l'on a fait prendre à Bulgakow; et que l'on cherche à present à s'en tirer comme on dit, par les Broussailles. Je ne sais ce que pourra me bégayer sur la matiere le bon homme Galitzin qui m'a annoncé qu'il m'en parleroit au lieu de m'en parler tout de suite, comme j'eusse fait à sa place. Ce ne sera sans doute, que pour l'acquit de sa Conscience, et je ne m'attends pas moyennant cela à grand Chose. Quoique ce puisse être néanmoins, je ne manquerai pas, d'en rendre compte à Votre Majesté.

Cobenzl partira demain ou après demain, et indépendemment de la Punctation que je lui ai remise, dans mes

Causemens de vive voix, je lui ai recommandé entre autres, particulierement, de tacher de pénétrer s'il est établi effectivement une Correspondance directe entre le Nouveau Roi de Prusse et le Grand prince de Russie, et quel peut en etre l'objet et l'esprit?

Le Roi de Prusse ou plutôt son enragé Pédant Herzberg, dont la façon de penser perce dans touttes les lettres, soit du Ministere, soit du Cabinet, attendra longtems, ce me semble, les propositions qu'il a la vanité de croire que Nous pourrions lui faire; mais comme politiquement il y a encore beaucoup moins loin de lui à nous, que de Nous à lui, Votre Majesté Lui prouvera sans doute par le fait, qu'il s'est lourdement trompé.

Je crois devoir mettre sous les yeux de Votre Majesté la Lettre dont je joins ici la Copie, ainsi que celle de ma réponse; parce que comme Elle connoit le local, Elle est plus en état que moi de pouvoir juger des possibilités.

J'espere que la précieuse santé de Votre Majesté est aussi bonne que je la Lui souhaite et je Lui baise les mains avec la plus profonde soumission.

KAUNITZ-RIETBERG.

APOSTILLE DES KAISERS.

Je vous envoye ici mon cher Prince la lettre de l'Imperatrice que je vous prie de renvoyer à ma Chancellerie, quand vous n'en aurez plus besoin. Je trouve cette Requisition de bons offices après que la France est chargée de la médiation et après tout l'effet, que mes premiéres declarations ont eu pour faire avoir à la Russie la Crimée foit singuliére, de même que l'Invitation par Postscriptum d'aller

courir jusqu'à Kerson très cavalière, je m'en vais coucher une reponse Mon cher Prince que je vous communiquerai, et si vous la trouvéz bonne, vous la feréz passer ou par le Courier du Prince Gallizin ou par un Courier exprés en Russie, elle sera honete, courte, mais elle ne laissera pas de faire sentir à la Princesse de Zerbst Catherinisée, qu'elle doit mettre un peu plus de consideration et d'Empressement pour disposer de moi. La Lettre de ce Henri Vernon est la Lettre d'un foux qui batit un systeme sur les Cartes, de cet autre foux de Mons qui reunit toutes les rivières de la Monarchie avec le doigt sur une Carte ideale.

Adieu a revoire je me porte très bien.

(Signé:) JOSEPH.

JOSEPH AN KAUNITZ.

ce 20 Novembre 1786.

Je vous envoys ici mon chere Prince les lettres, que j'ai reçues de Russie, vous y verréz que l'on ne met pas même en doute mon voyage, et je n'entrevois autre moyen que celui de le faire de la façon que le Comte Cobentzell le propose scavoire d'arriver à Kiow pour le depart et de revenir à Cherson en droiture chés moi pour n'aller qu'à Kiow il faudroit faire la route pour aller et venir dans la plus mauvaise saison et je ne verais rien de cette façon le retour au moins sera bon, j'attends la dessus vos bons conseils mon cher Prince et je vous prie de me croire bien tendrement votre ami.

JOSEPH.

KAUNITZ AN JOSEPH.

le 21 Novembre 1786.

Je remercie très-humblement Votre Majesté pour les Communications qu'Elle a daigné me faire, et qui ne contiennent et n'annoncent rien, ce me semble que de fort satisfaisant, au moins pendant le Regne de l'Impératrice, qui peut être très long encore, selon le Cours ordinaire de la vie, et attendu l'invraisemblence d'une de ces revolutions de tems passé dans son Empire, dans lequel elle a sçu se faire aimer et considerer, pendant que son Successeur présomptif ne l'est guères.

Votre Majesté a sçu Se faire une amie personelle de cette Princesse, Elle saura Se la conserver, et comme elle est d'un Caractere, dont on peut se promettre des grandes et rigoureuses déterminations, qui sçait le parti que peut-être nous pourrions en tirer encore, si le tems et les Circonstances nous étoient favorables?

Ce qu'il y a de certain c'est que cette seconde entrevue, à laquelle Votre Majesté ne peut plus se refuser, sera décisive pour le reste de la vie. La premiere a fait complettement l'effet auquel elle étoit destinée. Votre Majesté scait les moyens, qu'Elle y a employés et je suis très-persuadé que cette seconde ne manquera pas de réussir de même moyennant l'employ des mêmes moyens, dont l'experience nous a prouvé la valeur, et si l'Imperatrice retrouve dans la façon d'être de Votre Majesté à son egard et pour le fond et pour la forme, Monsieur le Comte de Falkenstein lorsqu'il a fait sa Conquête, ainsi que je suis très-sur, qu'elle L'y retrouvera et tout au moins.

Pour ce qui est de la façon, dont Votre Majesté pense qu'Elle pourroit faire son voyage, de la maniere la plus utile et la moins incommode, il me semble que selon sa Coutume, Elle a très bien vû à cet egard, et qu'en effet à mon tres humble avis, on ne sauroit en imaginer un antre préférable.

Si j'avois vingt cinq ans de moins, je Lui demanderois la permission de l'accompagner, soit pour jouir de la douce satisfaction d'etre en societé avec Elle pendant un temps considérable, soit pour jouir du plaisir de pouvoir être le témoin de Sa sagesse et de Son Amabilité, dont Elle aura occasion de donner des preuves continuelles pendant son sejour auprès de l'Impératrice. À ce défaut Votre Majesté sera accompagné par mes voeux les plus ardénts et les plus sinceres pour Sa Conservation et Ses succès: Personne au monde n'étant plus cordialement que moi son Admirateur et puis qu'Elle veut bien me le permettre, Son Ami le plus tendre et le plus vrai.

(Signé:) KAUNITZ-RIETBERG.

1787.

KAUNITZ AN JOSEPH.

Vienne, le 12 fevrier 1787.

Chaque Jour nous rapproche du Départ de Votre Majesté; j'espere que d'ici au dit moment, il n'arrivera aucun évenement qui puisse changer essentiellement l'etat actuel des choses; et dans cette supposition, je crois pouvoir présenter à Votre Majesté, dez à présent, ce qui n'étoit destiné à l'être qu'alors. J'espere qu'Elle pourra être satisfaite de la précision, et je souhaite qu'Elle puisse l'être également du fond et de la forme.

Le voyage qu'Elle va entreprendre doit nécessairement avoir des suites: elles peuvent être bonnes ou mauvaises; elles seront décisives par conséquent de façon ou d'autre relativement à l'avenir; et j'avoue moyennant cela que je ne serois pas sans inquiétude sur l'evenement avec tout autre que Votre Majesté; attendu que vestigia terrent sur ces Sortes d'entrevues, que l'on n'a gueres jamais vu réussir deux fois. Mais avec Votre Majesté je n'appréhende rien, et je me crois même fondé à me promettre de celle-ci, qu'elle pourra etre et sera d'une trés-grande utilité.

Tout se réduit à faire en sorte que, bien loin de refroidir les sentimens personnels de l'Impératrice pour Votre Majesté Elle les ranime et les augmente même s'il est possible.

Et en même tems à trouver et employer tous les moyens nécessaires pour la convaincre, qu'il est de l'intérêt essentiel de sa personne pendant sa vie, et de l'Empire de Russie à perpetuite, que la Maison d'Autriche soit et reste à jamais son principal allié; et il est certain que si on parvient à opérer ce double effet, il ne restera rien à désirer ni pour le présent, ni pour l'avenir.

Le premier de ces deux effets ne peut être opéré que par Votre Majesté Elle même, et Elle ne le manquera pas très-certainement, pourvu qu'il Lui plaise;

de témoigner dez en arrivant à l'Impératrice le plaisir qu'Elle a de la revoir, de la façon qu'Elle jugera la plus propre à l'en persuader;

de lui dire des choses agréablès et qui puissent flatter son amour propre;

de ne témoigner de la desapprobation ni sur le passé, ni sur la scene du moment ni sur sès projets à venir: la possibilité de leur exécution aussi bien etant tout au moins encore assès eloignée et assès incertaine pour que l'on puisse se dispenser de la contrarier sur ce sujet;

d'être gai et aimable dans sa societé et d'avoir l'air de s'y plaire; et enfin

de lui temoigner en la quittant qu'Elle lui conservera toujours l'attachement personnel le plus sincere et le plus indépendant de toute autre considération.

En un mot d'être avec elle en tout et partout Monsieur le Comte de Falkenstein de la premiere entrevue.

Ce premier point gagné Votre Majesté aura deja fait beaucoup, assès même, supposé qu'Elle ne puisse pas faire mieux. Il seroit bien desirable cependant qu'Elle pût réussir aussi sur le second point. Mais cela sera moins facile; il seroit même inutile de s'en flatter, à moins que l'on ne parvienne, non pas seulement à persuader, mais même à porter la persuasion jusqu'à la conviction, qui ne peut jamais être que l'ouvrage de la raison et l'effet de raisonnemens incontestables, présentés dans une liaison d'idées, impossible en simple conversation, qui n'en admet pas la Cohérence, à cause des fréquentes interruptions inévitables dans le discours.

Votre Majesté perdroit donc vraisemblablement son tems et ses peines de cette façon; et c'est ce qui m'a fait imaginer de rédiger les considérations trés humblement cijointes qui n'en sont peut-être devenues que plus fortes, pour être extrémement serrées.

Votre Majesté observera que pour ne pas nous compromettre par l'usage, qu'on pourroit en faire tôt ou tard, je les ai tournées de façon à pouvoir être censées faites à Petersbourg aussi bien qu'à Vienne, et il me semble que si elles ne font pas l'impression, qu'elles me paroitroient devoir faire, il faut que ce soit la chose impossible.

Je crois que Votre Majesté feroit bien de ne point parler d'affaires à l'Impératrice pendant son séjour, à moins qu'elle ne Lui en parle la premiere; mais je crois en même tems qu'il conviendroit de lui remettre ces considérations la Veille ou l'avant veille de son départ, en lui témoignant

que ce n'est que par discrétion qu'Elle ne lui a point parlé politique pendant son séjour, et pour lui prouver qu'Elle n'étoit pas venue pour cela; mais qu'Elle croioit en échange devoir lui confier ces considérations, afin qu'elle vît que Votre Majesté n'en étoit pas moins constamment occupée de ce qu'Elle croioit être de l'intérêt commun des deux Monarchies; qu'Elle la prioit de les honorer de son attention, et qu'Elle desiroit vivement avoir pensé comme elle à ce sujet; ainsi que d'apprendre par la suite à sa commodité son opinion à cet égard.

Peut-etre pourra-t-il être question de l'échange de la Baviere, et en ce cas, Votre Majesté pourroit laisser également à l'Imperatrice la Copie de la Lettre ci-jointe, sur cet objet; afin qu'il ne puisse pas lui rester le moindre doute ni sur la simplicité et équité de la proposition que l'on en a faite dans le tems, ni sur l'équité de la façon dont Elle pense et raisonne actuellement sur cet objet.

La confédération germanique, supposé que l'on en parle, il me semble qu'il conviendra de la faire envisager pour ce qu'elle est, c'est à dire, comme une des choses les plus haineuses, qu'ait imaginé la mauvaise volonté de la cour de Berlin, qu'il ne faut pas perdre de vue, et qu'il convient, si on ne peut pas la détruire, de l'affaiblir au moins autant que l'on pourra, en en détachant quelques uns de ses membres.

Je ne dirai rien à Votre Majesté ni sur le mariage ni sur l'établissement de l'Archiduc François; parceque je n'ai aucune connoissance de ses intentions à cet égard; et il ne me reste par conséquent qu'à La supplier de vouloir bien accueillir avec bonté ce petit travail, et qu'à Lui souhaiter

du fond de mon coeur un bon et heureux voyage ainsi qu'un prompt et heureux retour.

Avec la plus profonde soumission.

KAUNITZ.

KAUNITZ AN JOSEPH.

Viènne, le 16 Mars 1787.

L'ambassadeur de France vient de me remettre la copie très-humblement ci-jointe. Je lui ai dit, que je prendrois les ordres de Votre Majesté, et préalablement, que j'étois bien aise que l'on ait chargé M^{r}. de Segur de faire des représentations directes, comme il étoit dans l'ordre et dans la regle; que j'esperois qu'elles suffiroient; mais qu'en tout cas j'avois lieu de croire que Votre Majesté, qui concoureroit toujours volontiers avec le Roi à tout ce qui pouvoit contribuer au maintien de la tranquillité, se prêteroit avec plaisir à la requisition que lui fesoit le Roi Très-Chrêtien dans cette occasion, ainsi que dans toute autre de ce genre, s'il en étoit besoin; mais que je lui ferois connoitre ministériellement les intentions de Votre Majesté, après qu'Elle m'en auroit donné l'Ordre, qu'en consequence je La supplie avec la plus profonde soumission de vouloir bien me faire parvenir.

(Signé:) KAUNITZ-RIETBERG.

APOSTILLE DES KAISERS.

Votre reponse a l'ambassadeur de France est parfaite, et dans le meme sens par le courier mensuel qui va partir,

vous pourrés charger le Comte de Mercy d'en parler a M. de Montmorin.

JOSEPH.

KAUNITZ AN JOSEPH.

22. März 1787.

Allergnädigster Herr! Ich betrachte Eurer Majestät antwortschreiben an den Hrn. Landgrafen von Hessen Kassel als eine Piece, welche vermuthlich, wenigstens dem Berliner und Hanövrischen Höfen, mitgetheilt werden wird; und in diesem Gesichtspunkte, so bald ich nach Euerer Majestät allerhöchstem Willen, meine aufrichtige Wohlmeinung über den mir allergnädigst mitgetheilten Entwurf derselben äussern soll, kann ich allerunterthänigst nicht bergen, dass dieselbe nach meinen Begriffen so eingerichtet seyn muss, dass sie unmöglich missdeutet noch missbrauchet werden könne, und dass ich folglich, an Eurer Majestät Stelle, die ganze von mir unterstrichene Passage weglassen würde; weil sie ganz sicher als ein neuer Beweis des seit kurzem erst wieder so unverschämt als falschen neuen Lärmens aller Orten würde missbrauchet werden, und nicht nur den geringsten Nutzen schaffen, sondern vielmehr zu Erneuerung und Vermehrung des allgemein erregten Misstrauens, und zu ferner weiten Gegenmassnehmungen vielleicht Anlass geben würde; ja, es dürfte wohl gar was von dem Austausche erwähnet wird, als die Würkung eines noch überbleibenden kleinen Grolls angegeben werden wollen, welches Euerer Majestät erhabenen Gesinnungen und Würde nicht angemessen wäre.

Jedoch unterwerfe ich die Beurtheilung dieser unmassgeblichen Erinnerung Euerer Majestät mir mehr wie jedem anderen bekannten Weisheit
in tiefster Unterthänigkeit

KAUNITZ-RIETBERG.

APOSTILLE DES KAISERS.

In Gemässheit Ihres Einrathens habe Ich Meine Antwort an den Landgrafen mit den angetragenen Veränderungen dem Fürsten Colloredo zur weitern Beförderung zugestellt und ihm zugleich aufgetragen, dass, nachdem Ich den Befehl an Reichshofrathspräsidenten erlassen, bevor in dieser Sache etwas verfügt werde, Mir das Reichshofrathsgutachten zu erstatten, Graf Trauttmannsdorf dieses Benehmen als eine besondere Rücksicht für den Landgrafen gelten zu machen habe.

(Signé:) JOSEPH.

Allerunterthänigstes Postskript.

Ich erachte den Vortrag des Reichs vice Kanzlers Eurer Maj. ohne weitern für dermalen remittiren zu sollen, weil ich glaube, dass vor allem die Wirkung Eurer Majestät Handschreibens so wie des Königl. Preussischen an den Hrn. Landgrafen abzuwarten räthlich seyn dürfte, und bis dahin im Falle Euer Maj. doch einige Rücksicht für den Hrn. Landgrafen zu haben geneigt wären, allein mit allen Verfügungen von Seite des Reichshofraths zurückzuhalten,

und die Gesinnung Eurer Maj. brevi manu dem Reichshofraths-Präsidenten zu insinuiren wäre.

KAUNITZ AN JOSEPH.

Vienne, le 10 Avril 1787.

Mon cher Maître, Mon Héros! disoit souvent le Duc de Sully à Henri quatre dans l'épanchement de son Coeur; et je trouve ces douces expressions si parfaitement conformes aux sentimens du mien pour Votre Majesté, que Je La prie de me permettre de m'en servir, quelques fois au moins, vis-à-vis d'Elle; et même dez ce moment ci pour Lui souhaiter du fond de mon ame encore une fois un bon voyage et un prompt et heureux retour, et La supplier en même tems d'avoir la bonté de m'envoyer Sa Marcheroute, afin que je puisse ne jamais La perdre de vue, ainsi que de vouloir bien ne pas oublier de me faire donner fréquemment par quelqu'un de ses secrètaires des nouvelles des progrès de son Voyage, et surtout de l'etat de Sa précieuse Santé, dont je La prie instamment encore une fois de vouloir bien avoir tout le soin possible.

Que Votre Majesté ayt la bonté d'agréer les voeux que je fais pour cet effet, et qu'Elle me permette de Lui baiser les mains, avec la plus vive tendresse.

(Signé:) KAUNITZ-RIETBERG.

APOSTILLE DES KAISERS.

Touché mon chere prince de votre interest et flatté de votre amitié je vous en remercie et en vous joignant

ici les stations que je compte faire, je vous assure de toute mon amitié a revoire le plustot vaudra le mieux.

JOSEPH.

JOSEPH AN KAUNITZ.

Lemberg, le 26 Avril 1787.

Mon cher Prince de Kaunitz! J'ai tardé jusqu'a present à vous ecrire, n'ayant rien eu a vous mander et me trouvant toujours dans l'incertitude sur mon départ pour Cherson. J'ai fait heureusement le voyage jusqu'ici et ma santé à la quelle vous voulés bien vous interesser se soutient parfaitement et je partage ici mon tems entre les occupations journalieres et les differens objets et les nouvelles institutions que je vais voir, mais qui se trouvent encore dans le Berceau.

Je n'ai jusqu'ici aucune nouvelle positive du Comte de Cobenzl sur le départ de l'Imperatrice pour Cherson, mais je l'attends d'un moment à l'autre. Je prevois que cela me menera plus loin que je voudrois et que je ne pourrai gueres revenir aussi vite à Vienne que si les choses se fussent suivies, ainsi que je l'avois cru.

Tous ceux qui reviennent de Kiow et Kaniew, comme les deux de Ligne et Dillon, assurent qu'on s'y ennuie a mourir et que le Roi de Pologne est niché depuis 6 semaines dans une maison de bois avec 4 messieurs pour toute ressource à attendre l'Imperatrice et sans prendre sur lui d'aller à Kiow.

Dés que je recevrai des nouvelles du Comte de Cobenzl, vous en serés instruit, mon cher Prince; recevés en attendant les assurances de mon amitié.

(Signé:) JOSEPH.

P. S. Je vous prie d'expedier le courier, par Bruxelles à Paris, et j'envoie à cet effet par ce même ordinaire mes lettres à ma secretairerie.

JOSEPH AN KAUNITZ.

Lemberg, ce 29 Avril 1787.

Mon cher Prince de Kaunitz; Ayant reçu par un courier du Comte de Cobenzl les dépêches ci-jointes et le jour du départ de l'Imperatrice étant enfin fixé au 3 Mai; je fais partir ce Paquet par Estaffete et vous envoie en même tems la Liste des Couchées que je compte de faire de Brody à Cherson. Je pourrois tout au plus être retardé d'un jour par les mauvais chemins; mais j'arriverai toujours assés à tems pour y être avant l'Impératrice.

Je viens de renvoier un courier au Comte de Cobenzl avec une petite Lettre d'amitié pour l'Imperatrice, afin qu'il en ait un pour me l'envoier de Krementscha.

Comme j'ai encore 7 jours par devers moi, je vais partir demain pour une petite tournée en Podolie jusqu'au Niester pour y voir les dispositions du Prince de Nassau pour la navigation.

Ma santé est toujours fort bonne. La saison continue à être trés rude dans ce pays-ci, et l'on n'y voit encore la moindre verdure; les vents froids me rendent pourtant le service de secher les chemins, ce dont j'aurai grand besoin. Si vous avés, mon cher Prince, quelque chose de pressant à me faire parvenir, je vous prie d'en avertir ma Sécrétairerie pour qu'elle expédie aussitôt un Garde à Lemberg où je laisserai 3 ou 4 autres couriers uniquement destinés à m'apporter les dépêches qui y viennent par la Journaliére ainsi qu'a relever les gardes qui pourroient m'être envoiés de Vienne, de maniére que les Courses leur deviendront moins fatiguantes.

Adieu, mon cher Prince, soyés toujours persuadé de ma parfaite amitié et estime.

(Signé:) JOSEPH.

JOSEPH AN KAUNITZ.

Brody ce 7 mai 1787.

Mon cher prince de Kaunitz. C'est aux extremités de mes frontières et prêt à les passer de Brody, cette Jerusalem moderne, où il y a 18 mille juifs, que je ne puis me refuser le plaisir de vous dire encore un petit mot.

J'ai reçu par les deux couriers, que le comte de Cobenzl m'a envoïés, successivement deux lettres de l'Impératrice très amicales, mais tout-à-fait indifférentes quant aux affaires. En attendant j'ai bien mâché ma besoigne et je suis rempli des verités incontestables, contenues dans les

deux précis que vous m'avés fait l'amitié de me donner de façon que je crois impossible de ne pas en convaincre le plus incrédule, si je me trouvois dans le cas d'en parler.

Ma santé à laquelle vous vous interessés, mon cher prince, est très bonne jusqu'à présent. Je parts demain pour continuer la route que je vous ai communiquée, et me trouver le 14 ou le 15 à Cherson où l'Impératrice arrivera vers le 17 ou 18 mai. Le tems me favorise assés, il y a parfois des pluyes d'orage sans que les chemins en soient gatés; mais la saison ne laisse pas d'être fort reculée dans ce païs ci, où les arbres ne sont pas encore verts, et ce n'est que depuis peu qu'on y ensemence l'orge et l'avoine.

Mr. de Gallo, ministre de Naples, a fait grande diligence, car il est arrivé le 4 à Leopol, n'etant parti de Vienne que le 29 avril, sans s'arrêter nulle part. Je l'ai encore vu et il m'a remis ses lettres de créances que vous recevrés par ma sécretairerie. Il me paroit un assés joli jeune homme. Je l'ai trouvé lui-même fort surpris de sa commission d'aller complimenter l'Impératrice à Cherson. Il auroit bien voulu être des nôtres; mais cela n'etant pas possible, il prendra une autre route par Constantinow qu'on dit plus courte, mais où l'on ne trouve ni chevaux ni gîtes; d'ailleurs je ne sais comment il s'en tirera avec une immense berline à quatre places, très haute à l'Angloise et fort chargée, avec deux autres caleches, dans l'une desquelles se trouve le nouveau consul que la cour de Naples envoïe résider à Cherson. Il a été fort surpris de la demande que je lui ai faite, ce que ce consul y fera? Puisque ces messieurs ne se trouvent ordinairement dans les ports que pour y proteger les marchands et le pavillon de leurs nations.

Or, autant que je sache, il n'y a aucun négociant napolitain d'établi à Cherson et il n'y en aura peut-etre jamais; tout le monde sait d'ailleurs que leur pavillon ne peut naviguer sur la Mer Noire. Voilà donc encore une fois que ces bonnes gens agissent sans avoir eclairci le fait.

Adieu, mon cher prince, portés vous bien, ainsi que je le désire, vous n'aurés peut-être pas de 4 semaines de mes nouvelles, vû l'eloignement dans le quel je me trouverai, mais que votre amitié ne s'en inquiète point, et croïés qu'en quelque lieu du monde que je me trouve, je vous conserverai inaltérablement les sentimens d'amitié et d'éstime que vous me connoissés.

(Signé:) JOSEPH.

KAUNITZ AN JOSEPH.

15 Mai 1787.

Il est asses singulier, que ce peuple d'Israelites, parmi lesquels se trouvoit V. M. en m'ecrivant de Brody, se soit rassemblé proportion gardée, dans un nombre beaucoup plus considerable en Pologne, que dans tous les autres Etats habités de l'Europe. Je ne saurois cependant en attribuer la cause la plus vraisemblable qu'a l'incurie de cet absurde systeme de Gouvernement polonais, au moyen de la quelle il s'y en trouve tout autant qu'il y en a voulu venir ce nombre disproportionné vis à vis des Chrêtiens nationaux n'est pas un bien sans doute a plusieurs égards; mais

encore vaut il toujours mieux avoir tous ces consommateurs de plus, que si on avoit autant de moins.

KAUNITZ-RIETBERG.

JOSEPH AN KAUNITZ.

Cherson ce 15 mai 1787.

Connoissant, mon cher prince de Kaunitz, l'intérêt amical que vous me témoignés en toute occasion, je m'empresse de vous informer tout de suite, que j'ai fait heureusement le trajet de Brody aux bords de la Mer Noire, étant arrivé hier après midi à Cherson. J'ai eu le voyage le plus heureux qui soit possible: point d'accidents, rien de cassé, un très beau tems, qui sechant les chemins les rendoit excellents, de bons chevaux tant en Pologne qu'en Russie, d'assés bons gîtes et ma cuisine à tems partout.

A Korsun, terre appartenante au prince Stanislas Poniatowsky. j'ai vu le Roi de Pologne, qui s'y trouvoit et qui m'a fait marquer le desir de me voir, par son neveu Stanislas et le general Mozinsky qui s'étoient rendus à Bohuslaw, station avant Korsun; quoique nullement habillé pour paroitre à la cour, me trouvant en frac et couvert de poussière, je leur repondis, que si le Roi feroit dire au comte de Falkenstein à la poste où il changera de chevaux, qu'il vouloit le voir, il prendroit cette invitation pour un ordre de sa part et se rendroit chés Lui tel qu'il est. Cela arriva ainsi, et je fus introduit tout seul dans la chambre du Roi, où nous causames ensemble près de deux heures d'affaires indifferentes; la seule chose qu'il me lacha fut de

me prier que je l'assurasse que je ne lui voulois pas du mal et que je ne songeois point à faire une nouvelle acquisition aux depens de la Pologne. Je lui protestai que je ne voulois du mal à personne et que selon ma façon de penser j'agissois toujours avec les autres au delà de l'amitié qu'ils me témoignent et qu'à l'égard de la Pologne je n'en voulois pas même un arbre.

Le Roi paroit un homme aimable en société, mais qui ne quitte jamais cet air de majesté qui est un peu théâtral pour Poniatowsky.

Vous verrés par la lettre ci-jointe du comte de Cobenzl, que differentes circonstances ont retardé l'arrivée de l'Impératrice à Cherson. Je crois ne pouvoir mieux faire que de partir tout de suite demain et de me rendre par terre a Koitak où Elle doit débarquer; c'est une trentaine de postes de plus que je compte faire en deux jours et il me semble que cet empressement de ma part sera bien pris; il est du moins très conséquent à la grande route que je viens d'entreprendre pour voir l'Impératrice.

Je ne puis encore rien vous marquer, mon cher prince, sur mon retour, il depend absolument des circonstances et de l'Imperatrice; et comme je desire de voir deux parties differentes de la Pologne et surtout la partie basse du Palatinat de Braclaw, je fais en attendant partir un de mes gardes pour reconnoitre une autre route qui puisse me mener par Kaminiek jusqu'aux frontières de la Gallicie.

Adieu, mon cher prince, portés vous bien et soyés toujours persuadé de mon amitié.

(Signé:) JOSEPH.

JOSEPH AN KAUNITZ.

Cherson ce 25 mai 1787.

Je puis enfin, mon cher prince, vous donner part de mon retour de Kaitak, d'où je suis revenu avec l'Impératrice en parfaite santé. Cette course m'avoit paru convenir au premier but de mon voyage, savoir d'accélerer le moment de la revoir, aussi a-t-elle été fort sensible à cet empressement.

Il ne s'est parlé jusqu'à present que des choses indifferentes et trés amicales, aux quelles la gaïté a eu plus de part que la politique; car le fond du caractère de l'Impératrice est de s'amuser. Il s'est néanmoins entamé aujourd'hui une conversation politique, mais seulement en propos rompus pendant qu'on dinoit à une table de 80 couverts et que 120 musiciens exécutoient un concert. L'Impératrice meurt d'envie de recommencer avec les Turcs; Elle n'écoute sur ce chapitre aucun raisonnement, car son amour propre et son bonheur l'aveuglent au point qu'elle se croit seule suffisante d'exécuter tout ce qu'elle veut, sans que j'y coopère, et c'est par là qu'elle s'imagine de faire evanouir toutes les difficultés que je lui ai fait sentir relativement au Roi de Prusse et à la France. Je me suis bien gardé de pousser plus loin cet entretien, voyant que ce n'étoit pas le moment de Lui faire entendre raison, puisqu'elle est trop fière de tout ce qui a été fait à Cherson à quoi elle atteche plus de prix que cela ne vaut. Je verrai encore par la suite, si l'on reviendra à la charge et s'il y a moïen de Lui parler un peu à l'aise. Je me servirai alors de tous

les argumens remplis de verités incontestables que vous m'avés suggerés, mon cher prince, et qui sont sans replique.

Au lieu de 6 jours nous ne resterons que 4 à Cherson pour partir ensuite pour la Crimée. Je n'ai pu me refuser d'en être, outre que c'est un voyage très intéressant, et plus curieux que celui que je viens de faire. Cette tournée sera à peu près de 15 jours, de façon que je compte être le 12 juin de rétour à Cherson, pendant que l'Impératrice se rendra de Berislawl à Krementschuk. Je ne m'arrêterai qu'un moment à Cherson pour reprendre mes equipages que j'y laisserai durant la course en Crimée, et je partirai tout de suite pour Leopol.

J'ai présenté le baron Herbert à l'Impératrice et je compte le faire retourner à Constantinople aussitôt qu'elle aura quitté Cherson. J'y ai trouvé à mon arrivée votre lettre du 3 mai, pour laquelle je vous suis infiniment obligé. Vous avés très bien fait d'avoir envoié par estaffette mes lettres pour Paris et Bruxelles puisqu'elles ne contenoient rien d'intéressant.

Adieu, mon cher prince, c'est toujours avec plaisir que je vous renouvelle les assurances de ma sincère amitiè.

(Signé :) JOSEPH.

JOSEPH AN KAUNITZ.

Cherson ce 25 mai 1787.

Mon cher prince de Kaunitz. J'ai vû avec étonnement par une lettre du comte de Belgioioso les difficultés qu'on s'avisoit d'opposer aux Païs-Bas à l'exécution de mes

ordonnances et tout ce qu'on se permettoit à cet égard. Quoique je n'aye encore reçu aucun rapport du département auquel le comte de Belgioioso se réfère, je crois néanmoins pour gagner du tems dans ce grand éloignement devoir vous instruire de mes intentions afin que vous les fassiés connoître au gouvernement et que vous regliés vos dispositions ultérieures en conséquence.

Il paroit par la lettre de Mr. de Belgioioso qu'il est principalement nécessaire de porter reméde à deux objets. L'un consiste en ce que l'on s'oppose à l'introduction des nouveaux tribunaux et qu'on se sert à ce sujet du prétexte de la joïeuse entrée et du serment preté à cette occasion. Comme tout ce qui a été fait en matière de justice ne porte aucune atteinte aux propriétés et aux loix existentes des successions et qu'il s'agit seulement de former plus propres à l'exercice même de la justice, il falloit etre inébranlable, tenir ferme, nommer les juges, les faire assembler, et si les parties réfusoient d'y porter leurs causes, faire cesser tous les autres tribunaux établis avant la création des nouveaux et interrompre de cette façon tout le cours de la justice, jusqu'à ce que le bon sens et la raison gagnera le dessus de ces têtes echauffées et qu'on sera convaincu du bien qu'on veut leur faire et qu'on demandera l'ouverture des nouveaux tribunaux. Il s'entend qu'on cessera de payer les gages et les epices jusqu'à qu'ils seront en train.

Quant au second objet qui est le refus du subside, je veux qu'à son echéance on ferme la caisse générale, et comme il est destiné à payer le courrant des quartiers pour le militaire, des gagistes et pensionnés, je veux qu'à commencer par Leurs Altesses Royales et les autres emploïés

on ne leur paye ni appointemens ni pensions, en y comprenant tous ceux qui se trouvent sur la liste civile et celle des Etats.

À l'égard de militaire qui est stationné aux Païs-Bas, dès que les Etats ne payent plus de subside, dont il est entretenu, il vivra d'etapes comme autre fois et se fera fournir sa subsistence par les provinces et les villes où il est en quartier, ainsi que cela a été pratiqué avant l'établissement du subside.

Je crois que de cette façon on parviendra le plus vite à calmer cette effervescence et faire agir efficacement tous ceux qui se trouvent peut-etre dans le cas de l'alimenter sous main.

On n'emploïera la force militaire qu'au cas qu'on voulut formellement continuer les anciens tribunaux ou ne pas fournir au militaire ce dont il a besoin pour subsister.

Adieu, mon cher prince, c'est dans ce sens que je vous prie de diriger le gouvernement; car comme j'ignore encore les details de ce qui s'est passé aux Païs-Bas, je ne puis que me borner aux idées générales qui me paroissent propres à l'état de choses.

(Signé:) JOSEPH.

JOSEPH AN KAUNITZ.

Sevastopol ce 3 juin 1787.

Je viens de recevoir, mon cher prince de Kaunitz, votre lettre du 15 mai dont je vous suis fort obligé. Vous aurés vû depuis par celle que je vous ai écrite de Cherson

que je m'etois decidé à faire le tour de la Crimée avec l'Imperatrice. Nous sommes arrivés hier au fameux port de Sevastopol qui est effectivement le plus beau que j'aie vu de ma vie. Il est garni dans ce moment de 16 vaisseaux de ligne et de fregattes munis de tout et prets à mettre à la voile. Jusqu'ici notre voïage a été des plus heureux et des plus agréables. Baktschisarai, autrefois la residence des Chans, offre l'image de toutes villes Turques ainsi que de leurs meurs et usages ce qui est très curieux à voir.

L'Impératrice est de fort bonne humeur et paroit très contente. Le succès de ces ouvrages a si fort exalté son imagination que je ne sais si elle sera susceptible à sentir les verités de l'ecrit que vous m'avés donné; j'attendrai cependant jusqu'à la fin du voïage pour le lui communiquer. Du reste son amitié pour moi semble des plus sincères. Elle se leva hier en présence de la flotte et en m'adressant la parole elle but à la santé de son meilleur ami qui lui avoit procuré la Crimée et la satisfaction de tout ce qu'elle y voyoit.

Ma santé, à laquelle vous ne cessés de vous interesser, est toujours très bonne; le tems est admirable, car il ne fait ni froid ni chaud, mais comme il ne pleut pas depuis un mois, la poussière ne laisse pas d'être incommode.

Quant aux nouvelles des Païs-Bas, je ne puis vous cacher, mon cher prince, qu'elles sont d'un genre que je n'avois point merité et auxquelles par conséquent je ne devois pas m'attendre. Mais aussi cet événement sera-t-il la pierre de touche qui fera juger de ma façon de penser et reglera probablement la conduite de mes autres provinces, comme de la Hongrie et de la Transilvanie qui sont aussi

dans le cas de subir des reformes. Il est donc très important, arrive ce qui en pourra, que je tienne ferme et que je combine la prudence et la juste modération avec la plus grande fermeté et le courage le plus décidé. C'est d'aprés ces principes que j'ai pris le parti de commander par ce même courier la marche de 14 bataillons et d'un regiment de cavalerie pour les Païs-Bas où je me rendrai moi même si les choses continuent à être aussi mal vues et aussi mal gerées de tous les côtés qu'elles l'ont été jusqu'à présent.

Je n'ai pas mis de resolution aux 3 rapports que je vous renvoïe ci jointe, cette lettre contenant mes intentions à cet égard que vous voudrés bien faire connoître aux Païs-Bas. Je vous ai dejà annoncé dans ma dernière lettre que la cessation des anciens tribunaux étoit necessaire et ce qui falloit faire au cas que le païement du subside fut suspendu. Vous vous reglerés donc en conséquence et ferés connoître au gouvernement qu'il a très mal fait d'avoir revoqué l'edit emané pour l'établissement des nouveaux departemens de justice, que c'etoit ces derniers qu'il falloit introduire et faire cesser, cesser de gré ou de force, les anciens. D'ailleurs toutes les representations des êtats de Brabant sont absurdes. L'affaire de Honot ne pouvoit se faire autrement et quand le procés sera jugé à Vienne, je deciderai seulement ce qui arrivera de sa personne.

Le gouvernement a fort bien fait de ne pas sevir, s'il ne s'est pas cru en force ou en courage de soutenir une esclandre; mais je ne puis concevoir en soldat, sur quoi on fonde la méfiance envers les six regimens qui sont aux Païs-Bas et qu'on suppose qu'ils ne feroient pas leur devoir et que la discipline ne seroit pas assés puissante pour leur

faire exécuter les ordres qu'ils recevroient. Si cela étoit ainsi, officiers et soldats ne meritoient pas le pain qu'ils mangent. Je suis fort etonné que le Prince Albert et le comte de Belgioioso, tous deux militaires, puissent dire ou soupçonner une chose de cette nature, sachant d'ailleurs que dans de pareilles occasions on se tient aux chefs et qu'ainsi la subordination et la discipline doivent successivement mener chacun là où on l'ordonne. Je vois avec peine que les têtes ont tourné, qu'on a peur et qu'on a intimidé Mr. de Belgioioso et quelques membres du gouvernement, pendant que d'autres se plaisent peut-etre à voir cette bagarre, et si non à la susciter, du moins à ne rien faire pour la diminuer.

Vous ordonnerés à Mr. de Martini de retourner à Bruxelles aprés avoir pris les eaux et d'envoïer tout de suite ses idées par ecrit, ce qui pourra se faire par un courier que vous enverrés avec ces ordres directement à Bruxelles, et pour que vous soïés instruit de tout, je vous joins ici copie de ma lettre au comte de Belgioioso et au prince Albert ainsi que des ordres relatifs à la marche des troupes.

Adieu, mon cher prince, j'espère de vous revoir en bonne santé. Conservés moi votre estime qui m'est si flatteuse que votre amitié m'est chère.

Les deux lettres au marechal Hadik et au comte de Kollowrat se trouvent signées à ma secretairerie à Vienne, où j'ai donné ordre de ne point les envoïer à leurs adresses, sans que vous le fassiés dire. Ainsi si vous jugés, mon cher prince, que ces dispositions soient propres à l'etat de choses, je vous prie de faire savoir à mes secretaires

d'expédier ces deux lettres ou de les garder jusqu'à nouvel ordre, puisque les affaires pourront avoir changé de face sans que la nouvelle m'en parvienne à tems dans ce grand eloignement.

(Signé:) JOSEPH.

JOSEPH AN KAUNITZ.

Cherson ce 16 juin 1787.

Mon cher prince de Kaunitz. En vous renvoïant ci-joint les quatre rapports sur les affaires aussi facheuses qu'inconcevables de Païs-Bas, je ne trouve rien qui exige de ma part de nouvelles mésures dans l'eloignement où je suis et dans la déraison complette où je vois encore tous les esprits joint à l'impertinence, qui augmente à mésure que le gouvernement paroit craintif et mollit à chaque demande. Dans cet etat de choses je me refére aux differens moïens dont je vous ai parlé dans mes précedentes lettres et qui concernent principalement la marche des troupes ou l'envoi des deputés de tous les Etats à Vienne. Vous aurés sans doute, mon cher prince, choisi depuis le parti le plus analogue aux circonstances et aux nouvelles les plus recentes que vous aurés reçues de Bruxelles.

Quant à la résignation du president de Crumpipen je ne puis l'accepter non plus que celle de l'intendant Berg. Les loix et ma puissance sont assés fortes pour defendre chacun contre des attaques quelconques et faire repentir ceux qui osent en commettre.

Le prince Albert et ma soeur dont je connois le mecontentement, paroissent ne pas être entierement fachés de tout ce qui se passe. La lettre du prince décele assés que coeur, tête et raison sont à vau-l'-eau. Vous lui repondrés que sa proposition concernant le ministre etoit impraticable. Pour vous mettre au fait de ce que j'ecris à ce dernier, je vous envoïe copie de ma lettre et comme je reponds en même tems à la Reine de France et au comte de Mercy, je vous prie de faire expedier le courier mensuel par Bruxelles à Paris et d'en prevenir ma secretairerie qui est chargée de lui remettre mes lettres.

Les propositions de Mr. de Martini n'ont pas le sens commun. La seule chose que vous ordonnerés positivement au gouvernement c'est qu'il ne mollisse plus sur rien et ne reponde plus à aucune des demandes des Etats, en les tenant toutes en suspens jusqu'à l'arrangement qu'on aura pris à Vienne avec les députés qui doivent s'y rendre, ou jusqu'à l'arrivée des troupes aux Païs-Bas; puisque je suis decidé de forcer la chose coute qui coute et après avoir epuisé toutes les raisons d'emploïer mon dernier homme et mon dernier ecu à reconquerir de nouveau ces provinces s'il le faut. Vous ecrirés en même tems au comte de Mercy d'exiger que la France declare formellement ce qu'elle a promis de faire, ainsi qu'on ne sauroit lui en supposer le contraire.

Depuis la derniere fois que j'ai eu le plaisir de vous ecrire, mon cher prince, mon voïage a continué d'être des plus heureux et je jouis toujours de la plus parfaite santé. Je crois avoir satisfait en plein à tout ce qu'on pouvoit desirer de mon entrevue avec l'Impératrice et dont je vous ferai un recit detaillé quand j'en aurai le tems. Je l'ai enfin

quittée le 13 à Berislaw pour me reunir ici à Cherson avec tous mes gens, aller voir Kinburn et partir le 17 pour Léopol, où je compte arriver par Kamienik en six jours de route ainsi que verrés par la liste de mes couchées que je vous envoïe. Je trouverai sans doute à Leopol d'ultérieures nouvelles des Païs-Bas, et c'est d'après celles-là que je reglerai mon retour à Vienne. Je crois toujours qu'en tenant les esprits et le gouvernement echauffés en suspens à l'égard de mes resolutions finales, cela produira plutôt un bon qu'un mauvais effet; car il me paroit impossible que ces gens là ne se ravisent et que l'enthousiasme ne s'amortisse peu à peu.

Adieu, mon cher prince, portés-vous bien et soïés persuadé de toute mon amitié.

(Signé:) JOSEPH.

P. S. Je dois en même tems vous observer de faire connoitre de ma part au gouvernement que si les Etats et les habitans ont perdu toute confiance et tout crédit dans les ordonnances et les assertions du gouvernement, il ne doit l'attribuer qu'à lui même et à ses fausses démarches; car comment peuvent ils croire que le gouvernement eut osé evoquer des reglemens publiés en mon nom, sans qu'il ayt pris le tems de me faire des remontrances et d'en attendre de nouveaux ordres. Ceci est si clair qu'arrive ce qui pourra le gouvernement n'auroit jamais du repondre autre chose aux États, si non qu'il m'enverroit un courier pour savoir mes intentions. Voilà comme chaque subalterne auroit agi envers son supérieur. Mais la démarche du gou-

vernement a été si fautive, que c'est d'elle que datent toutes les impertinences qui ont suivi et suivront peut-etre encore. Vous expediérés en conséquence un reproche au gouvernement et minuterés en même tems une revocation et un desaveu formel de ma part de toutes les concessions qu'il a faites aux États contre mes ordres pour constater en plein l'existence de mes ordonnances antérieures. Vous ferés aussi valoir que ce n'est que par condescendance pour la foiblesse des préventions dans lesquelles je voïois les têtes que je voulois bien en rétarder la pleine exécution jusqu'à ce que les deputés des Etats se seront rendus à Vienne, m'y auront représenté leurs doutes et auront reçu mes résolutions finales.

JOSEPH AN KAUNITZ.

Vienne, 30 Juin 1787.

Je viens d'arriver mon chere Prince dans cet instant je vous envoys c'y joint la representation des etats de Brabant une longue dicerie qui ne dit rien au fond, les impertinences et la mutinerie continuent en attendant comme je viens de voire par ce raport, et l'on n'est donc plus que leur esclave la troupe est a leurs ordres cet etat de chose doit cesser absolument et il s'agit de sauver l'honneur et la troupe qui a la fin eparpillie sera desarmé, ce qui seroit le comble je vous en parlerai demain mais croyés que c'est bien, a regret que je me suis vu forcé a etre d'une autre

opinion la venue ou non venue des deputés decidera de tout adieu.

JOSEPH.

JOSEPH AN KAUNITZ.

9 Juillet 1787.

Mon chere Prince me rapellant lors des troubles avec l'hollande, que la France avoit pris le pretexte pour rassembler de ses troupes, de la marche des notres aux pays bas, dont elle n'avoit point été informé de la raison, ne croiriés vous pas a propos par le Comte de Mercy au Monsieur de Noailles de faire metre au fait le ministere de France de ma reponse aux etats, et des raisons qui en cas de refus m'obligent d'envoyer un corps de troupes pour remetre l'obeissance et l'ordre dans cette province je vous prie de faire de cette idée l'usage que vous croirés la plus propre au bien adieu.

JOSEPH AN KAUNITZ.

4. Juli 1787.

Lieber Fürst Kaunitz! Die Umstände in denen Niederlanden befinden sich in einer solchen Lage, dass sie entweder ganz ausarten müssen, oder zu einem Längeren Verzug und einer Negociation durch die Anherokunft der einberufenen Deputirten die Gelegenheit geben.

In beyden Fällen sehe Ich die unverzüglich zu treffende Vorkehrungen zu einem von Mir dahin zu bestimmenden Corps d'Armée für höchst nöthig an; denn auf den ersten Fall wird man, da jeder Tag wichtig ist, wenigstens schon näher seyn den Marsch in die fremde Lande gleich antretten zu können; tritt hingegen der zweyte Fall ein, dass nämlich die Deputirten wirklich hieher geschickt werden, so können diese sich selbst überzeugen, dass wirklich ernstliche Vorkehrungen getroffen worden sind, und dass es keine blose Drohungen waren, welches sie dann auch geschmeidiger in ihren Forderungen machen wird.

Das leydige Beyspiel beweiset, dass Ihre königl. Hoheiten, der Minister und der samentliche Rath durch Vernachlässigung der gleich anfangs nöthigen Militär-Dispositionen und Zusamenziehung der Trupen, ja durch Unterlassung der mindesten ernstlichen Vorkehrungen, es sey theils um geflissentlich, oder aus blöder Forcht, Meine Ehre und den Staat auf die äusserste Spitze gesetzt haben. Weiter in diesem Unwesen fort zu fahren, ist nun Meine Sache nicht. Ich gedenke also dem Feldmarschall Hadik, die in beygehenden Aufsatze enthaltene Befehle alsogleich zu ertheilen, da ohnedies, bis alle Trupen aus ihren Standquartiren an die Gränze kommen können, 5 bis 6 Wochen verlaufen und im Gegentheil die Zeit versäumet, und die spätere Jahreszeit in welcher nichts zu richten ist, fruchtlos herannahen würde, indem jeder Tag die Rebellen mehr verstärket, und ihre Anstalten zunehmen macht, diesen aber nicht anderst, als durch die schnelleste Entgegensetzung, wenn es die Noth erfordert, Einhalt gethan werden kann; doch will Ich

in vollem Vertrauen hierüber noch Ihre Wohlmeynung gewärtigen.

(Signé:) JOSEPH.

KAUNITZ AN JOSEPH.

Je n'ai point pu proposer à Votre Majesté d'avoir pour le Roi Très Chrêtien Son beaufrere et Son allié l'attention de le faire informer de la resolution eventuelle, qu'Elle avoit prise de tenir un corps d'armée pret à marcher aux Pays-bas, s'il arrivoit qu'Elle ne pût s'en dispenser; parceque j'ignorois, ainsi que j'ignore encore, si les ordres en étoient déja effectivement donnés, et quels ils étoient; et comme certainement j'eusse cru devoir prendre la liberté de soumettre à Son discernement, s'il ne seroit pas convenable de faire amicalement pareille participation, si je l'avois sçu legalement, je ne puis qu'applaudir à ce que veut bien me témoigner à cet egard Votre Majesté, et je ne manquerai pas de charger le comte de Mercy de ce qu'il me paroitra convenir de dire sur ce sujet à la Reine, au Roi et à son ministre dez qu'il plaira à Votre Majesté de me donner connoissance du nombre et de la qualité des trouppes qu'Elle a commandé.

J'ai l'honneur d'être avec la plus profonde soumission

(Signé:) KAUNITZ-RIETBERG.

Du Jardin à Mariehilff le 5 juillet 1787.

APOSTILLE DES KAISERS.

Vous ayant consulté, mon Prince, sur la minute de l'expedition a envoyer au conseil de guerre et comme vous l'avés gardé en me repondant que vous en croyés l'expedition consequente au parti pris et aux circonstances, je l'ai expedié telle qu'elle et vous ai cru par consequent parfaitement au fait, je vous en joins cependant ici la copie. Adieu.

KAUNITZ AN JOSEPH.

Le marquis de Noailles, dans un entretien particulier qu'il m'a demandé aprés l'arrivée d'un courier de Sa cour, m'a fait connoitre, qu'il étoit chargé de faire passer à la connoissance de Votre Majesté par mon moyen la sensibilité et les remerciemens du Roi son maître sur la façon dont Votre Majesté avoit bien voulu s'employer vis-à-vis de l'Imperatrice de Russie pour le maintien de la tranquillité entre elle et la Porte.

Il a été chargé en même tems de me témoigner les inquietudes de la France sur l'etat actuel des choses dans la Republique des Provinces-Unies, et surtout de la part directe que la Grande Brétagne paroissoit decidée de vouloir y prendre, et il m'a remis à cette occasion la copie ci-jointe d'une lettre du comte de Montmorin pour être mise sous les yeux de Votre Majesté.

Il m'a temoigné aussi combien le Roi T.-C. avoit été choqué des bruits qu'on avoit osé repandre aux Pays-bas

Autrichiens sur son compte, et qu'il se flattoit, que Votre Majesté auroit envisagés, comme ils méritoient de l'être.

J'ai repondu à toutes ces insinuations du ton et du sens, qui m'a paru convenir aux choses, et je lui ai fait part en même tems des ordres, que selon les intentions de Votre Majesté j'ai passés au comte de Mercy relativement aux affaires de nos Pays-bas, sans cependant lui rien communiquer par écrit.

Je dépêcherai aujourd'huy ce que Votre Majesté m'a ordonné de signifier au gouvernement des Pays-bas, et j'ai l'honneur d'être avec la plus profonde soumission

(Signé:) KAUNITZ-RIETBERG.

Du jardin à Mariehilff le 11 Juillet 1787.

APOSTILLE DES KAISERS.

Je vous suis obligé, mon chere prince, et je trouve toutes ces communications très convenables. Je vous prie de me renvoyer la lettre française que Dahlberg m'a ecrite et que je vous ai envoyée, puisque je voudrois y répondre. Adieu, c'est d'un jour à l'autre que nous pouvons recevoir les nouvelles les plus décisives de Bruxelles.

KAUNITZ AN JOSEPH.

21 Juillet 1787.

La Lettre du Comte de Belgiojoso, qui vient d'arriver, me paroit le comble de l'ineptie et de la déraison.

J'avoue à Votre Majesté, que pendant son dernier sejour-ici, il m'a paru une assès pauvre espece, et une des têtes les moins nettes que je me souvienne d'avoir connu; Mais il nous a prouvé, ce me semble depuis près de trois mois, qu'en le jugeant, je lui ai fait grace, et de beaucoup. Tout ce que cet homme, que je ne pouvois pas me permettre de ne pas croire, croyoit voir, et voit encore, est incroyable; ainsi que tout ce qu'ils viennent de faire, ou de ne pas faire encore en dernier lieu, ou tout à fait inutile, ou au moins hors de place.

Je demande pardon à Votre Majesté de cet effet d'un premier mouvement, qu'il ne m'a pas été possible de contenir. Il faudra voir ce que toutes ces bonnes têtes nous manderont, par le Courier, qu'il nous annonce; et alors comme alors.

Je baise les mains à Votre Majesté avec la plus profonde soumission.

KAUNITZ-RIETBERG.

APOSTILLE DES KAISERS.

Vous avés parfaitement raison mon chere Prince, c'est une pitoyable piece, que celle qu'ils vienent d'ecrire, encore aux etats, je m'occupe a vous consulter,, sur les diferentes choses que je crois necessaires de disposer et pour l'arrivée, de Leurs Altesses et pour l'avenir adieu en attendant, je n'ai pourtant pas perdu encore toute esperance de voir finir ces affaires sans des moyens trop violents.

JOSEPH.

KAUNITZ AN JOSEPH.

du 24 Juillet 1787.

J'ai ecrit au Cardinal de Hrzan et au Nonce Caprara, les deux Lettres très-humblement ci-jointes; parcequ'il m'a paru, que c'étoit la meilleure façon de satisfaire aux intentions de Votre Majesté, qui me paroissent bien justes, et même nécessaires vis à vis d'une cour, laquelle par principes, ne fait jamais rien colle buone de ce qu'il lui est possible de ne pas faire, et je souhaite que Votre Majesté puisse approuver le parti que j'ai pris dans cette occasion.

Avec la plus profonde soumission Je tacherai de satisfaire aussi le plutôt possible aux ordres ulterieurs de Votre Majesté, relatifs aux affaires des Pays-bas.

(Signé:) KAUNITZ-RIETBERG.

APOSTILLE DES KAISERS.

Je trouve les lettres que vous avés ecrites trés bien, mais je doute que le Pape voudra faire quelque chose d'autre que de nous envoyer une ennuyante pancarte de refutation, comme je crois que ma soeur arrivera vers jeudi ou vendredi je viendrai demain dans la matinée vous parler mon chere Prince, des diferents objets que j'ai entassés, adieu.

JOSEPH AN KAUNITZ.

du 13 Août 1787.

Mon chere Prince je vous envoys ici la lettre avec les pieces y relatives que je viens de recevoire par le courier du generall Murray la representation ou suplicque des etats est ecrite de tout un autre Stile que les precedentes et je crois que jusqu'a present les choses et les esprits paroissent prendre une tournure plus avantageuse, la destination du Comte de Trautmanstorf a été ebruité par lui meme de la façon la plus singuliere que croyés vous faut il ne la pas avouer encore ou voulés vous tout uniment prevenir Belgioioso que les circonstances qu'il aprecioit lui meme exigoient un changement dans sa place et que je lui rendois, quant a son zele et à sa bonne volonté toute la justice que meme je l'assurois de mes bonnes graces et que je Le placerai a la premiere occasion qui pourra lui convenir adieu, renvoyés moi je vous prie ces pieces quand vous n'en aurés plus besoin.

JOSEPH AN KAUNITZ.

Mon cher Prince desirant de faire faire a ma Niece votre connaissance je vous prie de me faire savoire, si en venant cette après diné vers les 5 heures dans votre jardin cella ne vous derangeroit pas adieu.

ce 1 Octobre 1787.

JOSEPH AN KAUNITZ.

Vienne du 4 Octobre 1787.

Mon cher Prince de Kaunitz, En vous envoyant ces quatre differens Rapports du Gouvernement des Païs-Bas, je ne puis vous cacher que j'ai observé avec étonnement la contradiction qui existe dans les effets et les Rapports. Lorsque l'on disoit tout sans dessus dessous, la revolte prête à eclater, tout le monde armé, il ne s'est pas donné une chiquenote; et à présent qu'on dit tout tranquille, tout rentré dans l'ordre et le devoir et qu'on fait des rejouissances, l'on se tue entre le militaire et le civile, tant à Bruxelles qu'à Malines. Voila les fruits d'avoir toujours cédé à l'impertinence et ne pas avoir exécuté les ordres avec la fermeté que j'avois tant recommandée.

Quant aux différens avis que le gouvernement avance dans ses rapports, je veux qu'on procéde à l'election d'Abbés des Abbayes qui ont entrée aux Etats, en donnant seulement aux individus qui ont été nommés Abbés interimalement par leurs Altesses Royales.

La seule chose qu'on pourra permettre à l'egard du Seminaire général, c'est que les Recteurs actuellement existans aux Seminaires episcopaux y viennent avec leurs Eleves en qualité de Sous-Recteurs, ce qui rendra peutetre la chose plus agréable et d'une exécution plus facile.

Pour le Don gratuit sur lequel le gouvernement appuye principalement, j'avoue que je ne suis point de son avis, d'autant plus qu'il n'existe proprement de don gratuit que dans la concession faite par les Etats d'ouvrir un emprunt sur leurs moyens courrants qui sont des droits sur la

consommation et autres qu'ils perçoivent. Je croïrois donc qu'il faudroit tenter d'ouvrir un Emprunt toujours à 4 p. sur le credît des finances et contre des obligations de la Banque, en s'entendant à ce sujet avec la chambre Aulique d'ici. Il faudra en même tems retrancher aux Païs-Bas toutes les depenses extraordinaires et autres quelconques pour subvenir aux frais de la guerre.

Plus tard on verra toujours si un don gratuit ou un autre Emprunt sur le crédit des Etats sera plus convenable, mais dans ce moment-ci j'y aurois de la repugnance.

Du reste j'attends au premier jour la minute de la depêche ostensible à envoyer aux Etats que je vous ai demandée, ainsi que l'expedition sur les differens objets contenus dans ma derniere resolution. Lorsque toutes ces pieces seront en ordre on pourra les envoyer au gouvernement soit par Herden ou le courier mensuel que je compte expédier en peu de jours.

(Signé:) JOSEPH.

JOSEPH AN KAUNITZ.

du 11 Octobre 1787.

Je vous envoys mon chere Prince cette lettre toute politicque de la Reine et qui lui a été faite ou au moins sugeré, aparemment, que l'ambassadeur aura reçu par courier des ordres plus détaillés et qu'il vous les communiquera, en attendant la flotte russe sur la mer noire a ete dissipé par les vents et un grand vaisseau de guerre a ete

jetté dans le canal et pris a Constantinople cella est facheux. Adieu.

KAUNITZ AN JOSEPH.

Vienne, le 5 Novembre 1787.

Il faut avoir vu, ainsi que l'a vu Votre Majesté, *Die verkehrte russische Haushaltung*, pour pouvoir comprendre, qu'il soit possible d'être aussi peu en état de faire la Guerre, après que, avec tant de Jactance, on avoit l'air de la rechercher et de ne pouvoir attendre le moment de la faire. Cela est cependant; et cet état des choses assurement est tout aussi contraire à la Dignité de l'Impératrice qu'à l'interet de son Empire. Ce qui me console, c'est que j'espere que, dez que les Russes le pourront, ils repareront ce delai avec vivacité et courage dans leurs operations; Mais je n'en desire pas moins vivement que Votre Majesté puisse avoir avant eux la satisfaction d'avoir reussi dans ce qu'Elle se propose d'entreprendre, qui ne manquera pas, j'espere, si on s'y prend bien, et qui Lui fera honneur et profit.

Avec la plus profonde soumission.

(Signé:) KAUNITZ-RIETBERG.

Vous vous souviendres mon chere Prince qu'a mon retour je vous ai dit que je ne trouvais pas les dispositions du Prince Potemkin faites de façon a entrer en campagne neamoins ils feronts quelque chose surement cette année

encore pour chés nous je ne puis rien dire d'avance mais il faudra du malheur si quelque chose ne reussit point adieu je vous suis infiniment obligé de vos bons souhaits.

JOSEPH.

JOSEPH AN KAUNITZ.

Je vous envoys mon chere Prince deux lettres que je viens de recevoire en meme temps du Prince de Ligne vous verrés qu'ils sonts bien loin les Russes a remplir les fanfaronades dont ils onts bercés l'Europe adieu j'attent dans 24 heures mes nouvelles de Belgrad vous en serés informé sur le champ.

JOSEPH.

7 Decembre 1787.

KAUNITZ AN JOSEPH.

11 Decembre 1787 *).

Je n'ai jamais crû pouvoir me permettre de me borner à ne faire que ce qu'on appelle communement son devoir, et c'est cette façon de penser, qui m'a valu souvent la douce satisfaction d'avoir rendu des grands services à l'Etat, tout à fait indépendants de ma place; et c'est ce qui

*) Mit Betrachtungen über die Möglichkeit Belgrad ungeachtet des ersten fehlgeschlagenen Versuchs durch List zu erobern.

m'engage à la démarche, que je me permets vis-à vis de Votre Majesté. Elle verra ce que c'est par le petit nombre de lignes, qu'Elle trouvera jointes à ce très-humble billet. Je La conjure d'y faire attention, par le vif interêt que je prends à Sa gloire et à Ses interêts. Les conséquences sont incalculables, et le Succès me paroit infaillible, pourvû qu'on ne perde pas un moment de tems attendu la saison et l'état actuel des choses quant aux Turcs.

Si, qu'à Dieu ne plaise, V. Majesté ne jugeoit pas mon ardente prière digne de son attention, je me flatte au moins qu'Elle rendra justice à son motif; et dans cette entiere confiance je Lui baise les mains avec la plus profonde Soumission.

KAUNITZ-RIETBERG.

APOSTILLE DES KAISERS.

Je Vous rends mille graces, mon chere Prince, de vos bons conseils; ils m'ont fait un vrai plaisir, quisque j'y ai reconnu toute l'etendue de votre amitié pour moi; je vous joins ici mes reflections, qui vous prouveront que militairement dans cette saison, dans ces circonstances quelque envie qu'on en ait, il n'y a rien à faire; pour reparer cette facheuse affaire il faut penser plus au vrai bien de la chose, qu'à son sentiment et en vous parlant le plan à la main je vous le prouverai que je n'ai que trop raison. Adieu.

JOSEPH.

Vienne, le 11 Decembre 1787.

Beiliegend folgendes Memoire vom Kaiser.

Il me paroit impossible que les trouppes que l'on jugera à propos de faire embarquer, n'arrivent au point, qui leur aura été fixé.

1. Si à la distance d'une lieue, par exemple, de Semlin, on poste de 100 à 200 pas de distances de l'un à l'autre, sur la rive droite des hommes chargès à se faire entendre constamment par des appels, par les bateaux chargès de trouppes, ou bien,

2. Au cas que cela se puisse, si on établit sur la rive droite des Chevaux, lesquels avec un cable attaché à chaque bateau non seulement le mettroient dans le cas de ne pas pouvoir séloigner plus que de besoin de la rive, mais accelereroit même leur navigation, autant qu'on le voudroit.

Quant à l'attaque même de la Place, je crois que c'est celle de la Citadelle, qui devroit être l'objet principal; parceque dez le moment même, qu'on s'en seroit rendu maître, on le seroit aussi de la Ville, étant de là dans le cas de pouvoir la brûler de fond en comble, s'il le faut, en peu de minutes, sans qu'il en coute peut-être que 10 ou 12 Boulets rouges. Pour faciliter la surprise de la Citadelle, il me semble, qu'il faudroit jetter avec promptitude un ou deux ponts de bateaux sur la Save, et par la moitié de la trouppe que l'on passeroit avec le Canon nécessaire, attirer les Turcs de ce côté là par une fausse attaque sur la Ville, et j'avoue que par tous ces moyens réunis et bien faciles, il me paroit de toute impossibilité, que l'entreprise puisse manquer, sans même qu'il en coute beaucoup de monde; mais dût-il même, contre toute vraisemblance en coûter deux ou trois Battaillons, la Chose est si importante, et par sa reussite on épargnera tant d'autres, qu'à mon

avis il n'y a pas même à hésiter, quoiqu'il puisse en coûter, pourvu qu'on réussisse; et encore une fois, de la façon, dont je viens de le dire, il me paroît de toute impossibilité que cela ne soit.

J'ajouterai seulement encore que, si peut-être dans l'entreprise que l'on vient de manquer, chaque bâteau n'avoit pas eu son Ancre, il est essentiel d'ordonner que chacun d'eux en soit pourvû.

Salvo meliori.

1788.

JOSEPH AN KAUNITZ.

Futak ce 8 Avril 1788.

Mon cher Prince de Kaunitz. Je vous envoye ci-joint une Lettre de Ligne et deux Rapports du Lieutenant Colonel Herbert que je vous prie de renvoyer à ma secretairerie. Vous y verrés que de la maniere dont les deux Armées Russes sont disposées nous n'avons pas grand chose à espérer de leur côté au moins pas de sitôt.

Je viens d'achever en bonne santé ma tournée au Banat. Je continue à prendre tous les arrangemens propres à ouvrir incessamment la Compagne et je compte toujours camper le 16 de ce mois, pour aller ensuite investir Belgrad, aussitôt que les innondations nous permettront de passer la Save et d'etablir des Communications avec nos Magazins et provinces.

Adieu mon cher Prince, vous conoissés tous les sentimens dont je vous suis attaché.

(Signé:) JOSEPH.

JOSEPH AN KAUNITZ.

Futtak ce 12 Avril 1788.

Je vous envoye ci-joint, mon Prince une lettre que le Prince Ferdinand de Würtemberg m'a remise de la part de son Pere, laquelle vous paroitra toute aussi ridicule qu'a moi. Je crois qu'il ne convient nullement de prendre une part quelconque dans cette affaire domestique d'autant plus qu'il faudroit entrer en discussion avec le Duc rennant. Il me paroit donc qu'il faudra se borner à de simples complimens et decliner le reste.

(Signé:) JOSEPH.

JOSEPH AN KAUNITZ.

Klenak ce 25 Avril 1788.

Mon cher Prince Kauuitz. J'ai recu votre Lettre et je vous suis fort obligé pour tout ce que vous voulés bien m'y dire, j'ai donné les ordres au Prince Dietrichstein à l'egard du Polledre de Karscht, que vous desirez d'avoir trop charmé de trouver l'occasion de faire une chose qui puisse vous être agreable.

Nous venons de prendre Sabacs, aprés une vive canonade on a pris la Palanka d'assaut malgré toutes les difficultés qu'un fossé très profond ou il y avoit de l'eau et le parapet bordé de fort grosses Palisades offroient. Les Turcs forcés à se retirer au chateau furent sommés et se rendirent

à discretion. 800 hommes bien portants furent faits prisonniers et mirent bas les armes, sans compter les morts et les blessés dont les derniers perirent la plus part par l'incendie, 17 pieces de Canons et 16 Drapaux furent également pris, plusieurs Agas et chefs outre 200 chevaux et 2000 personnes outre femmes et enfants. Ces derniers je les fais transporter avec leurs effets sans permettre qu'on leur en prenne quelque chose, à Zwornik, avec quelques hommes des leurs pour en avoir soin. Les prisonniers seront transportés à Szegedin, Arrad et en partie aussi à Carlsbourg entretenus aux frais de l'Etat.

Notre perte a été très peu considérable puisqu'elle ne consiste qu'en 6 morts et 11 blessés parmi les derniers se trouve le Feldzeugmeister Rouvroy dont le zele et le Courage vous sont connus, mais heureusement sa blessure n'est que legère puisque ce n'est qu'un Streif-Schuss dont meme il souffre si peu, que dans le moment il est levé et habillé. Le Prince Poniatowsky au contraire, qui est allé outre en outre, et il est à presumer qu'il lui faudra quelque tems pour etre retabli, quoique l'os n'ait point été touché. Adieu mon cher Prince nous alons retourner à Semlin.

Je viens de donner la petite croix de Marie Therese au Prince de Ligne et de le nommer Lieutenant Colonel parce qu'il s'est particulierement distingué dans cette affaire et que c'est à lui qu'on en doit en partie le bon Succés. Je vous prie de m'envoyer un nombre de ces petites croix munies de leurs rubans, afin que je puisse d'abord en faire usage dans des occasions pareilles.

(Signé:) JOSEPH.

JOSEPH AN KAUNITZ.

Semlin, ce 27 May 1788.

Mon cher Prince! En vous envoyant cette lettre que je viens de recevoir du Prince de Ligne, vous jugerés vous même de son contenu, et je vous prie après l'avoir lue de la renvoyer à ma Chancellerie.

Il est bien facheux que toutes les circonstances se reunissent à me mettre dans la triste necessité de devoir attendre ici dans l'inaction leur debrouillement. Toutes les nouvelles s'accordent à assurer la possibilité de l'arrivée de l'Armée turque à Belgrade dans l'espace d'un mois, et elle doit déja se trouver à Sophie. Je dis la possibilité parce qu'il est bien probable que si je ne passe ici la Save et n'assiege point Belgrade le Grand Visir ne se pressera point non plus de venir; tandis que si je la passe, c'est son jeu de marcher le plutôt possible pour degager cette Place. Or il n'est pas douteux combien la situation de nôtre Armée seroit alors precaire, ayant deux grandes rivieres, et une Ville avec une forte Garnison en dos, et une puissante Armée en front. Outre cela l'opinion generale est, que ce seroit infinement hazarder, et que le jeu ne vaudroit point le risque que l'on courroit à passer actuellement la Save, puisqu'on ne pourroit la passer sans commencer en même tems le Siege de Belgrade. Il a donc fallu après que toutes les dispositions avoient été faites pour marcher aujourd'hui, que j'y renonce; et me determine à attendre ici tristement les évenemens et les nouvelles qui pourront me décider. Je serai prêt de façon à pouvoir marcher pour lors dans l'espace de deux fois 24 heures.

Vous n'avés pas besoin, mon Prince, de me rappeler combien cela est facheux. J'en sents tout le poids et les consequences, et il a fallu un effort de raison pour plier mon desir et ma volonté, et oublier toute ma convenance pour celle des autres, mais qu'est ce que la Volonté d'un contre celle de tous? et quelle aide peut-on se flatter de gens, que l'on fait agir contre leur conviction? Ils se retirent, vous laissent dans l'embarras, et ne font que strictement leur devoir, et seul on n'est pas suffisant de tout faire et de tout prevoir. Il n'y a qu'un cri que l'on auroit dû passer au mois d'avril, mais alors quand c'etoit moi qui le disois et pressois ce passage, rien n'etoit prêt, rien arrangé, rien n'etoit possible: enfin la situation est très facheuse, et je ne puis vous cacher, mon Prince, la peine cuisante que j'en ressents. Je tacherai en attendant de ne pas perdre tout à fait mon tems, et de me former des Generaux un peu plus maneuvriers qu'il ne le sont maintenant.

Si les occasions se presentent, je tacherai d'en profiter. Il faut bien que dans cet entrefait le Russes fassent quelque chose, que leur flotte s'approche, qu'en Crimée il arrive quelque evenement, et qu'enfin les Turcs se décident à un parti d'après lequel je pourrai aussi prendre le mien. Deux Pacha doivent deja être arrivé à Vidin avec des Corps de troupes, dont l'un doit marcher vers Belgrade et l'autre passer le Danube sur des ponts établis en cet endroit pour se porter en Valachie, et delà penetrer dans le Bannat de Temesvar. Cela donnera peut-etre lieu à quelques évenemens. Voici tout ce que je peux vous dire pour le present mon cher Prince, et je vous prie de faire valoir ces raisons

à l'occasion par vos discours, qui font tant d'impression sur l'etranger et sur le public. Adieu mon Prince portés vous bien et croyez moi avec tout l'amitié.

(Signé :) Votre très affectioné
JOSEPH.

JOSEPH AN KAUNITZ.

Semlin ce 18 Juin 1788.

Je vous envoye cijoint mon cher Prince, cette lettre que je viens de recevoir du Prince de Ligne et que je vous prie de renvoyer à ma chancellerie après l'avoir lue. Vous pouvés vous imaginer combien son contenu m'est désagreable, il me force à agir en consequence, savoir à ne pas être la dupe de ces gens là, en me mettant seul en avant, et leur servir de pattes du chat, adieu.

(Signé :) JOSEPH.

JOSEPH AN KAUNITZ.

Semlin ce 17 Juillet 1788.

J'ai reçu mon Prince, la lettre que vous venés de m'écrire, et je suis fort obligé au Roi de Sardaigne, qu'il ait en partie contribué à me procurer la satisfaction de causer un instant avec vous. Je vous joins ici la lettre de

même que ma reponse que vous lui ferés parvenir, et une copie de cette derniere pour vous.

La trahison commise envers l'Official Brognard, le Capitaine Pernet et leur Compagnon m'a fait la plus grande peine, on ne peut rien imaginer de plus abominable, et quoique je n'aie point connu personnellement Brognard j'en entends dire tant de bien de tout le monde, que je le regrete encore d'avantage. Quant au Capitaine Pernet, c'etoit un homme d'esprit et d'intelligence, tandis que Vukassovich n'est qu'un bon Soldat.

Vous avés parfaitement raison, que pour le present il n'y a autre chose à faire qu'à souffrir son mal en patience, mais je ne puis comprendre comment on a toujours pu tant vanter la bonne foi des Turcs, après que dans plusieurs occasions deja je n'en ai vu que des atrocités, manque de parole et la plus mauvaise foi, aussi suis-je bien decidé dans les occasions qui se presenteront d'user envers eux des moyens, qui ont si bien servi les russes et de les traiter avec la derniere rigueur.

Pour ce qui est du grand Visir, je ne puis vous en dire autre chose, mon Prince, si non que d'après les nouvelles, que j'en ai reçu jusqu'à hier, il se trouvoit encore à Sophie, mais qu'il avoit detaché un gros corps à Nisse, et un autre à Vidin, et envoyé plusieurs petits detachemens dans la Valachie, et sur les grands chemins de Vidin et de Nisse vers Belgrade.

Avant hier nous avons vu arriver dans cette place un renfort assez considerable d'Infanterie et de Cavalerie, suivi de nombre de chariots et de chevaux de bat, et comme de-

puis bien de tems on a vu fort peu de monde dans Belgrade, on est dans l'incertitude si ce sont de troupes fraiches, ou seulement un detachement de cette garnison, pour aller prendre et escorter le Convoy qui y est entré.

Selon toutes les nouvelles, et même d'après la deposition de deux deserteurs Turcs, qui sont passés chés nous depuis peu, la Garnison de Belgrade ne doit pas être bien forte, et tout au plus de 10^{m} hommes, puisque les 4- et 5000 hommes de troupes étrangeres qui y etoient, en sont successivement desertés pour la plus part, aussi n'entend-on plus tirer un seul coup, ni font-ils la moindre entreprise depuis quinze jours. Hier m'est parvenu par Courier la nouvelle de General Wartensleben comme vous verrés par son rapport, que le Grand Vizir est arrivé à Vidin, et qu'il vouloit même avancer vers Kladowa. J'attends la Confirmation pour me regler en consequence. Au reste mon projet ulterieur pour la Campagne est très simple. Ayant attendu si longtems pour passer la Save et assieger Belgrad, il faut bien attendre encore plus longtems, pour, que le Grand Vizir avec la principale Armée, soit par l'évenement arrivé à la flotte turque dans le Liman, ou par l'Entrée de l'une des deux armées russes dans la Moldavie, et de la Marche de l'autre vers Oczakow, se decide ou à marcher ou contre les russes ou contre nous avec toutes ses forces, ou à se partager, ou enfin la saison avançant, que son armée se diminue par la defection de ses troupes, et alors il est à esperer que je pourrai reparer au mois de Septembre, ce qu'on a perdu au printems, et cela avec plus de certitude pour la reussite, et moins de hazards.

Adieu mon cher Prince, vous pouvés compter, que dès que je saurai quelque chose vous en serés informé portés vous bien, et croyés moi bien sincerement

Votre affectioné ami
(Signé:) JOSEPH.

JOSEPH AN KAUNITZ.

Semlin ce 2 Août 1788.

Mon cher Prince de Kaunitz. Vous verrés par les deux Lettres ci joints du Prince de la Ligne et du Lieutenant Colonel Herbert l'etat présent des Armées Russes, dont il n'y a pas beaucoup à esperer. L'inconcevable levée de bouclier de la Suede augmente encore leurs embarras et nous pourrions bien être dans le cas, de les partager, si ce mal gagnoit de proche en proche. Je vous prie, mon cher Prince, de me faire connoitre vos reflexions lumineuses sur une situation aussi critique que paroit celle dont nous sommes ménacés et quel parti vous croyeriés convenable à tout événement?

Pour moi je me tiens encore ici en panne jusqu'a ce que les grandes chaleurs soient passées, et que le Grand Visir qui selon mes dernieres nouvelles est encore à Nissa, se soit decidé à quelque chose, ce qui pourra nous mener jusqu'à la fin de ce mois, ou je recevrai aussi les nouveaux Bataillons, que j'ai été obligé de faire marcher après avoir affoibli l'Armée pour envoyer des renforts au Banat et en Transylvanie.

Adieu mon cher Prince, vous connoissés les sentimens avec lesquels je suis

Votre très affectioné ami
(Signé:) JOSEPH.

KAUNITZ AN JOSEPH.

Du Jardin à Mariahilff, le 10 Août 1788.

Par le billet, dont m'a honoré V. M. le 2. de ce mois, Elle a bien voulu me communiquer une Lettre du Pce. de Ligne avec une autre du Lieut Colonel de Herbert, et me faire connoitre en meme tems:

„Que le contenu de ces deux Lettres Lui fesoit apprehender que, dans l'état present des armées russes, il n'y avoit pas beaucoup à en èsperer."

„Que l'inconcevable levée de bouclier de la Svede augmentoit encore leurs embarras."

„Que nous pourrions bien être dans le cas de les partager, si le mal gagnoit de proche en proche."

„Et que dans ces présuppositions V. M. desiroit que je Lui communiquasse mes idées sur une situation aussi critique, que paroissoit celle, dont nous sommes ménacés, ainsi que sur le parti, que je croirois le plus convenable à tout évenement."

Je suis veritablement peiné de voir V. M. aussi affectée qu'Elle me paroit l'être d'un etat de choses, non pas impossible sans doute, si on ne tache de les prevenir; mais en échange en ce cas non seulement invraisemblable, mais

meme parfaitement impossible; et je Lui avoue moyennant cela, que bien loin de voir aussi noir, je vois encore du remède à tout, malgré les evenemens de huit mois passés d'une façon, qui pourra paroitre plus inconcevable peut-etre à la posterité, que la levée de bouclier du Roi de Svede.

Pour ce qui est des armées russes, je crois devoir appuyer mon opinion à leur égard sur ce, que nous en mande le C[te]. de Cobenzl par la dépêche, que nous a remise son dernier Courier, et bien plus encore sur ce que doit les engager à faire leur propre interêt. Le contenu de Sa Lettre ne me permet pas de douter que le P[ce]. Potemkin ne prenne Oczakow.

V. M. aura vu aussi, que le Marechal Romanzow a eu les ordres les plus pressants, et les plus positifs de se porter en avant conformement aux desirs de V. M. et de mettre toute la Vigueur possible à ses opérations, et comme il s'est plaint qu'il manquoit de Cavallerie, que l'on vient de lui en envoyer d'après la Lettre du P[ce]. de Ligne.

La prise de Chozim, qui se rendra, j'espere à la fin, et dont la reoccupation de Jassy pourra peut-être être la suite, donnera des facilités, à ce qu'il semble, aux operations ulterieures du C[e]. de Romanzow, lequel quand même il n'auroit que 29 mille hommes, d'après ce que mande M[r]. Herbert, pendant la dernière Guerre, avec une armée qui n'etoit gueres plus considerable, n'en a pas moins battu les Turcs par tout, ou il les a trouvés; et c'est d'ailleurs une reverie ce que dit ce Lieut. Colonel de la prétendue appréhension du Marechal à l'égard des Polonois.

La Levée de bouclier du Roi de Svede augmente sans doute les embarras de la Cour de Petersbourg, mais d'après la dernière dépêche du Cte. de Cobenzl, elle ne s'en trouve pas moins deja actuellement dans un état de defense, d'après le témoignage du Gran Duc même, asséz rassurant, pour ne pas devoir faire craindre de grands progrès de la part des Svedois.

L'évenement du dernier Combat entre la flotte russe et Svedoise, qui a été favorable à la première, fournit des esperances fondées pour ceux qui pourront le suivre.

On ne peut gueres douter que le Danemarc ne reconnoisse le Casus Foederis.

La Cour de Berlin desaprouve hautement et en tous lieux l'aggression de la Svede. Elle ne sauroit y prendre part sans se brouiller à jamais avec le Grand Duc, qui hait le Roi de Svede le plus cordialement possible, et que cependant elle a tant d'intérêt de ménager, desirant constamment, comme on fait, de le faire rentrer tôt où tard dans l'alliance de la Prusse.

La France a dejà menacé le Roi de Svede de Lui retirer ses anciens subsides.

Ce Prince n'a obtenu encore aucune des conditions du marché, qu'il a fait offrir à la Porte ottomanne, comme nous le savons par des voyes, qui ne sauroient nous être suspectes; et la dernière note, qu'il a fait remettre au Ministere russe, est si scandaleuse et si revoltante, qu'elle ne peut que détourner de plus en plus toutes les Cours de l'Europe de la tentation de prendre part à son equippée.

Dans cet état de Choses il me semble, que rien n'est moins vraisemblable, que de voir le feu de la Guerre s'éteindre,

au moins dans cette année; Mais j'avoue qu'il n'en seroit pas de même, si par une continuité d'inaction, ou en fesant la guerre avec trop de circonspection, on la fesoit durer, qu'à Dieu ne plaise; et que, en ce cas, il seroit sans doute tres-possible, que d'après le plan de M. de Herzberg, la Cour de Berlin, par l'offre d'une Mediation armée, proposat aux deux Cours Imp[les]. des Conditions de paix aussi desavantageuses et peu honorables pour elles, qu'elles lui seroient utiles; et qu'en cas de refus, elle se determinât à les y forcer par la voye des armes.

C'est donc cet état vraisemblable des choses, si la guerre vis-à-vis des Turcs traine en longueur, et non pas leur etat actuel, qui me paroit devoir allarmer; et j'en conclus qu'il faut à tout prix empecher, qu'il ne parvienne à exister, et que comme ce n'est, uniquement, que par l'employ des moyens les plus vigoureux pendant le reste de la Campagne, que la Porte pourra être forcée à devoir donner les mains à des conditions de paix honorables et acceptables encore pendant l'hyver prochain, il faut les employer absolument.

Si la Russie prend Oczakow, et obtenoit peut-être encore quelques autres médiocres avantages pendant la Campagne, elle pourroit fort bien nous proposer de nous prêter conjointement avec elle à offrir la paix à la Porte, et si en ce cas nous ne nous trouvions pas nantis, comme elle, d'avantages, qui puissent nous dédommager jusqu'à un certain point au moins de ce que la Guerre nous aura couté, en hommes et en argent, nous serions dans la cruelle situation de l'avoir faite, non seulement à pure perte, mais d'avoir sacrifié même toute notre considération politique et militaire, par la façon, dont elle auroit fini pour nous.

Il faut par conséquont, à mon avis, que sans perdre un moment de tems, V. M. par les plus vigoureuses opérations tache de se mettre en possession de tout ce qui est le plus à portée d'être conquis, pour pouvoir le conserver par la paix, ou le troquer, s'il ne lui convient pas de le garder, contre d'autres acquisitions, qui seroient plus à sa bienseance.

Pour cet effet il me semble, qu'il faut composer incessamment *Zwei Hauptarmeen*, celle de V. M. et une autre de 50 mille hommes effectifs, qu'il faudroit, avec tout ce qu'il faut sans exception, confier au commandement de celui qu'Elle croira le plus en état de Lui en rendre bon Compte, et ce qui ne seroit pas moins essentiel, qu'Elle lui laissât la liberté pléniere d'en faire l'usage, qu'il jugeroit être le plus convenable aux Circonstances, et à l'intention dans la quelle il faudroit lui confier qu'Elle est de faire la paix, s'il se peut, pendant l'hyver prochain.

A cette fin, il me semble, qu'ainsi que le Grand Visir doit chercher et cherchera sans doute à eviter un combat decisif, parcequ'il aura bien plus gagné, s'il parvient à nous faire user la Campagne infructueusement, que raisonnablement il ne peut esperer d'une bataille; par la raison inverse il nous convient de chercher à combattre son Armée, ou des grands Corps d'armée, qu'il en auroit détachés; parceque une ou deux Victoires remportées sur les armées ottomannes, et sur lesquelles il semble que l'on est en droit de compter, vu notre superiorité en savoir et en artillerie, tout sera dit en ce cas; et la Porte se prêtera vraisemblablement en faveur de l'une et de l'autre des deux Cours Imp^les^. à des Conditions de paix aussi avantageuses et aussi hono-

rables, que les circonstances peuvent nous permettre d'en exiger d'elle.

L'orsque V. M. me fait l'honneur de me demander mon avis, je dois ne point biaiser vis-à-vis d'Elle, tout comme je dois et sais me taire, lorsqu'Elle ne me l'a point demandé.

Je ne suis point inquiet par Conséquent sur la façon, dont V. M. trouvera bon d'accueillir ce très-humble avis, j'espere même qu'au moins Elle prendra en bonne part tout ce que je viens d'avoir l'honneur de Lui exposer, et dans cette Confiance je Lui baise les mains avec la plus profonde soumission.

(Signé:) KAUNITZ-RIETBERG.

JOSEPH AN KAUNITZ.

Jabuka ce 15. Août 1788.

Mon cher Prince de Kaunitz. Je viens de recevoir votre Lettre du 10. de ce mois, Je suis parfaitement convaincu et je l'etois de tout tems que nous devions agir offensivement, mais le tems ayant été manqué au printems, la chose est devenue beaucoup plus difficile, qu'elle l'eut été alors.

Je suis actuellement dans un très grand embarras, les Turcs ayant forcé la position du General Papilla à Schupanek qui par une negligence inconcevable s'est conduit à cette occasion contre les ordres reiterés et très positifs que je lui avois donnés, de ne point rester en place. Tous les

autres Postes de ces montagnes se trouvent pris en revers et par là les Turcs ont en leur pouvoir une partie des Montagnes du Banat et la rive gauche du Danube.

Nous y avons perdu du monde et du Canon et je suis en pleine marche avec une partie de l'armée pour aller chercher ce Corps Turc et le rechasser, si je puis. Du reste l'Armée que j'amene de Semlin n'est pas bien nombreuse, car il y à peine 20 mille hommes, le reste devant couvrir Semlin et l'Esclavonie.

Vous saurez dejà, mon cher Prince, que j'ai fait choix du Marechal Laudon pour commander le Corps de Croatie, il aura plus de 60 mille hommes sous ses ordres avec le plein pouvoir de les employer, comme il le jugera à propos.

Si l'affaire du Banat se termine heureusement, alors je pourrai penser à Belgrad, si non il faudra voir, comment on pourra s'arranger.

Adieu mon cher Prince, je vous prie de me continuer vos Avis Salutaires, mais l'eloignement et les circonstances changeant souvent la nature des choses, et elles se trouvent tout autres sur les lieux qu'elles paroissent de loin. Vous connoissés les sentimens d'estime et d'amitié que je vous ai voués.

(Signé:) JOSEPH.

(P. S. de la main propre de l'Empereur.)

La plus grande peine que j'eprouve dans ce moment important, c'est d'etre incommodé d'une Toux seche qui me rend la respiration embarassé, et je maigris, les forces aussi diminuent passant des nuits blanches, et à cella il vient de se joindre une petite fievre qui garde le Tipe de quarte et

voilla un mois que cella dure le travaille auquelle je ne cesse de me livrer comence à me couter et à cheval je me fatigne même au pas mais pourtant je vais mon train et tant que je pourrai me trainer seulement, je ne quitterai pas ma besogne ou je crois en honneur etre dans ce moment necessaire adieu votre sincere amitié et interest pour moi m'a engagé d'entrer dans ces details.

KAUNITZ AN JOSEPH.

le 25 Août 1788.

(Dicté par S. A.)

Je rends mille Graces très humbles à V. M. de la bonté, qu'Elle a bien voulu avoir de me mander tout ce, que contient Son gracieux Billet de Jabuka du 15. du courant, et je partage bien cordialement toutes les facheuses sensations de l'âme, que doit Lui avoir causées tout ce, qui est arrivé, et encore plus ce qui n'est point arrivé jusqu'à présent; Mais comme le passé est passé, et que *quod factum, infectum fieri non potest*, je n'en parlerai plus à V. M. Il me semble qu'il ne faut plus penser qu'à l'avenir, et commencer relativement à cet avenir, par ce qu'il y a de plus important et de plus pressant, et c'est à mon avis la conservation de Sa precieuse Personne, qu'Elle doit devant Dieu et les hommes, à l'Etat et à Ses fideles Serviteurs, avant tout et plus que toute autre chose.

Ce que Vous avez la bonté de me mander en détail, Mon Cher Maître, des Symptomes de l'Etat de Votre Santé chancelante et allant de mal en pire depuis plus de deux

mois, est très-fort en droit d'allarmer, et il est fort à
préhender que Vous y succomberez, si Vous n'y app
sans tarder un moment, le remede, sans le quel il ne
roit y en avoir aucun autre, et ce remede c'est de V
éloigner incessamment de toute la fatigue de Corps
d'esprit, et de toutes les facheuses agitations de l'Ame,
dans ce moment ci et jusqu'à votre entier rétablissem
Vous n'étes plus en état de pouvoir supporter, non p
que les impressions des climats, dans les quels se fait
se fera la Guerre par la suite, et pour cet effet, il fa
que Vous abandonniez incessamment le Commandement pe
sonnel de Vos armées; à l'exception de Charles quint,
encore quelques fois seulement, presque tous les ancêtre
ainsi que la plus part de Souverains de l'Europe, ont cr
pouvoir et devoir le confier à leurs Généraux pour se re-
server à ce qui est proprement le devoir de l'état du Souverain, c'est à dire le Gouvernement et la Surveillance
generale de l'état que la Providence Lui a confié; et je
Vous avoue que, pour ne pas faire comme eux, je ne vois
d'autre raison, que l'exemple du Roi Frédéric II, le quel
tenoit à des circonstances qui lui étoient personnelles, et
qui par conséquent ne peut ni doit faire loi.

Je pense en même tems que, comme vraisemblablement le Marechal Lacy ne voudra pas rester à l'armée dez que Vous la quitterez, et que cela ne seroit pas même praticable vis-à-vis du Marechal Laudon, comme le sait mieux que moi V. M., il faudra remettre le Commandement général de Vos Armées à ce dernier avec plein pouvoir de confier à qui il voudra celui des Corps d'armée qu'il jugera devoir en détacher. Pour Votre Personne, Mon Cher Maître,

Vous devriez à mon avis par raison de l'état de Votre Santé revenir ici incessamment, à fin de pouvoir vaquer aux soins, qu'on jugera les plus propres à la rétablir; pour d'ici ne Vous occupez que du soin de ne laisser manquer de rien vos armées, et du reste de vos affaires du dehors et du dedans. Je crois même que pour Vous aider à pouvoir supporter ce poids qui ne restera encore que trop considerable, Vous feriez fort bien d'appeller ici incessamment M. le Grand Duc de Toscane, en qui Vous avez Confiance pour Vous aider et soulager jusqu'à Votre entier retablissement; et pour ce qui est du Commandement Général de Vos Armées comme le Marechal Laudon n'a pas aussi une santé bien robuste, je crois qu'il faudroit le prier et lui ordonner même de penser à tous les moyens, qu'il jugera propres à pouvoir le soulager et alléger sa besogne, et l'autoriser d'avance à les employer quels qu'ils soient.

En attendant, comme le seul ami de mon espece que Vous ayez au monde, je crois devoir prendre sur moi de vous envoyer votre premier medecin Stoerk; et je Vous conjure pour ne rien avoir à Vous reprocher devant Dieu et devant les hommes, de déférer à tous les conseils, que je viens de prendre la liberté de Vous donner avec l'attachement sans bornes, que je vous ai voué pour la Vie.

(Signé:) KAUNITZ-RIETBERG.

JOSEPH AN KAUNITZ.

Klein-Dickwann ce 26 Août 1788.

Mon Prince. Le contenu des deux interceptes que vous aures vus du Cabinet et de Hertzberg à Dietz est aussi

interessant que positif. Or je ne connoitrois ni mes devoirs qui me lient à la Conservation et au bien être de ma Monarchie et de mes concitoyens, si je ne vous declarois que de resister à deux Ennemis à la fois comme la Porte et le Roi de Prusse qui environnent toute la Monarchie est chose impossible, et d'autant plus impossible que la foiblesse et la nullité des moyens de la Russie sont evidens, et que de la France ni d'aucune autre part je n'ai rien à attendre, mais que bien au contraire je suis sûr de la plus mauvaise volonté à mon egard.

Couvrir et defendre seulement nos frontieres contre les Turcs, qui s'etendent depuis la mer Adriatique jusqu'au Dniester, et defendre la Boheme, la Moravie et une partie de la Gallicie contre le Roi de Prusse en même tems est de toute impossibilité. J'ai actuellement 282000 hommes sur pied que je paye de ce coté uniquement occupés à couvrir mes pays, mes habitans et leurs habitations d'une ruine et d'une destruction totale, suite d'un quart d'heure que cet ennemi destructeur passe dans un endroit, où hommes, femmes, et enfans ou betails sont enlevés, recolte et effets brulés, et ce sera un miracle si je trouve moyen de finir cette Campagne sans que des plus grandes devastations que celles, qui se sont deja faites se suivent; j'ai tout lieu même d'en douter.

Il est vrai qu'il s'est commis des bevues et quelques fautes, surtout la derniere du General Papilla et celle du Prince Charles à Dubitza ont renversé tout le plan de Defense du Bannat et d'Agression en Bosnie, mais du reste dès que le mois d'Avril a été malheureusement perdu pour commencer l'offensive du coté de Belgrade, il n'y avoit plus

autre chose à faire, et il est encore étonnant que l'on se soit soutenu, et qu'on ait pu repousser l'Ennemi, qui faisoit constamment tant d'Attaques avec des forces aussi superieures en differens endroits le long de toute la frontiere sans avoir pu percer autre part qu'à Schupaneck.

Il n'y a rien de si facile que d'imaginer qu'il faudroit rassembler une couple de Grandes Armées, passer dans le pays ennemi, y faire naitre des evenemens interessants et decisifs par des batailles, ou des Siéges. Cela seroit parfait contre toute autre Puissance Européenne avec laquelle on seroit en guerre; et les Russes qui etoient toujours en pays Ennemi comme la Moldavie, la Valachie, et la Besarabie ou des deserts peuvent agir ainsi, et l'ont fait avec succes.

Mais nous c'est tout autre chose pour occuper quelques lieues des pays en Servie ou en Bosnie, provinces sans cela sans resource et devastées, nous aurions 20 lieues du plus beau pays derriere nous avec la plus belle culture et beaucoup de population et qui ont couté des sommes immenses à établir, ruinés dans un instant: le jeu ni l'avantage ne seroit pas egal. Et de quel droit peut même un Souverain laisser oter la vie et detruire les possessions de ses sújets, qui le payent pour le defendre? et les abandonner uniquement pour aller faire des conquêtes insignifiantes ou pour obtenir des avantages futiles, qui sonnent seulement dans le Gazettes, et dans l'opinion du Grand nombre, pendant qu'il diminueroit le vrai Capital de son Etat et en affaibliroit toutes les resources pour des années. Je fais la guerre à la Pórte seul, puisque la Rùssie loin d'être partie principale et moi l'Allié, Elle n'a pas même causé une diversion et que tant qu'il y a des troupes de

terre turques elles sont toutes contre moi. Ajoutés à cela mon Prince, que ce n'est point à des Armées seules qu'on fait la Guerre, mais à toute une population, que chaque vieillard, chaque enfant en etat de tirer un coup de fusil est soldat, quand il s'agit de defendre ses foyers, ou d'aller piller et assassiner dans le pays ennemi: le nombre est donc indeterminable.

Si la Russie avoit voulu ou pu faire ce qu'on avoit droit de supposer ou de pretendre d'Elle savoir qu'Elle ait fait avancer une Armée dans la Moldavie entierement abandonnée et que cette Armée se fut approchée du Danube comme pendant la derniere Guerre ou elle etoit seule, alors la Gallicie, la Buccowine et une grande partie de la Transilvanie etant couvertes, je pouvois réunir tous les Corps que j'y ai maintenant, me porter egalement sur le bas Danube, y etablir le centre des Operations, avancer en même tems en Bosnie, et faire le Siége de Belgrade sans craindre, que le Grand Visir vint le troubler, puisqu'il n'auroit jamais osé marcher en Servie, et degarnir la Bulgarie en laissant sans defense les chemins qui menent du bas Danube à Adrianople; ce qui eut egalement exposé ses derrieres et sa Communication avec la Rumelie.

Mais à present c'est tout le contraire, et si avec cela le Roi de Prusse et l'Angleterre viennent à s'en meler comme il est clairement exprimé dans ces interceptes et d'une façon même obligatoire avec l'ordre à Dietz de le declarer à la Porte, soit en nous forçant à accorder tous les Avantages qu'ils desirent ou en nous obligeant à leur faire en même tems la Guerre, alors dans ce dernier cas la Monarchie est perdue, parce qu'il faudroit diminuer le

nombre de troupes qui se trouvent actuellement contre la Porte, pour empêcher seulement le Roi de Prusse de ne pas occuper toute la Bohême et la Moravie et de marcher à Vienne. Mais en diminuant les forces actuelles contre la Porte nous ne sommes plus en état de nous defendre, et par consequent une grande partie de la Transilvanie, le Banat de Temesvar, et l'Esclavonie seront perdus avec un couple de milliones d'habitans, et cela sans pouvoir reparer les ravages pendant un Siecle. Or il n'y a pas d'Allié au monde qui puisse pretendre ni valoir ces sacrifices sans procurer en même tems à l'autre les moyens pour sa propre sureté.

Je crois avoir asses fait, puisque par ma declaration de Guerre et par mes mesures j'ai attiré à moi toutes les forces Ottomanes, j'y ai perdu hommes et millions, et j'ai sauvé la Russie qui n'etoit nullement preparée ni en etat de faire la guerre dans ce moment là, ainsi qu'on l'a vu. Elle auroit perdu la Crimée, Cherson et les autres provinces qu'Elle a acquises par l'autre Guerre, indubitablement sans moi. Or tous ces raisonnements doivent mener à une fin qui est que je crois, que vous devés, mon Prince, un Courier en Russie avec ces interceptes très claires et obligatoires, que vous devés y joindre tous les raisonements si vrais et si convaincants que je viens de faire et que pour agir très honetement je voulois demander à l'Imperatrice les moyens qu'Elle pouvoit me procurer pour ma sureté contre le Roi de Prusse, puisqu'il ne s'agissoit pas moins que cela. Que si elle ne pouvoit pas m'en donner des satisfaisantes et suffisants comme je suis bien sûr, il falloit au moins proposer conjointement une paix acceptable à la Porte

et que si cela ne lui convenoit pas non plus, Elle devoit au moins me laisser la liberté de songer à faire la mienne. Je serois néanmoins toujours à même, le paix faite avec la Porte de pouvoir lui être encore très utile en contenant le Roi de Prusse et les Polonais sur les vues qu'a le premier de se procurer un agrandissement considerable en Pologne, et les derniers de secouer l'influence preponderante qu'Elle y a. Avec les Possessions que l'Imperatrice a actuellement, Elle n'a rien à craindre, et Elle pourra toujours faire une Guerre definitive contre la Porte.

Je soumets tout cela à vos serieuses reflexions mon Prince je vous prie d'y penser murement, et d'agir en consequence, puisque vous y étes entierement autorisé de ma part.

(Signé:) JOSEPH.

(P. S. de la main propre de S. M.)

Ma santé mon chere Prince dont je vous avois entretenu l'autre jour est un peux meilleur quoique les jours de la fievre j'en ait encore de resentiments, et que la Toux et difficulté dans la respiration continue, je marche neanmoins avec l'armée en voiture pour menager mes forces à une grande occasion, il s'agit de sauver le banat et la Transilvanie menacé par tout l'armée du Grand Visir, Wartensleben est canoné dans sa position, mais il tient ferme encore il sera heureux si j'arrive encore à temps, et si la fortune nous seconde, car nous sommes en tout 18000 hommes contre 100000, adieu portés vous bien.

JOSEPH AN KAUNITZ.

Illova ce 9. Septembre 1788.

Mon cher Prince! dans l'attente des reflexions que vous aura fait naitre ma derniere lettre de Klein Dickwann et des mesures qu'en Consequence vous aurés jugées à propos de prendre, je crois devoir vous tenir au fil de toutes les circonstances.

Selon tous les interceptes la Cour de Berlin continue à poursuivre son projet de profiter de cette guerre pour s'agrandir. Toutes ses vues sont tournées directement et uniquement contre nous; par les derniers même elle instruit son Ministre Dietz, que si la guerre ne tournoit pas au desavantage de la Porte, comme elle l'avoit suposé, et que par consequent on ne pût lui proposer des cessions, qu'elle n'etoit point embarassée, et qu'elle n'en executeroit que plus facilement son plan d'agression contre moi, si j'ètois malheureux. Cela fait voire que coute qui coute si on ne previent pas, elle parviendra de l'une où de l'autre façon à son but.

Vous aurez vu mon Prince puisque on vous communique les Rapports que je recois des Corps detachés, que le Major Stein rapporte, que le Turc, qui par le Grand Visir en personne lui avoit été donné pour le conduire, et lui servir de sauve Garde, en sortant de la Caverne de Veterani, qu'il avoit defendue pendant trois semaines, lui avóit repeté par 4 fois par un interprete italien, également du Grand Visir, qu'il devoit me signifier à son retour chés moi, qu'il desiroit de faire la paix avec moi, et que lui se chargeoit même de me faire avoir quelques avantages.

Quoique cela soient de propos en l'air, et tenus peut-etre pour voir ce qu'on pense, néanmoins provenant immédiatement de celui qu'a été chargé par le Grand Visir de le conduire, cela merite reflexion.

Notre Situation du moment est celle ci. Je suis conjointement avec le Corps de Wartensleben placé assés avantageusement derriere un grand Ravin, qui joint les hautes montagnes et touche à la riviere de Temes, devant l'endroit de la Poste qu'on nomme Szlatina. L'Armée quoique reunie avec le Corps de M. de Wartensleben, ne fait en tout que 30^{m} hommes.

Les Turcs occupent toute la Valée de Schupaneck et Mehadia, le Danube jusqu'à un endroit nommé Perszaszka, toute la Valée de l'Almas, et leurs patrouilles parcourent les Valées de Kornia, et Mehedika jusqu'à Terregova, ou le terrain commence à se reserrer entre les montagnes. Un grand nombre de Villages, qui se trouvent dans ces Districts ont été brulés, et comme la retraite de Mr. de Wartensleben a été secrete, et precipitée, la plus grande partie de la Population avec tout le betail, les effets, et les produits de la recolte ont été la proie de l'ennemi, qui a eu tout le tems d'aller fouiller les bois et les montagnes, ou ces pauvres gens s'etoient sauvés pour le moment.

Selon toutes les nouvelles quoiqu'on ait bien de la peine à s'en procurer, toute la force de l'Armée du Grand Visir doit se trouver reunie entre Orsowa et Mehadia. Il y a un Corps detaché au Danube, qui tient les hauteurs au dessus de la Grotte de Veterani, ou nous avions fait de retranchemens. Le reste du pais n'est parcouru que par des Trouppes de Cavalerie.

Mon Armée donc se trouve à trois marches de celle du Vizir. Tant qu'il ne sort point des gorges de Mehadia, et qu'il ne debouche pas vers nous, tous les gens d'experience et qui connoissent le pais assurent qu'il est impossible de l'attaquer. Jusqu'a present nous le tenons encore reserré dans cette partie des Montagnes du Bannat. Mr. de Brechainville est detaché le long du Danube, et tient les gorges qui conduisent des Montagnes de l'Almas dans la pleine. Les mines sont par là egalement encore couvertes et defendues, et il faudra attendre dans cette position ce que le Grand Vizir fera.

Nous couvrons le grand chemin de Karansebes, et en meme tems celui qui conduit en Transilvanie. Il est probable que le grand Vizir tachera de forcer le passage du coté du Danube, qu'il fera remonter un grand nombre des Batimens armés qu'il a pour se faciliter par là les incursions dans le plat pais. Mais etant deja marché ici, ce que je n'aurois jamais fait sans les vives sollicitations de Mr. de Wartensleben, et les assurances reiterées qu'il maintiendroit son poste, et qu'il ne pouvoit penser à une retraite, je me suis vu engagé à passer les Montagnes avec l'armée et à deux marches avant d'en deboucher le matin ou il me parloit encore des secours qu'il desiroit, et de quelques pieces de Batterie, qu'il vouloit faire venir de Temesvar, le même après diner il me fit savoir qu'il se retiroit encore le meme soir. Je ne pus donc que continuer ma marche et me trouvant dejà dans cette vallée je ne puis en retourner par le même chemin dans la plaine, sans avoir des nouvelles plus positives que l'ennemi rassemble vers là ses plus grandes forces, à quoi je m'attends cependant. Si l'on peut d'avance

former une conjecture sur la façon dont cette campagne se terminera, il est probable que le Grand Vizir se bornera à faire remonter prés de cent Batimens armés, qu'il a sur le Danube vers Belgrad, à ravitailler par là cette place de tous les vivres possibles, à y etablir un corps, et à faire sous la Protection de ces mêmes Batimens armés des ravages considerables tout le long du Danube et aussi de la Save, et il ne passera pas je crois avec son Armée ni le Danube ni la Save et par là il nous mettera dans l'impossibilité de l'attaquer, et d'en venir à une affaire decisive, enfin il gardera Mehadia, Schupanek et cette vallée tout l'hiver comme une conquette, chose qu'il fera sonner très haut à la Porte, et qui pourra en même tems lui servir d'echange pour Sabacs, et pour tout ce qu'on pourra lui prendre en Bosnie. Voila le triste tableau, que je dois vous faire, mon Prince, et je ne puis point vous en faire esperer un plus riant même pour la Campagne prochaine, sans quelques evenemens imprevus, car ne pouvant augmenter l'armée en degarnissant encore d'avantage la bohême et la Moravie, et les russes ne faisant rien et nous laissant par consequent dans cette terrible étendue de pais tout le poids seul sur les bras pour nous defendre contre 3 a 4 cents mille Turcs qui environnent nos frontieres. Vous jugerés vous même mon Prince ce qu'il y a à esperer ou à craindre. Adieu je vous prie de me croire avec toute l'amitié.

(Signé:) JOSEPH.

KAUNITZ AN JOSEPH.

Du jardin à Mariehilff le 9 Septembre 1788.

J'ai l'honneur d'envoyer à Votre Majesté le résultat des réflexions qu'Elle m'a ordonné de faire, et je La prie d'agréer ce travail, qui m'a beaucoup couté dans tous les sens, en faveur de l'intention, qui m'a engagé à m'y livrer.

Avec la plus profonde soumission.

(Signé:) KAUNITZ-RIETBERG.

APOSTILLE DES KAISERS.

Je vous joins ici mon chere Prince les reflexions qui en reponsent aux votres m'onts parues necessaires pour vous metre bien au fait du Status. Vous en porterès ensuite certainement le jugement le plus conforme au bien general et en prendrés les mesures en consequence adieu ma santé n'a point amelioré que du coté des forces la Toux et l'empechement dans la respiration restent toujours nous sommes vis a vis de l'enemi qui nous a desja tate de touts les cotés on ne peut encore predire ce que nous serons dans le cas de faire ces montagnes et leur grande superiorité presentant bien des dificultés adieu.

JOSEPH AN KAUNITZ.

Illova le 15 Septembre 1788.

J'ai reçu mon cher Prince, vos observations sur la lettre que je vous avois écrite de Klein-Dickwann. Sans entrer

dans un detail, qui devroit être infiniment long, pour vous prouver combien les choses vues par Soi même sur les lieux different de celles qu'on croit faciles dans son Cabinet, parcequ'on les desire, verité dont j'ai été si convaincu, que c'est elle qui m'a engagé à faire tous mes voyages dans mes provinces, et à me trouver moi même à la tête de mes armées.

Par un intercepte subséquent vous aurés observé mon Prince, que Mr. de Hertzberg instruit le ministre Dietz, que si les turcs obtiennent des avantages sur moi, et que par consequent l'idée de quelque cession ne puisse leur être proposée, il n'en sera que plus facile pour le Roi de s'en procurer, et que les Turcs devoient seulement ne point faire la paix, sans la mediation du Roi, et demander comme condition de ma part de ceder la Galicie à la Pologne. Quelque absurde que soit cette idée, on ne voit cependant le projet bien formé, et decidé de profiter de tous les evenemens soient heureux ou malheureux, que cette guerre pourra ammener, pour procurer à la Prusse un accroissement de Puissance à nos Depens.

Les exemples que vous cités des guerres passées, mon Prince, sont bien differens des circonstances du moment. Du tems du P$^{ce.}$ Eugene toute l'esclavonie, le Banat de Temesvar, et même encore une grande partie de la Hongrie etoient deserts et presque point habités. Suite de la longue Possession dans la quelle les turcs en avoient été; et par conséquent il n'y avoit pour eux rien à prendre et à detruire, ni pour nous rien à garder, on pouvoit donc se rassembler sur un point et abandonner tout le reste.

A la guerre de 1737 le Bannat de Temesvar avoit seulement commencé à prosperer, et fut totalement ruiné. L'Esclavonie etoit peu de chose. Mais actuellement, qu'après 50 ans de paix, et une depense infinie qu'on a faite en Batisses pour les Colons et pour former la milice confiniere, ces pais se trouvent profiter de l'avantage de leur heureux sol, et etre devenus des plus belles provinces de la Monarchie, le cas n'est plus le même.

Le Cordon qui vous paroit, mon Prince, absurde pour resister dans toutes ses parties aux attaques de l'armée ennemie, n'est point tiré pour cela non plus, mais il l'est contre un tas d'incendiaires et d'assassins, qui sans cela viendroient bruler et ravager tout les pais, et faire perdre toutes les depenses qu'on y a faites.

Je vous ai deja dit qu'on avoit à faire à toute une Population et à l'assemblage de tout ce que la Puissance Ottomane a pu ramasser en homme, qui seul se trouve reuni entre ce qu'on nomme la Valachie autrichienne, les montagnes du Bannat de Temesvar, qui en sont occupées, et la rive droite du Danube jusqu'à Belgrad. Je vois par mes yeux, que toutes leurs Expeditions ne tendent qu'a la Destruction; par tout ou ils peuvent aboutir, quand même ce n'est que pour quelques momens, ils alument habitations, hayes, foin, herbe, enlevent le Bétail, tuent les hommes, ou les emmenent. Ils ont l'avantage de se rassembler dans un point, puisque user de represaille seroit peine perdue, les hameaux de la servie et de la Valachie, n'etant d'aucune Valeur.

Il y a même une difference très notable dans la façon de faire la guerre des turcs actuellement que dans d'autres

guerres. L'artillerie surtout par les soins et les peines et l'angleterre se sont donnés a été infiniment augmentée et ammeliorée, ou on voit les effets visiblement, et on se trompe très fort, si on prend les turcs pour un tas d'hommes sans ordre, sans ensemble, et méprisables. Ils exigent beaucoup d'attention et de contenance de la part de ceux, qui veulent les repousser.

Les argumens que vous me cités des guerres difficiles que la maison d'autriche soutint contre des ennemis multipliés, changent aussi de face dans le moment présent, puisque jamais le cas n'existoit d'une guerre turque, et d'une guerre avec le Roi de Prusse en même tems. D'abord la Puissance prussienne etoit alors encor nulle, et bien au contraire les trouppes Brandebourgeoises etoient jointes aux imperiales contre les Turcs, et tous les princes d'Allemagne concourroient à s'opposer à la Porte et à la France. Pendant le Regne de S. M. l'Impératrice, il n'y eut jamais de guerre turque, et qu'on ne dut la conservation de la Monarchie, qu'à son courage d'esprit, néanmoins cette même Epoque fit naitre la puissance prussienne, qui est bien autre et de fait et d'opinion qu'elle ne l'etoit l'année 1740.

Une guerre donc que la Monarchie autrichienne auroit à soutenir contre la Porte et la Prusse en même tems, et dans les circonstances dans les quelles se trouvent ses alliées, et la mauvaise volonté des autres puissances, tres surement sa Destruction s'en suivroit, ou elle devroit souscrire à toutes les conditions qu'on exigeroit d'elle, car depuis la mer adriatique jusqu'a Eger dans tout le Pourtour la Croatie, la hongrie, la transilvanie, la galicie, la moravie et la Bohême ces deux ennemis l'entourent, la Galicie les ayant à

craindre tous deux avec cela très peu sûr de ce qui arriveroit aux pais bas d'après les nouvelles secretes du Comte de Trauttmannsdorf, je vous laisse juger mon Prince vous même, si on peut se faire illusion sur les risques que la Monarchie courreroit, et si je ne dois aviser aux moyens de prevenir de façon quelconque un tel évenement.

Vous voudrés donc bien, mon Prince, prendre toutes les mesures que votre Experience et sagesse vous dicteront, pour prevenir par une paix avec la Porte les mauvaises intentions prussiennes, ou pour me procurer au moins des certitudes de la part de mes deux Alliées, savoir la Russie et la France, qu'elles agiront, le cas échéant de toutes leurs forces pour en empécher les facheux effets. Chose d'autant plus necessaire, que la France ne veut pas même regarder comme un casus foederis toute guerre qui pourroit naitre avec le Roi de Prusse au sujet de son agrandissement en Pologne. Voilà tout ce que j'ai voulu vous faire connoitre mon Prince, en reponse aux observations que vous m'avés faites.

(Signé:) JOSEPH.

JOSEPH AN KAUNITZ.

Illova ce 20 Septembre 1788.

Mon cher Prince Kaunitz. En envoyant un Courier à Vienne avec des ordres au Conseil de Guerre pour remplacer 4 Bataillons en Hongrie Je veux en même tems vous informer de la cruelle situation dans laquelle je me trouve.

Je contenois depuis 17 jours toute l'Armée du Grand Visir dans ces Montagnes malgré les tentatifs réiterés qu'il a fait pour en forcer le passage. J'avois placé Mr. de Brechainville et le General d'Aspremont dans les debouchés de l'Almas et le long du Danube, ils avoient des Abatis et tous les Avantages possibles du terrein pour eux. Je me flattois ainsi de gagner du tems, avancer dans la saison, et trouver moyen de repousser les Turcs entierement hors du Bannat, lorsque par un évenément aussi cruel qu'imprevoyable je me vois dejoué et cela par un soi disant mesentendu d'ordre verbal porté de la part du General Aspremont au Major O'Reilli. Enfin ils quittent tous deux leurs postes, en retirent les troupes, et s'en vont dans la plaine sans avoir vu l'Ennemi, ni tiré un coup de fusil. Le Lieutenant General Brechainville en apprenant leur retraite croit que l'Ennemi va le tourner qui n'existoit pas, et quitte aussi tous ses postes. Ayant vu leur erreur ils ne la reparent point; ils restent six jours sans me faire Rapport, et en attendant l'ennemi eut tout le tems de sortir des defilés, et voilà le Danube et la plus belle partie du Bannat en son pouvoir. Mr. Brechainville s'est retiré vers Temesvar, et par consequent pour n'être point coupé de mes vivres, et n'être pas pris en dos, je suis obligé de me retirer pareillement d'ici, d'ouvrir par là le pais à l'Ennemi, et d'exposer aussi la Transilvanie à des incursions, dont je couvrois encore en même tems les entrées.

La retraite déja ce mot dit tout par lui meme, sera très difficile par le grand nombre de Cavalerie legere de l'Ennemi qui nous harcellera et entamera de tout coté; neanmoins on se tirera de cet embarras. Si seulement on

fût à même de sauver de sa ruine totale cette belle province si fertile, qui a couté tant des millions et 50 années de soin et de travail à la créer pour ainsi dire, et tant de milliers de personnes innocentes, qui perdent fortune, vie ou liberté, cette vue me perce le coeur.

Du reste la peine que je ressents mon Prince les facheuses consequences que de toute façon j'entrevois, la honte, quoiqu' innocemment pour moi, mais qui rejaillit sur toute l'armée et sur son chef, ne se laisse point decrire et ne peut seulement qu'être sentie. Ma santé delabrée, je ne la mets pas même en ligne de compte, quoique l'Atshme ne me quitte point, et je ne quitterai pas la défense de ma patrie dans un moment aussi critique dût il s'en suivre pour moi tout ce qu'il voudra.

Je confie mon cher Prince toutes mes peines à votre amitié reconnue, etant sûr de l'interêt avec lequel vous les partagerés. Je desire bien qu'une occasion se presente à pouvoir reparer tous ces malheurs, je ne la manquerai sûrement pas. Soyés persuadé mon Prince de la parfaite amitié avec laquelle je suis

(Signé:) JOSEPH.

JOSEPH AN KAUNITZ.

Du Camp de Lugos 29 Septembre 1788.

Mon cher Prince Kaunitz! J'ai reçu par le retour de mon Courier votre Lettre du 24, et je sens tout le prix de l'amitié et de l'interêt, que vous m'y témoignés. Je ne puis

pas profiter de vos conseils dictés par la sagesse de l'age, puisque vous sentires vous même, que dans le metier de soldat, qui tient tout à l'honneur, il y a des choses et des momens, qui ne peuvent être calculés, mais qui doivent être seulement appreciés par le sentiment si delicat de l'honneur. Ma santé à la quelle vous vous interessés, est à peu près au même point, et je n'y trouve pas grand changement, quoique je sois sous la toile.

Quant à nos affaires, elles sont encore de même. Je suis ici avant Lugos à attendre dans la plaine, que l'ennemi debouche des montagnes pour marcher à sa rencontre. La retraite du General Brechainville, qui nous a obligé de venir ici a mis au pouvoir de l'ennemi toute la partie basse du Banat le long du Danube, qui jusqu'à Panczowa est devenue une proie des flammes, et par consequent tous les etablissemens faits depuis tant d'années, et à tant de fraix sont entierement détruits.

La malheureuse allarme occasionnée par des fripons, qu'on n'a pas pû decouvrir encore, et qui s'est repandue dans les equipages de l'armée, ainsi que parmi les habitans du pais, depuis Caransebes jusqu'à Temesvar, ce qui fait dix lieux de chemin, a causé des dommages et des execrations en fait de pillage, et de meurtre, qui sont inconcevables au point, que jusqu'au jour d'aujourd'hui on a encore toutes les peines du monde à remettre les choses dans l'ordre, du quel elles n'auroient jamais dû sortir.

Toutes les lettres du Roi de Prusse et de Herzberg sont marquées au coin de la plus ferme resolution de vouloir profiter de cette guerre, se procurant des avantages à mes depens, et je le repette, que si nous ne tâchons con-

jointement avec la Russie de les prevenir en faisant une paix quelconque avec la Porte, nous aurons les plus grands embarras, et dejà la Diete de Pologne, et les affaires de la Suede pourront en convaincre la Russie.

Adieu, mon cher Prince, je laisse à votre prudence, le choix des moyens, qui vous paroitront les plus conformes au bien genéral. Croyez moi bien sincerement, et pour la vie avec toute l'amitié et toute la confiance

Votre très affectionné

(Signé:) JOSEPH.

KAUNITZ AN JOSEPH.

de Vienne, le 11 Octobre 1788.

Je remercie très humblement Votre M[te]. de ce qu'Elle a bien voulu m'apprendre, qu'Elle avoit reçu ma lettre du 24., et de ce qu'Elle a eu la bonté d'agréer les sentimens qui m'ont engagé à l'ecrire.

Je sens parfaitement au reste, que l'honneur est particulierement attaché à la profession des armes, et c'est exactement parceque j'en suis très convaincu, que j'ai cru devoir exposer à V. M. dans plusieurs de mes lettres ce qu'il m'a paru qu'il falloit faire pour reparer les breches qu'avoit reçues le notre, et le retablir, s'il étoit possible. On peut y attacher cependant des idées differentes; et comme il ne m'appartient point de décider quelles peuvent

être les plus fondées, je ne reviendrai plus à l'avenir sur cet objet.

L'etat de nos affaires ainsi que l'esprit, qui m'a paru avoir gagné l'armée, est tres facheux assurement; et je doute fort que le grand Visir, pour nous en tirer, ait la complaisance de venir se presenter dans la plaine. Je pense néanmoins qu'en attendant V. M., qui a fait remettre la Moldavie aux Russes, pour de bonnes raisons sans doute, mais que j'ignore, feroit fort bien de se faire mettre en possession de la Valachie par l'armée que pourroit rassembler, s'il se peut, le Marechal de Loudon pour y soutenir des quartiers d'hyver, et se faire rendre au moins ce que nous avons perdu, en ayant en main de quoi rendre, si jamais il pouvoit être question d'une negociation de paix conjointement avec la Russie pendant l'hiver prochain; au lieu qu'il n'est, ni ne pourra être question d'une paix acceptable, ou seulement proposable l'honneur sauf, dans l'etat actuel des choses, comme j'ai eu l'honneur d'exposer et de le demontrer à V. M. par des argumens sans replique dans plusieurs des lettres, que j'ai eu l'honneur de Lui adresser pendant cette facheuse Campagne.

Quant a moi je ne manquerai certainement ni le moment, ni les occasions de faire ce, qui paroitra conforme à l'honneur, et à l'interêt de V. Majesté; mais il faut qu'il vienne cet heureux moment, et jusques là je ne puis qu'être attentif et attendre.

Avec la plus profonde soumission.

(Signé:) KAUNITZ-RIETBERG.

JOSEPH AN KAUNITZ.

Semlin le 28 Octobre 1788.

Mon cher Prince je ne doute point que vous aurés observé comme moi, que les demarches Prussiennes et les vues cachées encore au Publique du Ministre Hertzberg deviennent d'un genre et d'une force qui exigent en verité qu'on prenne de notre part les mesures les plus serieuses pour en prevenir les consequences, je vous prie donc de me faire sçavoir ce que vous croyiés qu'il y aura à faire car il ne s'agit pas moins que de me forcer à des cessions, à exciter une révolte en Hongrie, sans les idées qu'il a pour la paix future avec la Porte et l'alliance à conclure avec elle, object qui pour le présent et l'avenir seroient de la consequence la plus funeste; la Russie ne peut plus douter des mauvaises intentions à son egard, la declaration Prussienne en Pologne, celle au Danemark pour l'assistance comme allié qu'elle a donné à la Russie contre la Suede sont manifestes, elle devra donc être convaincu qu'il n'y a rien à faire contre la Porte tant que le Roi de Prusse ne sera pas abaissé.

La france est presque dans le même cas avec lui ce qui est arrivé en Hollande tout ce qu'il insinue à la Porte pour lui oter son influence enfin ses liaisons etroites avec l'Angleterre et la Hollande doivent bien lui ouvrir les yeux sur ses vues, ainsi en communiquant ou faisant conoitre à ces Puissances son Projet sur la Pollogne et par elles à la Porte et à la Pollogne, je crois qu'il en seroit pour ces intrigues, et que la Porte et la Pollogne devroient etre

convaincues que toutes ses belles paroles et ofres ne sonts que des embuches pour les faire concourir avec leur desavantage, à son agrandissement, voyés donc je vous prie si ceci ne pouroit accelerer l'alliance entre la France et la Russie et en même temps peut-être faire la Paix avec la Porte pour le dejouer entierement de touts ses projets et pour le present et à l'avenir, adieu je vous trace ici mes idées je vous prie de les arranger pour le bien de l'etat.

(Signé:) JOSEPH.

JOSEPH AN KAUNITZ.

Semlin ce 17 Novembre 1788.

Je vous joinds ici, mon Prince, la lettre de l'Imperatrice qui n'est que Complimens. J'ai lu avec attention la Depêche du Comte Cobenzl et surtout la Copie du rescrit en françois adressé au Prince Gallizin. L'idée de la Russie de vouloir faire la Guerre au Roi de Prusse, et de se mettre sur la defensive vis-à-vis de la Porte est excellente et facile pour Elle qui n'a que la Crimée et Cherson à defendre, dont l'une est entourée de la mer et l'autre des Stepes inhabitées, pendant qu'elle seroit totalement destructive et infaisable pour moi, car j'aurois toutes les forces des Turcs depuis Chotym jusqu'à l'Adriatique seul sur les bras, et celles du Roi de Prusse en Gallicie, en Moravie, en Boheme, et peut-être même aux Pays-bas.

A une pareille proposition il n'y a qu'un mot à repondre: si l'Imperatrice veut se brouiller avec la Prusse qu'Elle fasse la paix avec la Porte à tout prix; si Elle veut continuer la guerre avec la Porte, qu'Elle soit coulante sur tous les points qui interessent le Roi de Prusse soit vis-à-vis de la Suede comme en Pologne. Car enfin je suis irrevocablement decidé de renoncer plutôt à la face de tout l'univers, qui me donnera raison á l'Alliance de la Russie dont j'ai déja été cette année très mal secondé, que de prendre le moindre engagement ou de faire la moindre demarche qui pût entrainer la Monarchie dons cette double guerre, qui seroit sa ruine. De la part de la Russie on ne peut compter sur des vigoureuses démarches, et de leurs promesses et de leurs belles paroles je n'ai été que trop joué, puisque ils manquent foncierement de moyens d'argent, de credit, et sourtout d'energie, et que l'Imperatrice Elle-même baisse tous les jours et ne s'occupe que d'intrigues des favoris, de miseres, et abandonne ses affaires à la merci de quelques subalternes. De ses Generaux mis à la tête de ses Armées le Marechal de Romanzoff est connu un Prussien damné, et ce seroit lui qui commanderoit contre eux, le Prince Potemkin est inepte pour le Commendement; l'Armée est dans le plus grand delabrement, et c'est ainsi, qu'ils voudroient entreprendre deux Guerres à la fois, et me mettre de la partie.

J'ai voulu, mon Prince, vous informer tout de suite par une estaffette de mes intentions claires et inébranlables pour vous faciliter le travail que vous ferés à ce sujet, et pour que vous puissiés dresser en cette conformité les instructions que vous donnerés au Comte Cobenzl et la reponse

à la Russie, qui doit Elle même, ainsi que tout homme impartial, trouver que je serois seul la Victime et la dupe de tout cette affaire, car ils seroient sur la defensive vis-à-vis des Turcs et des Prussiens, et les Turcs et les Prussiens n'ayant rien à craindre ni à gagner d'eux, seroient occupés à m'attaquer de tous cotés et à s'enrichir de mes depouilles.

Après avoir arrangé ici mes affaires, je parts demain pour Peterwardein, et ensuite pour Esseg, Pest et Vienne, où je compte d'arriver vers les premiers jours de Decembre, et de vous revoir mon Prince en bonne santé ainsi que de pouvoir vous nenouveller les assurances de mon amitié, avec laquelle je serai toujours.

(Signé:) JOSEPH.

JOSEPH AN KAUNITZ.

Adoigne le 24 Novembre 1788.

Je vous envoys c'y joint mon cher Prince ce qu'à la hate en voyage j'ai pu coucher sur la question importante dont il s'agit je vous joins ouverte une lettre pour l'Imperatrice si vous la trouvés bonne, je vous prie de l'envoyer à ma chancellerie ou mon secretaire a l'ordre de la copier pour Cobentzl et de la cacheter, et vous la renvoyer pour le Courier si au contraire vous ne la trouviés pas à propos,

vous n'avés qu'a la renvoyer à ma chancellerie en faisant dire qu'on l'y garde ce qui sera fait le mauvais temps, et les mauvais chemins n'accommodent pas ma poitrine dont je suis encore fort incommodé adieu j'espere de vous revoire dans une 10aine de jours.

JOSEPH.

1789.

KAUNITZ AN JOSEPH.

Vienne, le 14 fevrier 1789.

Je viens de lire tout à l'heure la Lettre de Jacobi à Herzberg, que Votre Majesté a bien voulu marquer d'un NB., et je crois devoir l'informer tout de suite que ni par maniere de Conversation, ni autrement, il ne m'a pas dit un mot relatif à la Moldavie et à la Valachie, et qu'ainsi il est tout aussi faux, qu'il m'en ait parlé directement, qu'il l'étoit la semaine passée, qu'il m'en ait fait parler par un Quidam. Mais je suis bien moins étonné de ce Mensonge, que de Cent autres, que se permettent habituellement les Employés de sa Cour; parceque n'osant contrarier directement la Chimere de Mr. de Herzberg, Votre Majesté pourra se rappeller que lui et Diez, qui regardent comme telle tout son plan ridicule tachent de l'en faire revenir, en mettant dans la bouche d'Autruy ce qu'ils n'osent pas lui dire directement.

Quoique il en soit cependant, je serai toujours bien aise que Votre Majesté veuille bien me communiquer tout ce qui Lui parvient sur mon Compte; parceque moyennant cela, Elle ne sera jamais ni dans l'erreur, ni même en doute sur rien: ma Moralité pouvant Lui etre le Garant le plus assuré, que de ma part Elle saura toujours la verité.

Avec la plus profonde soumission

(Signé:) KAUNITZ-RIETBERG.

APOSTILLE DES KAISERS.

Nous nous connaissons assés mutuellement pour qu'un troisieme eut tousjours trés mauvais jeu, qui voudroit même en épargnant la verité donner des mefiances, je vous envois tout ce que je reçois bien sure, que vous traités avec une egale indifference, tout ce que l'on se permet de vous suposer ou de vous faire dire tout comme moi je le fais pour ce qui me regarde adieu

JOSEPH.

KAUNITZ AN JOSEPH.

Du 10 Juin 1789.

Une femme bourgeoise de moyen age, et modestement vetue m'a présenté la Lettre très-humblement ci-jointe, et m'a quitté tout de suite après, sans me donner le tems de lui demander ni son Nom, ni sa demeure, et j'ai crû ne

point devoir l'ouvrir parceque, moyennant la Superiorité d'Ame de Votre Majesté, je sais qu'il n'est rien, qu'Elle ne puisse voir sans une émotion, qui pourroit être préjudiciable à sa précieuse santé et à cette Occasion, je ne puis pas m'empêcher d'envoyer en même tems à Votre Majesté l'extrait ci-joint d'un intercepte, que je viens de lire.

Il m'a toujours paru, depuis le premier moment de la Guerre que pour pouvoir se flatter d'obtenir ou de garder quelque chose à la future pacification, il conviendroit de preference de se mettre en possession de ce qui pouvoit être le plus facile à prendre, afin de se trouver nanti, à la paix, de quelque chose, que l'on put garder ou échanger, au lieu de préferer une entreprise aussi difficile, si non impossible, que la conquête de la Bosnie, que je n'ai jamais pû envisager comme pouvant se faire et encore moins se garder. J'avoue à Votre Majesté, que je suis encore toujours d'avis, ainsi que j'ai eu l'honneur de la Lui mander pendant la derniere Campagne, que l'on eut bien fait alors, et que l'on feroit bien encore de tacher de s'emparer de la Valachie, et même, du Consentement de la Russie, qui ne seroit peut-être pas difficile à obtenir, de la Moldavie, par les raisons dites ci dessus, et il me paroit incontestable, que si on s'etoit mis dans le cas de pouvoir ouvrir cette Campagne, nanti des ces deux Provinces, on se trouveroit dans une situation bien différente de celle, où l'on se trouve actuellement, et que Selim III. quelque puisse être le degré de son humeur guerriere, seroit vraisemblablement bien plus disposé à la Paix qu'il ne paroit l'etre.

Votre Majesté n'a jamais desapprouvé jusqu'à present ma respectueuse franchise, je n'appréhende pas par Consé-

quent qu'Elle puisse la desapprouver dans cette Occasion, et dans cette Confiance je Lui baise les mains avec la plus profonde soumission.

(Signé:) KAUNITZ-RIETBERG.

APOSTILLE DES KAISERS.

La lettre cachetée que vous m'avés envoyée ne contenoit qu'une annonce d'abus et de mecontentement, qui se trouvent dans une partie de l'Hongrie.

Ce que vous voulés bien me marquer au sujet de la conquête de la Bosnie n'a jamais été un projet de campagne mais Mr. le Marechal Laudon dès l'année passée, et encore cette année-ci auroit voulu occuper le District de l'Unna, que nous desirons avoir, et il auroit été bien plus facile de l'obtenir à la pacification, s'en trouvant deja en possession, que par troc; mais il vient meme de me mander d'avoir renoncé à toute operation de ce coté la, et de marcher à Gradisca pour attaquer Berbir et le prendre si cela se peut, par là nous aurions tout le cours de la Save entierement libre.

Quant à la Valachie, vû les forces Ottomanes qui se trouvent justement reunies de ce coté, on ne pourroit l'occuper qu'avec la grande Armée, qui par consequent devroit abandonner l'objet essentiel de tenir la Garnison de Belgrad en échec, et de couvrir toute la Syrmie et le Bannat, outre cela une armée considerable n'y pourroit point subsister, vù qu'elle devroit tout amener apres elle par chariage, et cela au travers des montagnes difficiles de la Transilvanie, celles

du Bannat étant entierement sans chemins pour entrer en Valachie.

Les Corps du Prince Cobourg et du Prince Hohenlohe ont deja les ordres, qu'à mesure que les Russes avanceront vers le Danube ils en fassent autant de leur coté, et alors une partie de la Valachie pourra selon les circonstances être occupée par nos trouppes. Du reste comme c'est un Pais, dont la possession ne me convient aucunement, et que le Roi de Prusse voudroit justement que j'en devins le Possesseur pour executer son grand projet et me faire perdre la Galicie, je crois beaucoup plus sage, de ne pas me mettre du tout dans le cas de l'avoir.

Du reste le commencement des operations des armées turques decidera ce que l'on pourra faire ou ne pas faire cette Campagne, s'ils affoiblissent vers le haut du Danube et se concentrent plus vers le bas, où si les Russes remportent quelque avantage de marque sur eux, alors nous sommes tout prèts de passer la Save, de marcher à Belgrad et d'en commencer le Siege.

Voila mon Prince à peu près tout ce que je puis vous dire du projet de Campagne.

Comme vous vous interessés à ma santé je vous dirai, qu'elle est encore assés delabrée des fievres assés fortes qui me prennent, m'ont fort affoibli, extremement maigri, la toux et l'expectoration continuent toujours, je prends le quinquina pour arrêter les effets de la fievre, je ne mange point de viandes je ne sors point de la chambre, je ne suis hors du lit que pendant quelques heures par jour, les nuits sont très mauvaises et je ne puis dormir

(Signé:) JOSEPH.

Beilage.

Constantinople vom 8. Mai 1789.

Extrait de la Lettre interceptée du Comte de Choiseul au Mqis. de Noailles.

Il est inévitable de commencer la Campagne, et tous mes travaux seront en pure perte, si les armes Imperiales n'obtiennent pas quelque avantage marqué. Les Nouvelles publiques me font craindre qu'on ne persiste à vouloir attaquer la Bosnie. On ne sait donc pas à Vienne ce qu'une pareille Conquète doit couter. Avec un quart des moyens de moins qu'elle exigeroit, on pourroit frapper des Coups decisifs en Valachie.

KAUNITZ AN JOSEPH.

du 25 Juillet 1789.

La revolte complette de Paris, et la Revolution plus ou moins étendue, qui doit en resulter naturellement en France, est la facheuse nouvelle que nous donne le Comte de Trautmansdorff par le Courier qui aura l'honneur de remettre à Votre Majesté ce qu'il m'ecrit, conjointement au Lettres addressées à Votre Majesté Elle même dans lequelles, ainsi que dans les ci-jointes Elle trouvera des details de cette Catastrophe.

Je suis bien faché de la sensation qu'elle doit causer à Votre Majesté. Mais j'ai crû ne pouvoir pas m'empecher cependant de Lui transmettre tout ce qui m'est parvenu à cet egard. Je La supplie de s'en affecter le moins qu'Elle pourra et je Lui baise les mains avec la plus profonde soumission

(Signé:) KAUNITZ-RIETBERG.

APOSTILLE DES KAISERS.

Je vous suis obligé mon cher Prince de ces nouvelles qui sonts effectivement incroyables, mais tout ce que l'on a fait faire au Roi pour les amener est encore bien plus inconcevable quand on le combine avec le parti de se rendre à discretion comme il vient de le faire, ma santé n'est pas derangé au point à m'afecter d'evenements auxquelles surtout je n'ai aucune part adieu.

JOSEPH.

KAUNITZ AN JOSEPH.

du 29 Juillet 1789.

Il est très possible sans doute, comme l'observe Votre M$^{te.}$ que les Russes ayent quelques grands succès, parcequ'ils sont entreprenants; parceque les Généraux Commandants leurs Armées de terre et de mer ont des pouvoirs illimités, qu'ils n'ont jamais bésoin d'attendre des Ordres de Petersbourg sur leur Operations; Que par conséquent ils peuvent profiter des Circonstances du moment, ou de la Consternation de l'ennemi apres une perte de place ou d'un échec, en un mot, de tous les avantages, qu'à la guerre peut donner une Journée, et quelques fois même, un moment; Mais il n'est pas également probable que, même en pareil cas, attendu la façon de penser et les prétentions du Sultan Selim, qui ne veut entendre parler de rien, qu'on ne lui rende Oczakow et la Crimée, la Russie parvienne à

obtenir une paix acceptable si precipitée, qu'on n'ait pas le tems d'y intervenir de façon ou d'autre, à moins que Potemkin ne batte les Turcs en deça du Danube, et ne menace Constantinople par Terre, ce qui n'est pas plus vraisemblable.

Quoiqu'il en soit neanmoins, il est toujours certain que Potemkin en tous Cas ne pouvant être autorisé qu'à la Condition de l'Uti possidetis existant, et non pas du possible mais incertain de l'avenir, qui peut aussi bien nous etre favorable qu'à eux, en supposant l'employ des mêmes moyens, Votre Majesté renonceroit dez à present et d'avance à toutes les Conquetes possibles dans le Courant de cette Campagne, sans aucune utilité, à ce qu'il semble, parceque d'apres toutes les vraisemblances, avant que de Petersbourg il ne puisse parvenir à Mr. Potemkin l'autorisation nécessaire, pour qu'il puisse se prêter à celle que veut lui adresser Votre Majesté, avant que la Connoissance de cette autorisation ne nous soit parvenue, et avant que d'ici il ne puisse avoir la Nôtre, il doit avoir frappé quelque grand Coup, ou n'en fera plus de la Campagne, et enfin, parceque d'ailleurs comme non seulement il n'est pas possible que Potemkin n'ait été informé par sa Cour des Démarches que nous avons fait faire à la Porte, et de ce qui en a resulté, mais que Nous mêmes directement d'ici avec une Lettre très flatteuse, Nous lui avons communiqué tout ce, que Nous savons à cet egard, ce que Nous pourrions lui en dire ulterieurement ne serait qu'une redite et nullement une marque de Confiance propre à flatter sa Vanité.

La Sagesse de Votre Majesté jugera de la Valeur de ces observations, et aprés avoir eu l'honneur de les Lui

exposer, je ferai tout ce qu'Elle m'ordonnera avec la plus profonde soumission

(Signé:) KAUNITZ-RIETBERG.

APOSTILLE DES KAISERS.

Vous etes très faussement informé mon Prince, si vous croyés que les Commandants Generaux n'onts pas pleins pouvoir ou qu'ils doivent demander permission ou aprobation à quelque entreprise c'est le plan en general de la Campagne qui leur a été donné et qui a été concerté avec eux dès que vous croyés qu'une paix particuliere et precipitée entre les Russes et Turcs ne peut avoire lieux, il vaut mieux tout laisser dans l'état present et ne rien dire en Russie ni au prince Potemkin.

(Signé:) JOSEPH.

KAUNITZ AN JOSEPH.

31 juillet 1789.

Je remercie très-humblement Votre Majesté d'avoir bien voulu m'apprendre que j'etois dans l'erreur sur une opinion, qui m'étoit commune avec tout le public, n'etant pas plus que lui dans le secret sur tout ce qui a trait aux operations de la guerre, quoique j'ai l'honneur d'etre le Chancelier de Votre Majesté, et Chef du Département po-

litique; et j'espere que moyennant cela Elle trouvera mon erreur à cet égard excusable. J'augure favorablement au demeurant de l'avenir: les Marechaux commandants ayant les mains libres, ce qui ne seroit pas, s'il ne leur étoit pas permis de s'écarter du plan convenu avant l'ouverture de la Campagne, quoique son éxécution, à la rigueur, fut impossible par le Changement des circonstances, ou qu'ils jugeassent sur les lieux pouvoir faire autrement ou mieux. Mais comme je suis très-persuadé que la Sagesse de Votre Majesté aura vû et pesé ces verités avant moi, je me crois autorisé à me flatter d'une Campagne propre à nous donner la paix que du fond de mon coeur je desire autant qu'elle est desirable.

Je crois devoir ajouter cependant à ce que je viens d'avoir l'honneur de dire, que je suppose que Votre Majesté desire que le Marechal Haddik Lui demande sa démission du Commandement de l'armée; parcequ'il me semble qu'Elle doit le desirer par plusieurs raisons, qu'il seroit superflu de Lui détailler. Cela supposé, j'offre à Votre Majesté de m'employer à déterminer ce Galant homme à cette demarche, et peut-être avec succès; parcequ'il m'honore depuis bien des années d'une entiere confiance. Mais il faudroit que pour cet effet je sçus positivement, par qui, et comment Votre Majesté compte le remplacer, attendu que cette Notion pourra influer beaucoup sur sa détermination.

Que Votre Majesté me dise donc à cet égard tout ce qu'il Lui plaira, attendu que je trouverai tout très-bon, par principe et par habitude, n'étant ni Curieux, ni Faccendone.

Je Lui baise les mains avec la plus profonde soumission.

(Signé:) KAUNITZ-RIETBERG.

APOSTILLE DES KAISERS.

Tout le plan de Campagne consiste a etre tranquille pour ne pas attirer l'attention des Turcs vers Belgrade jusqu'au moment que la saison et les inondations permetent d'en commencer le Siege et en attendant on esperoit de prendre quelques chateaux en Bosnie cella s'est reduit au seul Berbir et on va penser a l'entreprise de Belgrade le moi d'Aoust vers sa fin en donant le vrai temps si j'avais pu imaginer vos liaisons d'amitié avec le Marechall Hadig je vous aurais prié mon prince de vous charger de cette commission penible que je viens de faire moi meme il y a deux jours.

JOSEPH.

KAUNITZ AN JOSEPH.

Vienne le 14 Septembre 1789.

Il me semble que l'idée nette et ce que l'on peut dire de raisonnabl sur l'état de la question relative au Diplome inaugural que doivent proposer à V. M., à ce que j'apprends, les Deputés de la Diete d'Hongrie, se reduit au

fond au contenu de la petite Note très-humblement ci-jointe, tout le reste que pourra Lui dire le Judex Curiae, qui me paroit un personage tout au moins fort équivoque, ne sera que battre la Campagne et destiné à embrouiller la matiere pour dérouter.

Je pense qu'il faut tenir bon, aussi long-tems qu'on pourra, et rembarrer ces Messieurs dans l'ésprit de mon Syllogisme, qui me paroit cohérent et sans replique.

Je pense de même sur les deux des impertinentes propositions, aux quelles je repons par l'autre des petites Notes que V. M. trouvera pareillement ci jointe, et entre autres qu'à sa place je ne lirois pas en leur présence le nouveau projet que les Députés pourront Lui présenter pour ne pas être dans le cas de devoir m'expliquer sur les détails de son contenu, et que pour ce qui regarde la partie de l'Armée, qui sera dorenavant la dotation de l'Hongrie, je la composerois toujours, s'il est possible, de deux tiers d'Allemands ou autres étrangers, et d'un tiers seulement de troupes Hongroises nationales.

Je ne dis rien des Pays-bas, parceque tout ce que j'ai dit, au sujet de la Hongrie, est à peu-près également applicable à eux; mais ce qui est essentiellement important quant aux Provinces Belgiques c'est d'accélérer au possible la marche des Trouppes, et d'y envoyer plutôt dix milles hommes de plus que de moins qu'il n'en faudroit. Je crois ne rien devoir laisser ignorer à V. M. de tout ce que je pense de relatif aux interets de la Monarchie en grand, et c'est ce qui m'engage à prendre la liberté, de Lui envoyer toutes ces rêveries qu'Elle voudra bien j'espere, prendre

en bonne part comme venant du plus attaché de Ses Serviteurs.

(Signé:) KAUNITZ-RIETBERG.

KAUNITZ AN JOSEPH.

24 Septembre 1789.

Le Prince de Gallitzin vient de me communiquer au moyen de la copie très-humblement ci-jointe, l'important évenement pour la Russie, dont il y est fait mention, et il ne doute point de la verité du fait. La Lettre cependant n'est que confidentielle d'un Commis du Bureau des affaires étrangeres du Cte. de Besborodkou, elle ne lui est parvenue que par la poste ordinaire, et je n'en ai encore la confirmation ni de la part du Cte. de Cobenzl, ni de celle du Cte. de Stakelberg, le quel n'en a rien écrit non plus jusqu'à présent au Prince Galitzin.

La raison qu'on peut avoir eue à Petersbourg pour différer la communication d'une aussi bonne et aussi importante nouvelle, j'avoue que je ne l'imagine pas; mais cela ne peut pas manquer de s'éclaircir de moment à autre.

Le Prince Galitzin se flatte aussi que les armées du Prince Potemkin ne tarderont plus à faire parler d'elles; ce que Dieu veuille, ainsi qu'il seroit fort à desirer.

Je n'ose pas prendre la Liberté de demander des nouvelles à Votre Majesté des ses armées, et particulierement de Belgrade; Mais Elle peut penser combien elles intéres-

sent quelqu'un, qui comme moi regarde ses affaires, comme si c'étoit les siennes, et j'espere que moyennant cela Elle excusera ma curiosité.

Je Lui baise les mains avec la plus profonde soumission.

(Signé :) KAUNITZ-RIETBERG.

APOSTILLE DES KAISERS.

Je crains bien que la nouvelle de Cobentzel soit la vraie, et que cette afaire n'ait pas été si decisive que le porte la nouvelle du Prince Gallitzin, quant a Belgrade je n'ai eu encore que deux lettres du Marechall Loudon et elles ne contienent qu'un journall, de ce qui s'est fait jusqu'a present, actuellement ils sonts au conseil de guerre pour etre imprimés dans la feuille ajouté a la gazette sans cella je vous les aurais tout de suite envoyés, on n'en est qu'aux premieres dispositions et les fauxbourg même ne sonts point encore occupés adieu.

JOSEPH.

KAUNITZ AN JOSEPH.

24 Septembre 1789.

Je n'ai rien dit encore à Votre Majesté sur la Déclaration, que Jacobi veut engager sa Cour à Lui faire, dans le cas de quelque grand succès de la part de Ses armées,

et entre autres de la prise de Belgrade, par la raison que quoique possible, elle est au moins incertaine, et qu'avant d'en avoir vu la teneur, il seroit prématuré d'avoir une Opinion à cet égard. Ce qu'il y a de certain cependant dez à présent, c'est que dans le cas de quelque grand succès décisif, dans le courant de cette campagne, il sera toujours bon d'engager les Turcs, s'il se peut, à proposer une paix acceptable et précipitée; afin que personne n'ait le tems de s'en méler.

(Signé:) KAUNITZ-RIETBERG.

APOSTILLE DES KAISERS.

Je suis parfaitement de votre avis qu'il ne faut plus tarder a tacher d'avoire la paix avec la porte apres cette campagne meme Belgrad pris, si on ne peut la garder, entierement rasé, pourra etre rendue pour l'obtenir.

JOSEPH.

JOSEPH AN KAUNITZ.

le 12 Octobre 1789.

Je vous donne part mon cher Prince que je viens de recevoir la nouvelle que Belgrade est pris par Capitulation la Garnison sort libre mais toute l'Artillerie consistant en 300 pieces de Canon est a nous cette bonne nouvelle je

m'empresse de vous la doner sachant l'interest que vous y prenés adieu.

(Signé:) JOSEPH.

KAUNITZ AN JOSEPH.

Les Interceptes, qu'en dernier Lieu Votre Majesté a bien voulu noter comme très-important, m'ont également paru l'être beaucoup; parcequ'ils nous apprennent que Mr. de Herzberg a bien baissé le ton, et que la peur paroit avoir pris la place de l'arrogance, avec laquelle il se flattoit, que le Roi son Maitre pourroit faire la loi aux deux Cours Imp[les.] Il semble qu'il est persuadé que dans l'état actuel des Choses, une Déclaration ne seroit plus dans le cas de les intimider.

Il témoigne même l'être, qu'Elles peuvent, s'il le faut, continuer la guerre sans risque, défensivement contre la Porte, et réunir en même tems des forces supérieures contre la Cour, si elle Les attaquait, on Leur donnoit sujet de pouvoir appréhender qu'elle en avoit l'intention.

Dans cette persuasion dez à présent, elle ne pourra naturellement qu'augmenter, si nous avions le bonheur de nous emparer encore d'Orsowa et de la Valachie, avant la Cloture de la Campagne.

Il en resulte par conséquent:

Que nous n'avons point à appréhender, soit en ce cas, soit même dans l'état actuel des Choses, une levée de Bouclier de la part de sa Cour au Printems prochain; soit que,

d'ici là, la Paix se fasse ou ne se fasse pas; quand même elle parviendroit à conclure le Traité qu'elle propose à la Porte; parceque, malgré ce Traité, elle ne rompera pas avec les deux Cours Imp[les.] si elle croit ne pas pouvoir le faire sans risque; tout comme, même sans ce Traité, je ne doute pas qu'elle le fit si elle croyoit le pouvoir.

Les deux Lettres ci-rejointes de Mr. de Herzberg, pareilles à peu près, à l'exception du plan de nous faire attaquer par la Croatie, prouvent tout ce que je viens d'avoir l'honneur de dire.

Il s'ensuit que, s'il falloit faire encore une Campagne, il n'est pas vraisemblable que le Roi de Prusse osat nous attaquer encore dans l'état actuel des choses:

Que par conséquent, il est si peu vraisemblable que l'on ait à appréhender une levée de bouclier de sa part, qu'il est certain, au contraire.

Que, si nous n'avions pas plusieurs autres raisons pour desirer le prompt rétablissement de la paix, rien ne devroit nous engager à nous la faire souhaiter. La Continuation de la Guerre, du point d'où l'on partiroit à l'ouverture de la Campagne prochaine, surtout si on la commençoit avant que les Armées Ottomannes ne peuvent être rassemblées, pouvant raisonnablement nous faire esperer de pousser nos progrés au de là des limites de la paix de Passarowitz.

C'est dans ce point de vue que Votre Majesté aura trouvé sans doute, le Contenu de ces deux Interceptes, très important; et ils le sont réellement beaucoup, moyennant la Connoissance qu'ils nous donnent de ce Changement de la façon de penser de Mr. de Herzberg.

J'ai trouvé très satisfaisante aussi, et très-faite pour confirmer Herzberg d'autant plus dans son opinion, tout le passage de la Lettre de Jacobi au Roi du 7. Cour., que j'ai sousligné ainsi, que la Dépêche qui lui est adressée de la part du Ministre, pareillement ci-jointe, qu'elle contient la même idée, et que par conséquent sa Lettre l'y trouvera préparé d'avance, quisqu'il l'a conçue avant lui, et qu'il paroit même l'avoir envisagée comme assés modérée de notre part.

En un mot, j'avoue à Votre Majesté, que j'ai vu ces trois Interceptes avec grand plaisir, et que, quoiqu'il arrive, ils m'ont paru fort satisfaisants.

Il faudra voir à-présent les effets que pourront avoir produits les démarches, qui ont été faites jusqu'ici pour ramener la Paix le plus tôt possible, s'il sè peut d'une façon conforme à l'état actuel des Choses, et convenable à l'avenir.

Je baise très-humblement les mains à Votre Majesté Impériale

(Signé:) KAUNITZ-RIETBERG.

Viénne, le 11 Novembre 1789.

KAUNITZ AN JOSEPH.

Vienne le 12 Novembre 1789.

L'Ambassadeur de France m'a remis la Lettre de la Reine très-humblement ci-jointe, et m'a communiqué en même tems par ordre de sa cour la singulière pièce pareil-

lement ci-jointe, sur laquelle on lui a mandé seulement, que le Comte de Mercy nous informeroit de tout ce qu'on Lui avoit dit à cet égard; Il m'a assuré en même tems que c'étoit tout ce qu'il en savoit, et en consequence il s'est borné à la simple communication.

Le contenu de cette Instruction est manifestement destiné à sonder les vues et les intentions de la grande Bretagne sur l'objet, dont il est question, mais j'avoue que j'ai peine à concevoir, pour quoi se trouvant avoir Mr. de la Luzerne à Londres, on a voulu charger de preference de cette commission delicate un personnage certainement à tous égards moins digne de confiance, que Lui, et si tant est, qu'on ne l'en ait chargé, qu'àfin, que son arrivée en Angleterre n'eût pas l'air d'une fuite; il y avoit à ce me semble bien de commissions moins signifiantes à lui donner, qui eussent dû faire également l'effet de détruire, ou laisser au moins en doute l'existence des soupçons odieux, qui courent sur son compte; quoiqu'il en soit cependant il paroit s'en suivre, que quand même tel eut été le motif secret de sa pretendue mission, le fond et la forme ne m'en paroitroient pas moins une école ministerielle du Cabinet de Versailles; vraisemblablement le Comte Mercy nous mettra dans peu en état de pouvoir juger de la valeur de cette démarche; laquelle en attendant paroit devoir nous être très indifferente; la franche communication, qu'on nous en a faite, ne donnant Lieu à aucun soupçon à cet égard.

Avec la plus profonde soumission

(Signé:) KAUNITZ-RIETBERG.

JOSEPH AN KAUNITZ.

Vienne le 13 Novembre 1789.

Mon cher Priuce de Kaunitz. En vous renvoyant cette pièce communiquée par l'Ambassadeur de france je ne puis vous cacher l'etonnement qu'elle m'a causé. Elle est d'une si grande singularité qu'elle surprend sous quelque point de vue qu'on l'envisage; car on ne peut pas même y trouver du bon sens, et qu'elle est d'une inconséquence parfaite soit dans la Commission donnée au Duc d'Orléans, soit dans les Conditions qu'elle renferme, soit enfin dans la façon de nous en prévenir. Je ne sais en verité, si je dois me remercier ou me facher. Tout ce qu'on en peut conjecturer de moins défavorable, c'est que le Roi et son Ministère ont été forcés à cette démarche par le parti du Duc d'Orléans qui voudroit lui procurer des avantages, et qu'ils ne m'en ont fait part, et n'ont ajouté la ridicule Condition qu'en perdant le Pays Bas j'en sois content, que pour colorer leur mauvaise foi, leur injustice, et leur trahison comme Allié, n'étant plus les Maîtres ni le Roi ni les ministres d'agir pour eux-mêmes; mais ils sont forcés à tout ce que leur préscrit la Clique infernale dont provient tout le malheur de la france et qui est diametralement opposée au sistème de notre alliance, comme ils l'affichent et l'ecrivent publiquement.

Dans cet état des choses non seulement nous n'avons plus d'Allié, mais la france dirigée par ce parti est devenue notre ennemi acharné qui nous fera tout le mal possible tant qu'il aura le dessus, et si même le parti du Roi re-

prenoit un jour son Autorité, combien de tems faudroit-il avant de pouvoir nous être de la moindre utilité? Il ne nous convient donc nullement d'être plus longtems la dupe et je crois qu'il faut communiquer tout de suite cette étonnante Pièce tant en Russie que par Courier à M. de Reviczky et lui prescrire le langage qu'il aura à tenir vis-à-vis du Ministère Anglois pour obtenir une reponse positive sur ces menées et en même tems pour faire concevoir à l'Angleterre l'interet qu'elle pourroit avoir ainsi que la Hollande, de se rapprocher de la Maison d'Autriche et de la Russie qui ne paroit pas désirer mieux, en stipulant pour premier objet la garantie des Pays Bas de la part des Puissances maritimes.

(Signé:) JOSEPH.

KAUNITZ AN JOSEPH.

Vienne le 13 Novembre 1789.

(Dicté par S. A.)

J'ai crû devoir raisonner au sujet de l'avenir vraisemblable, d'après ce qu'en pensoit Mr. de Herzberg actuellement, et dépuis que la face des affaires avoit changé si considérablement en notre faveur; et j'avoue à V. M. que je crois encore n'avoir pas mal raisonné, en fondant mon opinion sur le present plùtôt que sur le passé.

Quoiqu'il en soit cependant, nos mesures ne doivent pas moins en être calculées sur le pessimum possible,

parceque le rétablissement de la paix dépendant toujours non pas d'une seule, mais de deux volontés, peut ne point avoir lieu; et que par conséquent, dans cette incertitude il faut aussi bien que l'on fasse tous les préparatifs et tous les fraix nécessaires à la continuation de la guerre, et que comme l'on ne peut pas s'en dispenser, je ne sais pas même si, les fraix faits, il ne vaudroit presque pas mieux se déterminer dez à présent à faire encore une Campagne, la quelle vraisemblablement ne pouvant être que funeste à la Porte, donneroit bien plus certainement une paix glorieuse et avantageuse qu'on ne peut l'esperer de la presente Campagne, quelque brillante qu'elle ait été.

Quoiqu'il en arrive néanmoins, il me semble, qu'ainsi que je l'ai observé ci-dessus, il convient de prendre toutes les mesures imaginables sur le pire possible, et même de façon à faire voir au Roi de Prusse qu'elles sont prises pour tous les cas imaginables, et que l'on n'a pas peur de lui; parceque ce sera le moyen le plus efficace pour le contenir.

Je crois moyennant cela, que non seulement il n'y a aucun inconvenient à ce que V. M. fasse toutes les dispositions qu'Elle jugera convenables aux Circonstances; mais que cela est même necessaire, pourvu qu'Elle n'ait pas l'air de menacer directement la Cour de Berlin; et je crois même, qu'il seroit très-bon de répandre que l'on fait les plus grands préparatifs pour continuer la guerre avec la plus grande vigueur, s'il arrivoit qu'on ne pût obtenir, cet hyver encore, une paix convenable à l'état actuel des choses.

A cet égard, V. M. n'ignore pas tout ce qui peut raisonnablement se faire actuellement, se trouve tout fait;

qu'il faut naturellement en attendre les effets et que jusqu'a ce que l'on en ait eu connoissance, tout ce que l'on pourroit vouloir ajouter aux démarches déja faites, ne seroit propre qu'à éloigner l'heureux moment de la paix au lieu de l'accélérer.

Quant à la Cour de Dresde, j'ai déjà chargé à plusieurs reprises, pendant cette Campagne, le Ministre de V. M. de sonder les intentions autant que cela peut se faire, et ses réponses à cet égard ont toujours assuré jusqu'ici la perseverance dans son sisteme de neutralité: V. M. sent bien que la demande d'une explication positive dez à présent ne pourroit point avoir lieu sans des très-grands inconveniens, et en même tems que, supposée même satisfaisante, elle ne donneroit gueres plus de sûreté; et je pense par conséquent que ce n'est pas son intention qu'il se fasse dez à present une démarche ministerielle à cet égard.

Lorsqu'Elle m'ordonnera de Lui dire mon très humble avis sur les dispositions, dont Elle s'occupe actuellement, Elle sera obéie; et en attendant je Lui baise le mains avec la plus profonde soumission.

(Signé:) KAUNITZ-RIETBERG.

KAUNITZ AN JOSEPH.

J'ai l'honneur d'envoyer à Votre Majesté la Periode de la Lettre du Comte de Mercy du 27 Octobre dernier, dans laquelle il annonce la Communication complette du Mémoire, qui m'a été remis par le Marquis de Noailles. Il ajoute

que Mr. de Montmorin ne lui a rien caché à cet égard, et il doit avoir été parfaitement tranquille sur ce sujet, puisqu'il a jugé pouvoir différer le rapport des détails qu'il se proposoit de nous envoyer, jusqu'au renvoy de son premier Courier.

On vient de m'informer que Votre Majesté avoit demandé une Copie du Mémoire en question, pour l'envoyer à Mgr. Le Grand Duc de Toscane, et on est actuellement occupé à la faire. Mais je crois, sauf meilleur avis, qu'il vaudroit mieux differer cet envoy jusqu'à l'arrivée des renseignemens, que nous promet le Comte de Mercy, et qui peuvent nous parvenir de moment à autre; afin qu'ainsi que Nous, Son Altesse Royale soit plus en état de pouvoir juger de la valeur de cette demarche du Cabinet françois, qu'encore une fois, jusqu'ici je ne puis regarder que comme une Gaucherie, sur laquelle, avant qu'elle ne soit bien éclaircie, on ne peut rien statuer, ce me semble.

J'ai l'honneur d'être avec la plus profonde soumission

KAUNITZ-RIETBERG.

Vienne, le 15 Novembre 1789.

Am Rande eigenhändig.

si vous croyés qu'il faut attendre à communiquer cette piéce au Grand Duc, cella pourra avoir lieu sans difficulté.

JOSEPH.

JOSEPH AN KAUNITZ.

Vienne ce 26 Novembre 1789.

Mon cher Prince de Kaunitz. Les Evenemens de toute façon facheux et imprevoyables qui viennent d'arriver aux Pays Bas et surtout la Dissension qui regne entre le Ministre et le Général Commandant, les Dispositions aussi fausses que mal exécutées qui ont amené ces desastres, tout cela paroit exiger un promt remede.

J'ai en attendant fait partir aujourd' hui matin le General Lilien muni d'une Lettre pour le Feldzeugmeistre Comte de Ferraris, par laquelle je le charge du Commandement général des Troupes aux Pays Bas et je rappelle M. d'Alton. Mais ne sachant pas, si M. de Ferraris, qui doit se trouver actuellement à Thorn, eu égard à sa santé ou pour d'autres raisons voudra se charger de cette besogne, je vous prie de garder encore là-dessus le secret jusqu'à ce que j'en aye la certitude, puisqu'en cas de refus je devrois songer à y envoyer quelqu'autre.

Mais comme il est essentiel de penser dans ce moment et dans ces circonstances plus à pacifier qu'à conquerir, d'autant plus que comme vous savés fort bien, mon cher Prince, que nous ne pouvons nous degarnir à présent du peu de troupes, qui se trouvent encore en Boheme et en Moravie, il faut s'occuper, je crois, d'envoyer d'ici un Commissaire qui muni de plein-pouvoirs et d'instructions necessaires fut à même d'entamer un arrangement quelconque avec les Etats et les rebelles. Je ne vois personne pour cela de plus convenable que le Vice-Chancelier, Comte de

Cobenzl, vû qu'il est au fait des affaires, et que sa charge même semble rendre le plus propre à cette Commission. Je vous prie donc, mon cher Prince, de le charger de ma part d'accelerer plus que possible son départ, de me proposer les Assignations d'Argent dont il pourroit avoir besoin et surtout de faire minuter le Plein-pouvoir et Instructions qui lui seront necessaires. Vous m'obligerés infiniment en vous chargeant de les rediger.

(Signé:) JOSEPH.

1790.

KAUNITZ AN JOSEPH.

14 Janvier 1790.

J'ai eu l'honneur de proposer à Votre Majesté la publication d'un Manifeste relatif à la revolution des Pays-Bas, non seulement parce qu'à peu près consommée actuellement, il ne conviendroit pas de laisser le Public encore longtems en doute sur les intentions de Votre Majesté à cet égard, mais aussi parcequ'il ne nous reste plus d'autre voie pour les faire parvenir à la connoissance de la Nation Belgique.

J'ai cru dans le projet de ce Manifeste y avoir fait prendre à Votre Majesté le seul ton qui m'a paru pouvoir convenir au passé, au présent et à l'avenir, le langage de la dignité, sans humeur et ferme sans menacer et j'avoue que j'imagine si peu qu'Elle pourroit être ein angemessenerer Ton, qu'il faudra que Votre Majesté ait la bonté de me le faire connoître si Elle veut que je le sache.

Ce qui peut se faire c'est de supprimer ce qui est dit du cercle de Bourgogne dont cependant j'avois fait mention pour ne négliger aucun des moyens qui pourroit être de quelque utilité dans une conjoncture aussi embarrassante que la nôtre.

Au reste on aura soin d'éviter les répetitions qu'il pourroit y avoir dans le projet mais en totalité j'attendrai les ordres de Votre Majesté avec la plus profonde soumission.

KAUNITZ.

APOSTILLE DES KAISERS.

So bald sie mir den verkürzten Aufsatz zuschicken werden, so werde ich ihnen darüber meine weitere meinung zu erkenen geben.

JOSEPH.

KAUNITZ AN JOSEPH.

ce 16 fevrier 1790.

Avec le tendre attachement, que Votre Majesté me connoit depuis longtems pour Sa Personne, bien douloureusement affecté, et en même tems avec la plus grande admiration, je ne puis qu'applaudir au contenu de cette minute, que je trouve un Chef d'oeuvre, relativement au fond, non moins qu'au moment, auquel elle a été dictée.

Daignés accueillir avec bonté des larmes du plus ancien, et du plus attaché de vos serviteurs.

(Signé:) KAUNITZ.

APOSTILLE DES KAISERS.

Mon chere ami touché de vos expressions que puis je dire aux decrets de la providence que m'y soumetre, pour vous receves toute l'assurance de la plus parfaite reconnaissance de la plus haute estime et de la plus vraie confiance, que vous merités au dessus de tous et croyés qu'il me coute de devoir penser a ne plus jouir de vos lumieres je vous embrasse et vous recommande dans ces momens si dangereux ma Patrie qui me tient si fort a coeur.

JOSEPH.

LEOPOLD II. UND KAUNITZ.

1790.

KAUNITZ AN LEOPOLD.

le 16 Mars 1790.

Après avoir lû les deux pièces très humblement ci rejointes, que V. M. a bien voulu m'envoyer je suis à même de pouvoir avoir l'honneur de Lui dire avec Connoissance de Cause:

1. que je ne vois aucun inconvenient à la publication du testament.

2. Que non seulement je n'en vois egalement aucun à la plus prompte execution possible du plan de Concentration proposée par le Marechal de Loudon. Mais que je la crois ainsi au contraire très convenable et même très désirable, afin qu'on voye à Berlin par cette premiere demarche militaire de V. M. que l'on y etoit dans l'erreur en supposant de la disposition à des mesures moins vigoureuses en ce genre, qu'à feu l'Empereur: supposition, qu'il me paroit tres essentiel de détruire plus tôt que plus tard, et je prie moyennant cela instamment V. M. de donner sans delai ses

ordres à cet egard: la Chose étant réellement très pressante d'apres ce que m'a fait savoir à ce sujet le Marechal.

Avec la plus profonde soumission.

P. S. V. M. certainement ne sent pas moins que moi, que ce n'est que la Continuation de la Guerre la plus vigoureuse des possibles, vis-à-vis de la Porte qui puisse nous ramener la paix de leur Coté et en même tems que ce n'est que les démonstrations des mesures les plus vigoureuses des possibles vis-à-vis de la Cour de Berlin, qui puissent la contenir et faire differer au moins une explosion effective de ce Cotè-là.

Pour qu'il s'en suive ces deux effets egalement desirables, V. M. est trop éclairée pour ne pas comprendre qu'il ne faut pas manquer de fonds, et je la conjure par conséquent de vouloir bien faire tout ce qu'il Lui sera humainement possible de pouvoir faire ou imaginer pour se les procurer, sans perdre un moment.

Il seroit necessaire aussi que V. M. m'envoyat copie de la Lettre qu'Elle a ecrite à l'Imperatrice de Russie et s'il se peut également un precis exact de ce qu'Elle a dit au Ministre Anglois resident à Florence, et qui a engagé celui-ci à l'expedition du Courier qu'il a dépeché au Duc de Leeds et dont il fait mention dans sa Lettre à Keith que je viens de lire.

Il est très essentiel pour ma direction dans mes propos et dans mes demarches. que j'ai une Connoissance exacte de l'une et l'autre de ces deux Choses et c'est ce qui m'engage à la demander à V. M.

Je prie aussi V. M. de vouloir bien dorenavant ajouter toujours en marge de mes très humbles billets soit en

langue francoise soit en langue Allemande ainsi que à tous mes Vorträge Allemands en peu de mots ou Sa resolution, ou son intention ou sa façon de penser quelconque sur le Contenu afin que bien loin de pouvoir rester en doute à tous ces égards, je sache bien positivement ses intentions.

Avec la plus profonde soumission.

KAUNITZ-RIETBERG.

KAUNITZ AN LEOPOLD.

17. März 1790.

Le Chevalier Keith m'a communiqué brevi manu, les papiers très humblement ci-joints, sans y rien ajouter de bouche sur le fond de leur contenu que beaucoup de protestations fort exagerées des pretendus sentimens amicals du Roi son Maître, dont toutes fois il me semble que l'on ne voit pas la moindre trace, mais en échange tout le contraire dans la soi disante réponse à la Communication qui a été faite par Mr. de Rewiczky à laquelle proprement ou on ne repond point du tout, ou au moins d'une façon très-peu satisfaisante, lorsqu'on décompose et analise le Galimatias de cette bien mauvaise pièce d'eloquence du Duc de Leeds, dans laquelle on ne voit pas un seul trait ni de bonne volonté ni de franchise. Peut-être que la Dépêche de Mr. de Rewiczky, qui ne peut pas tarder d'arriver fera voir un peu plus clair sur les intentions de la Cour de Londres, qui paroit ne vouloir prendre aucun engagement pour ne pas se lier les mains, au sujet du plus ou moins d'opposition. aux aggrandissements des deux Cours Imp[les.]

que reellement elle paroit avoir concerté, avec la Cour de Berlin d'après l'assertion de Mr. de Herzberg à Jacobi.

Ce que j'ai trouvé de plus remarquable dans les propos du Chevalier Keith, c'est qu'à plusieurs reprises il m'a témoigné avec beaucoup d'instances desirer savoir, si V. M. avoit reçu, soit encore avant son départ de Florence, ou du depuis une Lettre, que doit Lui avoir écrite le Roi d'Angleterre. V. M. voudra donc bien m'apprendre si cette Lettre Lui est effectivement parvenue, et en ce Cas me l'envoyer, si Elle le trouve bon, afin que pour ma direction, je sois informé de son Contenu.

J'ai l'honneur d'etre avec la plus profonde soumission.

KAUNITZ-RIETBERG.

LEOPOLD AN KAUNITZ.

15. April 1790.

Mon Prince! J'ai reçû la Note que vous m'avés envoyé avec le Papier présenté par le Chevalier Keith. Je me reserve de vous en parler demain matin moi même, mais comme l'affaire me paroit importante et exiger une prompte réponse, j'ai voulu en attendant vous communiquer les idées qui me sont venues en examinant ce Papier.

Cette proposition de la part de la Cour d'Angleterre tant pour la forme, que pour la chose me paroit amicale

et différente des précedentes, et derivée de l'intention de cette Cour de prévenir le plutôt que possible l'extension de la guerre. Je crois donc qu'il faudroit répondre aussi poliment que possible, en se rapportant spécialement aux declarations faites précedemment, et particulierement par mes lettres à l'Angleterre et à la Prusse.

Je crois qu'il seroit utile de répondre, que par ce qui avoit été traité dejà avec la Porte et qui avoit été communiqué à l'Angleterre, le Roi aura vû, que la Cour de Vienne et son Allié en faisant tout leur possible pour établir un armistice avec la Porte, avoient prévenu les intentions du Roi. Que je suis toujours dans les mêmes sentiments, et que j'ai toute raison de croire que l'Impératrice pense de même, et que je serai charmé de voir, si le Roi de son côté pourra faire cesser les empêchements qui ont été mis à la conclusion de la paix et de l'armistice par les insinuations et la conclusion du Traité entre la Cour de Berlin et la Porte. Que quant aux affaires des Pays-Bas, je suis fermement résolu, que tant dans le cas, qu'ils retournent volontairement sous ma domination, que meme dans le cas, où je me trouvasse forcé de les réconquérir par les armes, je n'y entreprendrois jamais la moindre chose contraire à l'ancienne Constitution des Provinces Belgiques, et j'admettrois avec bien du plaisir, satisfaction et réconnoissance le rénouvellement de la garantie de la Cour d'Angleterre, et que d'ailleurs par ma lettre de main propre, que j'ai fait présenter au Roi par le Comte Rewitzky, le Roi aura vû ma facon de penser et le désir sincere que j'ai de contribuer de mon côté de toutes les façons possibles et convenables au rétablissement de la paix et à la

conservation de la tranquillité générale de l'Europe pour l'avenir. Ce sont là les idées, qui me sont venues dans l'esprit et que je soumets à votre examen en me reservant de vous en parler demain.

LEOPOLD.

KAUNITZ AN LEOPOLD.

Sire!

Au moyen des Suites naturelles d'un bien long Ministere, je sens que je ne suis plus dans le Cas de pouvoir continuer à servir Votre Majesté, comme il pourroit Lui paroître nécessaire ou agréable de l'être et en Conséquence, je crois pouvoir et devoir même La supplier d'accepter ma Démission de tous les Emplois, dont j'ai été honoré successivement par Feue Sa Majesté l'Impératrice Marie Therese d'immortelle Memoire.

Je suis bien certain que Votre Majesté jugera mes services passés, comme ils pourront Lui paroître meriter de l'être; et dans cette Confiance, je n'ai rien à Lui demander, que la permission de pouvoir rester dans la Maison, que j'habite actuellement, jusqu'à ce que j'aie trouvé à me loger ailleurs, et sur tout la Continuation de sa haute Bienveillance, qu'ainsi, que jusqu'à présent, je tacherai de mériter à l'avenir par toutes les preuves possibles du vif et respectueux attachement, avec lequel je ne cesserai jamais d'être

Sire de Votre Majesté

Le plus ancien et le plus dévoué de ses Serviteurs

(Signé:) KAUNITZ-RIETBERG.

Vienne le 26 Avril 1790.

— — — -

KAUNITZ AN LEOPOLD.

Sire!

J'ai dit vrai à V. M. dans ce que j'ai eu l'honneur de Lui exposer, et je ne saurois Lui cacher, qu'il m'eût été fort agréable, qu'en Conséquence Elle eût daigné m'accorder ma retraite; Mais comme d'après ce que la bonté de V. M. a chargé Mgr. l'Archiduc de me dire de sa part, je vois qu'Elle croit, qu'il peut importer au bien de son service, pour le dehors et le dedans, que je continue encore à rester en place dans les Circonstances critiques, où l'Etat se trouve actuellement, je ne me permets plus de penser à moi, et je me soumets à y rester Votre Majesté le desirant: bien heureux, si ma résignation à sa volonté pouvoit Lui être d'une utilité conforme à mes voeux.

Je prie V. M. d'être bien persuadée, que ce n'a auroit été qu'avec bien du regret, que j'eusse quitté le service d'un Prince, que je trouve aussi digne d'etre servi par un homme de ma façon de penser, que l'est V. M. Laquelle par des vertus est l'objet de ma veneration et par Sa bonté celui de l'attachement le plus vrai, avec lequel je suis et ne cesserai jamais d'être

de Votre Majesté

Le plus soumis et le plus dévoué
de ses serviteurs

KAUNITZ-RIETBERG.

Vienne le 27 Avril 1790.

KAUNITZ AN LEOPOLD.

9 Juin 1790.

Supposé que Votre Majesté se détermine à accorder une Audience a Mr. Jacobi, et a recevoir de ses mains ce qu'il dit avoir à Lui remettre de la part du Roi son Maitre, et qu'il assure être aussi satisfaisant, que je suis persuadé du Contraire, je la prie très instamment de vouloir bien se borner à lui dire avec un ton et une mine ferme et plutôt serieuse que trop douce:

Qu'elle desire sincerement, que ce qu'il lui remettra soit dans le cas de pouvoir lui permettre d'y donner les mains, et qu'après qu'elle en aura vu et pesé le contenu, elle fera parvenir Sa réponse au Roi son Maitre le plutôt que possible.

Sa Cour abuse de tout ce qu'on lui dit, elle fait actuellement semblant de regarder le status quo avant la guerre comme une chose convenue dans tous les cas tandis que cependant on ne s'est declaré pour ce parti qu'au pis aller et non pas definitevement et dans tous les cas.

Ce Mr. Herzberg est un homme abominable et très dangereux, il n'y a rien de gagner vis-a-vis de lui par trop de facilité, et je suis très persuadé, que si nous avions eu à Berlin un Ministre plus propre à faire respecter sa cour, on n'aurois peut-être pas osé bien des choses de fait et de paroles que l'on a cru pouvoir se permettre vis-à-vis d'une pauvre espèce que l'on sait pouvoir intimider autant qu'on veut.

KAUNITZ AN LEOPOLD.

Il me paroit important de ne pas laisser prendre racine dans les têtes des Etats Généraux que leurs Alliés ont trouvé bon de mettre en avant dans ce moment-ci, rélativement aux troubles des Pays-Bas, au Sujet des quels il n'avoit pas été question d'eux jusqu'ici, à l'espoir de faire consentir V. M. à l'absurde proposition que l'on s'est permis de Lui faire par le Mémoire de Mr. de Haeften; et par cette considération je crois qu'il conviendroit d'y répondre dès à present, et sans attendre même les premières notions qui nous parviendront sur la tournure que pourront avoir prise les négociations entamées en Silésie.

C'est d'après ce raisonnement que j'ai dicté le projet de réponse très-humblement ci-joint, qui me paroit poliment, mais avec dignité, faire sentir et dire en peu de mots, tout ce qu'il faut, et rien au de là. S'il étoit conforme aux intentions de V. M. je le ferois passer à Son Chargé d'affaires à la Haye, et j'en remettrois ici une Copie au Baron de Haeften, et j'attendrai Ses ordres à cet égard avec la plus profonde soumission.

KAUNITZ-RIETBERG.

Vienne le 28 Juin 1790.

APOSTILLE DES KAISERS.

Je vous renvois, ci-jointe, Mon Prince, la réponse à donner au Ministe d'Hollande sur le mémoire qu'il a présenté, et que vous m'aviez envoyé hier. Je l'approuve en-

tièrement, étant on ne peut pas plus convenable et écrite dans les termes les plus mesurés, mais les plus convenables aux circonstances présentes.

LEOPOLD.

KAUNITZ AN LEOPOLD.

Votre Majesté verra par les deux lettres très-humblement ci-jointes ce que c'est que le personnage, dont il y est fait mention. Cet homme est chargé de demander à V. M. des secours pour l'exécution des ridicules projets de Mr. le comte d'Artois, et pas moins que l'employ de la petite bagatelle d'une armée pour cet effet; avec toute l'energie et la force des raisons qu'il m'a été possible d'employer, j'ai tâché poliment de lui faire comprendre l'absurdité de la proposition et l'impossibilité, dans laquelle devoit être V. M. d'après ses circonstances au dehors et au dedans de pouvoir y donner les mains; mais j'y ai perdu mes peines, et cet homme, qui n'a pas eu une seule chose raisonnable à me répliquer, insiste à vouloir attendre ici le retour de V. M. pour Lui présenter la lettre do son commettant et un mémoire, dont il m'a donné lecture et dans lequel il n'y a pas le sens commun pour tout autre qu'une aussi mauvaise tête que l'est celle de l'auteur du plan. J'ai cru devoir prévenir V. M. sur cette seccatura, qui L'attend et que j'aurois désiré pouvoir Lui épargner.

J'ai l'honneur d'être avec la soumission la plus profonde

(Signé:) KAUNITZ-RIETBERG.

Vienne 29 août 1790.

LEOPOLD AN KAUNITZ.

Mon cher Prince. J'ay reçu votre note et les papiers y joints que je vous renvois. La visite de Mr. de Castelnau à mon retour ne peut pas être fort amusante pour moi, j'en connois tous les plans et projets, ayant vu ici en route dans une mauvaise auberge un autre François déguisé, qui étoit son compagnon et chargé de la même mission. À mon retour nous en parlerons plus au long ensemble; ce projet est aussi extraordinaire et leger que ceux qui le proposent. Je vous prie, mon prince, d'être persuadé de toute l'estime et amitié avec laquelle je suis

Votre très affectionné
LEOPOLD.

Laubach le 3 septembre 1790.

LEOPOLD AN KAUNITZ.

Mon prince. Je vous renvois ma lettre pour le comte d'Artois, qui est telle que vous me l'aviés proposée, ainsi que la minute *); je vous prie de la lui faire parvenir, Mr.

*) Monsieur mon cousin. J'ai reçu successivement les deux lettres, que Votre Altesse Royale a chargé le sieur de Castelnau de me remettre. J'ai écouté ensuite avec intérêt et sensibilité tout ce qu'il m'a exposé de vive voix, et je lui ai dit de mon côté tout ce que mes circonstances et la connoissance, qui m'est parvenue presqu'en même tems des intentions du Roi au sujet de l'objet de sa mission ont pu me permettre de Lui dire. Il le rendra sans doute fidèlement à V. A. R. et je crois par conséquent devoir m'en rapporter au récit qu'il lui fera de mon entretien avec lui pour épargner à V. A. R. des redites qui seroient absolument superflues. V. A. R. ne sauroit douter

de Castelnau étant dejà parti pour Frankforth. En même tems je vous préviens, que je crois que le Roi de Naples compte venir vous trouver chés vous aujourd'hui à votre manège pour vous faire voir ses chevaux et voir ceux que vous avés reçus de Russie. Je suis . . .

Vienne 22 septembre 1790.

Turin ce 20 juillet 1790. — L'opinion de l'Europe à votre egard, Monsieur, l'estime universelle que vous avés sçu mériter: tels sont les motifs de ma confiance en vous. Non, le prince Kaunitz ne souffrira pas la destruction, le renversement total de l'autel et du trône.

Je ne m'étendrai pas davantage; le baron de Castelnau, qui vous remettra cette lettre, vous expliquera tous les objets de son importante mission; croyez, Monsieur, qu'il mérite en tous points votre confiance.

Mais vous trouverés simple, que j'ai saisi cette occasion, pour vous donner personnellement, Monsieur, la ferme assurance de tous mes sentiments et de ma parfaite estime.

Le comte d'Artois.

---

de mes intentions à l'égard de tout ce qui a trait à la monarchie françoise, au Roi, à toute sa famille et en particulier à votre personne. Je souhaite vivement l'occasion et la possibilité de pouvoir en donner des preuves. J'espère qu'Elle me rendra la justice d'en être persuadée, et je suis bien sincèrement avec la plus parfaite considération et l'amitié la plus vraie,

Monsieur mon cousin,

de V. A. R.

KAUNITZ AN LEOPOLD.

Votre Majesté trouvera dans les rapports ci-joints la substance de mon entretien avec le sieur de Jacobi mais peu exactement rendu et avec fiel, uti solet, conséquemment à sa mauvaise foi et à sa mauvaise volonté.

Voici l'exacte vérité:

Au sujet de la communication solennelle des intentions définitives de l'Impératrice de Russie, relativement à sa paix avec la Porte Ottomanne, je lui ai dit:

Que, cette communication nous ayant été faite en même tems qu'au Roi de la Grande Bretagne, et la même absolument, le Roi de Prusse devant l'avoir eue naturellement aussitôt par son allié, celle qui auroit pu lui parvenir par notre canal nous avoit paru superflue, et que c'étoit la seule raison, qui nous avoit engagé à nous en dispenser; mais que le Roi son maître désirant ce non obstant pareille communication de notre part, je ne manquerois pas de la lui faire parvenir par son moyen, dez que Votre Majesté m'y auroit autorisé, ce que je ne doutois pas qu'Elle feroit sans aucune difficulté.

Ce que cet homme rend cependant encore beaucoup moins fidèlement, c'est ma réponse à la proposition que l'on a eu l'impudence d'oser faire à Votre Majesté:

de déclarer à l'Impératrice de Russie, que si elle est attaquée par le Roi de Prusse pour ne pas avoir trouvé bon de souscrire à la stipulation du Status quo de la convention de Reichenbach, elle ne devoit pas compter sur son assistance.

Voici ce que je lui ai répondu:

Que personne n'ignoroit les engagemens de défense réciproque de l'alliance de Votre Majesté avec l'Impératrice de Russie; que du consentement de son allié, elle avoit pu promettre à Reichenbach de ne plus prendre aucune part à la guerre entre la Russie et la Porte, si malheureusement il arrivoit qu'elle continuât; mais qu'Elle n'avoit jamais promis et auroit même d'autant moins pu promettre qu'Elle lui refuseroit Son assistance au cas, qu'Elle fût attaquée par une autre puissance, qu'on ne devoit ne pouvoit même supposer que le cas pût en exister, et qu'ainsi je ne croyois pas, que Votre Majesté pût jamais donner les mains à ce qu'on Lui demandoit à cet égard, sauf néanmoins Ses bons offices, qu'Elle employeroit certainement toujours avec plaisir; et comme le sieur de Jacobi n'auroit pu répliquer que par des sophismes et des mauvaises raisons j'ai cru devoir lui en épargner la peine, en rompant la conversation sur cet article.

En conclusion, quoiqu'avec beaucoup d'embarras, il a hazardé cependant de me demander très respectueusement, si j'avois lu la brochure intitulée: Babel, et sur ce que je lui ai dit que je m'étois contenté de m'en faire rendre compte et que je n'y avois fait aucune attention parce qu'on m'avoit assuré que personne n'y étoit nommé, il eut l'imprudence de dire, que cependant sa cour y étoit désignée; mais comme je lui ai répondu tout de suite, que je respectois trop le Roi son maitre pour me permettre de le supposer, il m'a paru confondu de cette réplique, à laquelle il ne s'attendoit pas; et c'est ainsi que nous nous sommes séparés.

Votre Majesté fera sans doute tout ce qu'il Lui plaira, ainsi que ces messieurs le supposent; quant à moi j'ai fait ce que je croyois devoir faire et je ne puis qu'attendre Ses ordres, supposé qu'il Lui plaise de m'en donner.

Avec la plus profonde soumission

(Signé:) KAUNITZ-RIETBERG.

Vienne le 28 septembre 1790.

Très humble Postscriptum.

Hier au soir dans ma salle de compagnie je me suis apperçu, que le sieur de Jacobi cherchoit l'occasion de pouvoir me parler d'affaires, et comme je n'ai pas voulu avoir l'air de chercher de mon côté à l'éviter, j'ai cru devoir ainsi au contraire la lui fournir et voici ce qu'il m'a dit, toujours du ton de ménagement et de l'extréme circonspection dans ses expressions auxquelles je l'ai accoutumé par les miens et les miennes.

Il m'a demandé si j'avois bien voulu me faire représenter les termes de la communication que nous avoit faite l'Impératrice de Russie de ses actuelles et dernières demandes, et je lui ai répondu, que non seulement je m'étois empressé de me les faire remettre sous mes yeux, mais que même je n'avois aucune difficulté de lui en faire la communication dez à présent, persuadé que Votre Majesté ne le désapprouveroit pas; et en conséquence comme je me trouvois avoir dans ma poche le précis très-humblement ci-joint, je le lui ai donné tout de suite de la main à la main.

Il a tenté de revenir ensuite sur l'article de la déclaration de Reichenbach relatif à la Russie, de jouer méchamment sur l'expression du ni indirectement, et m'a demandé si je persistois encore dans l'opinion que je lui avois temoignée de l'obligation indispensable de satisfaire à ses engagemens défensifs vis-à-vis de l'Impératrice de Russie, dans laquelle se trouveroit Votre Majesté, si Son alliée étoit attaquée par toute autre puissance; et je lui ai répondu, que j'en étois si intimement convaincu que quant à moi personnellement j'étois bien éloigné de pouvoir en avoir une autre. J'ai ajouté qu'en y repensant encore dans cette journée pour mon propre appaisement, j'avois dicté à la hâte une observation très-laconique sur cet objet; que s'il avoit envie de la voir, je n'avois même aucune difficulté de la lui communiquer, non pas ministeriellement, mais comme ma façon de voir personnelle dans cette occurrence; et comme il me témoigna en avoir la plus grande envie et que je me trouvois également l'avoir dans ma poche, je n'ai point hésité à la lui laisser lire dans un coin de la salle et même de la lui laisser sur son instante prière, afin que, en rendant compte de son contenu, il fût dans l'impossibilité de pouvoir la dénaturer, et parceque je ne crains pas de réplique fondée à un raisonnement qui n'en est pas susceptible.

Je souhaite que Votre Majesté puisse approuver mes démarches et j'ai l'honneur d'être avec la plus profonde soumission

(Signé:) KAUNITZ-RIETBERG.

LEOPOLD AN KAUNITZ.

Mon cher Prince de Kaunitz, La demande d'une déclaration à la Russie faite par Jacobi, et la thèse qu'il a avancée pour l'appuyer, lui méritèrent bien justement la réponse vigoureuse que vous lui avés donnée dans les papiers cy joints.

Je l'ay fait connoître au Comte de Goerz, qui reçut ici l'ordre de m'en parler, et faire parler, en ajoutant que si le Roi conservoit des doutes après le parti que j'avois pris pour mes propres conquêtes sur mes dispositions relatives au maintien des conquêtes d'autrui, il ne dépendroit que de lui de se les assurer par la sincérité et la bonne volonté que j'attendois de sa part dans le cours des négotiations qui alloient s'ouvrir avec son concours je suis

Votre très affectionné
LEOPOLD.

Le 15 Octobre 1790.

LEOPOLD AN KAUNITZ.

Mon cher prince. Je crois devoir vous prévenir, que le marquis Luchesini a été ce matin chés moi avec Mr. de Podewils pendant deux heures et qu'il ne m'a parlé que d'Italie et belles lettres, sans me toucher un mot d'affaires et me nommer la Russie, ne m'ayant fait qu'un simple compliment du Roi. Je vous en préviens pour votre règle et suis

LEOPOLD.

Vienne, le 26 Octobre 1790.

KAUNITZ AN LEOPOLD.

Le sieur de Jacobi vient de me notifier ministeriellement qu'il est destiné à remplacer le comte de Podewils, et comme j'ai pour un personnage de son espèce toute l'indignation et le mépris qu'il mérite, je me suis borné à lui dire, que j'en rendrois compte à Votre Majesté.

Il est certain que ce choix est un manque d'égard très marqué pour Votre Majesté, qui se trouve avoir à Berlin un prince de Reusz, qu'il ne peut manquer d'être observé par le public et d'autres cours; qu'il est d'ailleurs le plus propre à éloigner jusques à la possibilité de l'établissement d'une confiance entre les deux cours, et que par conséquent la cour de Berlin ne pouvoit mieux choisir, si telles sont ses louables intentions, comme sans vouloir s'aveugler on ne peut pas en douter.

Quoiqu'il en soit cependant, il me semble qu'il sera de la dignité de Votre Majesté de chercher et nommer le plutôt possible pour le poste de Berlin quelqu'un de la classe du sieur de Jacobi, ferme et doué de toutes les autres qualités nécessaires, pour pouvoir rappeller Mr. le prince de Reusz, qui seroit, ce me semble, très convenable à tous égards pour le poste de Naples, qu'aussi bien il faut remplacer.

Je soumets ces très humbles considérations aux lumières supérieures de Votre Majesté et j'ai l'honneur d'être avec la plus parfaite soumission

(Signé:) KAUNITZ-RIETBERG.

LEOPOLD AN KAUNITZ.

Vienne le 5 novembre 1790.

Je suis entièrement d'accord avec vous, mon prince, dans le principe et il n'est surement pas possible d'avoir un personnage plus désagréable de toute façon pour ministre que le sieur Jacobi; non obstant pourtant je crois que pour le présent il sera plus prudent de suspendre encore toute démarche formelle contre le sieur Jacobi, ou de rapeller le prince Reusz, peut-être le sieur Jacobi pour conserver la nouvelle charge plus lucrative pour lui changera-t-il de conduite, et en le faisant partir nous risquerions d'en avoir un pire ici et de le voir dans le ministère à Berlin; et quant au prince Reusz, nous sommes toujours à tems de le rapeller et destiner pour Naples, dès que vous m'aurés proposé la personne pour le remplacer. Je suis

LEOPOLD.

1791.

LEOPOLD AN KAUNITZ.

Mon cher Prince de Kaunitz! Le Marquis de Brême m'a envoyé la lettre ci-jointe avec les deux autres pièces, que je vous envois pareillement, et qu'il a reçu de Turin, en disant avoir eu ordre du Roi de me communiquer avec les reflexions qu'il ajoute dans sa lettre. Comme elle combine en partie avec celle que la Reine m'a fait ecrire par le Secretaire Blumendorf, que je vous envois aussi, je vous prie de me proposer la réponse, que vous croirez qui sera convenable de lui faire, puisqu'il paroit qu'il demandera audience pour en avoir une de ma part, quoique le Roi de Sardaigne ne m'ait pas écrit lui même; et voir en même tems, si vous ne croiez pas convenable, que j'écrive une lettre par Mr. d'Ecars au Comte d'Artois, pour, en conséquence de ces papiers, lui ôter tout espoir de traiter ultérieurement avec lui sur les affaires de France.

Vienne ce 3 Janvier 1791.

LEOPOLD.

KAUNITZ AN LEOPOLD.

Sire. En me donnant l'honneur de mettre sous les yeux de Votre Majesté les papiers qu'Elle m'a renvoyés, mon seul but a été de L'informer:

que la personne qui étoit désignée, ce n'etoit pas moi.

Je me flatte, qu'Elle ne me croit pas capable de Lui en imposer, et moyennant cela, qu'Elle en est persuadée; il ne me reste rien à ajouter par conséquent, si ce n'est, de La supplier de vouloir bien à l'avenir, pendant que j'occuperai encore ma place, ne rien croire de tout ce qu'on pourroit s'aviser de me prêter, avant de m'avoir demandé à moi-même, si cela est vrai ou faux, attendu que d'autres que moi étant auterisés sans doute aujourd'hui à traiter avec les ministres étrangers, sans m'avoir demandé préalablement mes intentions, comme il se fesoit jadis, lorsqu'il y avoit encore de la subordination, que ces ministres doivent supposer exister encore, je pourrois être compromis aussi souvent, que ces gens là jugeroient être de leur convenance de leur laisser croire, que ce qu'ils disoient étoit conforme à ce que je pensois, et les avois chargé de dire, ce qui ne seroit pas honnête sans doute, mais pas moins possible néanmoins, comme le prouve la proposition de l'absurde idée de la médiation de Votre Majesté entre la Russie et les cours alliées, dont Elle connoit l'auteur, et par conséquent le prétendu premier ministre, le quel, s'il n'est pas encore assés hardi pour s'en arroger le titre, au moins s'en donne les airs, ainsi que de son crédit sans bornes vis-à-vis de Votre Majesté.

Je sens bien, qu'il peut être incommode d'avoir un chef trop clairvoyant; mais il est aisé de s'en débarrasser, et je m'en rapporte à cet égard au bon plaisir de V. M. avec la plus parfaite soumission.

(Signé:) KAUNITZ-RIETBERG.

Vienne 12 janvier 1791.

LEOPOLD AN KAUNITZ.

13 janvier 1791.

J'ai reçu, mon Prince, votre billet cy joint, j'avois déjà très bien compris l'autre jour dans votre note qu'il s'agissoit du Sr. Spielman, mais je n'avois jamais pu m'imaginer, que vous puissiés croire qu'un subalterne de votre département et un homme, que vous avés depuis tant d'années sous vos ordres, qui vous est si reconnoissant et attaché, que vous pouvés faire chercher à tous les moments pour lui donner vos ordres, fût assés fou pour se donner des airs ou pour se faire passer pour un ministre, je suis bien fâché de voir que cette affaire vous cause du chagrin, car elle n'en vaut pas la peine, si vous n'êtes pas content de ce que fait quelqu'un de vos subalternes, faites le chercher, donnés lui les ordres et instructions que vous voulés, je ne crois pas que vous puissies jamais croire, que je veuille entretenir le désordre ou insubordination dans aucun département et encore bien moins dans le vôtre, et je crois que vous me devés rendre la justice, de la pleine confiance et amitié que dans toutes les affaires et circonstances je vous

ay toujours témoigné en toutes les occasions, et elle vous est due et bien justement, si je me sers du referendaire Spielman dans les affaires, c'est que je l'ay toujours trouvé ainsi que vous l'avés toujours reconnu vous même, mon prince, lui ayant témoigné pendant tant d'années votre confiance: honnête, attaché au service, droit et laborieux, et je ne voudrois pas que des individus jaloux de la confiance, que je lui témoigne, pour brouiller les affaires cherchent a vous indisposer contre lui, j'en aurois vraiment de la peine, car je ne cherche que le bien de mon service, celui de la chose, que vous puissiés être tranquille et content, et de vous témoigner en toutes les occasions toute l'étendue de mon entière confiance en vous assurant de toute la parfaite estime, confiance et amitié, avec laquelle je suis et serai toute ma vie

votre trés affectionné
LEOPOLD.

LEOPOLD AN KAUNITZ.

Mon Prince. Je viens de recevoir la pièce interceptée cy jointe, par la quelle vous verrés que nous aurons ici dans peu de jours Mr. de Calonne, et le Comte d'Artois qui compte y venir de Venise par surprise, vous pouvez vous figurer combien cette visite m'est désagréable, et de quelle conséquence Elle peut être et les bruits qui s'en suivront même pour la personne du Roi et de la Reine de

France, ce qui augmente mes soupçons c'est que le baron d'éscars a gardé les deux lettres que j'avois écrites au Comte d'Artois dont une il y a un mois et l'autre depuis 15 jours selon la minute que vous m'aviez envoyée pour lui ôter tout espoir de secours de ma part, et ce n'est qu'aujourd'hui que le dit Baron d'escars, à ce qu'on m'assure compte de les envoyer, cela m'a fait croire que d'accord avec le Comte d'Artois sous prétexte qu'il n'a pas reçu ma réponse, il vouloit lui donner l'occasion de pouvoir venir ici, je crois indispensable d'empêcher cette venue du Comte d'Artois ici, et de décliner même qu'il ne m'attende pas à Venise à mon passage avec le Roi de Naples par cette ville, vous en sentez mieux que moi les raisons, je vous prie donc de me donner vos conseils, comment vous croiriez que cela pourrait s'éviter le plus promptment et le plus convenablement, pour être une fois délivré de tous ces tripotages françois qui ne peuvent faire que du mal, et surtout à la Reine, ne mènent a rien, et aprés les dernières déclarations surtout du Roi et de la Reine de France ne peuvent absolument plus être admis, je suis avec l'estime et l'amitié la plus parfaite

votre très affectionné
LEOPOLD.

du 14 janvier 1791. in dorso
ganz eigenhändig.

LEOPOLD AN KAUNITZ.

Mon Prince. Parmi les interceptes d'hier vous trouverez celles cy jointes envoyés par Courrier à Berlin, je dois donc

vous prévenir pour votre règle que tout ce qu'elles contiennent sur mes prétendus discours avec Milord Elgin et Mr. Macpherson relativement à ma prétendue médiation entre la Russie et la Prusse et à la ratification de la convention de la haye sur le pied de la paix d'Utrecht est entièrement faux, je ne leur ai dit qu'en général que je désirois que la paix générale se fasse, que je ne voyais pas ce que l'Angleterre gagneroit à la guerre, que la convention de la haje avoit été ratifiée sans dire ni quoi ni comment et sur ce que ces Messieurs me disent qu'ils avoient ordre du Roi de Prusse de me dire, qu'il désiroit de faire ma connaissance et d'avoir une entrevue avec moi, et que cela pourroit se faire à Dresde, je leur répondit poliment pour le Roi, et qu'il me paroissoit que si il le désiroit cela pourroit se faire plus naturellement l'Automne prochain si étant en Bohême, le Roi se trouvoit en même temps en Silésie aux revues, et qu'on pourroit en visitant les confins se rencontrer, voila tout ce que j'ai dit, j'ai voulu vous en prévenir puisque ces Messieurs s'avisent de mentir impunément, et n'ajoutent point dans leurs lettres que je leur ay déclaré, que je serai toujours constamment attaché à mes liens avec la Russie, et qu'aucune démarche ni intrigue ne me dégagera de mes obligations envers Elle. Je suis.

LEOPOLD.

14 janvier 1791.

LEOPOLD AN KAUNITZ.

Mon prince. J'ai reçu le papier que vous m'avez envoïé et que je vous remets ci-joint. J'ai réfléchi mûrement sur cette affaire, qui est de la plus grande importance, et je ne puis pas vous dissimuler, que je ne trouve aucune raison pour ne pas persister dans la résolution, que je vous ai marquée sur votre premier rapport. On ne peut point selon Moi refuser d'accepter l'envoï secret de la personne, que le Roi de Prusse propose d'envoïer ici, d'autant plus que cet envoï selon la proposition faite a tout l'air de vouloir être ou paroitre amical. Dans le premier cas il paroit qu'on pourra en tirer un bon et utile parti; et dans le second cas cette mission servira pour découvrir et être une fois au clair des intentions et vues de cette cour.

Quant aux propositions à faire à la cour de Russie, quelqu'avantageux, que je crois, qui'il puisse être pour nous, de nous interposer en général pour la médiation entre la cour de Berlin et celle de Russie dès que cela se fait du commun consentement de toutes les deux, et que nous en sommes, comme nous le sommes, requis par la proposition présente de la cour de Berlin, et qu'il paroit que les cours qui y sont intéressées, ainsi que l'Angleterre en seroient toutes bien aises pour sortir d'embarras, autant il me paroit impossible, injuste et dangereux de faire au Roi de Prusse des propositions en détail relativement à la Russie, avant que d'être assurés de son consentement et d'être autorisés par cette même cour.

La cour de Russie ne peut jamais avoir de jalousie ou d'ombrage sur l'envoi projeté par le Roi de Prusse, puis-

qu'il s'entend de soi-même, que comme il s'agit des affaires de la Russie, il faudra l'informer dès à présent, et surtout à l'avenir avec le plus grand détail, confiance et sincérité de tout ce qui est relatif à cette mission.

Enfin il me paroit que de cette façon l'affaire est toujours avantageuse pour nous dans toutes les trois hypotèses possibles, parce que 1. si la cour de Berlin a l'intention d'agir dans cette affaire tout de bon et de vouloir seulement terminer la guerre, alors la médiation sera facile à combiner: nous nous en ferons un mérite auprès de la cour de Russie, et l'honneur nous en restera encore envers le public; 2. si le Roi de Prusse cherche un prétexte pour engager la Russie à retenir une partie de ses conquêtes afin d'obtenir un avantage également pour lui, dans ce cas dans le cours de la négotiation nous devrons obtenir pour nous également des avantages proportionnés aux leurs au delà du status quo; 3. ou bien la cour de Berlin veut nous tromper ou faire mauvais usage de nos propositions vis à vis de la cour de Russie pour nous brouiller avec elle, et alors dès que nous ne lui déclarons pas nos intentions en détail préalablement, nous lui en ôtons tous les moïens d'en abuser; et en écoutant les propositions de la personne que le Roi enverra ici, nous nous mettons dans le cas d'être informés de ses intentions, et nous pourrons en faire l'usage qui conviendra à nos circonstances politiques.

Soïez au reste, mon Prince, persuadé de l'estime et amitié avec laquelle je suis

(Signé:) Votre très affectionné
LEOPOLD.

Vienne ce 19 janvier 1791.

LEOPOLD AN KAUNITZ.

Mon prince. Je viens de recevoir votre billet cy-joint et suis fâché que mes raisons dans ma lettre précédente n'ayent pas pu vous persuader sur l'affaire importante dont il s'agit, je vous ay communiqué sincèrement ce que j'en pensois, je vous prie de donner les ordres nécessaires pour les expéditions à faire, qui sont à ce que je crois pressantes, puisqu'accoutumé à tenir l'ordre dans mes départements je n'ay donné et ne donnerai ni ferai passer aucun ordre directement au reférendaire de votre département que par le canal de son supérieur, et je croyois de vous avoir donné tant de preuves de mon éstime et confiance en toutes les occasions, pour ne pas devoir être soupçonné même de pareilles démarches, quant à la lettre cy jointe pour herbert, je croirois qu'il seroit nécessaire d'en différer encore l'expédition jusqu'à ce qu'on [sache] mieux le résultat ultérieur des conferences. Je suis avec l'estime la plus parfaite

votre très affectionné
LEOPOLD.

Vienne ce 20 janvier 1791.

KAUNITZ AN LEOPOLD.

2 février 1791.

Il me semble que bien près peut-être de l'arrivée du personnage, qui nous a été annoncé de Berlin, il est de la

plus grande importance d'être décidé d'avance sur ce qu'on lui dira, ou ne dira pas; l'un et l'autre ne pouvant pas manquer de faire un effet quelconque.

Cette détermination doit être fondée sans doute sur le calcul des possibilités, et sur celui de ce qui convient réellement à nos vrais intérêts du moment, ainsi que l'avenir.

Pour cet effet j'ai l'honneur d'envoyer a Votre Majesté les deux Papiers très humblement ci joints, propres à ce qu'il me semble à éclaircir la matière et je souhaite qu' Elle puisse les trouver conformes à la pureté des intentions qui me les ont dictées.

KAUNITZ-RIETBERG.

APOSTILLE DES KAISERS.

Je vous renvois mon Prince les Papiers cy joints et vous en suis infiniment obligé, ils me serviront de règle et maximes en cas de besoin, quoique je crois que l'arrivée du personnage en question de Berlin n'aura plus lieu, et que ce qui en a été dit et proposé ne l'a été que pour nous sonder.

LEOPOLD.

LEOPOLD AN KAUNITZ.

J'ai écrit au comte d'Artois la lettre dont je vous renvois la minute telle que vous me l'aviez proposée, et je

ne manquerai pas tant dans cette affaire ainsi que dans toutes les autres, de vous communiquer toujours et ce que je ferai et de vous consulter avec bien du plaisir sur tout ce qu'il y aura à faire je suis

LEOPOLD.

KAUNITZ AN LEOPOLD.

Votre Majesté peut garder s'il Lui plaît ces deux papiers, parceque j'en ai gardé les dictées; mais je La prie cependant pour ma direction de vouloir bien m'apprendre en peu de mots ce qu'Elle en pense.

(Signé:) KAUNITZ-RIETBERG.

Vienne, le 8 février 1791.

APOSTILLE DES KAISERS.

J'ay reçu, mon prince, vos deux papiers, que je garde pour ma notice, direction et instruction, je vous en suis infiniment obligé et suis parfaitement de votre sentiment dans tous ces points, je vous prie seulement de me renvoyer la note originelle du comte Rzewusky sur les affaires de Pologne, n'en ayant point de copie, pour pouvoir la lui faire rendre ensuite par le comte Cobentzel, en y ajoutant de bouche ce que vous m'avés marqué.

J'ay donné hier en main propre ma lettre pour le comte d'Artois au baron d'escars, je lui ay expliqué bien nettement et clairement mes sentiments contenus dans ma lettre, et que je ne voulois plus être mêlé de leurs plans ni projets; il m'en a paru persuadé et a fait partir fontbrune en courier.

Quant à la venue du Sr. Bischofswerder, que je ne croyois pas devoir s'effectuer tout de bon, je suis entièrement de votre avis, sur la façon de se contenir avec lui, je garde votre papier pour me servir de règle et dès qu'il sera arrivé je viendrai chés vous avant de le voir, pour concerter encore mieux la façon de le recevoir, et ne manquerai pas après l'avoir vû de vous informer exactement de ce qu'il m'aura dit, pour profitter avec bien du plaisir de vos lumières et avis. je suis

LEOPOLD.

LEOPOLD AN KAUNITZ.

Je vous renvois les papiers cy joints et la copie du projet sur la Pologne, dont j'ay gardè l'original, quant au projet de la lettre pour la Russie, il sera tems de voir ce qu'il y aura à y écrire, lorsque le Sr. Bischofswerder sera venu et aura parlé de l'objet de sa mission. je suis

LEOPOLD.

Vienne 10 février 1791.

KAUNITZ AN LEOPOLD.

14 février 1791.

J'ignore ce qui peut avoir déterminé le ministerieux Buschmann à demander qu'on lui fît trouver, à la barriere de lignes de Vienne, des renseignemens sur ce qu'il avoit à faire, lorsqu'il seroit arrivé; et tout ce que j'y vois, c'est qu'en toute occasion, de la part de ces gens là, il ne faut jamais s'attendre à des procédés simples et nets.

Quoiqu'il en soit cependant il m'a paru qu'on ne pouvoit pas se dispenser de satisfaire à sa demande, et en conséquence, j'ai mandé au Prince de Reuss, dez mercredi passé, que l'on s'y conformeroit.

En conséquence il faudra l'avertir par un Billet anonyme, qu'il peut aller loger dans la maison telle, qu'on lui indiquera, et qu'il y sera averti du Jour, de l'heure et du Lieu, auquel on pourra le voir.

Le plus convenable à mon avis seroit quelqu'auberge ou autre Maison près de l'Augarten, ou V. M. pourroit le faire venir dans la Maison qu'Elle y a, lors, et autant de fois, qu'Elle en auroit envie. Ce qu'Elle aura déterminé à cet égard, je l'exécuterai, si Elle trouve bon de m'en charger.

KAUNITZ-RIETBERG.

APOSTILLE DES KAISERS.

15 février 1791.

Je crois convenable de faire préparer pour le Sr. Buschmann un quartier convenable dans une auberge en Ville,

puisque dans cette saison il n'est pas possible de le voir à l'Augarten. Je crois qu'il faudra l'en prévenir par un Billet anonyme à la ligne, et lui dire en même tems, qu'il doit s'adresser ensuite au Vice-Chancelier C[te.] de Cobenzl, ne voulant pas être le premier à le voir. Je vous prie de donner ces Ordres au dit Vice-Chancelier C[te.] de Cobenzl, pour qu'il reçoive le Sr. Buschmann, qu'il écoute ce qu'il lui dira ou proposera, et le laisse et tâche de faire parler autant que possible, sans s'engager en rien, ni lui donner de réponse sur aucun objet quelconque, prenant seulement le tout ad notam et ad referendum le plus exactement qu'il pourra, pour Vous en rendre ensuite un Compte exact, qui vous mette en état d'examiner et de juger de ses intentions.

LEOPOLD.

KAUNITZ AN LEOPOLD.

14 février 1791.

Au moyen de plusieurs ordres réiterés adressés a Mr. de Herbert il semble que l'on peut être tranquille sur le dénouement du Congrès de Sistove; mais la pièce ci jointe est si révoltante pour une ame honnête que je n'ai pas pu m'empêcher cependant de mettre par écrit les réflexions qu'elle m'a engagé à faire et je crois devoir les faire parvenir à la Connoissance de V. M., parce qu'Elle y trouvera de quoi se convaincre de plus en plus de l'excés de la mauvaise foi et de la mauvaise volonté sistématiques

dans ces gens là, d'après l'expérience qu'on en fait journellement, et toutes les fois qu'il leur est possible d'en trouver l'occasion.

(Signé:) KAUNITZ-RIETBERG.

APOSTILLE DES KAISERS.

15 février 1791.

Je suis entièrement d'accord avec les principes contenus dans le papier cy-joint, autant que j'en puis juger, sans avoir sous mes yeux la pièce dont il y est question et que je n'ai pas trouvée dans le paquet. Je suis

LEOPOLD.

LEOPOLD AN KAUNITZ.

Vienne 15 février 1791.

Je vous remercie, mon prince, pour les papiers, que vous m'avés envoyés, je vous les renvois cy joint et suis entièrement d'accord avec vous, j'ay gardé la pièce relative à l'audience du Sr. Jakobi pour l'avoir présente jeudi, lorsqu'il viendra chés moi, et je serois bien aise, si vous me vouliés bien envoyer demain une petite note de la façon que vous croiriés le plus convenable, que je répondisse au sieur Jacobi à ses propositions dans son audience du jeudi, je suis

LEOPOLD.

KAUNITZ AN LEOPOLD.

16 février 1791.

Voici ce que je pense que pourroit répondre V. M. au personnage en question, dans l'audience qu'Elle se propose de lui accorder demain Jeudi.

ad 1$^{mum.}$ Que V. M. se flattoit que l'équité personnelle du Roi le porteroit à comprendre, qu'en sa qualité d'allié de l'Imp. de Russie, Elle n'étoit pas dans le cas de pouvoir concourir avec lui et ses alliés, ni d'autres cours, a insister vis-à-vis de l'Imp. sur l'acceptation du status quo strict, mais que, malgré la différence, que sa position différente devoit mettre naturellement à sa conduite vis-à-vis de son allié, il pourroit assurer le Roi son maitre, qu'Elle ne s'étoit pas moins employée d'être chaudement jusqu'ici au succés de ce que l'on désiroit; qu'Elle continueroit avec plaisir sur le même ton, mais qu'à cette fin, Elle ne devoit pas lui cacher, que bien loin de se porter à employer jamais celui de la menace plus ou moins positive, qu'à son avis on ne devoit jamais se permettre entre Puissances indépendantes, Elle s'en abstiendroit soigneusement, intimement persuadé qu'il n'étoit pas plus fait pour réussir vis-à-vis de Sa Maj. Imp., qu'envers qui que ce soit.

ad 2$^{dum.}$ Que pour ce qui La regardoit, Elle connaissoit parfaitement les obligations, et qu'Elle étoit incapable d'y contrevenir

ad 3$^{tium.}$ Il semble qu'il convient de ne point répondre du tout à ce Catechisme politique, non plus qu'à la Reflexion relative à la Chimère de l'Equilibre

ad 4[tum.] Que votre M. avoit chargé le Pce. de Reuss de communiquer au Ministère du Roi dans le plus grand détail tout ce qui avoit trait aux affaires de Liége, quant au passé, pour autant qu'Elle y a eu part ainsi que de ses intentions sur l'avenir à cet egard, et que moyennant cela, Elle n'avoit rien à y ajouter, si ce n'est, qu'Elle se flattoit qu'Elle n'aura rien laissé à désirer au Roi sur cet objet.

Et si cet homme a l'audace d'oser vouloir entrer en pourparler sur d'autres affaires, soi disant majeures le parti le plus convenable paroitroit être celui de n'entrer avec lui en aucune discussion sur pareille matière, dont j'ignore quels pourront être les sujets, et sur lesquels par conséquence on ne peut rien dire.

ad 5[tum.] Sur le chapitre de ce que ce Personnage est chargé de faire sentir délicatement, et qui est d'une impudence révoltante il semble que V. Majesté pourroit lui répondre.

Qu'elle sait apprécier à sa juste valeur le bien et le mal qu'on lui fait, et que le Roi peut être assuré moyennant cela, qu'Elle ne méconnaitra jamais ni l'un ni l'autre, qu'en Conséquence Elle rendra toujours le bien pour le bien, et qu'Elle désire même sincèrement que l'avenir puisse lui faire oublier le passé.

KAUNITZ.

LEOPOLD AN KAUNITZ.

du 17 février 1791.

Mon Prince! Je viens d'avoir eu la visite du Sr. Jacobi; il s'est comporté fort modestement, a fait de grands complimens de la part du Roi; Et sur l'affaire de Liége il a dit qu'il n'y avoit eu que des mésentendus; que le Roi de la part des ses Ministres avoit fort désapprouvé leur conduite, et qu'il désiroit seulement que l'exécution du décret de la Chambre de Wetzlar se fasse avec modération, puisqu'elle étoit juste; que le Roi avoit souhaité d'y envoyer quelques trouppes, mais que lui même trouvoit cela sujet à trop d'inconvéniens: Je lui ai répondu, que je ne m'étois mêlé de l'affaire de Liége que pour faire exécuter les décrets de la Chambre de Wetzlar, et non pour juger cette affaire; que si le Roi de sa part y vouloit concourir comme État de l'Empire, selon les loix et Constitutions de l'Empire, je n'y avois aucune difficulté; mais que toutes les modifications à faire au Décret de Wetzlar ne dépendoient pas de moi, mais de ce que l'Evêque de Liége voudroit accorder lui même à ses Sujets.

Il toucha légèrement l'affaire de la ratification de la convention de la Haye en disant que le Roi souhaitoit que les affaires dans ce pays s'arrangent au gré de mes désirs.

Sur la Russie il souhaita de me persuader qu'il étoit de son intérêt et du nôtre de l'engager à faire la paix sur la base du Statusquo, et de le lui conseiller; il appuya beaucup sur le désir de la paix, mais que tant sa Cour que l'Angleterre, la Svède, et même l'Espagne feroient cause

commune pour forcer la Russie au Statusquo, et qu'on déployeroit pour cela les mesures les plus vigoureuses. Je lui répondis sur cela, que la Russie par sa force, ses ressources et sa situation n'avoit rien à craindre de leur part que la preuve en étoit dans les armemens qu'elle préparoit tout de bon. Que le Roi n'avoit rien à gagner à cette guerre; l'Angleterre ne pouvoit opérer avec succés dans la Baltique avec ses flottes, et que les autres Cours ne donneroient que leurs bons offices pour la paix et surtout l'Espagne; que je désirois que la paix se fasse, et que l'Impératrice y étoit également portée; mais que jamais elle ne s'en laisseroit préscrire les conditions par personne, et que surtout elle n'accepteroit jamais le Status quo, et que moi je ne pouvois ni le lui proposer, et bien moins encore parler haut sur cette matière à mon amie et alliée.

Il entra en détail sur la situation d'Oczakow, et du Dniester en me disant, que si la Russie avoit le cours de cette rivière, la Pologne perdroit le debouché de ses denrées qui sans cela vers la Baltique alloit en diminuant; il me parut même qu'il m'auroit touché volontiers la corde de Danzig; mais j'en évitai le discours. Il me dit, que si la Russie étoit bien sûre de ne pas pouvoir avoir des secours de nous en cas, ni suite de la guerre, cela la rendroit plus traitable; à cela je lui répondis fermement, que j'avois mes engagemens avec la Russie, aux quels je ne manquerois jamais, et que la guerre commençant, les suites et conséquences en étant incalculables, je ne pouvois pas répondre d'avance sur les démarches, que je me trouverois dans le cas de faire, et les mesures à prendre dans ces cas.

Enfin il me parla d'un Courier, qu'il venoit de recevoir de Szistow, où Luchesini se plaint, que Herbert refuse d'accepter la garantie de la Cour de Berlin à la paix future, et doit avoir fait à ce qu'il dit un mémoire rempli d'autres prétentions contraires aux Conventions de Reichenbach; comme il me dit qu'il en parloit sans en être chargé, et seulement parcequ'il regrettait que cette difficulté feroit un nouveau retard de 4 semaines à la négociation de la paix, jusqu'à ce que les Couriers reviendroient des Cours médiatrices, je lui répondis que je n'étois aucunement informé de cet incident.

Enfin il me parla des affaires de France disant qu'il étoit singulier que des mauvais sujets sans réputation avoient pu faire une pareille révolution. A cela je lui répondis que dans toutes les affaires, les gens qui se permettoient tout, et n'étoient pas scrupuleux sur les moyens, et sur tout les employés qui n'avoient rien, et pas même de réputation ni crédit à perdre, entreprenoient plus que les autres; mais que la fin en étoit toujours mauvaise. Mon apologue ne lui plut point, et il se retira. J'ai voulu vous prévenir d'abord de toute notre conversation pour votre règle, et pour que vous puissiez voir par la suite, s'il écrira conforme à la vérité, ou non.

LEOPOLD.

KAUNITZ AN LEOPOLD.

22 février 1791.

Je recevrai, lorsqu'il plaira à V. M. l'honneur qu'Elle veut bien me faire et en attendant je la prié de vouloir

bien lire et relire avec l'attention que peut mériter l'importance du sujet, l'ouvrage très humblement ci joint, que j'ai fait quelques jours avant l'arrivée du Sg. de Bischofswerder, dans lequel Elle verra peut-être avec quelque étonnement, que j'ai pu être de l'avis de Mr. de Herzberg, chose que je n'eusse jamais cru pouvoir m'arriver *).

LEOPOLD AN KAUNITZ.

Mon prince. Comme je compte de partir d'ici le 14 de ce mois, et que je sçais que les affaires politiques ne peuvent être en de meilleures mains et directions que les vôtres, je vous prie de les gérer comme de coutûme avec votre zèle accoutumé, et de m'envoyer les affaires les plus importantes par l'occasion des courriers qui me suivront de tems en tems.

Quant aux affaires des Pays-Bas et d'Italie, je vous prie de les envoyer sur le pied accoutumé à mon fils François, qui vous les renverra avec les résolutions, et que je charge d'expédier toutes les affaires pendant mon absence, ne me réservant que les affaires majeures, lesquelles, quand elles seront d'importance pressante, me seront envoyées par des couriers exprés.

Mon fils viendra avec plaisir le plus souvent qu'il pourra vous voir et prendre vos avis et conseils sur les affaires pour sa direction. C'est avec bien de plaisir que j'attendrai celui de vous revoir à mon retour et vous assurer

---

*) Beiliegend Reflexions relatives à la Cour de Berlin.

de bouche des sentiments d'estime parfaite avec lesquels je suis

votre très affectionné
LEOPOLD.

Le 12 mars 1791.

KAUNITZ AN LEOPOLD.

8 Mai 1791.

Quoique le Cte. de Mercy m'ait addressé par Courier la Depeche très humblement ci-jointe, il m'a paru cependant superflu de la faire passer de meme à V. M., parce qu'elle ne contient rien qui puisse exiger ou même être susceptible de quelque détermination prompte de sa part. Au fond ce n'est qu'une repetition de contenu des Lettres du Baron de Breteuil, et on n'y voit rien de nouveau que la conciliation de la contradiction qu'il paroissoit y avoir jusqu'ici contre la conduite du Roi relative à la nouvelle constitution, et les demandes, qui se faisaient en son nom, étant à présent à découvert qu'il se flatte de pouvoir rendre les factieux asses confiants pour lui faire trouver quelque moyen de pouvoir s'evader avec la famille Royale. Chimere à ce qu'il me semble vis-à-vis de gens, qui se mefient de ses intentions plus que jamais, et qui doivent être par conséquent plus que jamais sur leurs gardes. Encore ne témoigne-t-on être determiné à avoir le courage de tenter une évasion, que supposé les préalables indiqués, dont aucun ne paroit

pouvoir avoir lieu, au moins quant à présent, c'est a dire dans un cas sinon possible au moins très invraisemblable.

Je suis aussi bien dans l'attente des ordres de V. M. sur cet objet, et il seroit superflu moyennant cela de lui en dire davantage quant à présent.

KAUNITZ.

LEOPOLD AN KAUNITZ.

J'ai reçu, mon Prince, la lettre, que vous avez bien voulu m'adresser avec la lettre du Br. de Breteuil, et la reponse, que vous lui avez faite, que je vous renvoye ci-jointe, et sur la quelle je suis entierement d'accord avec Vous. Comme j'ai vu à Florence Mr. de Calonne, qui y a été envoyé de la part du Comte d'Artois, ainsi que le Marquis de Bombelles, ci-devant Ambassadeur du Roi de France à Venise, qui y est venu tant de la part du dit Comte d'Artois, que du Br. de Breteuil, Je vous envoye ci-joint un memoire, qui contient l'histoire de tout ce qui s'est passé ici entre eux, et moi relativement aux Affaires de France, comme aussi les copies des lettres, et memoires, qu'ils m'ont presenté, ainsi que les copies des lettres du Comte d'Artois, et du Br. de Breteuil, et mes reponses, à fin que vous soyez au fait de tout ce qui est relatif à ces affaires, en Vous priant, après que Vous en aurez fait usage, ou les aurez fait copier, si vous le voulez, de les remettre à ma Chancellerie à Vienne.

LEOPOLD.

Florence 9 Mai 1791.

LEOPOLD AN KAUNITZ.

Mon Prince! J'ai reçu par le Courier le Memoire que vous m'avez envoyé relativement à nos affaires de la Pacification. Je suis d'acord avec vous dans les points et vues, que contient votre Note alleguée sous Nr. 7, que j'approuve entierement. Par le courier que je vous avois déjà préalablement envoyé, vous aurés su les singuliéres propositions que Milord Elgin est venu me faire ici. Je vous en envoye ci-jointe la continuation, étant seulement en doute, si dans ces propositions, qui paroissent parvenir plutòt du seul Mr. Pitt et du Roi, que de tout le Ministère, celui ci est d'accord avec les propositions faites à Vienne par le Sieur de Bischoffswerder, où s'il cherche seulement à decouvrir quelles sont les propositions que le dit Sieur de Bischoffswerder a faites. Sur tout ceci, je vous prie mon Prince, de faire les reflexions, que vous jugerés les plus convenables, et de me dire sincerement votre sentiment et vos conseils, comme aussi la communication, que vous croyes qu'il conviendra faire à la Russie et la Reponse qu'il faudroit donner à Milord Elgin, et aux Cours interessées, pour ne paroitre d'avoir l'air de rejetter tout à fait les soi-disantes bonnes intentions de l'Angleterre.

Votre très affectionné
LEOPOLD.

Florence ce 14 Mai 1791.

— — — — —

Milord Elgin s'est presenté de nouveau à S. M. l'empereur le 10 de May, et a beaucup insisté sur la conclusion de l'Alliance, disant qu'il avoit des pleins pouvoirs pour la signer, en poche; qu'il auroit expedié un Courier en Angleterre; et qu'on lui reponde oui ou non qu'il croyoit, que le moment pour la signature de l'Alliance, de la quelle personne n'étoit informé, hors le Roi et Mr. Pitt, pressoit beaucoup, qu'il etoit essentiel qu'elle fût signée avant que l'Angleterre et la Prusse parlassent à la Russie sur les conditions de la paix; et il ajouta que si S. M. le flattoit d'entrer dans cette alliance, il etoit alors autorisé à lui consigner une note peut-être même signée par lui, pour proposer formellement de la part de sa cour cette alliance.

S. M. lui repondit, que pour les conditions de la paix, Elle les communiqueroit à la Russie; et que sur l'article de l'Alliance comme cette affaire doit être serieuse, il falloit du tems pour y réflechir, et être à même de donner une reponse sur ce point, qu'Elle n'entreroit jamais en rien, sans le concert de la Russie son alliée.

Sur cela Milord repondit, qu'il avoit ordre de suivre partout dans la Lombardie S. M., et être toujours à l'entour d'Elle pour avoir une reponse. Et enfin, qu'ayant entendu parler, qu'il etoit question d'une entrevue de S. M. avec le Roi de Prusse, il esperoit qu'on le feroit tout de suite, et que le sieur Ewart et le Duc d'York, s'il étoit en Allemagne, y seroient compris. On voit que tous ces discours sont concertés et combinés avec les propositions que Mr. de Bischofswerder a faites.

Milord Elgin est venu de nouveau chez S. M. le 11 de May, et lui a presenté le Memoire signé par lui même, dont la copie est ci-jointe sans pourtant y ajouter rien de bouche, ni faire là dessus aucune verbale déclaration.

LEOPOLD AN KAUNITZ.

Mon Prince! Je vous renvois ci-joints les différents papiers que vous m'avez remis. La revolution survenue en Pologne est bien extraordinaire; il est probable que toute la nation n'y acquiescera point, et il faudra voir ce que la

Russie en dira, car pour la Cour de Berlin probablement elle est sous main d'accord avec le Roi de Pologne, et a le projet de faire marier la Princesse de Saxe avec le second fils du Roi de Prusse. L'occasion de cétte revolution pourra être bonne pour accorder quelques facilités en Galicie et y attirer une bonne partie des meilleures familles de la noblesse mécontente en Pologne.

Quant à la déclaration donnée par l'Ambassadeur de France à Vienne au nom du Roi, elle est bien extraordinaire tant pour les phrases, que pour les principes qu'elle contient. Je souhaiterois de savoir de vous, mon Prince, la réponse que vous croyez qu'on doive y faire; car le Roi de Sardaigne à ce qu'on dit, ne l'a point acceptée, et a même renvoyé l'Ambassadeur.

Quant à vos papiers relativement à la mission de Milord Elgin, je les ai vu avec bien du plaisir et suis d'accord entièrement avec vous dans les principes. Et quoiqu'il semble que les propositions de l'Angleterre soient dictées par la necessité des circonstances, je crois pourtant qu'on en pourra tirer bon parti, en les combinant avec tout ce que je vous ai deja écrit sur les propositions de Milord Elgin et celles que Mr. de Bischofswerder a faites à Vienne.

Je vous renvois également la lettre du Comte de Mercy, aussi bien que la lettre confidentielle qu'il m'a écrite relativement aux affaires de France. Le Comte d'Artois est venu me trouver ici à Mantoue ou je suis présentement. Il a tenu plusieurs conférences avec moi, dans les quelles il a toujours paru fort pressé de hâter une contrerevolution en France, et de se mettre à la tête. J'ai taché de lui en faire

doute
la der
pas mo
le tém
ne pas
des Sve
L'év
et Svedoi
esperances
On n
noisse le C
La Co
lieux l'aggr
part sans
hait le Roi
cependant ell
stamment. e
dans l'alliance
La Franc
tirer ses ancien
Ce Prince
marché, qu'il
nous le savons
suspectes; et la
nistere russe, est
peut que détou
l'Europe de la
Dans cet éta
moins vraisemblab

jusqu'à présent par force; et qu
leurs secours leurs fideles sujets
culièrement le mien comme leu
de ce cas, je suis intentionné
ni avec mes trouppes que j'ai
un manifeste ou declaration; au m
préalablement de concert avec l'Es
et l'Empire et qu'on soit assu
terre n'empêcheront point, et que
public et formel ait préalablement
que je crois, qu'un pareil concert ser
de sauver le Roi et la Reine e
gation du systeme françois dans les
cela il faudroit convenir avec les Co
mentionnées d'un concert et des mes
tous en même temps et conformem
En conséquence de ces maximes et des
ez établis dans mes réponses au pap
il sera necessaire d'expedier un Co
faire part à cette Cour de mes inten
er sur ses intentions relatives aux a
concert à former avec moi en conséqu
un manifeste ou non, et quelle n
tenir dans cette affaire. Des démarche
être faites à Turin pour faire décl
tables intentions.

arger également le Prince de Reuss
au Roi et à Mr. Bischofswerder p
idées sur cet objet et pour savoi
de la Cour de Berlin, et se

concevoir tout le danger et de moderer son ardeur. Il a convenu avec moi, qu'il ne falloit rien tenter, ni rien faire sans un préalable concert entre toutes les Puissances, mais surtout de l'Espagne, du Roi de Sardaigne et de l'Empire, et sans qu'on soit assuré que l'Angleterre et la Prusse ne s'y opposeront point. Qu'il faut être assuré préalablement de la volonté du Roi de France même et qu'un manifeste de la part de l'Espagne et de toute la maison de Bourbon doit précéder toute démarche.

Le comte d'Artois m'a fait voir différentes lettres et commissions qui lui etaient venues de la part du Roi et de Madame Elisabeth par Mr. de Durfort envoyé exprès de Paris, pour le presser d'agir d'accord en tout avec moi pour sauver le Roi de la cruelle situation dans la quelle il se trouvoit. J'ai taché de moderer la vivacité du Comte d'Artois et de le persuader et enfin de l'engager à mettre par écrit tous les points qu'il demandoit à fixer, et il me les a remis. Je vous les envois en copie ci-joints, ainsi que les décisions que je lui ai données sur chaque article et que vous trouverez marquées en marge. Par ce mémoire vous verrez les intentions du Comte d'Artois et ses projets, et par mes réponses vous verrez comment j'ai taché de le retenir, et il m'a promis qu'il ne fera rien sans mon aveu et consentement.

En conséquence des réponses que j'ai données à ce mémoire, vous verrez mes intentions sur cette affaire, qui sont en général de secourir, autant qu'il sera en mon pouvoir, le Roi et la Reine de France, dans le cas qu'ils puissent s'évader et se sauver de Paris, et après qu'ils auront protesté formellement contre tout ce qui a été fait et qu'ils

ont approuvé jusqu'à présent par force; et qu'ils auront appellé à eux à leurs secours leurs fideles sujets et alliés, et reclamé particulièrement le mien comme leur allié et parent; que hors de ce cas, je suis intentionné de n'agir envers la France, ni avec mes trouppes que j'ai aux Pays Bas, ni avec aucun manifeste ou declaration; au moins qu'on agisse en tout préalablement de concert avec l'Espagne, le Roi de Sardaigne et l'Empire et qu'on soit assuré que la Prusse et l'Angleterre n'empêcheront point, et que l'Espagne par un manifeste public et formel ait préalablement déclaré ses intentions. Que je crois, qu'un pareil concert seroit utile et l'unique moyen de sauver le Roi et la Reine et d'empêcher la propagation du systeme françois dans les autres pays, que pour cela il faudroit convenir avec les Cours interessées et surmentionnées d'un concert et des mesures à tenir pour agir tous en même temps et conformement en faveur du Roi. En conséquence de ces maximes et des points que vous trouverez établis dans mes réponses au papier du Comte d'Artois, il sera necessaire d'expedier un Courrier en Espagne pour faire part à cette Cour de mes intentions, et la faire déclarer sur ses intentions relatives aux affaires de France et le concert à former avec moi en conséquence, si elle veut faire un manifeste ou non, et quelle marche elle compte de tenir dans cette affaire. Des démarches pareilles doivent être faites à Turin pour faire déclarer le Roi sur ses véritables intentions.

Il faudra charger également le Prince de Reuss à Berlin pour en porter au Roi et à Mr. Bischofswerder pour leur communiquer mes idées sur cet objet et pour savoir quelles sont les intentions de la Cour de Berlin, et se dépêcher

pour prévenir sourtout tant en Espagne qu'à Berlin les interprétations que le Comte d'Artois pourroit y faire donner sur mes intentions, par ses Emissaires et par les Courriers qu'il expédiéroit, différentes peut-être de la verité.

Vous expedierez pareillement un Courier au Comte de Mércy pour l'instruire pleinement et à fond de mes intentions pour tous les cas possibles, afin que pour le cas que le Roi et la Reine puissent s'évader de Paris, il puisse leur offrir l'appui et le secours de mes trouppes, et les faire marcher à leur secours dans le cas qu'ils les demandent, et que, hors de ce cas, à la réserve d'approcher mes trouppes vers les confins de la France, surtout du côté du Hainaut après l'inauguration, s'il croit que les circonstances des Pays-Bas peuvent le permettre, il ne fasse aucune autre démarche, et modère et tienne en frein la trop grande vivacité du Comte d'Artois, qui dans peu compte de se porter dans le voisinage des Pays-Bas, et que j'ai addressé au Comte de Mercy pour qu'il puisse le retenir plus aisément.

Enfin vous donnerez les ordres au Departement des finances pour cautionner dans les formes de ma part un emprunt que le Comte d'Artois va faire d'un million et cinq cent mille livres de France avec la Maison Hope d'Amsterdam, et de cinq cent mille livres avec celle de Betmann à Francfort. Ceci ne devant être qu'un simple cautionnement pour la sureté d'un emprunt, je puis le faire d'autant plus aisement, que j'ai des suretés plus que suffisantes en mains. Vous informerez en même tems le Comte de Mercy de ce cautionnement.

Quant aux demandes que le Roi de France a fait faire par Mr. de Breteuil, le mouvement ordonné des trouppes

aux Pays-Bas les satisfait en partie. Quant à la demande de 15 millions, il faudra la decliner de bonne façon, puis qu'elle n'est pas exécutable, mais le Comte d'Artois m'a fait voir, qu'il a des fonds pour la valeur de cinq millions dans la Flandre françoise, qu'il laisseroit à la disposition du Roi, quand il seroit parti de Paris, ce que vous pourrez faire savoir confidemment au Comte de Mercy.

Quant aux affaires entre les Princes d'Empire et la France, il faudra pousser cette affaire en Empire selon les voyes legales et constitutionelles, et selon ce que je suis obligé comme Empereur et Chef de l'Empire pour en soutenir les droits.

Le Comte d'Artois est parti d'ici pour Vorms et Coblentz, et comme il ne tardera pas, vu son impatience naturelle, à envoyer des personnes de sa suite en Espagne et à Berlin, il est essentiel que vous pressiez l'envoi du Courrier en Espagne, que vous pourriez faire passer par Milan, afin que je puisse en voir les expéditions, avec une minute de lettre à écrire par moi au Roi d'Espagne que j'expédierai en même tems, et les instructions au Prince de Reuss et au Comte de Mercy pressent également pour éviter les sinistres impressions que la trop grande vivacité du Comte d'Artois pourroit produire, dont vous verrez les traces et les idées dans tous les points de son mémoire.

Le Comte d'Artois a renvoyé Mr. de Durfort au Roi avec le memoire, dont je vous envois la copie ci-jointe et que j'ai corrigé en bien de parties. Cette pièce pourtant ainsi que les articles que le Comte d'Artois m'a donnés sont fort secrettes et je vous prie de les garder pour vous seul et le Baron Spielmann, si vous croyez de les lui com-

muniquer. Vous verrez par tout ceci, que le Comte d'Artois a des idées romanesques et voit tout en favorable et beau. Surtout le nombre des trouppes qu'il espère d'avoir d'Empire, des Suisses et du Roi de Sardaigne. Pour moi je crois, qu'avec toute la bonne volonté possible on ne peut pas plus faire pour le Roi, que ce que je propose.

Je vous prie, mon Prince, de donner tous les ordres necessaires pour ces expeditions, et d'être persuadé de toute mon estime et attachement, avec le quel je suis

Mantoue le 20 Mai 1791.

Votre tres affectionné
LEOPOLD

P. S. je vous prie, mon Prince, d'envoyer au Comte de Mercy la lettre ci-jointe que je lui écris, par le courrier que vous lui expedierez.

LEOPOLD AN KAUNITZ.

Mon Prince! Depuis le dernier Courier que je vous ai envoyé, il n'est plus rien passé d'interessant en affaires politiques ici. Le Sieur de Bischofswerder s'est comporté avec toute la franchise, honnéteté et loyauté possible, il a expedié d'ici deux Courriers, l'un au Roi son maître, l'autre au Marquis Lucchesini à Sistow pour leur rendre compte de ses commissions, et charger expressément le Marquis Lucchesini de terminer promptement les négociations à Sistow, d'empecher toutes les démarches violentes des Turcs, et de mettre fin à toutes les chicanes qui y ont été faites. Il n'aime point du tout ce Ministre, et se plaint

beaucoup aussi de Milord Elgin et de M. Ewart Ministre d'Angleterre à Berlin, qui a présenté au Roi des Rapports faux et entiérement differens de ceux de Milord Elgin en les lui attribuant ce dont il a été convaincu, en envoyant d'ici les minutes des lettres du Milord Elgin. Ce dernier depuis l'arrivée du Sieur de Bischofswerder ne me parle plus d'affaires, et va retourner à Vienne. Le dit Sieur de Bischofswerder ayant desiré d'être éloigné de Milord Elgin et surtout de Monsieur Macpherson, a pris le pretexte de son amitié pour le Comte Marcolini Grand Chambellan de l'Electeur de Saxe, qui (étant venû ici par hazard pour voir la seconde fille de mon Frere, et peut-être pour la demander en mariage pour le Prince Maximilieu de Saxe) m'a été de la plus grande utilité m'ayant servi à diriger et persuader le Sieur de Bischofswerder. Celui-la va le ramener à Fano, d'ou le Sieur de Bischofswerder viendra vers le 15 du mois prochain à Vienne pour s'y trouver à mon arrivée. Les points que j'ai fixés, et dont nous sommes convenus ensemble, sont:

Que la paix se feroit promptement à Sistow sur le pied du Status quo strict convenu à Reichenbach, sans aucune autre restriction quelconque, et que les questions des limites seroient traitées en suite.

Que l'alliance defensive entre moi et le Roi de Prusse unicquement devoit être considerée comme convenue et fixée, qu'on en traiteroit les conditions à Vienne après mon retour avec le Sieur de Bischofswerder.

Que lorsqu'elle seroit faite et convenue on la communiqueroit à la Russie et à l'Angleterre comme Alliées res-

pectives en leur laissant la liberté d'y accéder, si elles le trouveront convenable.

Que l'Electeur de Saxe pourroit y être compris également.

Et enfin que l'entrevue entre moi et le Roi de Prusse auroit lieu aux premiers jours de Septembre à Pilnitz chez l'Electeur de Saxe, sans aucune étiquette, de laquelle tous les Ministres étrangers, et nommément ceux d'Angleterre seroient absolument exclus.

En consequence de ces données vous pourrés faire préparer les papiers et matériaux necessaires. Vous renouvellerés par Courier s'il le faut, les ordres les plus pressans au Congrés de Sistow pour la Signature de la paix sur le pied du Status quo strict convenû, pour prevenir toute insulte de la part des Turcs si l'armistice fini, il venoient nous attaquer.

En meme temps vous chargerez le Prince de Reuss de temoigner au Roi de Prusse les sentimens de mon estime et amitié personelle pour lui, et de la reconnaisance dont je suis penetré pour avoir appris ses sentimens, dont je reconnais une nouvelle preuve dans la mission du Sieur de Bischofswerder, du resultat de la quelle j'espere que le Roi aura lieu d'être content.

En attendant je vous prie, mon Prince d'être persuadé de toute mon estime et de la parfaite consideration avec laquelle je suis

Votre très affectionné
LEOPOLD.

Milan ce 26 Juin 1791.

LEOPOLD AN KAUNITZ.

Milan ce 27 Juin 1791.

J'ai reçu mon Cher Prince par le Courier Gostoni les differentes dépeches que vous m'avés envoié le 17. 19. et le 21. de Juin, que je vous renvois ci jointes.

En général je suis entierement de votre avis et approuve les raisonnemens et les reflexions que vous faites sur ces importantes affaires. Vous aurés vu par les Dépeches que je vous ai envoié par le Courier Bini et par celles, que je vous envoie par ce Courier ci, le Ton moderé dont se sert presentement la Cour de Berlin qui se combine parfaitement avec les notices que vous m'avés envoié avec vos Relations. Cette Cour temoigne beaucoup de Jalousie de l'Angleterre et de la façon arbitraire dont elle veut s'emparer de toutes les negociations. Les dispositions qui ont été faites jusqu'à cette heure pour la partie Militaire sont très justes très prudents, et je les aprouve entierement. Il faut pourtant qu'elles ne soient que proportionnées au besoin possible en cas d'une attaque imprévu de la part de turcs et pas superieures tant pour ne pas temoigner une peur excessive, que pour ménager autant que possible le païs et les finances. Les demonstrations de la part des Hongrois ne devront être recherchées, que dans le Cas d'un vrai besoin et attaque de la part des Turcs, mais en attendant j'aprouve entierement ce qui a eté fait pour les sonder sur ce point, et les déclarations données par le Judex Curiae et le Chancelier Provisionel. Vous pourés leur en témoigner ma satisfaction, et dans le Cas qu'on doive recourir à cet expédient,

il faudra le faire de la manière la plus légale, et alors le Palatin qui est avec moi sur le retour y assistera immédiatement.

Je vous renvois la Charte Blanche signée de ma part pour autoriser mes Ministıes Plenipotentiaires à signer la paix.

J'ai bien pensé et reflechi murement toutes les Circonstances de cette affaire, je vous ai fait connoitre par le Courier précedent mes intentions sur ce point, et je ne puis ici que vous les renouveller. La signature de la paix nous est necessaire et le plus promptement possible, n'ayant ni Armée rassamblée ni aucune disposition faite pour continuer la guerre; Notre etât des finances ne nous le permettant également ni nos interets. Nous avons promis à Reichenbach à la face de l'Europe de faire la paix sur le status quo strict, il est donc de l'honneteté et de la bonne fois de tenir exactement une Convention faite publiquement et solemnellement à la face de toute l'Europe sans s'arrêter à des disputes de Confins ou d'objets qui dans le fond ne sont pas de grande valeur, et se reduisent à des chicanes. La Paix en posant à principe ne sauroit être signée trop tôt ni trop promptement pour empecher que les Turcs, animés peut être par les ministres Prussiens même ne tentent l'armistice etant fini, quelqu'attaque ou irruption dans nos Provinces soit en Croatie soit du Coté de Bannat, ou de la Transilvanie qui pourroit produire des inconvenients réels, être un affront désagréable à souffrir et un insult à nos troupes qui ne sont point en forces suffisantes à resister à une première attaque. Par toutes ces Raisons et par celles qui peuvent en deriver je ne puis qu'insister sur

l'ordre donné par mes precedentes de Charger promptement mes Ministres au Congrés, à y conclure et y signer la paix sur le pied du Status quo strict, de la façon qu'a ete Convenu à Reichenbach se reservant à traiter ensuite la paix une fois Conclue et Signée, de l'arrangement des limites tant en Croatie que dans le Banat, comme vous le proposez dans Votre dépêche du 21. Juin, par le moyen et le concours des médiateurs.

Quant à l'alliance à faire avec le Roi de Prusse, étant uniquement défensive et reciproque, je ne vois point, qu'elle puisse porter à aucun inconvenient. Vous aurés vu deja par mes lettres precedentes mes intentions sur ce point, on en traitera le detail avec le Sr. de Bischofswerder à Vienne et vous aurés déja vu qu'il est convenu qu'on offrira à l'Angleterre et à la Russie comme nos alliés réciproques d'y acceder si elles le jugent à propos.

Quant à mon entrevue avec le Roi de Prusse, chez l'Electeur de Saxe à Pilnitz comme vous avés vu par mes lettres précedents, elle est convenue et aura lieu à la fin du Mois d'Août. Je la Crois très importante et interessante, et vous pourés en conséquence de ces points diriger vos instructions à mes differens Ministres aux Cours Etrangeres, et surtout pour prévenir la Cour de Russie sur l'Entrevue.

Quant aux affaires de France je suis entierement de votre avis, j'attendrai ce que Vous m'enverés par le Courier qui doit aller en Espagne que je receverai en route, et que j'expédirai avec les lettres de main propre au Roi d'Espagne et de Sardaigne qui y sont rélatives. J'ai communiqué en Confidence au Sr. Bischofswerder et à Milord Elgin les copies des papiers que vous m'avés envoiés pour eux.

Je suis parti de Milan et m'arrêterai une couple de jours à Padoue, pour y expédier le Courier qui doit passer en Espagne. Si les Nouvelles que j'y apprendrai seront de nature à exiger un prompt retour, je reviendrai par le plus court chemin de la Pontiéva et la Carinthie à Vienne.

Mais si à ce qu'il paroit les Circonstances du Moment ne sont pas si pressantes, je passerai par Trieste, Gorice et Laibach où j'attendrai les Nouvelles ulterieures.

En attendent je vous prie d'être persuadé de la Consideration et de l'attachement avec lequel je suis

Votre très affectionné
LEOPOLD.

P. S. Dans ce Moment je viens de reçevoir par un Courier de Turin la note ci-jointe qui me fait croire que le Roi et la Reine ont pû s'évader de Paris, ce qui pouroit donner lieu à de grandes Consequences si elle se confirme je vous enverrai un autre Courier.

LEOPOLD AN KAUNITZ.

J'ai reçu mon Prince les notes que vous m'avez envoyés en date du 28 de Juin relatives à la paix de Sistow que je vous renvois ci jointes, j'approuve entierement dans tous les points, et le contenu et vos reflexions. J'approuve entierement la declaration que vous proposés d'y joindre, comme aussi que vous informiez le plus promtement possible les Plenipotentiaires à Sistow, afin qu'ils puissent en donner

communication et notice aux Ministres des cours mediatrices pour prevenir et empecher que les Turcs ne rompent l'Armistice par les faits, mais en même temps vous les instruisez également que dans le cas que les Turcs rompent l'Armistice en commençant des hostilitez sans que de nôtre Coté on y donne la moindre occasion, quoique je sois toujours disposé a conclure la paix selon ce qui a été convenu et sera équitable, les circonstances alors seroient tellement changées qu'ils ne seroient plus autorisés à traiter de la paix sans demander des nouveaux ordres, et instructions de leur cour dont ils peuvent également prevenir confidentiellement les ministres des Cours mediatrices pour les engager à empecher les Turcs à commencer les hostilites

(Signé:) Votre très affectionné

LEOPOLD.

Padoue 5 Juillet 1791.

LEOPOLD AN KAUNITZ.

J'ai reçu mon Prince, par le Courier vôtre Depêche du 9 de ce mois, que je vous renvois ci-jointe. J'approuve entierement vos reflexions et les expeditions que vous avés faites en conséquence quant à la chose et quant à la forme, et surtout l'expedition du dernier Courier à Berlin. J'ap-

prouve également l'expedition faite au Comte de Cobentzel rélativement à cette affaire

Votre très affectionné
LEOPOLD.

Trieste ce 13 Juillet 1791.

LEOPOLD AN KAUNITZ.

Mon cher Prince! J'ai appris la nouvelle de l'arrivée de Bischofswerder à Vienne, et comme je n'y pourrai être qu'entre le 20 où le 21 et qu'alors encore j'aurai bésoin d'une couple de jours avant que de le voir pour pouvoir arranger mes papiers, et supposant, qu'il sera probablement fort pressé, je Vous prie de le voir en attendant, et de traiter, et préparer avec lui ce qui peut être rélatif aux objets de sa mission, qui ne peut avoir d'autre but que la pacification, l'Alliance avec la Cour de Berlin, mon entrevue avec le Roi, les idées de la Cour de Prusse sur les affaires de France, ce que vous pourrés d'autant plus facilement, que vous êtes entièrement informé de mes intentions sur tous ces points et de tout ce qui a été traité entre moi et le sieur de Bischofswerder sur ce particulier

Votre très affectionné
LEOPOLD.

Gratz ce 18 de Juillet 1791.

LEOPOLD AN KAUNITZ.

23 Juillet 1791.

Mon Prince. Je vous envois cy-joint deux lettres du Roi de Sardaigne que je viens de recevoir par un Courrier de sa part qui attend ici nos réponses, de même qu'une lettre du Roi d'Espagne avec un Mémoire qui y est joint, reçue également par un Courier qui attend ma réponse. Elles sont toutes rélatives aux affaires de France, je vous prie de me proposer les réponses à y faire aussi que les instructions à envoyer aux Gouverneurs Generaux des Pays-Bas qui les attendent sur cette matière, et qu'il faudra leur envoyer dans peu de jours par un Courrier je suis

Votre très affectionné
LEOPOLD.

KAUNITZ AN LEOPOLD.

Sire

À la suite de quelques conversations dans les quelles j'ai inspiré une entière confiance à Mr. de Bischofswerder par mes propos, qui lui ont parû d'un caractère de probité, de franchise et d'une force de raison, aux quels peut-être, il ne s'attendoit pas, je suis parvenu à élaguer de ses propositions et de ses demandes tout ce que je lui ai fait

sentir, ne pas être raisonnable, et, moyennant cela, inadmissible. J'ai redigé en conséquence l'acte préliminaire, que j'ai deja eu l'honneur de mettre sous les yeux de Votre Majesté, et actuellement j'ai la satisfaction de pouvoir lui en envoyer très humblement l'original, que j'ai signé avec lui, lequel étant le canevas du Traité solemnel, qui doit en être la suite, peut être envisagé dès à présent, comme le traité même.

Pour faire sentir bien vivement à Mr. de Bischofswerder la valeur du nouveau systeme politique, que Votre Majesté alloit établir entre Elle et le Roi son maitre, et qui fait à peu près, le second tome du Traité de Versailles, qui a etonné toute l'Europe dans son tems, et a sauvé alors la monarchie autrichienne, j'ai dit à cet homme, que je crois un homme bon, tout ce que contient le Memoire ci-joint que je lui ai laissé lire pour lui rapeller dans une connexion d'idées ce que je lui avois dèja dit en grande partie par pièces et pas morceaux. Cet honnête homme à attribué au contenu de ce memoire plus de merite, que ne doit se flatter d'avoir un ouvrage dicté à la hate pendant le court espace de gueres au delà d'une demi heure; et comme il m'a temoigné, qu'il seroit pénétré de gratitude, si je voulois bien l'honorer de la confiance de le lui laisser, qu'il est anonyme, qu'il est flatteur pour son Maitre, qu'il ne contient rien, qui puisse compromettre, et que d'ailleurs je ne crois pas l'honnetété du Caractère de Bischofswerder capable d'en faire un mauvais usage je me suis prêté à la vivacité de ses instances, je le lui ai laissé en conséquence, et j'imagine, que Votre Majesté ne le dèsaprouvera pas, cette marque de confiance jointe à la valeur, qu'y attache Mr.

de Bischofswerder pouvant produire de bons effets et dans aucun cas aucun mauvais.

Je felicite, Votre Majesté sur le succès d'une aussi grande affaire, parce que je la regarde dès à présent comme consommée, et j'ai l'honneur d'être avec la plus profonde soumission.

KAUNITZ-RIETBERG.

Vienne 26 Juillet 1791.

LEOPOLD AN KAUNITZ.

26 Juillet 1791.

Je vous renvois mon Prince cy-jointe votre rapport, le traité ou convention signée avec Mr. de Bischofswerder et le Memoire qui y est relatif, que vous pouvez lui donner en copie, je considère cette affaire comme arrangée, et je crois qu'Elle sera avantageuse utile et tranquillisante pour la monarchie, la confiance qu'à si juste titre vous avez inspirée dans vos conversations au Sr. de Bischofswerder y a beaucoup contribué, et fera voir à ce dernier que quand on traite avec nous de bonne foi, il n'y a de difficultés que celles, qui sont raisonnables, mais qu'on ne viendra jamais à bout de rien lorsque les intermédiaires de la Cour de Berlin seront des Luchesini où des Jakobi, je suis mon Prince

Votre très affectionné
LEOPOLD.

KAUNITZ AN LEOPOLD.

Sire

Mons. de Jacobi dans un entretien particulier, qu'il ma demandé m'a lu, et ensuite laissé le papier très humblement ci-joint.

L'observation au sujet de l'espece de congrès, ainsi que du rappel instantané des Ministres, est juste, et on peut très bien se prêter à ce qu'il ne soit question ni de l'un ni de l'autre de ces objets, dont aussi bien vraisemblablement le premier ne seroit bon, qu'à embrouiller les choses, ainsi que le font ordinairement ces espèces d'assemblées politiques, et le second vraisemblablement ne serviroit de rien, relativement à l'effet, au quel il seroit destiné. En general on ne pourra naturellement rien arrêter avec le Roi de Prusse; avant qu'on ne soit à même de Lui communiquer l'ensemble des reponses de toutes les autres cours sur la circulaire; et alors, comme alors, j'avoue ingenûment, cependant dès a présent, que je ne crois pas, que nous aurons la satisfaction de voir rétablir en france un ordre des choses, qui puisse convenir au Roi, et à la Nation, s'il ne doit l'être que par le moyen du concert général dont il est question.

Avec la plus profonde soumission

KAUNITZ-RIETBERG.

Vienne 7. Aout 1791.

APOSTILLE DES KAISERS.

Je suis entierement d'accord avec vous mon Prince et vous verrés par la lettre du Roi d'Angleterre que je vous ay envoyé hier une suite de vos justes reflexions.

LEOPOLD.

LEOPOLD AN KAUNITZ.

Undatirt vom August 1791.

Mon cher Prince, quoique je compte venir un de ces jours vous voir chés vous et concerter ensemble ce qui sera à faire pour les affaires de france, les reponses à donner, et les articles qui pourroient m'être proposés à mon entrevue à Pillnitz, je crois necessaire en attendant devant faire mes dispositions pour le voyage de Vous prevenir que j'y mènerai avec moi outre mon fils, le Marechal Lacy le croyant convenable puisque le Roi y mène le Prince heréditaire et le Duc de brunswik son Feldmaréchal, le Roi en outre y amène un adjutant et le Sr. Bischofswerder, je compte donc y mener aussi, un officier et y faire aller le Referendaire Spielmann, pour le cas qu'on veuille m'y proposer quelqu'affaire où Memoire ou points surtout sur les affaires de france, d'autant plus qu'il a déja eu occasion de traiter ici et connaitre le Sr. Bischofswerder, je vous prie de le lui dire et lui donner l'ordre de se trouver le 25 a Pilnitz, je suis avec l'estime la plus parfaite

Votre très affectionné
LEOPOLD.

LEOPOLD AN KAUNITZ.

Mon cher Prince. Etant revenu ce Matin à Prague de ma tournée à Pillnitz en bonne santé, je n'ai pas voulu manquer de vous en donner part tout de suite. J'ai été reçu on ne peut pas mieux, bien fêté, tant par l'Electeur que par toute sa famille, et ne saurois assez me louer de l'Amitié, cordialité et confiance que l'Electeur en particulier m'a temoigné, et avec la quelle il m'a parlé de toutes les affaires. Le Roi de Prusse a été on ne peut pas plus franc, cordial et honnête envers moi. Il me paroit pleinement persuadé et convaincu de l'utilité de l'Alliance et la désiroit sincèrement et de bonne foi. Il m'a temoigné de la confiance. Il paroit que son intention et désir est d'être bien avec tous les voisins, et de ne désirer que la paix et la tranquillité. — Le Comte d'Artois qui s'y est trouvé avec Mr. Flachsland, Polignac, Esterhazi, Rohl, Bouillé Nassau et d'Escars, a terriblement insisté pour engager le Roi de Prusse et moi d'accepter tous les points, dont il avoit parlé a Vienne-Verona et qu'il nous avoit communiqué également.

Quoiqu'on ait taché par le moyen du Prince Hohenlohe au service du Roi de Prusse, qui desireroit un commandement, d'engager le roi a envoyer des troupes, pour se mêler des affaires de France, ils ne l'ont point obtenu, et nous sommes uniquement convenu de donner au Comte d'Artois une réponse aux points qu'il nous avoit proposés, et une déclaration signée, par le Roi et par moi, dont je vous envois la copie ci-jointe et qui comme vous verrez se rap-

porte quant à l'essentiel à mon premier projet de déclaration envoyé aux Cours: par les clauses qui y sont ajoutées nous avons empêché tout le mauvais usage que le Comte d'Artois pourroit vouloir en faire. Il compte partir vers Coblence, et je souhaite qu'il ne se porte point à quelque démarche ulterieurement imprudente; son intention étant toujours de tâcher à engager les Cours à quelques démarches qui les obligent ensuite à les soutenir, pour les forcer à agir, s'emparer de l'Alsace et s'y etablir. Je me rapporte au reste à ce que le referendaire Spielmann vous dira. Je suis avec la plus parfaite considération

Votre très affectionné

LEOPOLD.

Prague le 30 Août 1791.

KAUNITZ AN LEOPOLD.

Vienne 4 Septembre 1791.

La Lettre, dont m'a honoré V. M., m'apprend tout ce qui s'est passé d'essentiel à l'entrevue de Pillnitz; et comme en gros cela est assez satisfaisant, j'en fais mon compliment a V. M. Tout ce que le Roi de Prusse, Lui a dit au sujet de l'Alliance a été une répétition presque literale du contenu du memoire anonyme que j'avois confié à Mr. de Bischofswerder, il est parvenu à le persuader de la valeur de son action; tout ce que le Prince a dit à V. M prouve

par consequent, qu'il a produit l'effet, au quel il étoit destiné; et comme c'est tout ce que je voulois, qu'il fît, je ne puis qu'en être bien aise, parcequ'il n'est que la conviction, qui puisse faire esperer des actions consequentes. Quant aux affaires de France, V. M. a gagné du tems, et cela peut suffire pour le moment; le tems fera le reste, et Dieu veuille, que ce soit de la façon, dont on doit le desirer.

KAUNITZ-RIETBERG.

LEOPOLD AN KAUNITZ.

Mon cher Prince Kaunitz. Je vous renvois ci-joint les depeches que vous m'avez communiquées; Je n'ai reçu jusqu'à present aucunes Nouvelles directes de la part de la reine; il me paroit quil seroit bon de les attendre avant de repondre à la lettre du Roi, et mon absence est la raison toute naturelle de ce delai. Je compte être le 14 de retour a Vienne, alors seulement la lettre originale du Roi me sera remise, et puis qu'à ce tems là, je ne doute pas qu'il nous arriveront des Eclaircissements confidentiels du Comte Merci

Votre très affectionné
LEOPOLD.

Prague ce 2 Octobre 1791.

1792.

KAUNITZ AN LEOPOLD.

Vienne le 25 Fevrier 1792.

Monsieur de Simolin rappellé de Paris par sa Cour, comme ne l'ignore pas V. M., pour rester jusqu'à nouvel ordre à Bruxelles, ou autre lieu de Pays-bas autrichiens, à la requisition de la Reine de France, a passé jusqu'à Vienne, sans même attendre, qu'il y fût autorisé par sa Cour pour avoir l'honneur de remettre à V. M., dans le plus grand secret une lettre de la Reine, et à moi celle que V. M. trouvera ci-jointe ainsi que pour Lui exposer de bouche: que tout ce qui s'est fait, et se fait encore journellement de la part du Roi, ne s'est fait, et ne se fait que forcément, et en même tems pour réclamer vaguement son assistance exactement sur le pied de l'ancienne chanson, c'est à dire de la façon la plus inconcluante, et la plus déraisonnable qu'il soit possible d'imaginer. Je Lui en ai dit ma pensée avec toute la force de la raison, et tout l'énergie possible; mais en Lui protestant en même tems, à

plusieurs reprises, que je ne Lui parlois pas en Ministre, mais en simple particulier. Il n'a sçû me répondre, que par des lieux communs, qui ne servent à rien, et ne menent à rien, et il m'a fait, de vives instances pour qu'il plaise à V. M. de déterminer le jour et l'heure, à laquelle Elle trouvera bon de le recevoir, comme un particulier, de la façon du monde moins voyante que possible, et il m'a fait connoitre en même tems, qu'il comptoit s'en retourner aux Pays-bas dez qu'il auroit eu l'honneur de voir V. M. et qu'il auroit reçu ses Ordres pour la Reine, à laquelle il avoit des moyens de faire parvenir en toute sécurité la la réponse, qu'Elle trouveroit bon de Lui confier, pour Lui etre rendue.

J'ai l'honneur d'être avec la plus parfaite soumission

(Signé:) KAUNITZ-RIETBERG.

APOSTILLE DES KAISERS.

Je vous renvois mon Prince la lettre cy-jointe de la Reine de France, et vous prie de faire avertir Mr. de Simolin de venir aujourd'hui Lundi à quatre heures après midi chés moi pour me remettre la lettre de la Reine, en l'avertissant qu'il peut venir seul en fracq sans aucune formalité par une retirade directement chés moi je suis

LEOPOLD.

ANHANG.

A. Briefe von und an Maria Theresia.

KAUNITZ AN MARIA THERESIA.

Le Portrait de la Princesse de Bronsvich est si satisfaisant, de touts points qu'il est bien à desirer, que celle que la Providence Nous destine, puisse lui ressembler.

J'ai trouvé d'ailleurs dans la lettre de Gotha, ce que Votre Majesté at eu la bonté d'y chercher hier, en ma presence, il ne seroit pas raisonnable de ne pas sentir le prix de l'estime d'un homme aussi eclairé que l'est le Roi de Prusse, mais j'ose cependant assurer, tres-humblement Votre Majesté que ce qui me fait le plus de plaisir à cet egard, c'est, que la bonne opinion que ce Prince veut bien avoir du Ministre qu'il sçait etre le plus attaché à Votre Majesté peut être, dans les occasions, de quelque utilité à son service. J'ai l'honneur d'ètre aux pieds de Votre Majesté

KAUNITZ-RIETBERG.

ce 22 fevrier 1764.

APOSTILLE DER KAISERIN.

S'il etoit possible que je puisse estimer le roy de Prusse ce sentimens seul de justice qu'il vous rend en ne vous confondant nullement avec tous vos colegs et rendant

justice à vos merites me le pouroient faire estimer il faut avec bien de la delicatesse menager ce sentimens qui peut avoir des grands suites et eviter bien des malheurs qui nous menacent.

MARIA THERESIA AN KAUNITZ.

Innsbrugg le 28 Août 1765.

Je n'ais pas eut la force de vous parler ce matin, mon coeur est encore trop pressée pour que mes paroles puissent s'exprimer, je vous suis bien obligée de tout ces services et conseils que vous m'avez rendue et donnée pendant la vie de notre incomparable maitre je m'en suis toujours bien trouvée et les ais bien profondement imprimée dans mon coeur, je suiverois de meme avec toute la confiance celle que vous me donnerois sur mon triste avenir c'est apres les votres, que je me laisse entrainer a vienne uniquement pour avoir soings de neufs orphelins qui sont d'autant plus à plaindre que leurs naissance et la façon dont elles ont jouis jusqu'asteur du monde rendra leurs sorts toujours plus dure et à plaindre leurs bon Pere les idolatroit ne leur refusoit rien, je ne saurois continuer de même, Dieu sait combien ma miserable vie durera je suis donc bien affectée de leurs sorts et cet hyver il doit se decider je conte sur vous je ne ferois rien sans votre conseil chaque jour me fait trembler sur leurs sorts et je vous devrois volontier l'etablissemens de ma famille comme notre systeme d'etat, ce que vous m'avez dit pour la corregence

me soulage infinement, et je conte que vous travaillerois en consequence n'abbandonez pas mon fils je vois qu'il est flaté et contant quand il vous parle mais il est aussi de coutume et aime qu'on le cherche vous pouvez plutot me negliger je vous en saurois gré car jamais le moindre. doute pouroit me venir sur votre attachement pour moi, conservez vous et me croyez toujour votre bien affectionné

MARIA THERESIA.

l'etablissement de Leopold est votre ouvrage à la veille de son depart j'en sens tout l'amertume mais je ne vous en suis pas moins reconoissante.

KAUNITZ AN MARIA THERESIA.

Sacrée Majesté.

À l'endroit marqué d'une Croix rouge du *Nachricht Zettel*, très humblement cy joint Votre Majesté trouvera ce que c'est que mon Harras, dont l'occasion qui s'en est presentée, m'at engagé à prendre la liberté de lui parler ce matin, V. M. peut en voire un Echantillon par les Etalons et 12 juments qui se trouvent icy. Si tant le harras nouvelle pouvoit convenir à V. M. au lieu des 8/m fl. auxquels il est evalué. Elle m'en donnera ce qu'Elle voudra, et tout ce qu'Elle fera sera bien fait ainsi que ce qu'Elle pouroit trouver bon de ne point faire. Je me mets à ses pieds avec la plus profonde soumission

KAUNITZ-RIETBERG.

ce 13 Novembre 1772.

APOSTILLE DER KAISERIN.

Je ne marchanderois pas avec mon fidel ami, vous me donnerois pour les 8000 fl. ce que vous voudrois trop contente dans cette bagatelle de vous faire voir mon ame reconnoissante et mon coeur tout à vous d'abord qui s'agit de vous faire plaisir

MARIA THERESIA.

pour les argents vous les recevrois de Hosch pour les arrangements vous attendrois que peu des jours voulant en prevenir l'Emp. de ne rien encore marquer.

KAUNITZ AN MARIA THERESIA.

Vienne ce 12 Fevier 1776.

Sacrée Majesté. La Lettre de Sa Majesté la Reine des deux Siciles, que Votre Majesté m'a fait l'honneur de m'envoyer, et sur laquelle Elle a la bonté de vouloir savoir mon avis, est remplie de sentiments qui font honneur à son coeur, à sa Prudence et à son Esprit. Elle est affectée, comme de raison, de la mauvaise Administration dans toutes les Branches du Gouvernement des Etats du Roi son Epoux, et des facheux effets qui en resultent. Elle regarde comme pressant la necessité du remede. Elle pense, et très sagement, que s'il se peut, il ne faut en employer aucun qu'avec le concours, ou aumoins de l'aveu du Roi Catholique. Elle regarde une Lettre qu'Elle Lui ecriroit, du Consentement du Roi son Epoux, comme le moyen le plus propre à ob-

tenir l'un ou l'autre. Mais quoiqu'Elle paroisse en etre persuadée, Elle a pour Votre Majesté la deference respectable de ne point vouloir le mettre en oeuvre sans avoir consulté auparavant l'oracle d'une Mere, dans les bontés et les hautes lumieres de laquelle Elle met toute sa Confiance. Tout cela est, selon moi, on ne peut pas mieux, et je suis bien persuadé, que Votre Majesté Lui en temoignera sa satisfaction toute particuliere. Je pense en meme tems, que la demarche d'ecrire au Roi d'Espagne, non seulement sera sans inconvenient, mais pourra peut-etre meme faire tout l'effet, auquel elle est destinée, supposé cependant 1mo qu'elle soit faite du consentement du Roi des deux Siciles, et non autrement; 2° que, comme il est facile au Roi d'Espagne d'averer tous les faits, qui lui seront exposés, on ne lui en exposera aucun qui ne soit exactement vrai et point exageré; et enfin 3° que la Lettre soit des plus affectueuses et Lui marque autant de deference que de Confiance. Pour cet effet il me semble, que la Reine pourroit dire au Roi Catholique, son Beau-Pere:

Qu'après toutes les marques de bonté qu'avec le Roi son Epoux Elle avoit reçues jusqu'icy, et recevoit encore journellement du Roi Catholique, Elle croirait manquer essentiellement aux devoirs de la vive reconnoissance et de la Confiance sans bornes qu'Elle Lui doit à tant de titres differents, si dans une circonstance, qui interesse bien essentiellement le Roi son Epoux, ses Etats, ses Sujets, ses Enfants et la Gloire du Roi Catholique meme, qui par tout le monde est censé etre le guide eclairé du Roi son Fils dans le Gouvernement des ses Etats, Elle persistoit dans le Silence, qu'Elle s'etoit imposé jusqu'icy, et si, auss

assurée qu'Elle l'etoit, qu'Elle ne retrouveroit jamais, ni en Elle meme ni ailleurs, tout ce qu'Elle etoit en droit d'attendre des hautes lumieres du Roi, ainsi que de sa bonté, Elle n'y recouroit pas avec cette respectueuse Confiance dont Elle est penetrée pour Lui. Qu'Elle prenoit la Liberté, moyennant cela, de Lui presenter un bien triste, mais fidèle tableau de l'etat où en sont les choses à Naples dans tous les Departements et toutes les branches du Gouvernement.

C'est dans cet endroit de la Lettre qu'il faudroit inserer ce tableau. Mais il faudroit qu'il fut bien fait, c'est à dire, rien de vague, point de generalité, et ne contenant que des faits, accompagnés des preuves, ou qu'au moins il fut facile au Roi d'Espagne d'averer, et surtout fait de façon à ne pas avoir l'air d'etre dicté par aucune humeur contre Mr. Tanucci.

Après cet Exposé la Reine pourroit continuer et dire au Roi Catholique, qu'Elle etoit bien persuadée qu'il verra dans cet etat des choses la necessité urgente d'un remede aussi prompt qu'efficace. Que pour etre tel il semble, qu'il faut qu'il porte sur la vraie cause du mal. Qu'il est dans la Caducité du M. Tanucci, auquel son age et l'affoiblissement de ses Facultés physiques et morales, qui en est la suite, ne permettant plus de gouverner les affaires, et de surveiller à tout le monde, comme il l'a fait très louablement depuis longues années, beaucoup de gens en profitent pour se relacher sur leurs devoirs, ou meme pour ne pas servir le Roi son Epoux avec toute la Fidelité qu'ils lui devroient. Que dans cet etat des choses il Lui sembloit, que le seul remede analogue au mal seroit, d'accorder au M. Tanucci la retraite la plus honorable, et de mettre à

sa place un nouveau Ministre doué de toutes les qualités necessaires pour le remplacer dignement.

Si la Reine croit avoir à Naples une ou deux personnes de cette Espece, Elle pourroit les proposer au Roi d'Espagne. Mais dans le cas contraire, et meme en ce cas, je serois du très humble avis, que S. M. devroit ajouter: Que S. M. Catholique etant plus que personne en etat de juger de ce qu'il faut au Roi son Fils, le Roi et Elle le supplient de vouloir bien Leur nommer, à Naples meme, ou bien envoyer, pour en faire leur Ministre à la place du Mis. Tanucci, la personne qu'il jugera la plus convenable à leurs besoins et à leurs circonstances. Elle pourroit ajouter que s'il Lui restoit le moindre doute sur l'exacte verité des choses qu'Elle avoit l'honneur de Lui exposer dans cette Lettre, soit sur l'etat des affaires, soit au sujet de la personne du Mis. Tanucci, Elle le supplioit d'envoyer au plutôt à Naples une personne eclairée, et digne à tous egards de sa Confiance, pour les y verifier par lui meme, et ensuite Lui en rendre compte. Et Elle pourroit conclure enfin en disant au Roi, qu'Elle espere qu'il ne verra dans sa demarche que l'intention la plus pure, ainsi que le respect, la tendresse et la Confiance la plus parfaite pour sa personne.

Il me semble, que la demarche que la Reine se propose de faire, si elle le fait dans l'esprit et dans le gout du Canevas de l'Esquisse que je viens d'en donner, produira peut-etre l'effet desirable, ou au moins n'en produira aucun fàcheux. Je m'en rapporte cependant, comme de raison, à cet égard, comme en toute chose au Jugement éclairé de Votre Majesté avec la Soumission la plus profonde.

KAUNITZ-RIETBERG.

KAUNITZ AN MARIA THERESIA.

J'ai redigé dans la forme du Rapport très humblement ci joint, ce que Votre Majesté m'a temoigné desirer avoir par ecrit de ma part afin qu'elle puisse, si Elle le juge à propos, l'envoyer confidemment à la Reine comme son Avis, et s'epargner, moyennant cela beaucoup de peine. Je souhaite avoir fait, et faisant ainsi, ce qui pouvoit Lui etre le plus agreable, et je me mets à ses pieds avec la plus profonde soumission

(Signé:) KAUNITZ-RIETBERG.

Vienne le 12 fevrier 1776.

Je suis bien contente de la note et en ferois usage d'abord.

KAUNITZ AN MARIA THERESIA.

du 4 Decembre 1776.

Marie Therèse depuis 35 ans m'a toujours honoré de sa confiance, Elle a même souvent daigné m'appeller, son ami, y a-t-il de plus beaux Titres à l'immortalité, et ne suis je pas excusable, moyennant cela, si je suis peu touché de tout autre eloge, et si je meprise la calomnie.

Je n'en ai pas moins d'obligation cependant au Roi d'Espagne de ce qu'il veut bien dire à Votre Majesté sur mon sujet. Il m'a procuré par là une nouvelle marque de Sa Bienveillance, Et Elle sait que c'est l'objet de tous mes Voeux.

(Signé:) KAUNITZ-RIETBERG.

MARIA THERESIA AN KAUNITZ.

28. fevrier 1777.

Je suis bien contente de la fin et promptitude de la triste et grande affaire qui m'at presque aneantis Dieu en soit loué, elle est finis, c'est un des plus grands services que le ministere du prince m'at rendue sans lui je ne sortois pas avec lui, j'espere tout et avec son secours.

MARIA THERESIA.

— --- —

KAUNITZ AN MARIA THERESIA.

Je me presse de porter le P. S. très humblement cy-joint à la connoissance de V. M. parceque je pense que son contenu poura lui etre agréable, et il ne me restera rien à desirer, si mon activité et le zele avec lequel mes directions et mes instances ont ete secondés aux Pais-bas peuvent paroitre à V. M. dignes de son agrément.

KAUNITZ-RIETBERG.

le 11 fevrier 1779.

APOSTILLE DER KAISERIN.

Tout ce qui se fait de bien est de vous, et je vous avoue votre grand papier sur notre cruelle situation sur les finances, je le retiens le trouvant si vrai et juste que Leopold m'at priée de lui en donner un copie, vous verrois la

resolution que je n'ai put m'empecher de donner pour obvier au present et me trouvant seul sans votre presence.

MARIA THERESIA.

KAUNITZ AN MARIA THERESIA.

La bonté avec laquelle V. M. at bien voulu, de sa main calmer les inquietudes de mon coeur, qui lui est si vivement attaché m'a penetré de reconnoissance, je prend la liberté de lui en faire mes très humbles remerciments, et je prie Dieu bien instamment, de vouloir conserver encore longues années à l'humanité dans la personne de V. M. un Etre qui lui fait tant d'honneur. Je la remercie aussi très humblement de ce qu'Elle at daigné me communiquer, bon Dieu que tout cela me peine.

KAUNITZ-RIETBERG.

le 21 Novembre 1780.

APOSTILLE DER KAISERIN.

Je ne suis pas si brave aujourdhui la toux m'incomode beaucoup, j'ai un peu d'alteration, mais cela n'at rien à dire, je ne suis acoutumée d'être malade, ainsi tout me paroit plus grand, j'espere une bonne nuit

MARIA THERESIA.

MARIA THERESIA AN KAUNITZ.

Par reconnoissance autant que par amitié votre conservation me tiens bien a coeur, je suis charmée que votre petit sejour en campagne vous at fait du bien, il m'at parue long, c'est un jour demain bien cher a mon coeur, mais aussi d'autant plus sensible dans ces moments ci, plus qu'il etoit brillant si devant, je serois en ville depuis onze heure jusqu'a 5 heure invisible pour les autres, je ne verrai pas meme mes enfants, ainsi propre a vous recevoir, car je ne saurois me refuser le plaisir de vous revoir.

MARIA THERESIA.

MARIA THERESIA AN KAUNITZ.

Bey meinen villen haus unglicken habe noch die betrübnus aus dem protocol zu sehen, das das finanzweesen gehe nicht in ordnung, es komt noch darzu, das seith einiger Zeit all unser innerliche sachen gahr nicht an einander hangen, und wen es noch so länger also fortgehet unsere umbstände sehr übel werden, ich suche meine hilff bey ihme, er kennt meine gedenkens arth und vertrauen zu ihme, es kan auch niemand besser als er das gantze übersehen und ein solides systeme an die hand geben. ich erwarte mir allein von ihme, das er mir mit seiner gewohnheit freymütig rathe und sehe wo es gefället ist, wie zu helffen, dan es wahrhafft an der zeit ist, wan nicht alles zu grund gehen solle.

MARIA THERESIA.

MARIA THERESIA AN KAUNITZ.

ce 16 juillet.

Il y a une heure, que le courier m'at portée la votre du 15 et je ne pourois ni ne voudrois repondre sur le champ, vous pouvez juger comme son contenue m'at frapée, sur tout après celle du 12, voyant revenir en tout occasion les memes propos et principes, qui rendent mes jours si malheureux, je vous les souhaite aux depends de miennes heureuses.

MARIA THERESIA.

MARIA THERESIA AN KAUNITZ.

Je vous avoue, je n'y comprend plus rien, qu'un grand malheur que pend sur notre tete, cette lettre est de nouveau telle, que je pourrois en devenir folle, quelle disposition a prague pour sauver quelques vielleries ou bruler quelques maisons, on perd la monarchie, le credit, la confiance, tout le pais, je souhaite, que ces ordonances restent cachés comme la declaration du poison, enfin je suis desolée et mon esperance ne tient qu'au roi de prusse à quoi nous sommes reduites.

MARIA THERESIA.

MARIA THERESIA AN KAUNITZ.

le 15 octobre 1780.

Vous prenez et suportez tant de moi en bien, mais vous pouvez etre sure, que je n'aie de satisfaction qu'en pensant à nos tems passez et a tout ce que je vous dois, je conte bien sur vous pour mes deux enfants belgiques, qui auront besoigne de vos conseils et soutiens, voila la lettre, que j'ai reçue avant une heure.

MARIA THERESIA.

— — —

B. Zerstreute Briefe von und an Joseph.

JOSEPH AN KAUNITZ.

ce 11 Novembre 1765.

Je vous avertis mon cher Prince que comme vous m'avés vu aller chés S. M. L'Imperatrice qu'elle a été si enchanté de la facilité, que nous mettions à l'execution de ses desirs qu'acordant tous les points que nous avions marqués et que même goutant le plaisir de donner d'abord cette nouvelle à ma soeure qu'elle l'a tout de suite fait chercher et le lui a dit en ma presence le combat de tendresse et de réconaissance et le plaisir de tous deux a été un spectacle bien touchant, et je vous assure, que je ne sais pas laquelle a eu plus de plaisir l'une de doner à sa fille un mari ou la fille d'en reçevoir j'ai bien priée dé tenir la chose secrette mais le transport des deux partis a été si grand que je n'en jurerai pas, j'ai la commission de le dire demain au Prince *) mais je n'entrerais dans aucun détail et je l'adresserai a vous ensuite pour l'etat heureusement qu'il n'y a pas tous les jours des occasions pour faire un si sensible plaisir a mon auguste mere car malgré mon esprit

*) Bezieht sich auf die Verlobung des Prinzen Albert von Sachsen mit Marie Christine.

oeconomique je n'y tiendrai pas, et tous les jours je sacrifierois volontiers 4 millions pour le lui procurer c'etoit une scene qui m'a fait une sensation inexprimable adieu vous lui etés trop attaché et trop de mes amis pour n'y pas prendre part aussi dans l'instant j'ai voulu vous le marquer.

JOSEPH.

JOSEPH AN KAUNITZ.

ce 31 May 1767.

Vous n'auriés pu mon Prince m'obliger plus sensiblement que par la confiance, que votre lettre de hier m'a marquée j'ai porté à la conaissance de S. M. vos inquietudes et desirs elle vous en est obligé et vous recomande de meme que moi de vous menager vos nerfs sont si essentiels au grand arc de la Monarchie que nous sommes tous vivement interessés que vous les laissies tranquille, ainsi mon Prince sans compliment, nous nous ecrirons, et ne vous faite aucun effort qui puisse vous nuire, c'est asteur, les jours critiques pour mon Auguste Mére Dieu veuille nous y assister, jusqu'asteur nous n'avons aucun mauvais symptome et la maladie la quantité terrible au visage la fait beaucoup soufrier et je vous laisse juger de ce que je resents quand je la vois si incommodé à peine l'enflure lui permet elle l'usage des yeux et de la bouche on n'ose l'aider tout lui etant, si sensible enfin jusqu'à Mercredi nous aurons encore bien de la peine, malgré la grandeur de ce mal elle ne se dement point pensant en bonne Mére à sa

famille elle dispose et prevoit tout ce que l'on doit faire journellement En souveraine elle a presente toutes les-afaires s'en informe et en raisonne aussi juste que sur son Canapé j'avoue que cela me passe et je sais bien que si moi ou la plupart de nous autres aurions le quart de ses soufrances que nous ne penserions à rien qu'à nous mêmes enfin il n'y a qu'une Marie Therese et j'en suis s'il est possible plus extasié et enchanté que jamais adieu mon Prince menagés vous dans vos justes allarmes et mettes vous en etat de servir longues années une si digne souveraine de vous

(Signé:) JOSEPH.

JOSEPH AN KAUNITZ.

ce 1 Juin 1767. à 8½ du soire.

Je vous laisse juger de ce que resent un fils et le plus devoué des sujets en voyant sa tendre Mère et sa si digne souveraine à la veille de la pouvoir perdre, cette malheureuse après diné dont je n'en ai jamais vu de pire m'a mis dans cet etat. L'augmentation de la fievre un peu de delire et de la difficulté dans la respiration ont fait decider joint au desir de S. M. de la faire administrer elle à soutenue cette pieuse fonction de meme que l'extreme onction ou la tranquilité du juste et le courage qui lui est si naturell elle a eu la bonté de me parler dans des Termes et avec une justesse qui en me surprenant, m'ont je peux dire accablés de douleurs et oté presque toute force ma ten-

dresse a vaincu et ma raison n'a pas été asses forte pour areter mes larmes asteur S. M. est très presente ne peut pas dormir est agité la respiration est meilleure les petites veroles sont encore en pleine supuration par tout le corps rien n'est rentré les medecins reconnoissent le peril craignent la journée critique de demain, mais n'en esperent pas moins de pouvoir encore vaincre le mal et y ont meme plus d'espoire depuis une couple d'heures adieu voila tout ce que je sais, je ne vous demanderai pas coment vous vous trouvés ni rien de mon etat il ne faut qu'aimer et conaitre l'Imperatrice comme nous pour se le representer.

(Signé:) JOSEPH.

JOSEPH AN KAUNITZ.

ce 3 Juin 1767.

Quoique grace à Dieu depuis ce matin 4 heure S. M. soit un peu soulage la fievre moindre et la respiration plus libre nous sommes, pourtant bien eloignées encore de chanter victoire le moindre derangement nous pouroit mettre furieusement bas c'est pour quoi je croirai bon de differer jusqu'à demain le depart du Courier que vous me proposés d'envoyer à Paris esperant que si le mieux se soutien que nous pourrons demain en doner une plus grande certitude. Quant à la diette S. M. ne l'observe que trop car il faut beaucoup la prier pour qu'elle avale seulement une Tasse de bouillion, elle n'entend rien d'affaires hors qu'elle n'or-

donne que je lui lise quelque chose dans lequell cas il est dificill de le lui refuser adieu.

(Signé:) JOSEPH.

JOSEPH AN KAUNITZ.

ce 16 Novembre 1767.

Vous saurêz deja mon Prince le contenu des depeches qu'a aportés le Courieur arrivé hier d'Espagne à Mahony S. M. lui a deja donné hier audience et chés moi il l'aura aujourd hui à midi je desirerai donc d'etre eclairci sur ces deux points pour regler ma reponse.

1. vous saurés que le Roi demande nomement ma soeure Charlotte faut il simplement la lui accorder, ou lui rapeler non come une difficulté insurmontable mais neanmoins existante les desirs que de vive voix le Roi de France a témoignè qu'elle epouse l'Infant Duc de Parme comme sa fillieull, par la il faudra encore une autre reponse et il ne peut arriver que du bien, tant par la consideration qu'on marque par là à l'Infant et au Roi de France que de ce que cella peut faire resoudre le Roi de France à demander pour son fils ma soeur Amelie et les faire tous reparler derechef du mariage de l'Infant au pis aller le Roi restera à sa position et s'engagera à contenter l'Infant et le Roi de France s'ils y avoient à redire quelque chose.

2. comme je ne compte plus accompagner quelconque soeure vous me conseillerés lequell pretexte si c'est le vrai, qui est de ne pas etre si intimement lié avec eux que

j'etois avec la defunte ou si je dois alleguer des afaires ou un autre voyage en hongrie deja arrangé pour ce temps, l'un ou l'autre je le saurai orner des argumens les plus forts et en meme temps amicales, le propos etant pris de ne plus faire ce voyage, adieu un mot de votre part me decidera.

JOSEPH.

KAUNITZ AN JOSEPH.

Vienne ce 20 Decembre 1776.

Sire

J'ai lû la lettre datée de Berlin que Votre Majesté m'a fait l'honneur de m'envoyer ce matin. Cette lettre m'a engagé à relire celles que B. Swieten a ecrites jusqu'ici sur le meme sujet; et j'avoue à Votre Majesté, que, tout vû et revû, à tête reposée, je crois qu'il est de mon devoir de mettre sous les yeux de Votre Majesté quelques reflexions ulterieures auxquelles cette Lecture a donné occasion, et de ne point depecher le Courier qu'Elle m'a ordonné d'envoyer à Berlin, jusqu'à ce qu'il ne Lui plaise de me reiterer Les ordres à cet égard.

La Lettre de ce matin contient de moins que celles de Swieten, la nouvelle des pretendus 500/m. Ecus pour la fonte ou refonte de 800 Pieces d'Artillerie, et il me semble qu'on y voit en gros, que l'Auteur de la Lettre ne l'ecrit que, comme on dit, pour l'acquit de sa Conscience, et sans y attacher une certaine valeur.

Swieten ne mande que les memes choses à l'exception de l'Article de l'Artillerie, lequel, s'il est vrai, comme on

ne fait gueres une refonte generale de l'Artillerie à la veille pour ainsi dire de l'ouverture d'une campagne, ne paroit assurement pas annoncer une Levée de bouclier prochaine.

L'un et l'autre de ces deux Mess[rs.] conviennent que tous les Ordres donnés ne portent que sur la seule Pomeranie, et il s'ensuit, supposé meme qu'ils soient vrais dans toute leur étendue, que ce n'est pas Nous au moins qu'ils peuvent regarder; Et d'ailleurs dans cette supposition meme, ils pourroient fort bien n'avoir eu pour principe que des causes purement relatives à cette Province, dans l'Administration de laquelle le Roi peut avoir appris ou supposé des negligences qui Lui auront paru exiger ce genre de fiscalisation, pour y rendre l'Administration civile et militaire plus attentive. De plus il n'y rien dans tous ses Ordres que plus ou moins on ne Lui ait vû faire presque tous les ans, et souvent meme beaucoup d'avantage.

Il faut ajouter à tout cela, que sans être d'accord avec la Russie, il est impossible, ni qu'il puisse ni qu'il ose Nous attaquer. Que pareil Concert avec la Russie est hors de toute vraisemblance, attendu qu'il seroit contraire à l'intérêt et à la Convenance de Son Empire; Le Roi n'a jamais dit non plus encore un mot à Son Ministre en cette Cour de toutes ces pretendues dispositions guerrieres. Jamais aussi jusqu'ici il n'a rompu avec Nous, qu'après quelque Declaration prealable, donnée ou demandée de sa part.

En un mot, sans beaucoup d'autres raisons que je pourrois ajouter encore, moyennant les susdites il me paroit

hors de toute vraisemblance, que le Roi veuille faire la guerre, et surtout, que cela puisse Nous regarder.

Moyennant tout cela, j'avoue à Votre Majesté, que je pense qu'il n'est pas tems encore de Nous laisser aller à la demarche que nous voulons faire, attendu qu'elle n'est point necessaire, et qu'au lieu de faire aucun bien, vû l'invraisemblance d'une apprehension fondée, elle pourroit être attribuée à une inquietude dont il ne faut pas meme qu'on puisse jamais Nous soupçonner.

Si le Roi at la faiblesse d'avoir peur, le tems, les rapports ulterieurs de la Tranquillité qui regne ici, et surtout le Depart de Votre Majesté detrouiront ses inquietudes tout aussi efficacement que ce qu'on pourroit lui ecrire. Et nous eviterons en meme tems l'Espece d'Engagement que Nous aurions pris par la Lettre de Votre Majesté, de ne jamais prendre les Armes contre lui que dans le seul cas au quel il les prendroit contre Nous, tandisque il peut en arriver d'autres qui pourroient Nous obliger à prendre ce parti, pour empecher ce Prince d'augmenter encore d'avantage sa Puissance aux depens de quelqu'un de ses Voisins. Je serois donc d'avis, qu'il pourroit etre de la gloire et de l'interet de Votre Majesté de differer quant a present, l'Envoi de la Lettre, et d'entrèprendre tout uniment son voyage en France au tems fixé, sauf à Nous laisser ici les Ordres de toute Espece qu'Elle eut donnés au cas que les circonstances l'eussent exigé si Elle avoit été presente, afinqu'on puisse en faire usage, si contre toute attente cela devenoit necessaire pendant son absence. Je soumets cependant le tout, comme de raison, au bon plaisir de Votre Majesté,

dont j'attendrai et executerai les Ordres quelconques avec la plus profonde soumission.

(Signé:) KAUNITZ-RIETBERG.

KAUNITZ AN JOSEPH.

le 31 Janvier 1777.

Rien n'est plus propre à la decouverte de tout ce, qu'il peut y avoir dans une chose quelconque, le Bon, le Mauvais, le trop, le trop peu, quoiqu'il puisse y avoir enfin, que l'Analyse et la Decomposition. Je n'ai jamais cherché avec succes, ni trouvé la verité, qu'au moyen de cette methode, et je crois par consequent devoir exposer très humblement à Votre Majesté l'Analyse et la Decomposition de mon très humble Projet de Patente, afin qu'après qu'Elle aura eu la bonté de le relire encore une fois, Elle puisse decider definitivement sur ce, qu'il pourroit y avoir de trop ou de trop peu, et par consequent sur ce qu'Elle jugera à propos de m'ordonner d'omettre ou d'ajouter. Voici quel a été mon but:

J'ai voulu retablir la tranquillité promptement, et en assurer la durée sans etre obligé d'y employer la force.

Et j'ai voulu en meme tems faire reussir s'il se peut, l'idée de l'abolition des Corvées et de la Leibeigenschaft parceque S. M. l'Imperatrice la desire, et qu'effectivement elle est desirable si elle peut avoir lieu de gré à gré.

Les moyens en echange que j'ai crû devoir employer pour faire ce double effet les voicy.

J'ai crû à cette fin, devoir faire dépendre ces deux objets si intimement l'un de l'autre, que celui qui desireroit l'un des deux separément, se trouvat interessé à concourir également à la reussite de tous les deux conjointement *Praemiis poenis et persuasione, nec aliter animi coguntur.*

En partant de ce Principe voicy en abregé le cannevas du Projet de la Patente, que je propose, laquelle sans doute ne vaudroit rien du tout, et seroit même pernicieuse, si elle n'etoit pas conforme aux Observations très judicieuses de V. M.

Dans le premier paragraphe avec Dignité, mais avec bonté en même temps S. M. fait sentir: que quoique, qu'Elle ait sujets d'etre peu satisfaite de la conduite de son Peuple, aprés avoir fait pour lui tout ce que la justice distributive, la Constitution, et les loix ont pû lui permettre de faire en sa faveur, Elle veut bien differer cependant le Chatiment qu'il eut merité en attribuant sa desobeissance moins à ingratitude et mauvaise volonté qu'à ignorance; et cette supposition a eté necessaire pour que S. M. put se dispenser de sévir dez à présent. Mais Elle fait sentir en même tems que le Peuple doit s'attendre aux Chatimens les plus rigoureux, si contre toute attente il ne cherchoit pas à meriter l'oubli de ses fautes passées par sa Conduite avenir. En même tems aprés avoir détruit par ce que cy dessus tout espoir fondé, que de ce chef Elle pourra faire encore d'avantage, Elle temoigne, qu'en sa qualité de Souverain Elle verra cependant avec beaucoup de satisfaction

que plus de bien encore puisse se procurer par d'autres moyens.

Elle dit ce que à cet effet, Elle a dejà fait comme Seigneur Terrier parcequ'Elle a crù faire chose egalement utile au Seigneur et aux sujets.

Elle invite par cette raison les Seigneurs à s'en convaincre. Elle Leur en offre les moyens. Elle temoigne. combien en cas de conviction, il Lui seroit agréable, que les Seigneurs imitassent son exemple. Mais Elle declare en meme tems que respectant les Loix de proprieté Elle est bien eloignée de vouloir obliger qui que ce soit de faire autrement qu'il ne l'entend; Et après avoir declaré positivement, qu'Elle est bien persuadée que de pareils etablissements dependent d'un consentement mutuel des parties qui doivent contracter et avant tout de la seule et libre volonté des seigneurs. Elle fait comprendre au peuple qu'il n'est qu'un moyen qui puisse engager leur Seigneurs à y consentir: Obeissance perseverante et bons procedés de tout espece.

Elle joint à l'appas de la reussite possible de cette chose qui est actuellement si ardemment desirée par les paysans, le puissant moyen de leurs faire sentir par les chatiments et les privations dont Elle les menace, en cas qu'ils ne rentrent pas dans tous leurs devoirs. Et il paroit presqu'impossible, que par ces moyens reunis de la crainte des chatiments et de leur propre interêt il ne s'ensuive pas en même tems le double effet que j'ai eu en vuë dans mon très humble projet de Patente, qui est le resultat de tout mon travail.

Et c'est parceque le desir de voir retablir l'activité de la Commission m'a paru pouvoir etre un moyen de plus, et

qu'il est toujours bon lorsqu'il est par exemple quatre moyens propres à produire un effet, de ne pas se borner, à n'en employer que trois, que j'ai crû devoir associer celui cy aux autres, d'autant plus que je n'y ai vû la possibilité d'aucun inconvenient. Il peut cependant ne point en etre fait mention, supposé que V. M. l'ordonne, et en ce cas il suffira d'omettre le passage à la fin que j'ai sousligné en crayon rouge. Mais pour tout le reste du projet, V. M. ne trouvera pas mauvais sans doute, que je prenne la liberté de Lui avouer, que je crois, que le bien de son service exigeroit, qu'Elle eût la bonté de l'approuver tel qu'il est, parceque si nous en otons, ou y mettons quelque chose, les materiaux ne tenant plus ensemble, tout l'edifice écroulera, et au lieu de trés grands effets qu'auroit pû produire l'ensemble des moyens trés humblement proposés, nous ne ferons rien.

J'ose presque me flatter, que V. M. pourra avoir la bonté de trouver que j'ai satisfait d'avance aux observations de son trés gracieux billet dont très humblement je La remercie; Et dans cette confiance j'espère que V. M. ne prendra pas ma respectueuse franchise en mauvaise part, attendu qu'Elle en connoit le principe, et que tout ce qui part de là n'est pas pour pouvoir déplaire à quelqu'un d'aussi grand, en tout sens et d'aussi bon qu'Elle envers un serviteur qui Lui est aussi attaché que moi.

(Signé:) KAUNITZ-RIETBERG.

KAUNITZ AN JOSEPH.

le 1 Fevrier 1777.

L'Envie de concourir au bien, d'empecher au moins, qu'il n'arrive de mal pire et surtout de satisfaire V. M. autant que je puis me le permettre m'a engagé à refondre à la hâte mon trés humble Projet de Patente. Je souhaite avoir eu le bonheur de m'être rapproché assez des intentions de V. M. pour qu'il puisse lui convenir, parceque je crains fort que sans aucun temperament quelconque S. M. l'Imperatrice aura bien de la peine à se determiner purement, et simplement à ce que V. M. voudroit que l'on fit uniquement, et qui pourroit à ce qu'il me semble se faire également de cette façon. Je m'en rapporte cependant à tout ce que V. M. jugera à propos de faire ou de ne point faire. Mais au cas qu'Elle ne trouvat pas non plus ce dernier Projet admissible, je la supplie de vouloir bien me faire connoître, si je puis ce non obstant l'envoyer à S. M. l'Imp. accompagné de mon Vortrag allemand, que V. M. a deja lû, attendu que je ne pourrois pas m'empecher de Lui remettre enfin mon trés humble avis qu'Elle a demandé et que j'ai promis, et que selon les bornes de mon Entendement je ne puis pas en conscience donner que tel, qu'il est. Je baise très humblement les mains à V. M.

(Signé:) KAUNITZ-RIETBERG.

KAUNITZ AN JOSEPH.

Vienne ce 21 Juin 1777.

J'etois trop certain de l'Effet que devoit faire mon héros sur une nation qui sait observer et apprécier, pour avoir pû etre etonné, de tout ce que la renommée nous a transmis du séjour de V. M. à Paris, mais, en echange, j'en ai été autant plus vivement et plus delicieusement affecté, parceque je vous aime tendrement, et que je sens un plaisir inconcevable d'avoir prévenu par mon opinion sur V. M. celle de tout le reste du genre humain. Ayez grand soin de Votre conservation mon cher Maitre, pardonnez moi cet épanchement de coeur, que je n'ai pas pû contenir jusques à votre retour, et conservez moi vos bontés

(Signé:) KAUNITZ-RIETBERG.

HERZOG ALBERT AN JOSEPH.

Bruxelles, ce 9 Juin 1787.

Sire

La situation des affaires qui devient de jour en jour plus critique dans ce pays-ci, ayant fait juger indispensable d'envoyer encore un courieur pour en informer V. M. j'ai crû ne pas pouvoir me dispenser de choisir cette occasion pour accompagner de ces très humbles lignes, le rapport d'office que le Ministre Comte de Belgiojoso en fera par-

venir au Chancelier de cour et d'Etat. Plus en effet nous approchons du tems où doit arriver sa resolution Souveraine sur les précedentes, et plus nous decouvrons tous les dangers de cette situation et l'impossibilité de detourner les maux resultans de l'accord parfait de toutes les provinces. si cette resolution n'etoit pas favorable, et ne confirmoit pas les droits que chacune d'elles vient de reclamer. Cet accord qui n'a pas été la suite d'un concert formé depuis peu entre elles, mais qui à ce que nous savons à présent, a existé dés le commencement de l'assemblée des Etats de celle de Brabant, y a été cimenté par le moyen des Deputés secrets que les autres y avoïent envoyés dés lors, et dont le Plan, et l'objet se manifeste ouvertement à l'heure qu'il est. Il n'y a aucune de ces Provinces dont nous ne recevions encore journellement des representations l'une plus forte que l'autre, et l'explosion entière qui y a été arrettée, ou pour mieux dire, retardée comme ici, par les dernières Declarations données, a pensé y eclater déjà d'une manière plus violente encore que dans cette capitale.

Elles attendent toutes à present avec impatience, mais non sans confiance celle par laquelle elles éspèrent d'étre assurées positivemeut de sa part du redressement de leurs Griefs. Mais je ne puis cacher qu'elles l'attendent dans une position à pouvoir soutenir leurs demandes au cas de refus par une resistance ouverte, à la quelle elles se croyent autorisées par les Loix et les Pactes contractés. Non seulement toute la Nation est armée, mais on voit qu'il y existe un Plan d'Operations formé pour le cas de la decision de sa cause; qu'on n'y a pas oublié même l'artillerie dont quelques villes sont fournies, ni tout ce qui a rapport aux

points de ralliement et au commendement de chaque Trouppe; et tout cela a été menagé et conduit avec un tel secret qu'il a été impossible d'en découvrir la Trame, et qu'il l'est encore plus à present de parvenir à en apprendre et approfondir les détails et projets. La partie Saine des Citoiiens temoigne à la verité être fachée de voir l'extremité ou les choses en sont venues. Mais cette partie est si foible, qu'elle est obligée elle même de se laisser entrainer par la crainte de l'effet de Menaces de l'autre; et l'effervescence des esprits dans cette dernière, excitée même à n'en pouvoir presque pas douter, par des influences étrangères, est montée actuellement à un point, que je dois toujours craindre que tout ce que Nous avons fait pour la contenir ne devienne inutile, pour peu que la resolution tant desirée vient un peu à tarder. Je ne parlerois pas de tout ceci de la manière dont je le fais, si la position, dans laquelle nous Nous trouvons relativement aux Trouppes, ne rendoit la situation des affaires dans ce pays encore plus critique. Cela vient de faire nouvellement un objet reiteré et très sérieux des Déliberations. Nous ne pouvons nous cacher que distribuées comme elles sont à présent, nous ne sommes en force nulle part; mais il n'est guêres possible de se dissimuler non plus que dans l'état ou en sont à present les Choses, le moindre changement de Garnison, ou autre Mouvement de ces Trouppes deviendroit presqu' immanquablement le Signal que le Pays attend pour eclater; qu'il faudroit 4 jours pour en rassembler aux Environs de Malines et d'ici un nombre suffisant à assurer l'Artillerie, les Caisses, les Archives, et les autres depôts du gouvernement; qu'il n'en faut pas la moitié pour que plusieurs

Milliers de Citoyens armés et préparés tant de cette ville, que des villes et campagnes voisines puissent se jetter dessus. Que nous n'avons en attendant ici que deux Batallions sans Canon, et 600 hommes la plupart Invalides à Malines; que nos munitions de Guerre sont exposées dans les Bruyères près de la Dyle à une assés grande distance delà; qu'une autre partie de Munitions est hors de la ville de Namur; que nous n'avons ni chevaux, ni rien de ce qui est necessaire pour le transport de l'artillerie, des Caisses, et du Bagage; que nos magazins militaires sont éparpillés dans les differentes villes et Provinces; Qu'enfin il est indubitable, que chacune de celles là, suivant le Plan concerté agiroit tout de suite en consequence des mouvements des Trouppes qui en sortiroient pour empecher l'effet de leur réunion. Dans cette situation il s'agissoit d'opter entre le parti de risquer par un mouvement et reunion préalable d'exposer la chose publique à un malheur moralement certain, mais dont on n'est encore d'une certaine façon que menacé, ou d'attendre à le voir arriver immanquablement, si la resolution de V. M. n'étoit pas favorable aux voeux de la Nation. L'un et l'autre etoit également dangereux et delicat. Si l'on attend l'explosion de celle-ci, il sera à tous égards presqu'impossible de remplir le Plan que l'on auroit formé, et de sauver l'artillerie et les autres effets Royaux. Si on veut la prévenir par le mouvement en question, on peut presque assurer demonstrativement que la Nation le regardera comme une declaration decisive du refus de V. M. de prêter attention à ses reclamations et prières, et qu'elle agira incessamment en consequence de ce qu'elle pense pouvoir légitimement faire en ce cas; et dés lors nous ne

sommes guêres plus sûrs qu'après, de pouvoir executer nos Projets militaires, et mettre à couvert les objets importants dont la garde Nous est confiée; Nous risquons de provoquer sans faute une revolte génerale; qui entrainera le malheur, la devastation, et la perte de tout ce pays, tandis qu'il n'attend de la part de V. M. que la confirmation de ses droits et Privileges pour Lui donner encore les Preuves les plus vraies de son Attachement et de son zêle, et nous entrainons V. M. dans une guerre malheureuse et funeste, que dans ce moment ci il pourroit à tous égards Lui importer infiniment d'éviter. Ces dernières considérations ont parû si importantes, que quelque risque que Nous courrions à prendre le parti de l'attente, il parût encore infiniment inférieur à celui de provoquer une explosion qu'il depend d'Elle d'empecher; et c'est d'après cela que Nous sommes convenus avec le Ministre et ceux que Nous avons encore consultés la dessus, qu'il ne Nous restoit autre chose à faire, qu'à exposer encore une fois à V. M. l'état de choses, et à solliciter de sa part une prompte et favorable resolution à cet égard. Elle peut juger par les details que je viens de Lui en soumettre combien Nous devons desirer de la recevoir au plutôt, et combien Le cas est grave et decisif.

Comme Elle recevra par le Canal du Ministre les Copies des toutes les Plaintes et representations, dont les Etats et administrations des différentes Provinces Nous accablent sans interruption de toutes parts, je ne crois pas devoir en faire mention encore ici, mais me borner à finir ma Lettre par les assurances réitérées et très humbles de l'attachement aussi vif que respectueux et invariable avec lequel j'ai l'honneur de me jetter ici à ses pieds.

MARIE CHRISTINE AN JOSEPH.

le 18 Juin 1787.

Quelque repugnance que j'ai mon très cher frere de Vous importuner trop frequemment de mes Lettres, quelques peines que je ressente de ne pouvoir Vous marquer que des choses desagréables, l'extremité ou Nous sommes reduits, m'obligent absolument de le faire encore aujourd' hui; et je croirois manquer tant à nos devoirs vis-à-vis de notre Souverain, qu'à mon tendre et invariable attachement pour Vous, si je ne Vous depeignois les choses telles qu'elles sont actuellement. Nous sommes en effet reduits au point le plus extreme de l'agitation et Effervescence de ces peuples, lesquels ont même gagné la main aux Etats, et à la Saine partie de la bourgeoisie, et surtout le plat-pays est dans la plus grande agitation, d'autant plus inquietante, que je ne vous le cacherai pas Nous avons tout lieu de soupçonner que cela vient de Prêtres, et même de la Cour de Rome, qui les suscite et anime, l'Enthousiasme allant jusqu'à tout sacrifier pour conserver ses pratiques de religion, ses anciens privilèges, Coutumes etc. etc. et dont les femmes sont même participants et sont les plus animées a exciter ces troubles. Les emeutes déjà elevées dans les Villes de provinces, comme à Anvers, Namur, Mons, Gand malgré tous les soins et attention des Membres des Etats prouvent l'inquietude et l'impatience du peuple sur le delai de la ratification de votre part, delai que la circonstance de votre absence a rendu necessaire; mais cher frere cela vous prouve combien cette ratification pleine et sans reserve

est necessaire, et je vous la demande à genoux pour Vous conserver ces Provinces, car je vous le dis le coeur navré de douleur que si vous ne daignés envoyer celle-ci avec des Pleinpouvoirs pour arranger les choses, renvoyer le Negociant Dehondt ici en liberté reintegré dans ses bien pour être jugé par son Juge legal, et enfin rappeler le comte Belgiojoso qui est un objet de haine pour tout le pays, car ils ne l'accusent de rien moins que de leur avoir aliené Votre coeur paternel, et Vous avoir induit à tous ces changemens, qui devoient renverser leurs constitutions et leurs Libertés, à laquelle dans ce moment-ci ils sacrifieroient tout, biens, repos, et la vie! toutes ces provinces sans en excepter une pousseront leur malheureux delire jusqu'à se croire deliées de tout lien à leur Souverain, et s'exposeront à tous les malheurs qui suivront une pareille demarche. Car par cette liaison de toutes ces Provinces reunies on ne peut obviar à rien. Les Emeutes déjà elevées à Namur, Mons, et Gand ne permettent pas d'en tirer les Garnisons pour les porter ailleurs. Celles des differentes autres villes manquant de Garnison ne peuvent donc être reprimées par la Trouppe; la Garnison de cette capitale n'en impose gueres par leur nombre à la bourgeoisie armée pour le maintien de la Police, et les habitans de la Campagne pareillement armés sont prêts au signal convenû d'agir et venir à la ville. Celles d'Anvers occupées de la Garde de la Citadelle ne sauroient en être tirées sans risque, et les desordres de cette ville sont déjà allés à un point si excessif, que la bourgeoisie armée à la hate n'a pu les reprimer encore, et il y a eu hier des troubles pareilles à Lièrre, que l'on craignoit voir s'étendre à Mali-

nes. Le pays de Luxembourg même s'est declaré aussi très fortement contre les nouvelles institutions et menace une fermentation très violente. Voila mon cher frere le triste mais très vrai tableau des ces Provinces, il depend à present d'un seul mot prononcé de Votre part pour Vous assurer ou la fidelité et le zéle le plus ardent de tous leurs habitans, ou pour les porter à des demarches, qui feront leurs ruines et leurs malheurs.

Mais dans ce malheureux delire ils se feroient plutôt enterrer que de se voir privés des constitutions, auxquelles ils attachent plus de prix qu'à la vie même. Mon devoir, ma conscience et plus encore mon attachement m'ont obligée de ne vous rien cacher de notre position. Croyés que jour et nuit nous ne sommes occupés qu'à travailler à calmer les Esprits, et vous conserver ces Provinces en sacrifiant à cela tout ce qui Nous est personel, et Nous sommes très assurés que si vous daignés pour le present ecouter la voix de la condescendance en cedant aux voeux de la Nation et à calmer cette Effervescence terrible en leur accordant et ratifiant en plein leur Pacte inaugural, constitutions et Priviléges, les coeurs seront tellement ramenés que l'on pourra avec un peu de tems parvenir à la plupart de bonnes vûes que vous avés pour le bien-être de ce pays. Mais par d'autres moyens, mais dans ce moment-ci les têtes sont trop exaltées et echauffées. Daignés cher frere considerer ce que j'ose écrire comme la preuve la plus forte de mon zele et attachement puisque sacrifiant dans cette occasion ma santé et mon repos je m'expose même peut être à votre indignation en Vous parlant si librement, mais ne la meriterois-je pas si je Vous cachois l'extremité ou Nous som-

mes, et risquant par là la perte totale d'une partie de la Monarchie, dont Vous pourriés encore tirer grand parti dans l'avenir, puisque une fois les coeurs ramenés, les Esprits calmés, la reconnoissance et l'amour pour vous prendra avec le même Enthousiasme sur eux et les portera avec zéle au devant de tout ce qui pourroit être utile à votre service. Croyés cher Frere, que de voir renaître ces tems, sera le moment le plus heureux de notre vie, car rien n'egalera jamais le respectueux et invariable Attachement de ceux qui reunis ici se mettent à vos pieds.

C. Briefe von und an Kaunitz.

KAUNITZ-RIETBERG AN MARQUIS POAL.

8 fevrier 1742.

Mon cher ami, Vous m'avez beaucoup moins surpris qu'obligé par la nouvelle, que Vous me donnez dans vôtre dernière des bruits desavantageux qui courent à Vienne sur mon conte, la cordialité, avec la quelle Vous m'en avertissez est une marque obligeante, et une preuve certaine, que vous prennez part à tout ce qui me regarde. Ce sont des bontés, qui meritent toute ma reconnoissance. Je vous avoue pourtant, que ce qui m'a le plus flatté, l'agitation d'ame, que ces mauvais propos vous ont causé, et qu'il m'a paru lire dans votre lettre. J'y trouve entre autres un aimable combat entre l'amitié et les apparances de vérité, qu'il paroit y avoir dans ce qu'on a voulu Vous persuader. La peine opereuse, que Vous prennez, à me dissuader une démarche pareille fait voir clairement, qu'à la verité, la conservation de ma reputation et l'idée du caractere, que j'ai manifesté jusqu'a present, vous tient à coeur mais aussi qu'il ne laisse pas de vous rester quelque doute, qu'il pourroit pourtant y avoir quelque chose de vrai au bruit qui court.

Il n'y a que la veritable amitié qui puisse causer ces sortes d'inquiétudes il n'y a rien de plus charmant, il n'y a rien aussi qui merite une reconnoissance plus parfaite. A present c'est à moi aprés avoir joui du plaisir de vous avoir causé toute cette inquietude, à remplir de mon coté et en vous ouvrant coeur, tout ce que je vous dois. Je vous assûre premierement, sur tout ce qu'il y a de plus sacré c'est à dire sur notre amitié, que je n'ai jamais fait ni méme pensé a faire aucun pas pour entrer ni au service du nouvel Empereur, ni de tout autre maitre. Je pourrois m'en tenir à cette assurance, je me flatte même que cette déclaration suffiroit pour vous tranquilliser, mais je ne me serois point satisfait moi même, et la sincerité avec la quelle vous en agissez à mon égard merite, que je vous confie quelques particularités à ce sujet. Vous saurez donc, que j'ai un ancien ami fait il y a 10 ou 12 ans à la cour E[lect.] de Cologne. Il y est en assez grand credit. Dépuis que nous nous connoissons, il n'a jamais cessé de m'écrire, et m'a rendu des services distingués dans differentes occasions, mais particuliérement l'eté passé en trouvant les moyens de delivrer par son credit notre Comté de Rittberg en Westphalie des quartiers d'hyver, que les trouppes françoises devoient y prendre comme elle l'avoient fait dans tout le voisinage. Ce même ami a poussé si loin l'amitié, qu'il a pour moi, qu'il m'at ecrit il y a deux mois, de son propre mouvement, qu'il avoit formé le projet, que je pourrois obtenir, si je voulois, la Charge de Grand Chambellan et prémier Ministre de l'Electeur de Cologne avec le grade de Conseiller d'Etat du nouvel Empereur, ou que si cela ne me convenoit point, il se faisoit fort de m'obtenir la charge de Vice President du conseil

aulique ou un autre emploi considerable auprès du futur Empereur. Vous sentez bien, que le prémier de ces projets n'auroit pas manqué selon les apparences, et le second peut être aussi pu reussir si j'avois voulu faire les démarches nécessaires.

Mais comme je m'étois borné à le remercier en termes generaux de ses bonnes intentions, et que je lui avois mandé, que mes affaires ne me permettoient pas dans les circonstances présentes de faire un voyage à Francfort, comme il souhaitoit que je fis, loin de se laisser détourner de son projet, il m'a encore écrit le 4. Janvier de Francfort et pour ainsi dire conjuré, de ne pas tarder un moment, à m'y rendre pour ma propre utilité; mais je lui ai repondu une seconde fois, il n'y a pas plus de 8 Jours que je n'en ferois rien, et en même tems j'ai écrit à un autre ami, qui m'avoit fait les mêmes propositions, sans menagement, et avec plus de liberté, que je n'avois pu faire au premier, ces mêmes paroles que ma façon de penser ne me permettroit jamais de faire une demarche si équivoque. Je ne suis pas surpris que l'on aye cru a Vienne, que je ne laisserois pas échaper cette occasion, après que mon ami même, n'à pas douté, que je ne lui apportasse moi même à Francfort sans balancer la reponse à tout ce qu'il m'avoit écrit. Il fondoit sa persuasion sur les raisons specieuses, que j'etois un fils de famille, et mon pere le possesseur present des biens de la maison situées dans les pais héreditaires, que comme Comte immediat de l'Empire personne ne pouvoit trouver mauvais que j'entrat pas au service de l'Electeur de Bavière mais du nouvel Empereur, puisque en devenant Vice President je

prennois moins un nouvel emploi, que je ne continuois celui que j'avois eu jusqu'a present comme Conseiller Impl. aulique que excepté l'honneur d'etre Chambellan de S. M. la Reine, qui n'etoit point incompatible avec le service d'un autre Prince et surtout de l'Empereur, je n'etois d'ailleurs dans aucun emploi actuel auprès d'Elle.

Que naturellement je ne voudrois pas mener le reste de mes jours une vie obscure, que je devois souhaiter d'etre employé dans un poste honorable, qu'il s'en présentoit à present la plus belle occasion, la quelle pourroit manquer dans les suites, sans penser, qu'il ne laisseroit pas d'y avoir quelque chose d'offensant, et qu'il pourroit me mettre mal à la cour du nouvel Empereur, si je ne temoignois aucune envie à y prendre service. Et qu'enfin je devois reflechir aussi sur tous les avantages, que ma famille qui a de si considerables procés et pretentions, pouvoit retirer de la faveur de la Cour Imperiale pendant que tout cela m'echaperoit si je ne cherchois pas à profiter des occasions que les conjonctures presentes me fournissoient.

Vous m'avouerez pourtant, que tous ces motifs joints à beaucoup d'autres que je passe sous silence pouvoient sans miracle déterminer par pure reflexion non seulement un homme interessé, mais meme peut être bien des ames à la mode, et je voudrois savoir ce que feroient en pareilles occasions beaucoup de ces beaux parleurs, qui s'amusent à critiquer une démarche que je n'ai pas encore faite, je crois qu'on en trouveroit d'autant moins, qui balanceroit, que dans le siecle ou nous sommes, les hommes qui préfèrent une façon de penser irréprochable à leur avantage ou leur interet sont peu communs.

Pour moi ma resolution a toujours été et sera toujours, de ne jamais rien faire, qui pourroit dementir même en apparence la profonde veneration, et le respectueux attachement que j'ai pour notre incomparable Reine. Je suis persuadé que pour votre personne, vous ne doutez pas de la verité de tout ce que je vous assure.

Mais je me reserve pourtant, encore, a vous faire voir à notre premiére entrevue, les lettres originales de mon ami dont je vous ai parlé, et mes reponses, dont je conserve les brouillons, j'espere qu'elles vous prouveront ma fermeté encore plus, que je ne veux le dire. En attendant ce qui peut encore vous être garant de mes sentimens est, que je me suis determiné à envoyer ma femme à Vienne après avoir sçu vôtre derniére, quoique cela me derange fort, moi même je m'y rendrois d'abord, si les soins de l'administration de nos terres dont mon Père m'a chargé devant être absent, ne m'empechoit de pouvoir executer ce dessein. Cependant je pense serieusement aux moiens, de pouvoir m'y rendre à Vienne moi même le plus tôt qu'il sera possible. D'ailleurs je ne suis pas tout à fait d'avis avec Vous, que je doive me donner bien des mouvements pour detruire les bruits desavantageux en question, puisque outre que je me crois être au dessus de la médisance l'experience nous conseille, que tout comme les faux bruits tombent d'eux même, quelques fois ils augmentent, quand on se donne trop de peine pour les detruire. Il peut me suffire, que je n'ai rien à me reprocher, et que ma conduite future fera taire tous les Calomniateurs. Si je ne vous regardois pas comme mon intime ami, je ne Vous aurois jamais confié les particularités de toute cette affaire de crainte, que cela

ne vous paroisse ostentation ou effet d'amour propré, mais je sais que vous pensez trop bien pour me soupçonner de pareilles foiblesses et je m'en remets sur votre prudence, pour ce qui regarde les personnes, que vous jugerez dignes d'être detrompées et pour la façon, dont il conviendra de le faire. Cependant je vous prie, de ne decouvrir les veritables particularités des projets de mon ami, tout au plus, pour personnes incapables d'en faire un mauvais usage, car vous sentez bien que la prudence veut, malgré toute la droiture de mes intentions, que je ne me vante point, de n'avoir pas recherché les graces du nouvel Empereur. Je pourrois par là sans necessité et sans servir la Reine causer bien du prejudice à ma famille pour l'avenir. Je serois bien aise, que vous puissiez me faire savoir plus particuliérement la source de ces bruits sans nommer les auteurs. Cela me mettroit peut être en état de vous donner là dessus bien des eclaircissements, qui vous prouveroient, j'espére, que je ne suis pas indigne de l'amitié, dont vous m'honorez.

MARIE CHRISTINE AN KAUNITZ.

Ce 30 mai 1787.

Ce n'est pas, mon prince, par importunité, que je vous ecrits aujourd'hui, mais c'est par cette confiance, que m'inspire votre constante amitié pour moi, qu'il faut absolument que je vous ouvre mon coeur. Dans la situation si critique où nous nous trouvons tout les evenemens se rejoignent pour nous inquieter. Les rapports du gouvernement vous ont instruit de la continuation de nos troubles; mon mari a osé en son particulier vous depeindre jusqu'où va le fanatisme de haine contre le ministre, et ce qu'il a fallu

que nous fassions pour en detourner les effets, mais je me suis reservée pour moi de vous parler comme à un ami sure, de notre propre embaras. Ces peuples vous les connoissés, aussi susceptibles de haine pour les mauvais procedés, sont tout aussi enthousiastes quand ils s'attachent. Le sang de Marie Thérèse, qui coule dans mes veines, et le caractere d'honêteté et douceur, qui caracterise mon mari, nous a gagné leurs affections au point, qu'il nous la conservent encore malgré tous ces troubles; la nation la pousse au point de mêler notre nom dans les representations qu'ils vont faire aux pieds du trône pour se plaindre du ministre. Dans celle-ci comme dans leurs autres ecrits ils demanderont absolument à S. M. qu'elle nous accorde sa confiance et l'authorité pour les gouverner; enfin cette marque de leur affection, qui seroit bien agreable dans un autre tems, devient la source de mes inquiétudes. Je connois mon frère et sa façon de penser, il pourroit bien nous soupçonner d'y donner lieu, mais je connois aussi la vôtre, mon prince, pour la reclamer. Vous rendés justice aux principes d'honêteté et droiture de nos âmes, vous avés accordé là dessus votre estime tant à mon cher mari qu'à moi; cela nous fait surement conter que vous nous rendrés justice que loin de tremper dans tout cet enthousiasme nous ne nous servons encore de cette affection que pour tâcher de ramener les esprits, s'il est possible, et conserver ces provinces à l'Empereur, que pour sauver les attentats contre la personne du ministre et l'explosion d'une revolte générale et armée de toutes les provinces; mais aussi sure que je suis, mon prince, de la justice, que vous nous rendrés, je ne reponds pas de ce que des coeurs ulcerés et piqués

pourront ecrire particulierement à un maître, que trop facile à soupçonner en mal les hommes, nous n'avons que la droiture de nos actions devant nous et votre amitié que nous reclamons ici, vous assurant, que quelque chose qui arrive, l'Empereur trouvera en nous le zèle, la soumission et l'attachement de tout bon sujet pour son maitre; mais je ne vous cacherai pas que ce n'est absolument que les voyes de la douceur et de condescendance, qui pourront effectuer quelque chose, la force et severité etant non seulement impossible, mais infructueux chez ces peuples, qui n'ont pas encore perdu totalement leur attachement pour leur souverain, mais croyant qu'il a été seduit et trompé par des mauvais conseils. Votre personne en est exceptée, on espère seul en vous comme en leur dieu tutelaire, on fait publiquement des voeux pour vous et cela va au point qu'on se flatte et desire, que vous pourriés venir vous meme ici pour tout calmer et apporter les resolutions gracieuses de S. M. Vous voyés par là, que cette nation est reconoissante et juste, mais d'un autre coté je dois vous le repeter que l'Empereur doit d'abord rappeller le conte Belgioioso, tout ce dont il le chargeroit seroit odieux à la nation et jamais il ne pourra ni se faire tolerer d'elle ni par là meme servir son maitre. Notre situation, mon prince, est bien cruelle, mais j'ai déjà soulagé mon coeur en l'epanchant vis à vis de vous, croyés surement que par toutes nos actions nous nous demontrerons, combien nous sommes dignes et de l'estime et de l'affection que vous nous avés toujours portée et à laquelle nous avons bien correspondu par les sentimens de consideration, confiance et amitié de

votre fidelle amie MARIE.

MARIE CHRISTINE AN KAUNITZ.

ce 31 may 1787.

Je rouvre ma lettre pour vous dire, mon prince, que nous venons d'avoir la scène la plus désagréable, dont vous serés instruit par le present courier. Le peuple attrouppé par milliers, arborant sur les chapeaux les armes Brabançonnes, exerçant deja des violences contre ceux de leurs propres magistrat qui leur deplaisoit, rendoit cette journée d'autant plus funeste, que par des notions sures il nous parvient, que cette nuit meme on alloit commencer le pillage du tresor Royal, s'emparer de la caisse de religion, egorger le ministre et ceux du gouvernement qui deplaisoit, enfin se rendre totalement indépendant. C'est dans ses entrefaites, que les deputés des etats vinrent nous apporter ces points; nous ne lachâmes la depeche qui nous a tant couté à signer qu'aprés en avoir consulté le ministre par ecrit et etre allés nous meme encore ce meme soir au conseil Royal pour l'y trouver et faire passer cette reponse à l'avis de ces messieurs. Entretems que les deputés etoient chez nous, près de 4000 personnes etoient devant notre maison, une grande troupe s'assembloit près du tresor et d'autre aux portes de la ville, sans neanmoins faire aucune voye de fait, mais etant armés et tous designés par la cocarde aux armes de la province. Comme ces messieurs deputés nous assurèrent que cette assurance donnée au peuple ramèneroit tout de suite le calme, cela nous fit resoudre quoiqu' avec peine, de donner cette depeche, pour conserver encore à l'Empereur ces provinces, qui à coup sûr aujourd'hui

seroient totalement revoltées; car le paysan et habitans de la campagne sont aussi animés que celui des villes, mais je dois le repeter, est toujours la haine et defiance pour le comte Belgioioso c'est à un point incroyable; aussi pour calmer sur ce point avons nous dû promettre de prendre sur nous d'aller en personne au conseil du gouvernement Comme le parti etoit pris d'enlever ou meme massacrer le ministre et que nous avons fait de cet objet un des grands articles des nos discours avec les etats, celui-ci a jugé lui meme, qu'il ne seroit pas convenable qu'il assistât à ces deux dernieres audiences, et de son avis nous y eumes toujours le vice-président; mais dans cette fatale audience nous prîmes un moment d'intervale pour lui envoyer par ecrit les points des demandes, et en avoir son avis, dont je vous joins, Mr., ici la copie. Je souhaite que ces sacrifices calmeront et conserveront ces peuples à S. M. au moins jusqu'à l'arrivé des ordres de l'Empereur, dont je vous avoue que je tremble, car s'il veut employer d'autres moyens, que ceux de la bonté et douceur, certainement ils sont infructueux. Mais, mon prince, j'ose vous conjurer, employés tout votre pouvoir, que le comte Belgioioso soit rappellé dabord, car meme jusqu'à tout ceux, qui travaillent avec et sous lui, ont encouru et partagent avec lui la haine publique: Le conseiller le Cler, de Reusz et quelques autres, ce dernier surtout est menacé de la vie, de telle façon que nous avons dû le faire evader subitement pour le soustraire à un attentat prochain contre lui, et cela uniquement puisqu'il a fait le voyage de Vienne avec le ministre. Si les qualités personelles de l'estimable vice-président l'ont mis encore à couvert de cette haine generale

il n'a pas laissé que de participer beaucoup à celle qu'on porte bien injustement à son digne frere. Si nous avons mal fait, mon prince, dans cette malheureuse situation, croyés bien surement, que la necessité seule nous y a contraint, que la revolte etoit à son dernier moment et que ce n'etoit que pour l'eviter que nous avons cedé. Croyés nous tout à vous à jamais avec les sentimens, que nous vous avons voués pour la vie

---

MARIE CHRISTINE AN KAUNITZ.

Ce 31 mai 1787.

Je ne puis m'empecher, mon cher prince, de vous ecrire encore une lettre ce soir, pour vous rendre compte de cette journée que peut-etre on pourroit empoisonner aprés les apprêts les plus affreux d'une revolution funeste qui a été calmée par le pas que nous avons fait. La joye la plus pure s'est mis à la place de la terreur; ces bonnes gens, enthousiastes comme vous les connoissés, ayant été ce matin chez nous, m'ont arraché les larmes des yeux voyant une bague avec le portrait de l'incomparable Marie Thérèse; il me l'ont demandée et baisée les larmes aux yeux; ensuite ils demanderent de nous traîner eux meme à la comédie, il n'y eut pas moyen, de les en dissuader, et il falut passer par là; mais leur marquant que tout temoignage d'amour ne pouvoit que nous plaire à demi, s'il nous separoit d'un maitre que nous respectons et chérissons, je

puis vous assurer, que les: vive Joseph, vive notre Empereur, ont été repetés bien cordialement. Hier ils avoient des cocardes des couleurs brabançones, aujourd'hui le noir et jaune melé avec nos couleurs; enfin ils m'ont assurée sur leurs honneurs et têtes, qu'on ne feroit aucune injure ni attentat, ni au ministre ni à aucun des membres du gouvernement, et qu'ils veilleroient eux meme à la tranquilité de la ville. J'ai encore vu, combien ce peuple est bon, et si on le prend du coté de son coeur, on fait de lui ce qu'on veut. Je vous conjure donc, employés vos bons offices chez l'Empereur, qu'il les traite avec bonté, confirmant leurs loix et privilèges; et je vous repond sur ma vie, qu'avec douceur et tems on les ramenera à ce calme attachement et amour, qui les ónt toujours caracterisé, quoique peut-etre des lettres particulieres previendront Sa Majesté contre cette nation. Quant à nous, je remets notre cause en vos mains comme dans celles d'un ami constant, sûr et respectable, et cela seul peut me tranquiliser, vous assurant de la part de mon mari et de moi des sentimens de la plus parfaite estime et amitié, etant votre

très fidelle amie MARIE.

J'ose vous envoyer ces vers partagés à la comédie.

MARIE CHRISTINE AN KAUNITZ.

Ce 8 juin 1787.

Comme de la part du gouvernement on envoye aujourd'hui un courrier à Vienne, je ne puis m'empecher, mon

prince, de vous ecrire de nouveau. Plus on voit la disposition des esprits et l'accord general, qui regne dans toutes les provinces, plus on doit trembler, que ce peuple parvenu deja au comble de l'effervescence ne veulent plus attendre les reponses de S. M., qui deja leur tardent trop et qui tarderont encore par la raison de ce malheureux voyage de Cherson. Les bourgeois peu riches des villes, qui esperent gagner à une revolution ou a un pillage, et surtout les paysans, qu'on a trouvé moyens d'exciter par la peur de la conscription millitaire, que vous sçavés, qu'ils ont en horreur, ceux-ci sont appresent les plus mecontens. Comme ils ne raisonnent ni peuvent calculer les eloignemens, ils s'ennuyent de ce que la reponse n'arrive pas, ne travaillent pas et s'arment à force, nous demandant journellement, que nous pressions la reponse de S. M., ou disent ils la vôtre, mon prince, qu'ils croyent authorisé à cela, ne pouvant s'imaginer, que l'Empereur (soit) parti pour un si grand voyage sans vous donner de pleins pouvoirs pour tous les cas, surtout dans le moment, où il veut renverser toute la constitution d'un pays. Il seroit bien malheureux, si cette impatience entrainât ces pays dans la revolte après tout ce qu'on a fait pour conserver ces belles provinces à S. M.; car je dois vous le repeter, ce ne sont pas des menaces, elles sont perdues à jamais et ne pourront qu'etre reconquises avec bien du sang repandu, car cet esprit de liberté regne generallement et avec frenesie, jusque dans les femmes. La confiance en vous est parfaite; si vous pouviés seulement interimalement envoyer quelque assurance calmante de votre part, que l'on leur confirmeroit leurs privileges; loix etc.; cela les retiendroit peut-etre,

mais surtout je vous conjure de faire renvoyer le negociant de Hondt dabord par le conseil de guerre; cela les appaiseroit un peu, et les pièces du procés avec et de quoi on l'accuse, car surement alors il seroit jugé avec severité par son juge naturel; mais avant il doit etre remis en pleine liberté ici, car ils regardent, et cela avec raison comme une enfreinte des plus graves et des plus inquiétantes pour toutes les classes des hommes cet enlevement de force d'un citoyen au millieu de sa patrie, tandis que le Brabant est un asile meme pour les etrangers. Ne croyés pas, mon prince, que c'est decouragement ou timidité d'une femme, qui me fait écrire ceci, mais c'est reellement, puisque les choses sont au point, qu'à moins que S. M. n'accorde dabord tout, il n'y a pas d'espoir de ramener les esprits. Les trouppes et la force ne peuvent rien, car si meme on pouvoit conter sur la premiere, elles sont tellement epparpillées dans les provinces, separées par ordre de S. M., qu'on ne sçauroit les rassembler qu'après 4 jours de tems sans pain ou vivre. Que voulés vous qu'ils fassent sans artillerie qui est toute reunie à Mâlines et n'a pas un cheval; d'ailleurs toutes les provinces etant d'accord à se revolter et reunir, le pays etant si peuplé, il est de toute impossibilité de remuer un seul detachement dans ce moment ci, pour ne pas rompre nous meme ce fil leger, qui arrette encore la declaration d'indépendance. Voilà notre position: s'il est possible, mon prince, en recevant celle-ci, de nous envoyer quelque paroles consolantes et qui puissent servir à calmer les esprits, vous joindroit encore cette nouvelle action à toute celle, qui vous ont aquise dans toute l'Europe l'estime et la veneration generale à si juste titre, tant

pour vos lumières et sagesse que pour votre façon de penser, ainsi que pour les grands services rendus à Marie Thérèse, qui etoit plus votre amie que votre souveraine. Mettés toute votre sagesse en oeuvre pour faire bien voir à notre commun maitre, que toutes ses forces sont inutiles dans ce moment à tenir ce pays, qu'il perd sans ressource dans l'instant, que nous recevrions une reponse defavorable ou sevère ou qu'il fit la moindre montre de vouloir employer celle-ci pour les faire obeir.

Après vous avoir exposé les dangers pour le service du souverain, souffrés, mon prince, que je vous parle de notre situation personelle, qui est affreuse. Car ils ne s'en cachent pas, que quoique jusqu'à present ils mettent dans nos personnes seules encore un reste de confiance qui les retient, cependant nous n'en voyons pas moins evidemment qu'on nous regarde deja comme des gages et des ottages de la foi du souverain en ses sermens et promesses, et que nous sommes dans un certain sens des prisoniers reels, observés et espiés continuellement, pourque nous ne nous echappions, au millieu d'un peuple qui nous temoigne jusqu'asteur encore toute l'affection possible; mais cela peut changer du jour au lendemain, surtout si la reponse tarde encore longtems, nous deviendrons comme tout le reste du gouvernement des objets de la haine publique et deslors parfaitement inutiles au service de S. M. à tous evenemens. Vous sçavés, mon prince, nos sentimens d'attachement et fidelité pour le maitre, que nous servons, qui ne se dementirent jamais, ainsi que ceux d'estime, consideration et parfaite confiance, qui animerent toujours

votre fidelle amie MARIE.

Mon cher mari, qui vous fait mille complimens, vous joint ici la copie de sa lettre pour Sa Majesté.

HERZOG ALBERT AN KAUNITZ.

Bruxelles le 30 mai 1787.

Mon prince. Les rapports qui vous parviendront aujourd' hui, mon prince, vous mettront au fait de tous les details de la position facheuse, dans laquelle nous nous trouvons en ce moment-ci. Je n'y ajoute ces lignes que pour vous exposer de mon coté l'impossibilité absolue, que je suis convaincu exister de remettre les choses par aucune autre voïe que par celle de la confiance, de la franchise et de la douceur, et de pouvoir par conséquent mettre en exécution tout ordre ou instruction quelconque, qui seroit contraire à ces principes, sans qu'il en resulte la perte et la ruine totale de toutes ces belles provinces. La façon de penser de tous leurs habitans est trop unanime, les esprits sont trop echauffés et la partie est trop bien-liée, pour ne pas être sûr qu'ils prodigueroient à l'idée du maintien de leur liberté jusqu'à la dernière goutte de leur sang, et ce sentiment qui s'etend jusques au sexe faible, a déjà porté des femmes à declarer, qu'elles accompagneroient et meneroient elles-mêmes leurs maris à l'echaffaut plutôt que de les voir s'avilir en pliant sous le joug de la servitude. Mais tandis que cette disposition d'esprit rend vain tout espoir d'obtenir quelque chose par la force ou la crainte, j'ai du moins la consolation de pouvoir vous dire, que ce peuple si animé et si echauffé dépuis prés de six semaines, a

cependant été retenu jusqu'ici par la persuasion dans des bornes, qui ont detourné des voïes de fait, dont il auroit resulté le malheur de quelqu'individu, et que cette nation si mécontente et allarmée des changemens qu'on vouloit introduire et qui par là s'est laissé emporter à des temoignagnes trop vifs et inconvenables par fois de sa douleur et de son désespoir, mais qui espére toujours, que ses plaintes seront ecoutées par son souverain, ne lui a pas retiré pour cela entièrement (comme peut-être on le croit) l'attachement qui lui est dû, et qu'elle pourra être ramenée (j'ose presque l'assurer) à la tranquillité et à la confiance, si on prend bientôt des moïens propres à la regagner.

Je n'ai pas besoin de vous repeter, mon prince, ce que je vous ai marqué touchant le comte Belgioioso et des dangers dont il est menacé. Ces dangers deviennent plus imminens d'un moment à l'autre et s'etendent à present sur plus d'un des membres du conseil. Vous sentirés de là, combien j'ai été fondé à vous réprésenter tous les inconveniens qui resulteroient de l'animosité existante contre lui dans ce païs-ci et de la necessité indispensable de pourvoir à sa sûreté par les moïens les plus propres à cet effet. J'ose ajouter encore, qu'il n'y a plus un moment à perdre et que je ne réponds pas même, qu'on puisse contenir jusques là le peuple acharné à son eloignement ou à sa perte.

Je suis avec la considération la plus distinguée et l'amitié la plus sincère,

mon prince, de Votre Altesse,

(Signé:) le très obéissant serviteur

ALBERT P. de Saxe.

Postscriptum. J'etois au moment de finir ma lettre, lorsque de nouvelles scenes plus facheuses que tout ce qui s'etoit passé jusqu'ici, m'ont obligé de l'interrompre, et nous ont mis dans la position affreuse de nous decider entre l'alternative accablante de ceder aux desirs d'une nation prête à rompre le fil qui la tenoit encore, ou de nous rendre responsables devant le souverain de tous les malheurs, qu'un refus absolu auroit entrainés. Les details que vous en fera, mon prince, le ministre que nous avons de nouveau consulté sur ce parti et avec lequel nous avons tenu encore une jointe, dans laquelle nous avons signé la reponse aux demandes des Etats, vous mettront au fait de l'extremité, où nous nous sommes trouvés reduits à cet egard.

Ce sont ces circonstances seules qui peuvent nous justifier et m'engager à recourrir à vous pour etre notre appui et notre avocat vis-à-vis d'un souverain, à l'interêt duquel nous avons eté determinés à faire un sacrifice, que toute crainte ou autre vue particulière à nos personnes n'auroit jamais pû nous arracher. Vous savés, mon prince, comment nous pensons; vous vous souviendrés de ce que nous avons exposé en tout tems sur notre position et si jamais nous avons desiré ce poste, dont nous avions reconnu d'avance tous les inconveniens et les dangers. Vous connoissés nos sentimens; soïés en l'interprête dans ce moment critique et fatal pour nous.

La confiance que j'y mette et le temoignage de ma conscience sont mon espoir et mon soutien.

J'ose tout espérer, si vous ne me retirés pas en cette occasion l'amitié que je reclame de votre part, mon prince,

et que je merite par l'attachement aussi vrai qu'invariable, avec lequel j'ai l'honneur de me dire ut in litteris.

(Signé:) ALBERT.

Bruxelles le 31 mai 1787.

HERZOG ALBERT AN KAUNITZ.

Bruxelles, ce 18 juin 1787.

Mon prince. L'extremité de la crise dangereuse, dans laquelle se trouvent à present les affaires dans ce pays-ci, nous obligent de recourrir encore à vous, mon prince, par l'envoy d'un courier, et de vous prier d'interposer tous vos soins et votre credit pour nous obtenir au plustôt de S. M. les ratifications et pleins pouvoirs réitéremment sollicitées, et que nous ne pouvons regarder que comme le seul et unique moyen de combiner dans ce moment la dignité du souverain avec la necessité de sauver cette nation du gouffre affreux des maux, dans lequel sans cela elle va se jeter. La persuasion, qu'elle n'a pas perdue encore de la bonté des vues de notre maître; la conviction où elle est, que les moyens contraires à ses constitutions et au pacte inaugural, qui devoient être employées, pour remplir ces vues, ne pouvoient avoir été permis par Lui que par ce que sa religion avoit été surprise à cet egard; ou par ce que les representations et reclamations faites par elle au sujet ne Lui avoient pas été soumises, ou presentées sous un faux jour; la certitude enfin qu'elle croit avoir que les

intentions et ordres du monarque ont été mal entendus, mal interprétés et arbitrairement outrepassés et étendus par le gouvernement: sont les motifs, qui me fondent à oser penser, qu'une ratification entière de ce qui a été fait ici le 30 d. m. p., jointe à une declaration qui detruiroit toute idée, que le souverain ait pû vouloir agir contrairement aux engagements solennels qu'il a contractés, loin d'être en opposition à Sa dignité, ne pourroit qu'accroître encore la gloire, que Sa justice, Sa grandeur d'âme et Ses autres qualités imminentes Lui ont acquise.

Je suis bien eloigné de soutenir, que la façon dont on s'y est pris ici pour demander et obtenir cette marque de Son equité et de Sa bienveillance envers ce peuple-ci, puisse être canonisé en tout point, et qu'il ne devroit s'empresser à y recourrir à present avec la plus grande soumission et à aller au devant de Lui, pour Lui faciliter tous les moyens à l'indulgence et aux condescendances. C'est, j'ose l'assurer, une verité reconnue non seulement par presque tous les membres des deux premiers états, le clergé et la noblesse, mais même par les gens sensés de la bourgeoisie qui compose le troisième. Cette verité penetrera, je l'espère, avec le tems jusqu'aux autres. Mais dans ce moment-ci le malheur veut, que le nombre des enthousiastes de réligion et des têtes échauffées de patriotisme est si grand, et celui des personnes raisonnables si petit en proportion, que ces derniers risqueroient leurs biens et leurs vies en manifestant ouvertement leurs sentiments, et que dans cette epoque de délire et de frenésie universelle on ne peut esperer absolument de voir revenir les esprits de leur égarement funeste sans les moyens de douceur et de

magnanimité plus souvent indiqués. Que S. M. ne se fasse d'illusion là dessus. Tout le pays, à n'en pas excepter le moindre canton, est infecté du même mal, les villes comme les campagnes; et les menées surtout des prêtres agissant par l'abus de la chaire de vérité et même du confessionnal, ont porté un tel coup sur les âmes de leurs habitants, qu'aucun raisonnement que celui des effets qu'ils attendent dans la plus grande impatience des bontés de leur souverain, ne pourra plus operer sur eux, ni les détourner de sacrifier leurs biens et leurs vies, et de se faire enterrer sous les ruines de leurs possessions plus tôt que d'entendre à l'heure qu'il est à quelque chose qui puisse paroître une altération à leurs droits, constitutions et privilèges. Je ne puis en donner de plus forte preuve qu'en disant: que nous avons vû de nos yeux de riches capitalistes et des capitaines et autres officiers, qui avoient servi avec distinction dans les trouppes de S. M., marcher avec la cocarde nationale dans les rangs des serments de la bourgeoisie et précéder et suivre des drappeaux ayant pour devise: Pro patria mori, et cela parmi les acclamations réitérées de: Vive l'Empereur! Vive nos gouverneurs generaux! Vive les États! Vive l'union! Mais cet enthousiasme excessif, dans lequel l'idée de patriotisme mêle tous ces objets ensemble, se concentrera, je l'espere, bientôt sur le premier seul, dès que l'accord tant desiré des instantes prières de la nation sera arrivé; et s'il ne tarde pas, j'ose assurer que cet enthousiasme sera plus vif que jamais pour notre maître, et je me fierois presque de répondre de ma tête, qu'il nous mettra à même de la porter à concourrir, quoique par d'autres moyens et avec un peu plus de tems, à tout ce

qui peut tendre à remplir les vues bienfaisantes de S. M. Je ne puis cacher en attendant, que plus cette décision tarde à venir, et plus les dangers augmentent. L'inquiétude et l'effervescence des esprits s'accroit de jour en jour. L'ignorance du sort de De Hondt, que le peuple et la bourgeoisie de cette ville s'attendoit à voir revenir et réintegré dans son état d'un moment à l'autre, me fait craindre à chaqu'instant une violence et un esclandre scandaleux, qui peut avoir les suites les plus funestes et qu'oblige à solliciter encore le plus vivement possible son plus prompt renvoy. Le peuple des autres villes plus ardent peut être encore que celui de la capitale et moins contenû que celui-là par la bonne bourgoisie et par notre présence, s'est déjà porté plus d'une fois à des turbulences, qui ne permettent pas d'en retirer les garnisons. Celui de plusieurs villes, qui n'ont pas de trouppes, vient de se porter à des excès que tous les soins et les mouvements que se donnent les membres des états conjointement avec nous n'ont pû réprimer encore. Enfin il ne se passe, pour ainsi dire, un moment, où nous ne recevions quelque nouvelle allarmante sur des desordres, que dans la situation presente des choses on ne peut ni prévenir ni efficacement arretter, et qui font craindre un bouleversement total de l'ordre et de la tranquilité publique et peut-être même une revolte formelle, si une résolution favorable tarde à arriver. Mais celle-ci une fois venûe, signée par S. M. et publiée bientôt dans le pays, j'ose me flatter à coup sûr, que l'ordre, le calme et la soumission renaîtra plus vite encore qu'elles n'en sont sortis, et que ces peuples aveuglés à cette heure, mais si attachés d'ailleurs à leur maître légitime, s'empresseront à

lui en donner les preuves les plus convainquantes et à reparer avec le plus grand soin et zéle les torts qu'un fanatisme inconsideré lui fait avoir vis-à-vis de lui dans ce moment-ci.

Daignez, mon prince, presenter les choses sous ce point de vue véritable à notre auguste maître et interessez par là sa bonté et sa clemence pour des enfants et sujets, qui ne cessent encore d'espérer en Lui. Vous tirerez en même tems de la sorte du plus affreux malheur et désespoir deux gouverneurs généraux, dont les sentiments vous sont connus, et en particulier celui, qui a l'honneur de se dire ici avec l'estime et la consideration la plus distinguée,

mon prince,

votre très humble et très obéissant
serviteur ALBERT P. de Saxe.

D. Ein Entlassungsgesuch des Fürsten Kaunitz.

Sacrée Majesté.

Depuis que le decès du chevalier Dorn m'a mis dans le cas, de devoir supplier Votre Majesté, de vouloir bien me donner cinq ou six semaines de tems, pour penser à ce que je croirais pouvoir Lui proposer de plus convenable à son service, au sujet du Departement, dont ce digne homme etoit le Referendaire, sa perte a été suivie de trés prés par celle de l'Abbé Giusto, trés grande également pour les affaires de l'Italie, et j'ai vû augmenter moyennant cela à mon grand regret la difficulté et la necessité du remede à un mal de cette importance.

Bien loin de me laisser decourager cependant, j'ai fait des efforts par provision, afin que Votre Majesté n'en fut pas moins bien servie que par le passé, et je me flatte qu'Elle aura daigné s'appercevoir, qu'ils n'ont pas été sans succès.

Mais comme c'est un Plan stable et solide pour l'avenir qu'il faut, je me suis appliqué en meme tems à la recherche du plus analogue aux circonstances. Je crois l'avoir trouvé, et je ne veux point differer moyennant cela, à met-

tre très-humblement sous les yeux de Votre Majesté, le Resultat des serieuses Reflexions, que de Sang Froid j'ai faites à cette occasion.

Par Principe, par Experience, et par la conviction, qui s'en est suivie, j'ai toujours été d'avis, qu'il n'est rien de plus pernicieux, que les Demi-Choses.

Dans le cas present, où il s'agit, de devoir faire pour ainsi dire, un etablissement tout neuf, un parti de cette espece, seroit s'il se peut, encore bien moins convenable, que dans tout autre, et ainsi bien loin de me laisser aller à des idées de ce genre, j'ai porté soigneusement mes vuës sur l'Ensemble de toutes les Circonstances presentes et à venir; Comme Votre Majesté pourra, j'espere, s'en convaincre par la Nature de L'arrangement, que mon Attachement et mon devoir m'engagent à Lui proposer. Elle y verra jusques au fond de mon coeur, et Elle peut etre trés persuadée, que c'est exactement, parceque je sents dans toute son étendue le prix inestimable de la confiance, dont Elle a constamment daigné m'honorer jusqu'ici, et parceque j'ai toujours fait consister mon unique bonheur dans la douce Satisfaction de La bien servir, que je me suis executé et decidé, pour ce que j'ai L'honneur de Lui proposer. Mon Coeur m'assure, que je puis oser me flatter, d'avoir bien servi jusqu'ici Votre Majesté, et L'Etat par ma vie active; mais il m'apprend aussi en même tems, que ce n'est plus aujourd'hui que par mon entiere Retraite, que je puis rendre encore à Votre Majesté un Service proportionné à mon zele, et à la pureté le mes intentions.

Le Fond de tout mon Plan pour l'avenir porte donc, sur ce que à genoux je conjure la pieté, la grandeur d'ame,

et la bonté de Votre Majesté, de daigner m'accorder la permission, de me demettre entierement, sans exception, et pour le reste de mes jours, de tous mes Emplois, de Ministre de Conference, de Ministre d'Etat, de chancellier de Cour et d'Etat, des Departements des Païs-Bas et de l'Italie, ainsi que de L'Illustre Ordre Militaire de Marie Therese, et de souffrir, que j'ose Lui proposer, de me faire remplacer dans toutes ces Charges et Emplois par le Prince de Starhemberg, des Services duquel Elle est actuellement dans le cas, de pouvoir se prevaloir auprés de Sa Personne.

J'ai le bonheur, de connoitre peut-etre plus que personne, la bonté du grand coeur de Votre Majesté, et je conçois moyennant cela, que du premier mouvement ma trés humble priere pourra étonner Son Ame bienfaisante, et peut-etre meme ne pas Lui paroitre, ce que toutes fois je me flatte qu'elle est; Mais j'ose esperer cependant, que Votre Majesté y retrouvera et mon Coeur, et ma façon de penser, aprés qu'Elle aura daigné peser avec bonté le poids des motifs de ma resolution, et que moyennant cela non seulement Elle daignera m'accorder la Grace, que je Lui demande, mais qu'Elle voudra bien meme accueillir mes raisons avec cette humanité et generosité, qui sont les attributs de Sa belle Ame.

Pour ne pas meriter le soupçon d'affectation, et de fausse modestie, j'avouerai ingenûment, que j'ai eu le bonheur, de rendre à Votre Majesté et à l'Etat des très grands, et très signalés Services, que je ne crois meme pas, qu'il ait jamais existé, ni existera peut-etre un Ministre, qui ait servi son maitre avec plus de fidelité, et plus d'attachement à Sa Personne; Et que j'espere, que depuis les

25 ans, que j'ai le bonheur de servir Votre Majesté, Elle n'aura jamais trouvé en moi, ni coupable ambition, ni esprit de domination, ni haine et inimitié, ni envie, ni esprit de persecution et d'intrigues, ni vues d'interêt, ni projets de m'enrichir et de m'aggrandir, ni moi, ni les miens, aux depens de l'Etat.

C'est moyennant le bonheur, de n'avoir eu aucun de ces défauts, joints à celui de m'etre toujours vû honoré de la confiance de Votre Majesté, que pendant tout mon penible Ministere, j'ai toujours retrouvé dans le temoignage du fond de mon coeur et de mes intentions, ce sang froid, et ce courage inépuisable, qu'ont exigés tous les Revers que j'ai essuyé, et tant de circonstances de plus critiques, dans les quelles s'est si souvent trouvé l'Etat non moins que ma personne même. Je sents cependant parfaitement, que devant à Dieu seul mes bonnes qualités, il n'y a rien en elles, dont je puisse me glorifier, et c'est pour cela que j'ai osé les avouer.

Mais si j'ai crû devoir en convenir, je suis en meme tems bien eloigné, de me dissimuler ni mes defauts, ni mes imperfections, et encore moins capable, de faire prevaloir mes interets à ceux de Votre Majesté, en me faisant illusion, sur ce que je puis encore, ou ne puis plus, vû le mauvais etat de ma Santé, dont la decadence ne me devient de jour en jour que trop sensible.

Je me regarderois comme le plus méprisable des hommes, si j'etais capable, en conservant mes Emplois, de mettre Votre Majesté dans le cas, de n'etre plus que mediocrement servie, lorsque par ma retraite je puis Lui procurer le moyen, de l'etre à l'avenir aussi bien, et peut-etre

mieux, qu'Elle ne L'a été par moi jusqu'ici, et je crois moyennant cela, que je dois à Votre Majesté, et que je me dois à moi même le parti, que je prends.

Votre Majesté daignera se rappeller, que dez avant le congrès d'Aix la Chapelle, ma mauvaise Santé m'a obligé, de Lui demander à deux reprises, la permission de me retirer; Et que dans le tems, auquel pendant mon dernier Sejour en France, Elle daigna me destinêr à la Place de Son Chancellier de Cour et d'Etat, je La suppliois instamment, de m'en dispenser; que je pris la Liberté, de Lui exposer à cette occasion à coeur ouvert, toutes les raisons, qui me paroissoient devoir engager Votre Majesté, à faire un autre choix; Et qu'enfin ne pouvant qu'obeïr, j'eus l'honneur de La prevenir alors, que tout au plus je pourrois pour deux ou trois ans, me charger du fardeau de cette Place.

Je me souviens, que la Lettre, que j'eus l'honneur d'ecrire à Votre Majesté à cette occasion, etoit une espece de Confession generale, que je prenois la Liberté de Lui faire. Elle doit se retrouver encore parmi les papiers du feu Baron de Koch, de l'année 1752 et comme je n'en ai point de copie, je supplie Votre Majesté, d'avoir la bonté, de se la faire reproduire.

Il est arrivé neantmoins contre mon attente, et toute vraisemblance, que depuis près de 14 ans non seulement j'ai eu le bonheur, de m'acquitter des devoirs de ma Charge de Chancellier, à la satisfaction de Votre Majesté, mais que je me suis même chargé des deux Departements des Païs-Bas et d'Italie, et que de plus, j'ai pû Lui donner des preuves utiles de mon zele, dans toutes les affaires

internes de quelque importance sans exception, et dans tous les grands arrangements, qui ont été executés depuis quelques années dans toutes les Parties du Gouvernement, et on semblerait etre en droit, de supposer, moyennant cela, que ma Santé etoit meilleure, que je ne la croyois. Rien ne seroit moins vrai cependant; Ce n'est que mon zele, et la consideration des circonstances, qui me rendoient necessaire, qui m'ayent soutenu, et s'il m'a été possible, de faire tant de choses malgré mes infirmités, et ma façon de penser, je les dois entre autres, à la methode que j'ai sçû mettre dans la Direction, et à ce que j'ai eu le bonheur, de rassembler, et de former dans mes trois Departemens, des Subalternes non seulement de la plus grande probité, et d'une Capacité distinguée; mais qui ont en même tems si parfaitement adopté mes principes, et ma methode Sistematique dans le travail, que par toutes ces circonstances reuniës, ils m'ont infiniment allegé le poids de la Direction. Tous mes Bureaux étaient montés à un degré de perfection, qui peut-etre n'a jamais existé encore dans le monde.

Dans mes trois Departements, quoiqu'entierement separés, n'ayant rien de commun que la Direction, et chacun son Referendaire particulier avec quelques Subalternes, il y regnoit non seulement l'Union et l'harmonie la plus cordiale dans chacun d'eux en particulier, mais elle etoit meme si parfaite entre les Trois Referendaires, qu'ils se soulageoient reciproquement, et concourroient à l'envie à mes vues, et au bien du Service de Votre Majesté, à tel point, que pendant tant d'années de mon Ministère, non seulement il ne m'est jamais parvenu la moindre plainte, mais que meme jamais il n'y a eu entre eux la plus legere contestation

Jamais on n'a connu dans mes Departements, ni intrigues, ni cabales, ni inimitiés; Et le Secret y a toujours été gardé si exactement, qu'il n'a jamais rien transpiré ni en Paix, ni en Guerre, quoique naturellement j'aye été souvent dans le cas, de devoir employer aux Copies des affaires les plus importantes, un très grand nombre de Subalternes en Sous ordre; Et le zele enfin qui y regnoit, etoit si vif et si elevé, que dez que je faisois entrevoir seulement, qu'il y alloit du bon Service de Votre Majesté, je pouvois etre certain, qu'un chacun sans distinction, feroit les plus grands efforts, sans aucun égard ni à sa peine, ni à son profit.

Le fait, averé par l'experience de plusieurs années, peut au besoin servir de preuve de la verité, et de l'exactitude de cet Exposé, et il n'est personne, qui ne conçoive, que ce n'est, qu'avec des outils aussi bien conditionnés, et bien employés, que l'on peut faire beaucoup, et de grandes Choses.

Mais il a plû à Dieu, de deranger un Corps si bien organisé: Deux des Chefs sont decedés en 6 jours de tems; et le troisième est d'une santé trés chancellante, prés de l'age de 60 ans, et tellement épuisé par l'ouvrage, que sans le faire succomber peut-etre du jour au lendemain, non seulement on ne sauroit augmenter l'immensité d'occupations, dont avec autant de zele, que de bonne volonté, il s'est chargé volontairement jusqu'ici, mais que meme pour qu'il pût peut-etre pendant quelque tems encore prolonger ses jours, il faudrait ainsi que moi, l'en decharger entierement. Il y a 30 ans, que nous ne nous sommes jamais quittés, et j'ai tant d'Estime et de tendre amitié pour Lui, que je ne puis pas meme supporter l'idée, de voir

succomber sous le poid du travail, un Citoyen, qui a tant merité de l'Etat, bien loin que je pûsse me determiner jamais, à contribuer à l'acceleration de sa perte.

Il faut donc necessairement dans l'état, où sont les choses, un nouvel Arrangement, quant aux Referendaires, et ma probité, ainsi que mon attachement veulent, que j'avoue ingenument à Votre Majesté, qu'aprés avoir fait de sang froid, les plus serieuses reflexions, sur L'Etat de mon corps, et de mon esprit, j'ai trouvé de quoi me convaincre, que je ne serois plus en etat, de pouvoir former des nouveaux Referendaires, et de servir Votre Majesté aussi bien, que j'ai eu le bonheur, de pouvoir le faire jusqu'à present.

Je ne serois pas moyennant cela satisfait de moi vis à vis de moi-même; C'est une Situation d'Esprit, à la quelle je ne pourrois jamais resister, et c'est par consequent par un effet de tous mes Sentiments pour L'Auguste Personne de Votre Majesté, par la delicatesse la plus juste, et parceque je crois le devoir en honnête homme, que je La supplie trés instamment, d'avoir la Clemence d'ajouter encore à tant de marques de bonté, celle, de m'accorder mon entiere Démission, et d'excuser la Liberté que je prends, de Lui proposer très humblement pour mon Successeur Le Prince de Starhemberg.

Votre Majesté connoit ses talents; Et les importans Services, qu'il a eu le bonheur de Lui rendre jusqu'ici peuvent Lui etre caution de tous ceux, qu'il pourra Lui rendre par la suite. Il est dans la vigueur de l'age, et sans exception de toute la Monarchie à mon avis, le plus propre à la Direction des importans Emplois, dont il s'agit. Non seulement il me remplacera; mais je souhaite de tout

mon coeur, et j'espere même, qu'il me surpassera de beaucoup.

On ne sauroit prendre d'ailleurs un moment plus convenable pour cet effet, attendu qu'ainsi que je l'ai deja observé ci-dessus, on est aussi bien dans le cas, de devoir faire pour ainsi dire, Maison neuve, puisqu'il faut nommer des nouveaux Referendaires. Chaque Ministre a ses idées, et ses methodes, et il est certain, que si on veut le mettre en etat, de pouvoir rendre de grands services, il convient non seulement de Lui laisser la Liberté, d'arranger ses Directions à sa façon, mais il faut meme écarter soigneusement tous les obstacles qu'il pourroit rencontrer; Et c'est par cette raison, qu'il importe essentiellement au service de Votre Majesté, que je ne garde aucun des mes Emplois, et que je ne conserve même aucune part quelconque aux affaires. Avec toute la Philosophie imaginable de part et d'autre, nous n'empecherions jamais, le Prince de Starhemberg et moi, qu'il ne s'elevat des factions au prejudice du Service de Votre Majesté; Et comme d'ailleurs il n'est pas possible, qu'il n'arrivat, que nous ne fussions pas toujours du meme avis, il en resulteroit necessairement des embarras, et de trés grands inconvenients pour les affaires et le Bien du Service, dont je ne me consolerois jamais, d'etre la cause, meme la plus indirecte.

Je regarde donc ma retraite parfaite en conscience, comme necessaire; Mais je m'offre en meme tems de tout mon coeur, à donner au Prince de Starhemberg, en me demettant de toutes mes charges, toutes les informations, que je croirai pouvoir lui etre de quelque utilité dans les premiers commencements de son Ministère, et à l'aider de

mes conseils, pour l'arrangement de ses Bureaux, s'il le desire, avec autant de plaisir que de candeur et d'ingenuité. Trop heureux, d'avoir le bonheur, de pouvoir lui remettre tous mes Departements, dans une situation bien differente de celle, où ils etoient, lorsqu'il plût à la bonté de Votre Majesté, de m'en confier la Direction, et enchanté, de ce qu'au lieu de l'etat delabré, où etoient la plus part des affaires de la Monarchie, tant au dehors, qu'au dedans, il y a 13 ans, j'ai la satisfaction, de les quitter dans un tel Etat d'Amelioration en tout genre, que soutenu et perfectionné par la suite, comme je ne doute point qu'il le sera, ainsi qu'il faut deja aujourd'hui la juste admiration de toute l'Europe, il transmettra la gloire du Regne de Votre Majesté, à tous les Siecles à venir.

Je crois cependant encore à cette occasion ne pas devoir laisser ignorer à Votre Majesté, que l'Execution de bien des vuës et entreprises de la plus grande importance, deviendroit absolument impossible, s'il arrivoit, que les Departements des Païs-Bas et d'Italie, devoient ne pas rester reunis avec la Direction des affaires Etrangeres. Independamment de la consequence dont il est, que de la part des Gouvernements des Provinces Limitrophes de la Monarchie, il ne se fasse jamais rien, qui ne soit analogue au Sisteme Politique de la Monarchie en general, et meme aux circonstances du jour pour ainsi dire; et qu'il n'est, que le Ministre des affaires Etrangeres, qui soit en etat de pouvoir juger, de ce qui peut convenir, ou ne point convenir à cet egard; il s'ensuivroit necessairement de cette Separation, la perte du precieux Credit, que j'ai eu le bonheur d'etablir aux Païs-Bas, et avec lui celle des

moyens, de sauver l'Etat dans des circonstances pareilles à celles, que tout recemment nous avons eprouvées dans cette derniere guerre.

Que Votre Majesté me permette donc de La conjurer, de ne jamais donner les mains à cette Separation; Et qu' Elle me permette aussi, en acquit de ma conscience, de ne pas Lui dissimuler, qu'il Lui convient, de ne jamais placer comme Referendaire au Departement des Païs-Bas, ni un National, ni meme un homme élevé dans ce Païs-là.

Accoutumé à ne point mettre des bornes à ma delicatesse, lorsqu'il s'agit du service de Votre Majesté, je crois devoir Lui avouer aussi, que n'ignorant pas, que dans les Païs etrangers, et surtout dans les Cours Alliées, je jouis de la reputation, d'etre un homme de probité, et le plus zelé Defenseur du nouveau Sisteme, j'ai crû devoir examiner scrupuleusement vis à vis de moi meme, si peut-etre ma Retraite pourroit faire quelque impression prejudiciable au Service de Votre Majesté. Mais j'ai trouvé aprés mure reflexion, que, comme bien loin d'etre un effet de la disgrace de Votre Majesté, on n'ignorera pas, qu'elle n'est qu'une suite de mes très humbles instances: Que Votre Majesté d'ailleurs pourra autant qu'Elle voudra, par les effets de sa bonté, temoigner à toute l'Europe, la Bienveillance, dont Elle veut continuer à me donner des marques le reste de mes jours: que ma Demission aura été faite longtems avant le tems, auquel le Public pourra l'attribuer à la presence du Prince de Starhemberg; Et qu'il est d'ailleurs lui-même l'Ouvrier, qui a été employé, au grand Edifice du Nouveau Sisteme; Il ne m'est plus resté aucun scrupule à cet égard, et l'unique chose, dont je crois

devoir supplier Votre Majesté, c'est, qu'Elle veuïlle bien ne point laisser percer le secret de ma retraite, avant que les Deux premiers mois de l'Operation de la Banque ne soient écoulés, pour ne negliger aucune des Precautions, qu'il est possible de prendre, contre l'effet des impressions, que font souvent sur le Public les choses même les plus simples.

Votre Majesté connoit le Fond de mon coeur, et Elle peut imaginer moyennant cela, combien doit me couter la resolution, de quitter pour le reste de ma vie, le Service d'une Souveraine, qui m'a toujours comblé de bonté, et à Laquelle, bien plus que par le Dévoir, j'etois attaché par la reconnoissance, par mon admiration pour Ses Vertus, et par tous les Liens, qui doivent attacher un Citoyen vertueux au Meilleur des Maitres. Mais comme je suis convaincu vis à vis de moi meme, que mon Devoir et ma conscience m'en imposent la Loi; je n'ai pû me permettre d'hesiter un moment, quoique ma Fortune soit trés mediocre, et l'Etat de mes affaires domestiques assez delabré, et que je ne me dissimule pas, combien il seroit affligeant pour moi, de devoir retrancher mon Etat et ma Depense, pendant le peu de tems, qui peut encore me rester à vivre. Mais je sents en meme tems, que de pareilles Considerations ne doivent point arreter un honnête homme, et un Serviteur fidèle, et moyennant cela je m'abandonne aveuglement à la Divine Providence, et à la Clemence de Votre Majesté, en Lui demandant pour derniere grace, d'avoir la bonté, d'etre bien persuadée, que je serai jusques au dernier de mes jours.

A Vienne le 4 Juin 1766.

KAUNITZ-RIETBERG.

MARIA THERESIA AN KAUNITZ.

Vous m'avez fait passer 24 heures bien amèrement, ne voulant suivre mon premier mouvement, mon coeur ayant été trop frappé j'ai pris ce temps pour que ma raison puisse venir à mon secours, et après mûre reflexion comme souveraine et votre amie je Vous renvoye ce papier, et veux à jamais ignorer le Contenu ne pouvant en Souveraine vous permettre un tel pas, vous offrant en même temps tout secours nécessaire et tous les menagements pour conserver vos précieux jours. C'est pour cette raison que j'ai fait venir vos deux Élèves Starhemberg et Pergen pour nous. aider, et pour avoir quelqu'uns à dresser après nos principes Si je ne les croiois bones, je ne me serois pas donné cette peine; si votre Conservation ne me tenoit à coeur, je n'aurois pas choisi ceux que vous avez formé et reconnut de tout tems comme les meilleurs. Vous me devez la justice que ma Confiance n'at jamais été plus parfaite qu'asteur. Vous avez vû que mon premier soings dans l'Etat affreux, où je me trouvois, je n'ai eut rien plus à coeur que d'affermir chez mon fils votre crédit autant que chez moi, j'y ais reuissit en plein, je dois dire qu'il n'etoit pas bien prevenut c'etoit aussi ce qui at causé les premiers bruits. Et dans ces moments-ci vous voulez me quitter, Vous qui m'avez tant prêché de ne pas quitter les Rênes du Gouvernement, étoit-ce pour me planter là après 10 mois sans aucune bonne raison? Je ne reconnois plus votre attachement, votre coeur, est-ce jalousie, est ce soupçon, sont-ce de mauvaises et fausses langues ou rapports? Sont-ce des fautes à moi, pourquoi ne me les dites pas? Elles ne sont

sûrement pas tel vis-à-vis do vous, qu'elles méritent que Vous m'abandonniez sans m'entendre; elles peuvent être de ma decadence, de mon abbatement, mais jamais de changement ou de carractère. Vous savez combien de fois je vous ais ordonnée de me dire mes defauts; il est vrai que j'ai à me plaindre là-dessus, que vous ne l'avez executée aussi souvent, que cela étoit nécessaire puisque je dois attribuer à ceux-ci l'abbandon dans lequel vous me laissez tout d'un coup sans me prevenir en rien ni s'expliquer. La seule raison que vous alleguez de votre santé ne peut dans le moment present causer cette précipitation après tous le secours que je vous offre, et auquels de tout tems je me suis prêtée en tout, là-dessus je n'ai rien à ajouter. Le coeur de Kaunitz at-t-il pû être attaqué d'une basse jalousie, a-t-il pû douter du mien, at-t-il pû craindre un changement, et croire à des tracasserie? Jugez combien mon coeur, ma façon de penser doit être humiliée et sensible, que vous me croyez capable du moindre defaut là-dessus vis-à-vis de vous. Voilà mon sort, je ne trouve jamais de retour dans mes amis, je me vois toujours abandonnée d'eux, et mes tristes jours, qui n'ont eu que trop de grands revers ont été marqué souvent par l'abandon de ceux, à qui je me suis livrée entièrement. Rendez-moi ce grand service de me decouvrir d'où me vient ce revers, vous deviez me dire avant que d'être degoûtée de moi les raisons, vous aviez plus de droits, vous ayant confié le secret de mon coeur, mes faiblesses, mes defauts, je vivait tranquille comptant sur le vôtre. Que nous sommes malheureux de ne pouvoir avoir un vrai ami! Je croyais l'avoir, j'étais tranquille, contente, jugez de ma chute. Chez une

autre, j'ose avancer, vous risqueriez beaucoup, mais avec moi qui n'at eu que trop de tems à connaître les hommes, je suis indulgente, et bonne, je peux même assurer que je ne suis pas capable d'aucune rancune, et que je peux oublier les choses entierement, je suis dans ce cas, je vous offre comme ci-devant toute mon amitié et ma confiance, vous n'auroit jamais des reproches de ma part, tout est dit ici, toute ma bile est épanchée, je ne dis pas de meme de ma sensibilité, mais j'en deviendrois à bout. La seule condition que j'exige c'est que vous vous éclaircissez toujours de bouche ou par écrit des doutes, que pourroient vous rester sur les affaires ou sur mon personnel et de n'écouter aucun, autres. Il vous faut cette tranquilité pour pouvoir être en etat de servir utilement l'etat, et de me soulager et de dresser des Sujets, qui après notre mort peuvent servir aussi utilement l'etat, que nous avons taché de le faire, mourons les armes a la main ou cachons nous tout deux dans les sombres montagnes de tyrol pour achever nos tristes jours dans l'oublis et l'abbandon de tout les notres et de l'univers. Voilà ce que votre Souveraine et votre parfaite amie peut vous conseiller ou accorder.

MARIE THÉRÈSE.

KAUNITZ AN MARIA THERESIA.

Sacrée Majesté.

La façon dont Votre Majesté at envisagé la très-humble supplique que j'ai osé Lui addresser, est, je l'avoue, la seule des possibles, que je n'avois pas prevû, et que je

n'aurois jamais imaginé; Mais aussi, en ai-je été, on ne peut pas plus etonné, et plus frappé.

Je demande humblement ma Demission à Votre Majesté, 22 ans aprés la Lui avoir demandé pour la premiere fois, parceque, comme je puis l'attester devant Dieu, de Corps et d'Esprit, je ne me sents plus en etat, de pouvoir continuer à La servir; Je ne me permets meme de demander ma retraite, que lorsque je vois, que je puis etre remplacé, et j'offre enfin avec la plus grande Sincerité à mon Successeur, toute l'aide et toute l'assistance de ma part qu'il pourra desirer.

C'est cependant une demarche aussi simple et dictée uniquement par la necessité, que Votre Majesté croit pouvoir envisager comme une ingratitude, et attribuer à des dégouts ou des Soupçons dissimulés, à l'envie et la plus basse jalousie, à complots, et projet de l'abandonner, enfin à tous les Sentimens les plus afreux, que l'on puisse supposer à l'ame la plus noire.

Je ne cacherai pas à Votre Majesté que je ne m'attendois pas à pareil jugement do Sa part sur le Caractere d'un homme, qui par ses principes, sa Morale, et sa façon de penser n'a jamais merité, je crois, vis à vis de toute l'Europe, et moins encore vis à vis de Votre Majesté, d'etre non seulement confondu parmi la foule des ames communes, mais meme mis au nombre des plus méprisables.

S'il reste encore quelque bonne opinion de moi à Votre Majesté, et sur tout si Elle veut bien Se rappeller encore le zele le plus pur et l'Attachement le plus parfait à Sa Personne, dont il n'est pas de jour, que depuis 25 ans je ne Lui aye donné des preuves continuelles, Elle ne pourra

s'empecher de comprendre, à quel point je dois etre humilié et affligé, de voir, que mes Sentiments, et une conduite, qui ne s'est jamais dementie, ne m'ayent pas meme merité assez l'Estime de Votre Majesté pour me mettre à l'Abri de tout Soupçon.

Votre Majesté ayant pû avoir de moi de pareilles idées, il ne seroit pas etonnant si actuellement que je ne puis plus les ignorer, je me croyois desormais tout à fait impropre, à La servir utilement, quand meme ma Santé pourroit me le permettre encore, attendu que moyennant cela Elle ne peut, et ne doit plus m'honorer de Sa Confiance, et que sans elle je ne puis Lui etre bon à rien; ains au contraire.

Pour lui prouver cependant combien je suis eloi gné de les meriter je crois devoir attribuer tout le Contenu du Papier, qu'Elle a eu la bonté de me remettre, à la premiere sensation, que Lui a fait un Evenement aussi imprevû et inattendu, que la demande de mon entiere retraite, et c'est uniquement dans cette Confiance, que j'ai pû encore gagner sur moi, de chercher quelque moyen de satisfaire Votre Majesté, et de Lui donner par là une preuve nouvelle de mon Attachement inviolable à son auguste Personne.

Votre Majesté desire 1$^{mo.}$ Que „je conserve la Direction superieure de toutes les affaires; et 2$^{do.}$ que je m'employe à Lui former dans la personne du Prince de Starhemberg et du Comte de Pergen des sujets, qui après notre mort physique, ou civile, ce qui est egal, puissent servir l'Etat aussi utilement, que Nous avons, dit-Elle, taché de le faire.“

Tout à fait contre mon Esperance, Dieu m'a fait la Grace, d'avoir trouvé ce me semble, un moyen de remplir pratiquement toutes les vuës de Votre Majesté, aussi lumineux, qu'il est conforme à l'etendue de mon zele; Mais c'est aussi tout ce que je puis, et j'ose dire, que je fais l'impossible en m'y pretant.

Comme il me semble, que rien ne presse autant, que de tirer Votre Majesté de peine, je me hate de porter à Sa Connaissance, que bien loin de vouloir L'abandonner je compte par le Plan, que j'aurai l'honneur de Lui proposer, Lui rendre le plus grand des Services possibles. Je me propose de Lui en donner incessamment de bouche, une idée en gros, que je travaillerai et detaillerai ensuite par ecrit, si elle Lui convient, et en attendant je La supplie, de daigner agréer mon empressement, et d'avoir la bonté de me rendre les Sentiments, que meritent ma fidelité et mon attachement le plus respectueux.

A Vienne 11 Juin 1766.

KAUNITZ-RIETBERG.

APOSTILLE DIE KAISERIN.

J'ai bien regrettée qu'on m'a dit hier que vous etiez au Bourg pour me parler votre billet a mis le calme à mon ame, je ne suis inquiete de rien pourvu que vous y etes que vous dirigez. Tout le reste doit, et se fera et mon premier soin sera de vous procurer tous les soulagemens et sur ma reconnoissance et amitié vous pouvez compter entièrement.

JOSEPH AN KAUNITZ.

Ce n'est point à mon arrivée à Eger que je m'attendois à pareille nouvelle mon cher Prince, j'ai lu avec toute l'attention, les Pièces que vous m'avez envoyé. La fin de votre Note allemande dans laquelle vous m'assurés du consentement de mon Auguste Souveraine et Mere fait que sans entrer en ulterieure discussion du projet que vous me proposés je me conforme en tout à ce qu'elle a deja daigné aprouver permettés moi seulement que je vous fasse compliment sur ce grand genereux et beau procedé c'est vraiment penser en patriote que de vouloir le meme bien à la Patrie meme apres son existence en lui formant apres les bons principes que vous avés inculqué des hommes capables de les suivre. Mais une chose que je ne puis comprendre et que vous ne refuserés point à l'etat et à la Patrie qui vous estime ni à votre Souveraine qui vous aime, c'est non pour deux ans mais pour toujours de vouer votre jugement discernement qui saisit toujours le vrai dans chaque chose et qui Vous fait toujours trouver le meilleur parti à l'etat et à elle. Que le Materielle ou usuell de vos Departemens soit confies à d'autres rien de plus juste mais que l'esprit regiseur soit toujours le votre c'est la clarté de vos idées que nous ne pouvons quiter et qui jamais ni par l'age ni par la Santé s'affoiblissent jusqu'au point de devenir inutiles ainsi mon cher Prince defaites Vous de toutes les materialités ne lisés ni n'ecrivés mais pensés au bien de l'Etat au service de Maitres qui vous aiment et vous ne nous refuserés point la continuation de vos Talens je vous

connois trop pour en douter et vous me connoissés assés pour etre persuadé que je pense ce que je dis, et que je vous estime honore et aime tres sincerement adieu.

JOSEPH.

Eger ce 16 Juin 1766.

— —

KAUNITZ AN JOSEPH.

Vienne ce 20. Juin 1766.

Sacrée Majesté.

Je suis si rempli d'admiration, et si touché en meme tems de tout ce qui nous est venu dans la journée d'hier de la part de Votre Majesté, que mon coeur ne pourroit suffire à toutes les Sensations qu'Elle lui a fait éprouver, s'il devoit les renfermer au dedans de lui meme. Votre Majesté qui reunit heureusement les qualités d'un grand homme à celles d'un bon Prince, en cette consideration ne sauroit donc désaprouver, que le Serviteur le plus tendrement et le plus sincerement attaché à Sa Personne ose Lui ouvrir son ame en pareille circonstance, et je prends sans hesiter, moyennant cela, la Liberté d'oser porter à Sa Connoissance, autant que le peut l'expression des Sentiments dont Elle m'a penetré. J'ai admiré avec cette douce satisfaction, que nous fait eprouver l'agreable decouverte de grandes qualités dans ceux aux quels nous sommes attachés par le coeur, la Sagacité le rare discernement et la justesse d'Esprit

incomparable, avec laquelle Votre Majesté a vû et pris tout de suite le meilleur des partis possibles sur l'objet de la Lettre qui etoit addressée au Marechal Lascy, Et je n'ai pas eu moins occasion d'admirer la justesse d'Esprit avec la quelle Elle a saisi, pour ainsi dire, dans un moment toute la valeur d'un Plan, que tout autre que l'incomparable Fils de l'Auguste Marie Therese n'auroit certainement senti tout au plus qu'aprés l'avoir long tems medité. J'ai connû peu d'hommes dans ma vie, doués, meme dans un âge avancé, des rares qualités du coeur et de l'Esprit, que la Providence a rassemblées en Votre Majesté, et ni de loin ni de prés je n'en ai connû aucun de Son Age. C'est un Aveu que la verité et la joie que j'en ressents m'arrachent. J'en felicite la Patrie et l'humanité, et j'ose me flatter, que de ma part Votre Majesté ne le regardera pas comme une adulation. Je suis touché d'ailleurs et penetré autant que je dois l'etre de la plus humble mais en meme tems de la plus vive reconnoissance pour la Grace que me fait Votre Majesté de vouloir bien consentir aussi de son coté à l'execution de l'idée que mon zele m'a fait imaginer pour le meilleur service de l'Etat. Il n'est rien qui puisse en rendre la valeur plus sensible, qu'un Examen impartial de l'utilité infinie, dont mon Plan ne sauroit manquer d'etre, confronté avec ce qui seroit arrivé, au cas que de mon propre mouvement je ne l'eusse proposé.

Si tout uniment j'avois été capable de ne penser qu'à moi, et de me determiner pour cet effet à conserver toutes les Places, auxquelles la bonté de Sa Majesté l'Imperatrice a successivement daigné m'elever, pour continuer à en faire les fonctions aussi bien que je l'aurois pû, Vos Majestés

Imperiales auroient necessairement eté moins bien servies qu'Elle ne l'ont eté jusqu'à present; Si je les avois conservé, meme avec toute l'augmentation d'Aides, d'Outils et de Secours. que m'offroit la Bonté de Sa Majesté, vû ma decadence personnelle, Elles n'auroient gueres eté mieux servies; Et si j'etois venû à manquer tout d'un coup ou par ma mort ou par un degré de defaillance si absolue qu'il eut fallu m'accorder ma retraite, le mal, pendant quelque temps au moins, auroit eté bien plus grand encore, et dans chacun de ces cas l'Etat dans la facheuse circonstance de devoir me remplacer d'un moment à l'autre par des personnes, qui, quelque eclairées qu'elles fussent, toutes neuves sur tant de Directions de la plus grande importance qui me sont confiées, auroient eté obligées d'apprendre leur metier au risque et peut-etre aux depens de l'Etat. C'est pour eviter tous ces inconvenients, que, comme je le vois, at trés bien senti Votre Majesté, et pour epargner, s'il se peut, à mes bons Maitres meme jusques au désagrement d'une difference dans la façon d'etre par moi servis, que je me suis offert à m'employer moi-meme à la formation de mes Successeurs, et c'est, parcequ'on ne peut rien apprendre aux hommes qu'en le leur faisant faire sous ses yeux, et que pour que cela ne les blesse pas il faut y etre authorisé à titre d'office, que j'ai demandé, que non seulement on nomme mes Successeurs, et c'est, parcequ'on ne peut rien apprendre aux hommes qu'en le leur faisant faire sous ses yeux, et que pour que cela ne les blesse pas il faut y etre authorisé à titre d'office, que j'ai demandé, que non seulement on nomme mes Successeurs dez à present, mais qu'ils entrent meme tout de suite dans l'Exercice effectif de leurs

Emplois. Quoique mon action soit sans exemple, je ne crois pas cependant avoir rien fait de plus, que ce que doit un Serviteur comme moi, à des Maitres tels que ceux que j'ai le bonheur d'avoir. Il m'est bien glorieux cependant, et beaucoup plus consolant encore, que Votre Majesté daigne envisager ma conduite dans cette occurrence de la façon dont Elle l'envisage, Et si quelque chose dans le monde pouvoit augmenter mon inviolable, et, si j'ose le dire, tendre attachement pour Elle, ce seroient les Sentiments dont Elle daigne m'honorer, et les assurances de son affection et de Sa haute Bienveillance. Qu'Elle me permette cependant, d'oser La supplier encore, de vouloir bien regarder la Continuation des trés humbles Services que j'offre par mon Plan, comme ce que tout au plus je pourrois encore etre en etat de faire. Dez cette Automne, je me proposois d'aller passer l'hyver dans quelque climat de l'Italie plus doux que celui-ci, que Votre Majesté me fasse la Grace d'etre bien persuadée, que mon Corps en auroit autant de besoin, que mon Esprit a besoin de repos, J'en abandonne cependant l'idée de tout mon coeur, au risque de ce qu'il pourra m'en couter; Mais je ne dois point cacher cependant en meme tems à Votre Majesté, que mon Ame ne soutiendroit pas l'effort que je fais, sans la perspective d'un terme à ma carriere, et j'oserois meme y ajouter, que pour le Bien de son Service, il n'est pas moins necessaire, que non seulement je l'aye, mais qu'elle soit comme de mes Successeurs, Tout en ira beaucoup mieux; Votre Majesté sentira de meme avec la Sublimité de Sa Penetration, qu'il importe infiniment à la gloire de Sa Majesté l'Imperatrice et la Sienne, non moins qu'à l'Opinion qu'il est de Leur Service

de donner dans le monde du Caractere de celui qui passe pour avoir Leur Confiance, que l'histoire et la marche de tout ce qui a amené cet Evenement, soit fidellement porté à la Connoissance du Public de Vienne, ainsi que des Cours Etrangères, et je suis occupé moyennant cela, à travailler actuellement en consequence aux Instructions du Comte de Mercy sur cet Objet. Je supplie très humblement Votre Majesté de daigner me continuer ses bontés, dont je fais ma felicité. Je lui baise les mains avec la plus profonde Soumission, et Lui demande la Grace de daigner etre persuadé que je serai jusqu'au dernier de mes jours.

KAUNITZ-RIETBERG.

MARIA THERESIA AN KAUNITZ.

6 Août 1766.

Après mure reflexion je crois qu'il ne faut aucun titre ni a Starhemberg ni a Pergen, que tous deux viennent ici selon votre premier Plan, pour se former sous vous et surtout pour vous soulager, avec le Caractère de Ministres du conseil d'Etat.

Pour tous vos Departements reste après de vous, de vous en servir, comme il vous conviendra le plus, pourvu que chacun soit informé de tout, pour se former, ils ne meriteroient pas notre confiance s'ils ne s'y pretoient.

Je vous laisse l'arbitre, comme vous voulez en informer le public, ce que vous voulez faire avec Binder, et que Pergen soit censé d'abord de mener la plume, sans autre titre ni decret. Je viens de lire cela a l'Empereur qui en est d'accord.

MARIE THÉRÈSE.

APOSTILLE DER KAISERIN *).

C'est la plus grande marque de mon amitié pour vous que j'ai put m'occuper hier de vous jour le plus malheureux qui ayt existée jamais. Je me flatte qu'en deux annez de tems je ne serois plus ou aux moins je n'existerois plus a decider le sort de quelqu'un qui est si necessaire a l'etat. Mais dans ce moment je ne sens d'autre Sentiment que celui de l'amitié et a vous procurer cette liberté autant qu'elle depend de moi voilà tout ma rancune Sur une affaire qui m'at causée tant de chagrin et m'en causera encore. Voila le billiet que vous souhaitez, qui n'est de meme que pour vous comme ce raport. Je n'ai jamais manquée au secret d'autrui le moindre ecart la dessus la regardant comme une malhonnete du mien j'ai put disposer meme a mes depens. Je vous envois ici le billiet de mon fils que vous me renverrois tout de suite vous voyez que la publication ne lui plait pas je crois qu'il sufit que j'ecrive a peu près

*) Vortrag des Fürsten Kaunitz 19. August 1766. Bittet um die geheime Versicherung, dass ihm nach zwei Jahren die Demission werde ertheilt werden.

un billiet du meme sens que le votre a Ulfeld en lui disant qu'il ne le publie point par decret mais par un billiet a part aux ministres de la conference. J'etois a cette place quand l'Emp., est venut je n'avois que le moment de jetter sur ce papier d'autres. Il ne l'at pas vue mais je lui aie comuniquée l'autre note après longs dispute *hin und herr* voila le resultat dans le billiet ci joint a Ulfeld je voudrois que vous puissiez vous en contenter l'affaire seroit finis j'atens la dessus a l'envoier votre reponse.

MARIA THERESIA AN KAUNITZ.

Je vous accorde des à present puisque vous le voulez ainsi votre entière demission au bout de deux ans supposée que votre santé ne vous permet pas alors de supporter le fardeau des affaires que vous avez conduit avec tant de droiture que de zele.

ce 19 Aout 1766.

MARIE THÉRÈSE.

Kaunitz dankte der Kaiserin am 19. August. Maria Theresia schrieb am Rande:

APOSTILLE DER KAISERIN.

Je vous doits tant et en suis si satisfaite que je n'ai rien a desirer que la continuation de votre estime et que vous rendez justice à mon coeur et façon de penser, un soupçon la dessus le plus leger et passager me seroit de la plus grande sensibilitée et comme je vous rend justice je ne souhaite autre chose que vous vous expliquiez aux moindres doutes avec votre meilleure amie seul moyen de vivre tranquille et laisser penser et parler les autres ce qu'ils veulent.

MARIA THERESIA AN KAUNITZ.

Keine weitere Kundmachung hat es nicht noth besonders auf die arth die nie gebräuchlich war, das publicum zweyfelt so nicht an mein Vertrauen auf Euer Persohn von welchen meine eigenhändige billiets euch Bürge sein können.

Ne voyant personne c'est les memes mots que j'ai copié que l'Empereur croit que je devoits mettre sur votre raport il est fort contraire a toute publication je le suis de meme et ne m'y prete que pour vous complaire mon billiet a Ulfeld at deja eté ecrite mais j'attens asteur de vous si je dois laisser tomber toute l'affaire ou ce que vous souhaitez en attendant j'ai ecrite a mon fils que je ne pouvois vous refuser la publication vous l'ayant accordée par mon

billiet et qu'il n'at qu'à vous parler ou ecrire lui meme en consequence de ces idées. Vous ne ferois aucune semblant de tout ceci je ne vous le mande que pour savoir vos ultérieurs idées la dessus, et pour pouvoir etre informée si le fils vous en parle.

Inhalt.

1780.

Dec. 5. Kaunitz äussert sich über den Entwurf eines Schreibens.
„ 20. Starhemberg soll in Brüssel belassen werden.
„ 23. Ueber den schriftlichen Verkehr mit der Kaisérin von Russland.
„ 23. Joseph theilt seine Regierungsmaximen durch Cobenzl der Kaiserin Katharina mit.
„ 24. Kaunitz legt besonders Gewicht darauf, dass er nichts sage und thue, was den Absichten des Kaisers widersprechen könnte. Joseph verspricht jeden Entwurf früher von Kaunitz prüfen zu lassen.
„ 28. Beantwortung der Schreiben aus Petersburg des Fürsten Wolkonsky.

1781.

Jänner 9. Antwortschreiben an Keith und an die Kaiserin von Russland.
„ 19. Schifffahrt auf der Maas.
„ 20. Bedenken gegen die Oeffnung der Schelde.
Febr. 6. Kaunitz bespricht die eingelaufenen Depeschen und die hierauf zu ertheilenden Antworten.
„ 27. Defensivallianz mit Russland.
März 2. Vorsicht wegen des Separat-Artikels.
„ 3. Kaunitz erklärt die russischerseits gewünschte Alternative für unannehmbar; die Mediation müsse sobald als möglich zum Abschluss gebracht werden.
„ 5. Schwierigkeit im Abschluss des Vertrags wegen der dem Kaiser gebührenden Prärogative.
„ 10. Depeschen von Keith.
„ 12. Joseph fragt, ob Kaunitz die Reise nach den Niederlanden für gut finde.
„ 24. Kaunitz dankt für die überschickten Porträte der kaiserl. Familie, will daraus sowie aus dem begleitenden Billet ein Fideicommiss machen.
„ 25. Audienz des Nuntius, und Mahler Mechel betreffend.
April 4. Bemerkung über eine Stelle aus einem Schreiben der Kaiserin Catharina.
Mai 11. Catharina hat dem Könige von Preussen den Vertrag mitgetheilt. Joseph soll an dem ihm als Kaiser eingeräumten Vorrang festhalten.
„ 12. Kaunitz ist von dem letzten russischen Vorschlage nicht befriedigt, räth zu vermitteln.
„ 19. Vorschläge, betreffend die nach Russland abzuschickenden 2 Briefe.

Mai 20. Conferenz mit Galitzin. Joseph theilt seine Reise nach Versailles der Kaiserin von Russland mit.

Juni 2. Vermuthungen, warum Catharina nicht eigenhändig geschrieben. Kaunitz bittet um Nachrichten über das Befinden des Kaisers.

„ 4. Reise durch Deutschland bis Luxemburg. Die Heirat der Prinzessin von Würtemberg ist nicht gesichert.

„ 7. Weitere Reise durch die Niederlande bis Mons.

„ 10. Verbesserung der Justizpflege in Luxemburg betreffend.

„ 13. Weitere Reise bis Ostende. Heirat der Prinzessin von Würtemberg.

„ 17. Bemerkungen über die von Vergennes und Cobenzl eingelangten Depeschen.

„ 19. Negative Antwort von England. Verhältnisse von Antwerpen.

„ 24. Aufenthalt in Brüssel. Heirat der Prinzessin von Würtemberg.

„ 24. Kaunitz bespricht die Briefe von Belgiojoso, Rewitzky und Somma.

„ 25. Joseph sichert dem Barré Besoldung und Pension zu.

Juli 1. Abschluss mit Russland; die Heirat der Prinzessin von Würtemberg nicht mehr zweifelhaft; die üblichen Geschenke für Petersburg sollen angewiesen werden.

„ 8. Kaunitz berichtet über die neue Aufstellung der Bildergallerie im Belvedere.

„ 8. Kaunitz macht den Vorschlag, die herzogliche Familie in Montbéliard zu besuchen. Die Mediation ist erfolglos.

„ 10. Joseph berichtet über seine Besuche in Haag.

„ 15. Kaunitz meldet, dass die herzogliche Familie in Etupes bei Montbéliard sich aufhält. Absichten Spaniens.

„ 16. Aufenthalt in Holland.

„ 17. Russisches Schreiben über das Zustandekommen der Heirat.

„ 22. Vermuthungen über die Ursachen der Reise des Grossfürsten über Wien; Vorschläge zur Unterhaltung während des Winters.

„ 24. Reise nach Montbéliard; Zusammenkunft mit dem Prinzen Heinrich in Spaa.

„ 27. Ostindische Handelsgesellschaft. Holländische Besatzung in niederländischen Festungen.

„ 31. Joseph billigt die Anstalten zum Besuche des Grossfürsten. Elisabeth von Frankreich.

August 7. Schilderung der Familie des Herzogs Eugen von Würtemberg in Montbéliard.

Aug. 11. Besuch des Kurfürsten in Nymphenburg. Kaunitz möge den Nuntius von seiner beabsichtigten Reise nach Ungarn abhalten.
„ 12. Russische Anträge zum Beitritt in den Bund der Seemächte des Nordens.
Nov. 15. Kaunitz meldet die Ankunft der russischen Gäste in Troppau; empfiehlt dem Kaiser, sich zu schonen.

1782.

Febr. 17. Joseph ist seit 4 Monaten wegen eines Augenleidens nicht ausgegangen.
März 19. Ueber das an den Papst zu richtende Schreiben.
April 5. Bemerkungen über die Depeschen aus Russland.
Juli 16. Friedensschluss möglich ohne Vermittlung.
Aug. 1. Mediations-Unterhandlung.
Sept. 15. Joseph äussert sich über die Reise der Prinzessin Elisabeth mit ihrer Mutter nach Wien.
„ 23. u. 24. Meinungsaustausch zwischen Joseph und Kaunitz über die Scheldeöffnung.
Oct. 2. Joseph reist den russischen Gästen bis Enns entgegen.
„ 28. Joseph muss wegen Augenübels die Antwort nach Russland verschieben.

1783.

Jänner 2. Joseph wünscht von den Türken ein Stück Land an der Banater Grenze zu kaufen.
Mai 19. Joseph äussert sich über den Krieg mit der Türkei.
Juli 5. Plan zur Wiedererlangung verlorener Gebietstheile an der türkischen Grenze.
Oct. 26. Kaunitz in Madrid und Phil. Cobenzl erhalten das Grosskreuz des Stephansordens.
„ 31. Mittheilungen des Fürsten Galitzin und Meinung des Kaisers darüber.
Decb. 19. Joseph billigt den an Mercy abgeschickten Brief.
„ 20. Kaunitz bittet um Nachrichten über das Befinden. Joseph antwortet aus Caserta.
„ 27. Aufenthalt in Rom; Verhandlungen mit dem Papst wegen Errichtung neuer Bisthümer u. dgl.

1784.

Jän. 16. Summerer bei der Botschaft in Constantinopel ist wegen Concurs zu entlassen.

" 29. Aufenthalt in Pisa; Suite wegen Schneefall zurückgeblieben.

Febr. 3. Da die Angelegenheit mit der Türkei geordnet ist, werden die Truppenmärsche und Anlehensunterhandlungen in den Niederlanden, in Frankfurt und Genua eingestellt.

" 7. Kaunitz freut sich darüber, dass der Kaiser in Rom sein hergebrachtes Recht nicht vergeben hat.

" 10. Kälte in Pisa; mittelmässige Oper.

" 20. Reise von Pisa nach Mailand. Lamberg in Neapel soll durch jemand anderen ersetzt werden.

" 29. Aufenthalt in Mailand.

März 13. Da Galitzin zum ausserordentlichen Gesandten ernannt ist, muss man dasselbe mit Cobenzl thun. Die Angelegenheit mit Toscana ist abgemacht. Zustand der Lombardie. An die Stelle Lamberg's wird Richecourt vorgeschlagen.

" 17. Handel und Grenzregulirung mit der Türkei.

" 25. Aufenthalt in Grätz.

April 4., 5. und 7. Mai 2. und 4. Austausch der Niederlande gegen Baiern wird in politischer und finanzieller Beziehung empfohlen. Aenderung an einer Depesche nach Russland. Weichselzoll.

Mai 14. Joseph bespricht den Plan Salzburg gegen Lüttich zu vertauschen.

Juni 6. Aufregung am Hofe zu Neapel, weil der König von Spanien die Thronfolge ändern will.

" 10. Kaunitz rechnet auf die Mitwirkung Russlands.

" 11. und 19. Die Depeschen aus Petersburg.

Juli 2. Erstes Zusammentreffen des Grossherzogs von Toscana und der Verlobten. Joseph hat wieder den Rothlauf.

" 4., 5. u. 19. Frage des Ländertausches. Ob man sich an Frankreich wenden soll.

" 30. u. 31. Kaunitz räth bei den Verhandlungen in Brüssel und Constantinopel zu energischen Massregeln. Die Scheldeangelegenheit.

Octb. 6. Aufenthalt in Sassin (Ungarn).

" 7. Kaunitz empfiehlt die Correspondenz mit Katharina eifrig fortzusetzen. Vorschläge wegen des Ländertausches.

Oct. 19. Joseph hat in Hatvan die Nachricht bekommen, dass die Holländer geschossen haben, will eilends nach Wien zurück.
„ 27. Schreiben an den König von Frankreich.
Nov. 7. Joseph übermittelt dem Fürsten Kaunitz seinen Entwurf eines Schreibens an Frankreich, betreffend den Ländertausch, mit ausführlicher Motivirung.
„ 8. Kaunitz antwortet dilatorisch.

1785.

Jän. 14. Das Schreiben von Frankreich ist nicht befriedigend.
Febr. 13., 14., 15. und 19. Entwurf der Antwort an Frankreich.
„ 24. und 25. Ueber die Vertheidigungsarbeiten der Holländer während des Waffenstillstandes. Mercy soll die Intervention Frankreichs nachsuchen.
„ 26. Kaunitz sucht die Ansicht des Kaisers zu widerlegen. Joseph beharrt dabei und antwortet, dass er missverstanden werde; wünscht zwar nicht Krieg, fürchtet ihn aber auch nicht.
März 4. Befriedigende Depesche von Russland.
„ 5. Josef condolirt über den Tod des Grafen Joseph.
April 26. Kaunitz will warten, bis Mercy antwortet; Joseph aber zu Anfang Mai die Feindseligkeiten gegen Holland beginnen.
Mai 27. Joseph beauftragt den Fürsten, während seiner Abwesenheit, wie früher, die Geschäfte zu führen. Tod des Grafen Ernest.
Juli 4. Kaunitz räth dem Kaiser sich zu schonen.
„ 17. Kaunitz macht Vorschläge, wie der Kaiser die Deputirten behandeln und was er ihnen antworten soll.
„ 24. Joseph berichtet über die Audienz der Deputirten.
Aug. 6. Das Begehren des Herzogs von Württemberg betreffend.
„ 26. Joseph erörtert die Gründe, die ihn bestimmen, mit den Holländern Ernst zu machen.
„ 27. und 30. Kaunitz macht keine weitere Einwendung.
Sept. 1. Stärke der Armee in den Niederlanden.
„ 19. Das wegen Oldenburg an Schweden bestimmte Schreiben.
„ 20. Kaunitz empfiehlt die Antwort an Catharina länger oder verbindlicher zu machen.
„ 20. Ausbruch der Feindseligkeiten wahrscheinlich.
„ 27. Schreiben von Catharina eingelangt. Joseph gratulirt dem Fürsten.
„ 28. Kaunitz findet die Allianz mit Frankreich vortheilhafter als die mit England.

Sept. 29. Kaunitz corrigirt das Schreiben, betreffend die preussische Ligue.
Oct. 28. Kaunitz dankt für die 2 geschickten Füllen.
„ 29. Geschenke der Kaiserin Catharina an die Kanzlei.
Nov. 18. Vertrag zu Fontainebleau unterzeichnet; Mercy hat sich dabei verdient gemacht.

1786.

Jänner 27. Sendung einer Kiste von Ostende an den Kaiser. Die zum Geschenk erhaltenen Füllen.
„ 31. Kaunitz übermittelt exotische Samen zu Anbauversuchen.
Juni 28. Neue Gesandte von Venedig und Holland sind angekommen. Kaunitz bittet um Nachricht über das Befinden des Kaisers.
Juli 18. Aufenthalt in Hermannstadt. 28. Sniatyn Aug. 1. Suniow; in Galizien Schwierigkeit, taugliche Beamte zu finden. Joseph leidet noch immer an Rheuma.
Aug. 9. Joseph schreibt aus Lemberg, es sei ein sehr freundlicher Brief aus Petersburg gekommen. Reise nach Cherson.
„ 15. Joseph genehmigt, dass die 3 französischen Officiere nach Pesth kommen.
„ 16. Kaunitz empfiehlt der Reise nach Cherson auszuweichen. Damiens.
„ 21. König von Preussen todt. Vorschläge für das Verhalten gegenüber seinem Nachfolger. Aeusserung Joseph's hierüber.
„ 21. Die Mediationsfrage. Der neue König von Preussen und der Grossfürst. Aeusserung des Kaisers über die Einladung nach Cherson.
Nov. 20. und 21. Reise nach Russland. Kaunitz räth zu derselben und verspricht sich viel Gutes davon.

1787.

Febr. 12. Instruction für die Zusammenkunft mit Katharina.
März 16. Antwort an Frankreich.
„ 22. Schreiben an den Landgrafen von Hessen.
April 10. Kaunitz bittet um Mittheilung der Reisestationen und um Nachrichten über das Befinden.
„ 26. und 29. Reiseberichte aus Lemberg.
Mai 7. Aufenthalt in Brody. Zusammenkunft mit Gallo und einem für Cherson ernannten neapolit. Consul.

Mai 15. Kaunitz staunt über die vielen Israeliten in Brody. Joseph ist in Cherson angekommen, hat unterwegs mit dem Könige von Polen gesprochen. Die Kaiserin ist noch nicht eingetroffen.

„ 25. Strenge Anordnungen für die Niederlande.

Juni 3. Besichtigung von Sebastopol, Rundreise in der Krim mit Katharina. Militärische Massregeln in den Niederlanden.

„ 16. Joseph ist sehr unzufrieden mit der Nachgiebigkeit der niederl. Regierung; alle von dieser Seite gemachten Zugeständnisse sollen zurückgenommen werden.

Juli 4., 5. und 9. Truppen haben in Niederland einzurücken, um Ordnung herzustellen. Mittheilung davon an Frankreich.

„ 11. Inhalt der Depeschen aus Paris.

„ 21. Missfallen mit der niederländischen Regierung, namentlich mit Belgiojoso.

„ 24. Depeschen nach Rom.

Aug. 13. Belgiojoso soll durch Trautsmannsdorf ersetzt werden.

Oct. 4. Zustände der Niederlande.

„ 11. Unglück der russischen Flotte im Schwarzen Meere.

Nov. 5. Die Russen kommen nicht weiter.

Dec. 11. Plan zur Einnahme von Belgrad.

1788.

April 8. Joseph trifft im Banat Anstalten zur Belagerung von Belgrad.

„ 12. Brief des Prinzen Friedrich von Würtemberg.

„ 25. Sabatsch ist genommen.

Mai 27. Joseph ist unzufrieden mit den Vorgängen auf dem Kriegsschauplatze.

Juni 18. Unangenehmer Brief vom Fürst de Ligne.

Juli 17. Joseph berichtet aus Semlin, was sich zugetragen, und bespricht die weiteren Unternehmungen.

Aug. 2. Joseph schildert seine kritische Lage und fragt um Rath.

„ 10. Kaunitz sieht nicht so schwarz und sucht Punkt für Punkt die Besorgnisse zu beseitigen.

„ 15. Neue Verlegenheit wegen der Schlappe bei Schupanek. Joseph beklagt sich über anhaltenden Husten, Fieber und Abmagerung.

„ 25. Kaunitz tröstet den Kaiser über das Geschehene, mahnt ihn aber an seine Regentenpflicht, für seine Gesundheit zu sorgen und die Armee zu verlassen.

Aug. 26. Unmöglichkeit, den Krieg fortzusetzen, da Preussen zu Gunsten der Pforte intervenirt. Schilderung der Lage. Kaunitz soll daher von Russland eine Sicherung gegen Preussen ermitteln oder mit der Türkei Frieden schliessen.
Sept. 9. Trauriges Bild des Kriegsschauplatzes.
„ 15. Gründe, warum der Kaiser mit der Türkei Frieden zu schliessen wünscht, wenn nicht Russland und Frankreich energisch zu seinen Gunsten auftreten.
„ 20. Rückzug der Armee in Folge eines Missverständnisses. Bedauern über die Preisgebung des Landes.
„ 29. Joseph stellt seine Ansichten als Soldat denen des Fürsten entgegen. Dieselbe traurige Lage.
Oct. 11. Kaunitz entschuldigt sich wegen seiner divergirenden Ansichten; räth bei dem Friedensschluss, in der Walachei ein Tauschobject zu erwerben.
„ 28. Joseph fragt um Rath, wie die preussischen Pläne zu durchkreuzen wären.
Nov. 17. Joseph will eher die Allianz mit Russland aufgeben, als nach zwei Seiten Krieg führen; kehrt nach Wien zurück.

1789.

Febr. 14. Kaunitz rechtfertigt sich gegen preussische Verdächtigungen.
Juni 10. Kaunitz empfiehlt die Besetzung der Walachei oder Moldau. Gründe, warum Joseph nicht darauf eingeht. Gesundheit des Kaisers schlecht.
Juli 25. Revolution in Paris.
„ 29. Joseph berichtigt die Meinung des Fürsten, dass die österr. Commandanten weniger Freiheit der Action hätten als die russischen.
„ 31. Enthebung des Feldmarschall Hadik vom Armee-Commando.
Sept. 14. Ungarische und belgische Angelegenheiten.
„ 24. Günstige russische Nachrichten werden bezweifelt; Belagerung von Belgrad; Friede mit den Türken wünschenswerth.
Oct. 12. Einnahme von Belgrad.
Nov. 11. Preussische Politik minder bedrohend.
„ 12. und 13. Allianz mit Frankreich zu Ende.
„ 13. Kaunitz gibt den Rath, trotz der günstigeren Lage für den schlimmsten Fall gerüstet zu sein.
„ 15. Das französische Mémoire.
„ 26. Anordnungen für die Niederlande.

1790.

Jän. 14. Manifest an die Niederlande.
Febr. 16. Gegenseitiger Abschied.

Briefe zwischen Kaunitz und Leopold.

1790.

März 16. Truppenconcentration gegen Preussen. Vorschläge, um mit der Pforte einen günstigen Frieden zu erlangen.
„ 17. Depeschen aus England nicht befriedigend.
April 15. Leopold theilt dem Fürsten zur Prüfung mit, was nach England wegen Abschluss eines Waffenstillstandes mit der Pforte und Pacification Belgiens zu antworten wäre.
„ 26. Kaunitz bittet um Enthebung von allen seinen Aemtern.
„ 27. Derselbe erklärt, auf seinem Posten bleiben zu wollen.
Juni 9. Antwort an den preussischen Gesandten. Bedauern, dass Oesterreich in Berlin nicht besser vertreten war.
„ 28. Antwort an Holland.
Aug. 29. Projecte des Grafen von Artois. Sept. 22. Antwort an diesen.
Sept. 28. Kaunitz berichtet über die Unterredung mit Jacobi.
Nov. 5. Kaunitz will den Prinzen von Reusz aus Berlin abrufen, weil Jacobi preussischerseits für Wien ernannt ist. Gründe, warum Leopold nicht darauf eingeht.

1791.

Jänner 3. Antwort an den sardinischen Gesandten.
„ 12. und 13. Kaunitz bedauert, dass untergeordnete Personen mit fremden Gesandten verhandeln. Leopold antwortet beschwichtigend.
„ 14. Leopold wünscht nicht mit dem Grafen von Artois zusammenzukommen. Zusammenkunft mit dem Könige von Preussen für den Herbst in Aussicht genommen.
„ 19. Ueber die Zulassung einer geheimen preussischen Mission.
„ 20. Leopold bedauert, dass der vorhergehende Brief für Kaunitz nicht überzeugend war.
Febr. 2. Kaunitz entwirft eine Antwort für die erwarteten preussischen Eröffnungen.
„ 8. Leopold verspricht den Fürsten von Allem zu verständigen.

1792.

Anhang.

A. Briefe von und an Maria Theresia.

B. Zerstreute Briefe von und an Joseph.

1765. Nov. 11. Freude über die Verlobung der Erzherzogin Marie Christine.

1767. Mai 31., Juni 1. und 3. Joseph berichtet an Kaunitz über die Krankheit der Kaiserin.

— Nov. 16. Verheirathung der Erzherzogin Charlotte.

1776. Dec. 20. Kaunitz setzt auseinander, dass ein Krieg mit Preussen nicht wahrscheinlich sei.

1777. Jän. 31. und Febr. 1. Entwurf eines Patentes über Aufhebung der Leibeigenschaft und Robot.

1777. Juni 21. Compliment über den vortheilhaften Eindruck, den die Reise des Kaisers in Frankreich gemacht.

1787. Juni 9. und 18. Herzog Albert und Marie Christine intercediren beim Kaiser für Belgien.

C.

1742. Febr. 8. Kaunitz sucht sich zu rechtfertigen wegen des in Wien ausgestreuten Gerüchtes, dass er einen Dienstposten gesucht habe.

1787. Mai 30. und 31. Juni 8. und 18. Marie Christine und Herzog Albert wenden sich an Kaunitz, um den Kaiser wegen der Niederlande zum Nachgeben zu stimmen.

D.

1766. Juni 4. Entlassungsgesuch des Fürsten und Zurücknahme desselben.

Namens-Register.

C. Ueberreuter'sche Buchdruckerei (M. Salzer).

Druckfehler.

Seite	31	letzte Zeile	anstatt	pour tous	lies	pourtant
„	94	Zeile 25	„	donc	„	dont
„	110	drittletzte Zeile	„	partant	„	partout
„	112	Zeile 6	„	m'ait	„	n'ait
„	116	„ 7	„	avertisiez	„	avertiriez
„	116	„ 17	„	on	„	en
„	118	drittletzte Zeile	„	on	„	en
„	126	Zeile 5	„	e	„	qui
„	155	„ 22	„	inqueté	„	inquieté
„	159	„ 17	„	Porte	„	Porto
„	181	„ 12	„	Hosenfels	„	Hofenfels
„	184	„ 15	„	posera	„	n'osera
„	288	„ 8	„	rennant	„	regnant.

